

Cohésion sociale, valeurs et régimes providentiels

Première édition

Paul Dickes

Charles Fleury

COHESION SOCIALE, VALEURS ET REGIMES PROVIDENTIELS *

Pour citer ce document :

Dickes, P. et C. Fleury (2012), *Cohésion sociale, valeurs et régimes providentiels*, Esch-sur-Alzette, CEPS/INSTEAD, rapport de recherche, 1^{ère} édition.

* Cette recherche s'inscrit dans le prolongement du projet VALCOS (2007-2011) financé par le Fonds National de la Recherche du Luxembourg (contrat FNR/VIVRE/06/01/09) et par le CEPS/INSTEAD par l'intermédiaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Grand-Duché de Luxembourg.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	4
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES FIGURES	8
LISTE DES ENCADRES	9
RESUME	10
AVANT PROPOS	11
INTRODUCTION	13
2. CADRE THEORIQUE.....	15
2.1 LA THEORIE DE PAUL BERNARD.....	15
2.1.1 LES VALEURS DES REGIMES PROVIDENTIELS	15
2.1.2 LA COHESION SOCIALE : UN PROCESSUS	19
2.1.3 CRITIQUE DE LA THEORIE DE BERNARD	20
2.2 LES REGIMES DE COHESION SOCIALE.....	21
2.3 ÉTATS-PROVIDENCE EN EUROPE CENTRALE ET DE L'EST	25
2.4 UNE MESURE OPERATIONNELLE DE LA COHESION SOCIALE	30
3. OBJECTIFS ET HYPOTHESES.....	34
4. METHODOLOGIE ET CADRE CONCEPTUEL.....	36
4.1 LES VALEURS DE LA COHESION SOCIALE.....	36
4.1.1 QUELQUES CONSIDERATIONS THEORIQUES	37
4.1.2 LES VALEURS DE LA COHESION SOCIALE	39
4.1.3 MODE D'ANALYSE	43
4.2 ATTITUDES ET COMPORTEMENTS	44
4.2.1 CONSIDERATIONS THEORIQUES	44
4.2.2 LA SPHERE ECONOMIQUE EXCLUE DE L'ANALYSE DE LA COHESION SOCIALE	46
4.2.3 MODE D'ANALYSE	50
4.3 LES INDICATEURS MACROSOCIOLOGIQUES.....	53
4.3.1 LES INDICATEURS DES REGIMES PROVIDENTIELS	53
4.3.2 LES INDICATEURS DE COHESION SOCIALE	58
5. ANALYSES	62
5.1 IDENTIFICATION DES VALEURS DE COHESION SOCIALE A PARTIR DU FICHER EUROPEEN EVS 2008	62
5.1.1 IDENTIFICATION DES VALEURS DE COHESION SOCIALE	63
5.1.2 LES VALEURS DE COHESION ONT-ELLES LA MEME SIGNIFICATION D'UN PAYS A L'AUTRE ?	65
5.1.3 CONSISTANCE INTERNE DES SCORES COMPOSITES	70

5.1.4	MESURE DES VALEURS DE COHESION SOCIALE DE L'ENQUETE EVS 2008	72
5.1.5	VALIDITE EXTERNE DES TROIS VALEURS DE COHESION DE L'ENQUETE EVS 2008.....	73
5.1.5.1	L'égalité inconditionnelle	74
5.1.5.2	Liberté économique	79
5.1.5.3	Solidarité familiale	82
5.2	ANALYSES SECONDAIRES SUR LES VALEURS DE LA COHESION SOCIALE : L'IDENTIFICATION DE L'EGALITARISME CONDITIONNEL.....	87
5.2.1	IDENTIFICATION DES VALEURS DE COHESION SOCIALE A PARTIR DU FICHER LUXEMBOURGEOIS DE L'ENQUETE EVS 2008	88
5.2.2	IDENTIFICATION DES VALEURS DE COHESION SOCIALE A PARTIR DU FICHER EUROPEEN DE L'ENQUETE EVS 1999.....	90
5.3	LES REGIMES PROVIDENTIELS EUROPEENS ET LA COHESION SOCIALE	97
5.3.1	LES REGIMES LIBERAUX : UN LIBERALISME INDIVIDUALISTE.....	99
5.3.2	LES REGIMES SOCIAUX DEMOCRATES : UN LIBERALISME PARTICIPATIF NON FAMILIAL	99
5.3.3	LES REGIMES CORPORATISTES : UN EGALITARISME NON FAMILIAL PARTICIPATIF	99
5.3.4	LES REGIMES LATINS : UN EGALITARISME FAMILIAL SOLIDAIRE.....	100
5.3.5	LES REGIMES POSTSOVIETIQUES : UN ANTLIBERALISME INDIVIDUALISTE DEMOBILISATEUR	100
5.3.6	LES REGIMES POSTCOMMUNISTES : UNE NEUTRALITE INDIVIDUALISTE DEMOBILISATRICE	100
5.3.7	LES REGIMES EN DEVELOPPEMENT : UN FAMILIALISME LIBERAL SOLIDAIRE NON EGALITAIRE NON PARTICIPATIF.....	101
5.3.8	LES PAYS DES BALKANS OCCIDENTAUX : UN FAMILIALISME SOLIDAIRE NON EGALITAIRE DEMOBILISATEUR.....	101
5.4	ANALYSES TYPOLOGIQUES : DES REGIMES DE COHESION SOCIALE ?	102
5.4.1	REMARQUES PRELIMINAIRES SUR LES ANALYSES TYPOLOGIQUES	102
5.4.2	TYPLOGIE RESTREINTE DES VALEURS DE COHESION SOCIALE	105
5.4.2.1	Groupe 1 : Modèle familial, libéral et non égalitaire.....	108
5.4.2.2	Groupe 2 : modèle non libéral	110
5.4.2.3	Groupe 3 : Modèle libéral non familial	112
5.4.2.4	Groupe 4 : modèle familial	114
5.4.2.5	Groupe 5 : Le modèle égalitaire familial	117
5.4.2.6	Groupe 6 : modèle égalitaire, libéral et non familial	119
5.4.3	TYPLOGIE ELARGIE DES VALEURS, DES ATTITUDES ET DES ENGAGEMENTS	121
5.4.3.1	Groupe 1 : Modèle familial détaché.....	125
5.4.3.2	Groupe 2 : Modèle libéral, non familial, adhésif et participatif.....	127
5.4.3.3	Groupe 3 : Modèle libéral, non égalitaire et non politisé	129
5.4.3.4	Groupe 4 : Modèle non familial et non solidaire	131
5.4.3.5	Groupe 5 : Modèle familial, solidaire et non politisé	133
5.4.3.6	Groupe 6 : Modèle égalitaire politisé	134

5.4.4 COMPARAISONS DES TYPOLOGIES	138
6. CONCLUSION GENERALE	142
6.1 DE LA NECESSITE DE TENIR COMPTE DES VALEURS, DES ATTITUDES ET DES COMPORTEMENTS POUR MESURER LA COHESION SOCIALE	142
6.2 DES REGIMES DE COHESION SOCIALE QUI RAPPELLENT LES PRINCIPAUX TYPES DE REGIMES PROVIDENTIELS	146
6.3 MAIS DES VALEURS DE COHESION SOCIALE QUI NE CORRESPONDENT PAS A L'ESPRIT DES GRANDS REGIMES PROVIDENTIELS	147
6.3.1 DE LA DEFINITION DES VALEURS	148
6.3.2 VALEURS INDIVIDUELLES ET VALEURS COLLECTIVES	151
6.3.3 LES VALEURS DES REGIMES PROVIDENTIELS : DES VALEURS ANCIENNES ?	152
BIBLIOGRAPHIE	154
ANNEXE 1 : ÉCHANTILLON DES 43 PAYS EUROPEENS DE L'ENQUETE EVS 2008	158
ANNEXE 2 : TRANSFORMATIONS DES VALEURS COHESIVES DE L'ENQUETE EVS 2008	159
ANNEXE 3 : TRANSFORMATIONS DES VALEURS COHESIVES DE L'ENQUETE EVS 1999	160
ANNEXE 4 : INDICATEURS MACROSOCIOLOGIQUES	161
ANNEXE 5 : CONTRIBUTIONS AU STRESS NORMALISE DES PAYS ET DES ITEMS DES 43 PAYS DE L'EVS 2008	167
ANNEXE 6 : CARACTERISTIQUES DETAILLEES DES DIFFERENTS GROUPES TYPOLOGIQUES DEFINIS A PARTIR DES VALEURS DE LA COHESION SOCIALE (TYPOLOGIE RESTREINTE)	169
ANNEXE 7 : CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DIFFÉRENTS GROUPES TYPOLOGIQUES DÉFINIS À PARTIR DES VALEURS, DES ATTITUDES ET DES COMPORTEMENTS DE LA COHÉSION SOCIALE (TYPOLOGIE ÉLARGIE),.....	172

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : TYPOLOGIE DES DIMENSIONS DE LA COHESION SOCIALE	19
TABLEAU 2 : CARACTERISTIQUES DES REGIMES DE COHESION SOCIALE	23
TABLEAU 3 : CARACTERISTIQUES DE SIX REGIMES D'ÉTAT-PROVIDENCE SELON FENGER.....	28
TABLEAU 4 : LES DIMENSIONS DE LA COHESION SOCIALE OPERATIONNALISEES.....	30
TABLEAU 5 : LISTE DES ITEMS CONTENUS DANS L'ENQUETE EUROPEENNE EVS 2008 POUR MESURER LES DIMENSIONS FORMELLE ET SUBSTANTIELLE DE LA COHESION SOCIALE	47
TABLEAU 6 : RECOUPEMENTS ENTRE LES INDICATEURS OPERATIONNELS DU CAPITAL SOCIAL ET CEUX DE LA COHESION SOCIALE	50
TABLEAU 7 : VARIABLES INTERMEDIAIRES, DIMENSIONS DE PREMIER ORDRE ET DIMENSIONS OBLIQUES DE SECOND ORDRE AVEC LEURS COEFFICIENTS DE CONSISTANCE INTERNE (ALPHA).....	52
TABLEAU 8 : INDICATEURS ET CARACTERISTIQUES DES REGIMES PROVIDENTIELS.....	55
TABLEAU 9 : INDICATEURS DE COHESION SOCIALE.....	59
TABLEAU 10 : PLAN D'ANALYSE	61
TABLEAU 11 : MATRICE FACTORIELLE DES ANALYSES EN COMPOSANTES PRINCIPALES, APRES ROTATION VARIMAX, DES DONNEES INDIVIDUELLES EUROPEENNES DE 2008.....	64
TABLEAU 12 : CONSISTANCE INTERNE DES SCORES DES VALEURS ET DES PAYS MESUREE DANS LES ENQUETES EUROPEENNES EVS 2008 ET 1999	71
TABLEAU 13 : MODE DE CONSTRUCTION DES INDICATEURS DES VALEURS ET CARACTERISTIQUES STATISTIQUES.....	72
TABLEAU 14 : CORRELATIONS ENTRE LES INDICATEURS MACRO OCDE OU EUROSTAT ET LES VALEURS DE COHESION SOCIALE DE L'ENQUETE EVS 2008	73
TABLEAU 15 : MATRICE FACTORIELLE DES ANALYSES EN COMPOSANTES PRINCIPALES, APRES ROTATION VARIMAX, DES DONNEES LUXEMBOURGEOISES DE 2008 DES 14 VALEURS DE COHESION SOCIALE.....	90
TABLEAU 16 : MATRICE FACTORIELLE DES QUATRE PREMIERES COMPOSANTES PRINCIPALES APRES ROTATION VARIMAX DES 28 PAYS DE L'ENQUETE EVS 1999	92
TABLEAU 17 : CONSISTANCE INTERNE DES TROIS SCORES COMPOSITES DES 28 PAYS DE L'ENQUETE EVS 1999	93
TABLEAU 18 : CORRELATIONS ENTRE LES VALEURS ET LES SCORES MACRO DES 28 PAYS DE L'ENQUETE EVS 1999	94
TABLEAU 19 : BAREME POUR DONNER UNE INTERPRETATION A L'INTENSITE DE LA CARACTERISTIQUE DE COHESION SOCIALE	104
TABLEAU 20 : ANALYSE DE LA VARIANCE DES VALEURS DE COHESION SOCIALE EN FONCTION DES GROUPES	107
TABLEAU 21 : CARACTERISTIQUES DU MODELE FAMILIAL, LIBERAL ET NON EGALITAIRE	109
TABLEAU 22 : CARACTERISTIQUES DU MODELE NON LIBERAL.....	111
TABLEAU 23 : CARACTERISTIQUES DU MODELE LIBERAL NON FAMILIAL.....	113
TABLEAU 24 : CARACTERISTIQUES DU MODELE FAMILIAL.....	116
TABLEAU 25 : CARACTERISTIQUES DU MODELE EGALITAIRE FAMILIAL	118
TABLEAU 26 : CARACTERISTIQUES DU MODELE EGALITAIRE, LIBERAL ET NON FAMILIAL	119
TABLEAU 27 : ANALYSE DE LA VARIANCE DES VALEURS, DES ATTITUDES ET DES ENGAGEMENTS EN FONCTION DES GROUPES TYPOLOGIQUES DE COHESION SOCIALE (EVS 2008)	123
TABLEAU 28 : CARACTERISTIQUES DU MODELE FAMILIAL DETACHE.....	126
TABLEAU 29 : CARACTERISTIQUES DU MODELE LIBERAL, NON FAMILIAL, ADHESIF ET PARTICIPATIF.....	128
TABLEAU 30 : CARACTÉRISTIQUES DU MODÈLE LIBÉRAL, NON ÉGALITAIRE ET NON POLITISÉ	130
TABLEAU 31 : CARACTERISTIQUES DU MODELE NON FAMILIAL ET NON SOLIDAIRE	132
TABLEAU 32 : CARACTERISTIQUES DU MODELE FAMILIAL, SOLIDAIRE ET NON POLITISE	134

TABLEAU 33 : CARACTÉRISTIQUES DU MODÈLE ÉGALITAIRE POLITISÉ	135
TABLEAU 34 : COMPARAISON DES MODELES RESTREINT ET ELARGI	140

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LA DIALECTIQUE DEMOCRATIQUE ET SES AVATARS	16
FIGURE 2 : LES CARACTERISTIQUES DES REGIMES PROVIDENTIELS	17
FIGURE 3 : SCREE-TEST DE CATTELL	63
FIGURE 4 : ESPACE COMMUN DU MODELE DES DIFFERENCES INDIVIDUELLES DES 11 VALEURS DE COHESION SOCIALE DE BERNARD, APPLIQUE A 43 PAYS EUROPEENS	66
FIGURE 5 : POIDS DES PAYS POUR LES DEUX DIMENSIONS DE L'ESPACE COMMUN	67
FIGURE 6 : STRESS MOYEN, ORDONNE PAR PAYS, DE L'ANALYSE DES DIFFERENCES INDIVIDUELLES DES 43 PAYS DE L'ECHANTILLON	68
FIGURE 7 : STRESS MOYEN, ORDONNE PAR ITEMS, DE L'ANALYSE DES DIFFERENCES INDIVIDUELLES.....	69
FIGURE 8 : TAUX DE SYNDICALISATION ET EGALITARISME INCONDITIONNEL	75
FIGURE 9 : DETTE PUBLIQUE ET EGALITARISME INCONDITIONNEL	76
FIGURE 10 : TAUX DE CHOMAGE ET EGALITARISME INCONDITIONNEL.....	77
FIGURE 11 : NIVEAU DE DEMOCRATIE ET EGALITARISME INCONDITIONNEL.....	78
FIGURE 12 : TAUX DE CHOMAGE ET LIBERALISME ECONOMIQUE	80
FIGURE 13 : TAUX DE VICTIMISATION ET LIBERALISME ECONOMIQUE.....	82
FIGURE 14 : TAUX D'EMPLOI ET SOLIDARISME FAMILIAL.....	83
FIGURE 15 : ESPERANCE DE VIE SCOLAIRE (EN ANNEES) ET SOLIDARISME FAMILIAL.....	84
FIGURE 16 : DEPENSES PUBLIQUES D'EDUCATION (EN % DU PIB) ET SOLIDARISME FAMILIAL.....	85
FIGURE 17 : CRIME TOTAL PAR 100 000 HABITANTS ET SOLIDARISME FAMILIAL	86
FIGURE 18 : SCREE-TEST DE CATTELL.....	89
FIGURE 19 : SCREE-TEST DE CATTELL.....	91
FIGURE 20 : LES VALEURS DES REGIMES PROVIDENTIELS	98
FIGURE 21 : ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES REGIMES PROVIDENTIELS	98
FIGURE 22 : DENDROGRAMME DE L'ANALYSE HIERARCHIQUE DE WARD DES VALEURS DE COHESION SOCIALE POUR 43 PAYS EUROPEENS	106
FIGURE 23 : VALEURS DE COHESION SOCIALE ET GRAPPES TYPOLOGIQUES.....	108
FIGURE 24 : DENDROGRAMME DE L'ANALYSE HIERARCHIQUE DE WARD SUIVANT LES VALEURS, ATTITUDES ET ENGAGEMENTS DE LA COHESION SOCIALE POUR 43 PAYS EUROPEENS (EVS 2008).....	122
FIGURE 25 : VALEURS ET GROUPES TYPOLOGIQUES DE L'ANALYSE TYPOLOGIQUE ELARGIE.....	124
FIGURE 26 : ATTITUDES, CONDUITES ET GROUPES TYPOLOGIQUES DE L'ANALYSE TYPOLOGIQUE ELARGIE. 124	
FIGURE 27 : REPRESENTATION EMD DES VALEURS, ATTITUDES ET CONDUITES.....	144
FIGURE 28 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE LA THEORIE ELARGIE DE LA COHESION SOCIALE DE PAUL BERNARD.....	145

LISTE DES ENCADRES

ENCADRE 1 : DEFINITION DE LEVY ET GUTTMAN (1985) DES VALEURS.....	38
ENCADRE 2 : LISTE DES ITEMS POUR MESURER LE NIVEAU D'ADHESION A L'EGALITARISME, AU LIBERALISME ECONOMIQUE ET A LA SOLIDARITE FAMILIALE POUR LES QUESTIONNAIRES DES VAGUES D'ENQUETE EVS 1999 ET 2008	41
ENCADRE 3 : DEFINITION EN FACETTES DE L'ATTITUDE.....	45
ENCADRE 4 : DEFINITION EN FACETTES DE L'ENGAGEMENT	45

RESUME

S'appuyant sur les données de l'*European Values Study* (EVS) de 1999 et 2008 pour 43 pays et s'inspirant de la théorie de la cohésion sociale de Paul Bernard, la présente étude vise, d'une part, à établir si les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité contribuent à la définition de la cohésion sociale, et ce, au même titre que les attitudes et les comportements. Elle vise, d'autre part, à confronter les régimes de cohésion sociale issus de la théorie de Bernard aux typologies des régimes providentiels. À la marge de ces objectifs, se trouve un objectif plus méthodologique visant à évaluer les qualités des mesures des valeurs à partir des données EVS. Cette étude s'appuie sur différentes méthodes d'analyse, dont l'analyse en composantes principales, l'analyse typologique et la régression.

AVANT PROPOS

La conception de la cohésion sociale, défendue dans cette publication, s'inspire des travaux de Paul Bernard (1999). S'appliquant aux attitudes et engagements d'abord, elle a été modifiée par la suite pour ajouter à la théorie de la mesure de la cohésion sociale par les attitudes et les engagements, celle des valeurs. Le lecteur n'aura pas de peine à reconnaître l'apport de la théorie de Green et de ses collaborateurs (2007) à l'évolution des idées des auteurs de ce rapport. Nous reconnaissons, par ailleurs, l'apport actif et constructif pour l'évolution de la théorie défendue ici, aux personnes suivantes :

- Sylvain ACKET
- Monique BORSENBARGER
- Francesco SARRACINO
- Marie VALENTOVA.

1. INTRODUCTION

Les travaux d'Esping-Andersen (1990) ont permis d'identifier et de caractériser trois types principaux d'État-providence suivant le rôle joué par trois institutions principales, à savoir le marché, l'État et la famille. Esping-Andersen soutient en fait que chaque régime se caractérise par un accent particulier mis sur l'une ou l'autre de ces institutions. Selon cette théorie, les libéraux privilégieraient le marché et préconiseraient, pour ce faire, l'intervention étatique la plus faible possible et toléreraient l'intervention de la famille pour autant que celle-ci n'entrave pas le fonctionnement du marché. Les sociaux-démocrates, quant à eux, privilégieraient l'État et chercheraient à soustraire l'individu de sa dépendance au marché et à la famille. Quant aux pays corporatistes ou conservateurs, ils privilégieraient la famille, institution jugée la plus apte à assurer la cohésion sociale. Fruits de l'histoire et des coalitions politiques de chaque pays, ces régimes seraient en fait, selon Esping-Andersen, des types idéaux auxquels les pays occidentaux s'approcheraient de plus ou moins près.

Pour le sociologue Paul Bernard (1999), ces différents régimes peuvent être réinterprétés comme autant de modèles de résolution d'une dialectique démocratique construite sur la base des trois valeurs mises en avant par la Révolution française, à savoir la liberté, l'égalité et la solidarité. Selon Bernard, les régimes libéraux privilégieraient la liberté (économique), les régimes corporatistes ou conservateurs privilégieraient la solidarité et les régimes sociaux-démocrates privilégieraient l'égalité. Employant le terme de cohésion sociale, Bernard allègue que ces arrangements ne seraient que temporaires, étant le fruit d'une négociation légale et normative entre ces trois valeurs. Ce processus s'effectuerait au sein de trois sphères principales d'activité (économique, politique et socioculturelle) à travers les attitudes et les comportements individuels.

La thèse de Bernard étant essentiellement théorique, une équipe de chercheurs du CEPS/INSTEAD a entrepris sa validation empirique à partir des données de l'*European Values Study* (Dickes *et al.*, 2010 ; Dickes, 2010 ; Acket *et al.*, 2011 ; Dickes *et al.*, 2011). Les chercheurs sont parvenus à construire des index valables pour la plupart des pays européens et permettant de mesurer la majorité des aspects de la cohésion sociale. En dépit de cette avancée, le lien que fait Bernard entre les valeurs et la cohésion sociale reste encore à examiner. Il en va de même de celui entre la théorie de la cohésion sociale de Bernard et la typologie des régimes providentiels d'Esping-Andersen.

Le présent article vise à combler ce vide. S'appuyant sur les données de l'*European Values Study* (EVS) de 1999 et 2008, il tente plus précisément de savoir dans quelle mesure les trois valeurs et le concept de cohésion sociale, au cœur de la théorie de Bernard, sont liés aux types d'États-providence identifiés dans la perspective développée par Esping-Andersen. Plus spécifiquement, il vise à établir si les valeurs contribuent, au même titre que les attitudes et les comportements, à définir la cohésion sociale et, d'autre part, à confronter les régimes de cohésion sociale à la typologie des régimes providentiels établie par Esping-Andersen et enrichie par de nombreux autres auteurs. Il s'agit explicitement ici de savoir si les valeurs auxquelles adhèrent les individus sont cohérentes avec celles qui définissent le type d'État-providence et d'examiner à quelle configuration de cohésion sociale elles correspondent. À la marge de ces objectifs spécifiques, se trouve un objectif plus méthodologique et visant à évaluer les qualités des mesures des valeurs à partir des données EVS.

Notre article comporte cinq parties principales. La première présente de manière approfondie la théorie de la cohésion sociale de Bernard et discute de ses limites et de ses dépassements. Les objectifs spécifiques ainsi que les hypothèses de recherche sont ensuite présentés. La troisième partie expose, quant à elle, la méthodologie et le cadre conceptuel employé, énonçant d'abord ce que nous entendons par valeurs, attitudes et comportements, identifiant ensuite les principaux indicateurs utilisés pour mesurer ces différents concepts, puis précisant ensuite les méthodologies d'analyse déployées tout au long de cette étude. Les analyses sont présentées dans la quatrième partie. Nous y identifions les valeurs de la cohésion sociale, à partir desquelles nous établissons une première typologie des pays européens, puis, en intégrant les attitudes et les comportements de la cohésion sociale, définis par Paul Bernard, nous établissons une seconde typologie des pays européens. Nous discutons des différents résultats en conclusion, nous prononçant formellement sur la validité de la théorie de la cohésion sociale de Bernard et son utilité pour appréhender les régimes d'État-providence et les régimes de cohésion sociale et nous prononçant également sur les qualités des mesures des valeurs à partir des données EVS.

2. CADRE THEORIQUE

La présente section expose, dans un premier temps, la théorie de la cohésion sociale de Paul Bernard et en montre les principales limites. Elle s'attarde, dans un deuxième temps, à repérer dans la littérature les éléments susceptibles de la compléter, voire de la renforcer.

2.1 LA THEORIE DE PAUL BERNARD

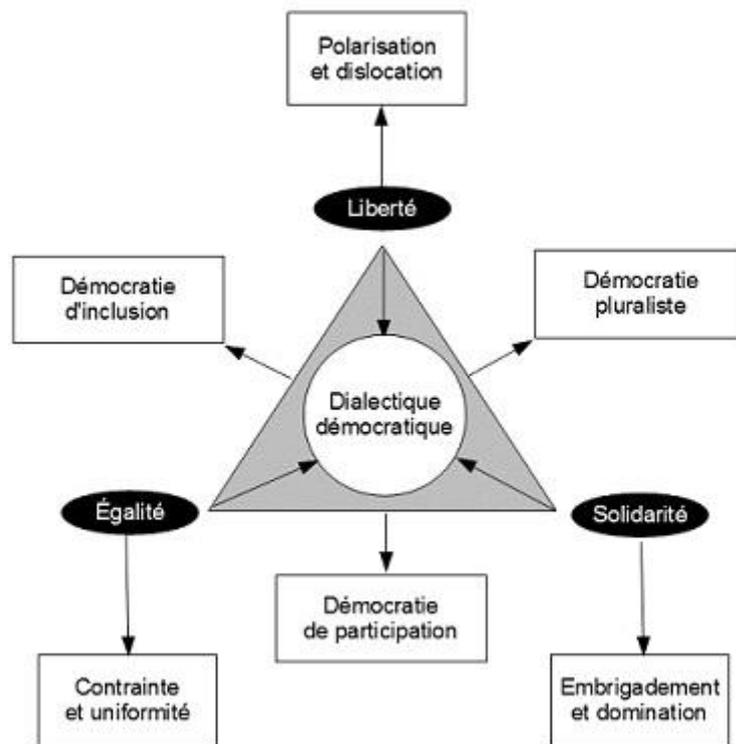
Bien qu'elle constitue un tout interconnecté, la théorie de la cohésion sociale de Paul Bernard comporte deux aspects principaux. Le premier concerne les valeurs de la cohésion sociale et des régimes providentiels ; le second concerne le processus de la cohésion sociale. Examinons brièvement chacun de ces aspects.

2.1.1 LES VALEURS DES REGIMES PROVIDENTIELS

Bernard interprète la présence et la persistance des différences importantes sur le plan de l'organisation des politiques sociales des pays occidentaux comme autant de modèles de résolution d'une dialectique démocratique construite sur la base des trois principes de la citoyenneté sociale, mis en avant par la Révolution française, à savoir la liberté, l'égalité et la solidarité (Figure 1).

En fait, selon Bernard, toute vision du développement des sociétés négligeant l'un ou l'autre de ces principes est vouée à l'échec. Par exemple, les sociétés où, sous la forme du néolibéralisme, les libertés économiques l'emportent sur les autres principes risquent de voir les conditions de vie de leur population se polariser (déficit d'égalité) et leurs communautés se disloquer (déficit de solidarité). En revanche, une trop forte domination de l'égalité sur les autres principes peut conduire au totalitarisme (déficit de liberté) et à une bureaucratisation excessive du traitement des problèmes sociaux, laquelle, par l'uniformité qu'elle provoque, conduit au désengagement des communautés (déficit de solidarité). Quant aux sociétés qui mettent trop fortement l'accent sur la solidarité, elles risquent l'embrigadement dans une cause (déficit de liberté), lequel consolide, à son tour, la domination de ceux qui contrôlent les actions « soi-disant requises » pour elle (déficit d'égalité) (Saint-Arnaud et Bernard, 2003).

Figure 1 : La dialectique démocratique et ses avatars



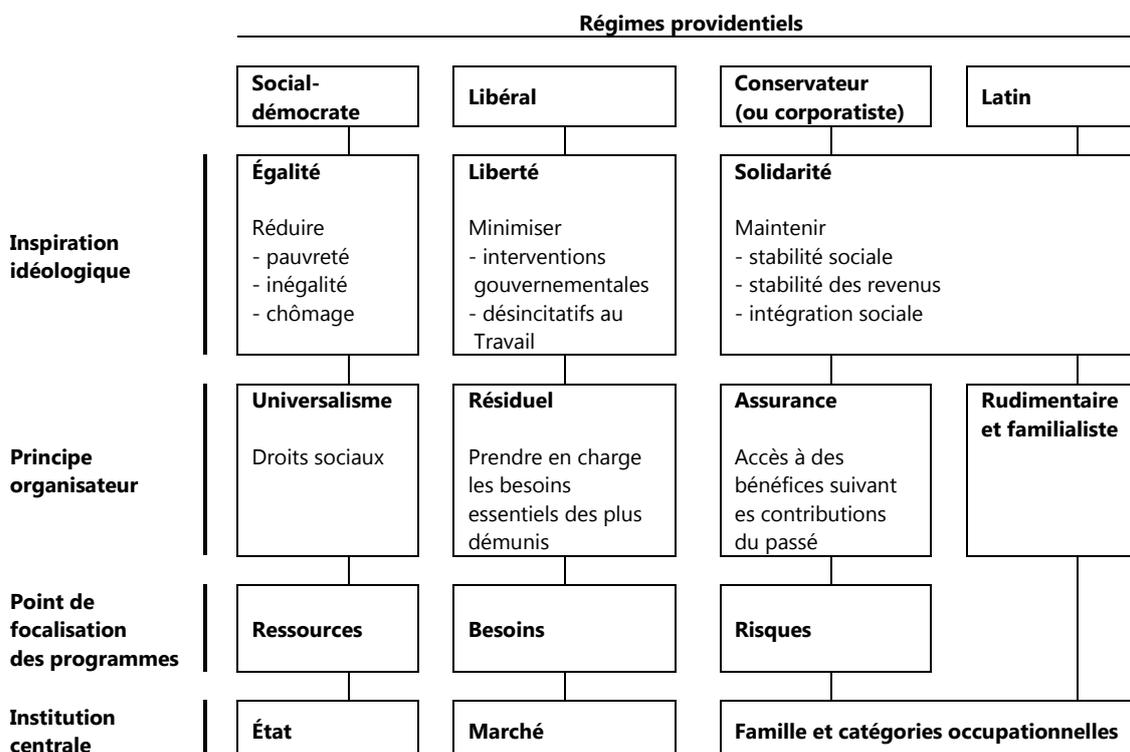
Source : Bernard, 1999, p. 50.

Si ces trois principes sont en tension constante, il demeure que, pour Bernard, ils constituent une totalité, chacun d'entre eux étant indispensable aux deux autres (voir Figure 1). Aussi, dit-il, une véritable liberté n'est possible que si les individus sont relativement égaux et sont solidaires de certaines valeurs (au moins celle de liberté). Une véritable égalité doit, quant à elle, reposer sur le sentiment d'une destinée commune et ne peut, en aucun cas, être celle des esclaves. Enfin, la solidarité perd son sens si elle n'est pas librement assumée et si elle ne contribue pas, d'une manière ou d'une autre, à combattre l'exclusion. Selon Bernard, les régimes providentiels visent justement à maintenir la cohésion sociale en trouvant des équilibres autour de ces trois principes. Compromis historique élaboré par les forces sociales qui s'affrontent au nom de la liberté, de l'égalité et de la solidarité, ces régimes sont en fait des synthèses provisoires issues de la dialectique démocratique entre thèse et antithèse.

Cette dialectique démocratique autour des valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité permet, selon Bernard, de distinguer quatre grands types de régimes providentiels, à savoir les régimes libéraux, sociaux-démocrates, conservateurs (ou corporatistes) et latins (ou

méditerranéens ou méridionaux)². Comme l'indique la Figure 2, qui présente les caractéristiques des quatre régimes, chacun d'eux privilégie l'une ou l'autre de ces trois valeurs.

Figure 2 : Les caractéristiques des régimes providentiels



Source : Saint-Arnaud et Bernard, 2003, p. 69.

Selon Bernard, le modèle libéral met l'accent sur la liberté et fait du marché l'institution clef. Les pays de ce modèle (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, Irlande, Australie et Nouvelle-Zélande) misent sur l'économie de marché pour répondre aux besoins de tous et réduisent au minimum l'intervention étatique et les dépenses de programmes sociaux, jugés nuisibles à la performance économique, notamment par leurs effets dissuasifs vis-à-vis du travail. De type résiduel, les politiques d'assistance de ces pays ne fournissent qu'un minimum aux plus démunis, dont l'admissibilité est définie après un examen minutieux de leurs moyens de

² À l'instar de Leibfried (1992), Ferrera (1996), Bonoli (1997) et bien d'autres encore, Bernard ajoute ce quatrième type de régime à la typologie initiale d'Esping-Andersen.

subsistance. Cela limite non seulement la *démarchandisation* de la force de travail, mais pousse également la famille à s'en remettre au marché pour subvenir à ses besoins.

Les pays du modèle social-démocrate (Suède, Norvège, Finlande, Danemark et, probablement, l'Islande) misent sur l'égalité et s'appuient sur une intervention étatique forte et d'importantes dépenses de programmes sociaux pour réduire les inégalités produites par le marché du travail. Universels, les programmes sociaux ont pour but de limiter l'exclusion sociale et la dépendance au marché du travail et de favoriser la croissance économique, par l'intermédiaire, par exemple, d'investissements en éducation et dans la formation des travailleurs. L'engagement à l'égard de l'égalité (des sexes notamment) et la provision massive de services de soins aux enfants et aux personnes âgées contribuent par ailleurs au caractère défamilialisant de ce type de régime ; le poids des responsabilités de la charge familiale y est ni plus ni moins collectivisé.

Les pays du modèle conservateur misent quant à eux sur la solidarité pour réduire les risques qu'encourent les travailleurs et leur famille au cours de leur vie de travail (chômage, maladie...) ou par la suite (retraite). Pour Bernard, il s'agit d'une solidarité de classe dans la mesure où les bénéficiaires sont associés au niveau de revenu et à la position sociale. Mais il s'agit également d'une solidarité familiale dans la mesure où la famille constitue le recours principal des exclus du marché du travail. À l'instar d'Esping-Andersen (1999), de Palier et Bonoli (1999), Bernard allègue en effet que, dans ces pays, le système d'assurances sociales est fondé sur le travail, de sorte que toute exclusion du marché du travail est également exclusion du système de sécurité sociale. La famille devient dès lors l'acteur central dans la satisfaction des besoins des membres non actifs et des membres en difficulté. Le caractère familialiste des politiques sociales de l'État conservateur est d'autant plus prégnant que celles-ci misent, par ailleurs, sur le modèle traditionnel du gagne-pain masculin.

Misant lui aussi sur la solidarité, le régime latin s'apparente au régime conservateur³, mais est encore plus familialiste. Les politiques sociales redistributives étant relativement rudimentaires et la performance du marché limitée par les rigidités du marché du travail, c'est la famille qui constitue, selon Bernard, l'appui fondamental des individus, qu'ils soient ou non en difficulté. Que ce soit à l'égard des ascendants ou des descendants, les devoirs et obligations des membres de la famille y sont particulièrement prégnants.

³ C'est pourquoi plusieurs auteurs, dont Esping-Andersen, refusent de distinguer le régime latin du régime conservateur.

2.1.2 LA COHESION SOCIALE : UN PROCESSUS

Pour Bernard, la cohésion sociale est le processus par lequel s'effectuent les compromis historiques qui donnent lieu aux différents régimes d'État-providence. Partant des travaux de Jenson (1998) qui a, pour la première fois, identifié les dimensions principales de la cohésion sociale, Bernard en a analysé la structure sous-jacente. Au nombre de cinq, les dimensions de la cohésion sociale repérées par Jenson sont de type binaire : il s'agit 1) du sentiment d'appartenance opposé à l'isolement, 2) de l'insertion opposée à l'exclusion, 3) de la participation opposée à la passivité, 4) de la reconnaissance opposée au rejet, et 5) de la légitimité opposée à l'illégitimité. Selon Bernard, ces cinq dimensions peuvent être réparties en trois catégories selon qu'elles concernent les sphères économique, politique et socioculturelle. Elles peuvent également être classées selon qu'elles impliquent une participation sociale de base, essentiellement formelle et au niveau des attitudes, ou un engagement plus substantiel – au niveau des comportements – dans le fonctionnement de la vie économique, politique et socioculturelle de la société. Cette distinction s'appliquant dans chacune des trois sphères d'activité identifiées précédemment, Bernard en est venu à identifier une sixième dimension binaire de la cohésion sociale, soit la dimension égalité/inégalité. Le tableau 1 situe ces dimensions suivant la typologie proposée par Bernard.

Tableau 1 : Typologie des dimensions de la cohésion sociale

Sphères d'activité	Caractère de la relation	
	Formel	Substantiel
Économique	Insertion-Exclusion	Égalité-Inégalité
Politique	Légitimité-Illégitimité	Participation-Passivité
Socioculturelle	Reconnaissance-rejet	Appartenance-Isolement

Source : Bernard, 1999, p. 56.

Selon Bernard, l'examen de chacune des rangées du tableau permet de mieux comprendre la distinction entre le formel et le substantiel. Il fait ainsi remarquer que, dans la sphère socioculturelle, la reconnaissance oblige simplement à tolérer les différences, alors que l'appartenance implique un certain partage de valeurs⁴ et un engagement plus substantiel dans la construction d'une communauté. De même, dans la sphère politique, la légitimité n'implique que la reconnaissance des institutions par les citoyens, tandis que la participation

⁴ Ce partage de valeurs n'est pas unanimité, mais acceptation d'un dialogue actif à propos de ces valeurs.

va beaucoup plus loin et appelle une implication politique plus active. Enfin, dans la sphère économique, l'attitude cohésive veut qu'on rejette l'exclusion, alors que l'engagement plus profond suppose la poursuite de l'égalité, c'est-à-dire de la justice sociale et de l'équité.

Loin d'être factices, les aspects formels formeraient avec les aspects substantiels de la cohésion sociale une totalité en tension, dont il faudrait, selon Bernard, éviter la dégradation unipolaire. Au plan socioculturel, dit-il, il faut naviguer entre, d'une part, « un pluralisme tellement distendu qu'il ne communique plus aux individus le sens d'une communauté de destin » et, d'autre part, « une pesante communion des valeurs » (Bernard, 1999 : 57). Bernard donne l'exemple de la construction d'une culture nationale commune et ouverte qui constitue, en soi, une visée légitime, mais qui ne doit pas devenir un instrument d'exclusion. Au niveau politique, Bernard donne l'exemple de l'indispensable engagement des activistes qui ne doit pas trop souffrir du manque d'intérêt de certains de leurs concitoyens, du moins pas au point de leur dénier leur légitimité de citoyens. Au plan économique, enfin, Bernard nous dit que l'égalité ne peut être que tendancielle. D'une part, parce que l'égalité complète est difficilement atteignable dans une société où la logique du marché « a imposé une réévaluation à la baisse de l'action étatique » (Bernard, 1999 : 57). D'autre part, et surtout, parce que les positions relativement avantageuses, même celles acquises au nom de principe d'égalité, finissent souvent par se traduire par des rentes de situation auxquelles les bénéficiaires n'entendent plus renoncer. En somme, pour réaliser l'égalité, nous dit Bernard, « on ne doit avoir de cesse de pourchasser les deux figures jumelles de ce principe : égalité des chances mais aussi égalité des conditions, égalité méritocratique mais aussi égalité qui crée les conditions de fonctionnement de la véritable démocratie » (Bernard, 1999 : 57).

2.1.3 CRITIQUE DE LA THEORIE DE BERNARD

Une des principales critiques que l'on peut faire de la théorie de la cohésion sociale de Bernard est qu'elle n'a pas donné lieu, chez lui, à une véritable validation empirique. En fait, les travaux sur les régimes providentiels qu'il a menés depuis l'énonciation de sa théorie de la cohésion sociale ont essentiellement visé à valider empiriquement, et sous différents aspects, la théorie d'Esping-Andersen à partir d'indicateurs objectifs et au moyen d'analyses typologiques. Aussi intéressantes que soient ces analyses, et malgré leur utilité théorique et pratique, elles n'ont pas véritablement cherché à mesurer empiriquement les valeurs de la cohésion sociale, tout comme leur rôle et leur importance au sein des sociétés occidentales.

De la même façon, le processus même de cohésion sociale, le lien entre les aspects formels et substantiels, ainsi que le lien entre les valeurs, les attitudes et les comportements, demeurent essentiellement théoriques. En outre, le point de vue de Chan *et al.* (2006) à propos de la cohésion sociale, des valeurs et du statut des dimensions économiques, n'a pas été l'objet d'un contre argument de la part de Bernard. S'inscrivant en faux par rapport à la théorie de Bernard, Chan *et al.* définissent la cohésion sociale comme un état plutôt qu'un processus et refusent d'envisager les valeurs et les dimensions économiques comme des composantes de la cohésion sociale, étant pour eux, tout au plus des conditions de celle-ci.

Par ailleurs, les travaux empiriques de Bernard ont essentiellement porté sur les régimes providentiels des pays occidentaux aux économies les plus avancées. Même s'il n'existe pas de consensus à cet égard, plusieurs travaux sur les politiques sociales d'Europe centrale et de l'Est soulignent les difficultés d'appliquer la typologie des régimes providentiels d'Esping-Andersen aux régimes des pays d'Europe centrale et de l'Est. On ne sait dès lors pas très bien jusqu'à quel point la dialectique démocratique autour des trois principes de la citoyenneté sociale s'applique véritablement à ces pays.

Les prochaines sections examinent quelques travaux permettant d'approfondir la théorie de Bernard et de dépasser ses différentes limites.

2.2 LES REGIMES DE COHESION SOCIALE

Sans y faire explicitement référence, les travaux de Green, Janmaat et Han (2009) s'inscrivent dans une perspective similaire à celle de Bernard. Cherchant à savoir ce qu'est la cohésion sociale et quelle forme celle-ci prend dans les différentes sociétés, ils identifient un certain nombre de régimes de cohésion sociale, en se basant, entre autres, sur des considérations philosophico-historiques.

D'entrée de jeu, notons que pour Green et ses collaborateurs (2009 : 19), « la cohésion sociale est une propriété par laquelle les individus d'une société sont liés ensemble par l'action

d'attitudes particulières, de comportements, de règles et d'institutions qui s'appuient sur le consensus plutôt que sur la coercition⁵ ».

De l'aveu des auteurs, cette définition est non exclusive et non normative en ce qu'elle envisage des régimes de cohésion sociale plutôt qu'un modèle idéal de cohésion sociale. Dans leur esprit, certains indicateurs sont pertinents pour décrire la cohésion sociale dans certains pays alors que dans d'autres, ils n'ont aucun sens. Cette définition a l'avantage de ne pas tenir pour acquis que la cohésion sociale soit toujours une bonne chose.

De manière plus concrète, en repérant une série d'indicateurs susceptibles de caractériser la cohésion sociale au sein des pays membres de l'OCDE, Green *et al.* identifient un certain nombre de régimes de cohésion sociale qu'ils confrontent, par la suite, à la typologie des régimes d'État-providence d'Esping-Andersen (1990). Deux séries d'indicateurs sont utilisées. La première regroupe des indicateurs objectifs fondés sur les données administratives ; il s'agit du niveau d'inégalité des revenus des ménages (coefficient de Gini), de niveau de régulation salariale (taux de syndicalisation et degré de centralisation de la négociation salariale), du niveau de protection de l'emploi, de l'importance de l'État (pourcentage de l'emploi public), de l'importance de l'État-providence (dépenses publiques en pourcentage du PIB), du niveau de diversité culturelle (proportion de la population née à l'étranger) et de l'importance de la criminalité (taux d'homicide et taux de crimes violents). La deuxième série d'indicateurs réunit des indicateurs subjectifs fondés sur les données d'enquêtes de l'*European Values Study* et du *World Values Survey*. Ces indicateurs sont : la diversité des valeurs, l'importance de la participation civique (bénévolat), l'importance de la participation passive au sein d'organisations nationales, l'adhésion aux valeurs libérales, égalitaires et méritocratiques, l'identité, la tolérance, l'importance de la hiérarchie sociale et les inégalités de genre. Les pays examinés sont ceux de l'OCDE à l'exception du Mexique et de la Turquie. Les analyses s'appuient sur différents procédés, allant des courbes de dispersion aux analyses factorielles, en passant par la construction d'index.

Green et ses collaborateurs circonscrivent trois régimes de cohésion sociale (Tableau 2). Le premier, qui affiche une nette préférence pour la liberté plutôt que pour l'égalité, regroupe les pays appartenant au régime libéral ; c'est d'ailleurs ainsi qu'ils qualifient ce premier modèle de

⁵ Notre traduction. Le texte original est : « Social cohesion refers to the property by which whole societies, and the individuals within them, are bound together through the action of specific attitudes, behaviours, rules and institutions which rely on consensus rather than pure coercion ».

cohésion sociale. Au sein des pays de ce modèle, ils observent que les inégalités sont élevées et les dépenses sociales et le soutien institutionnel de la cohésion sociale relativement faibles. Les emplois y sont, en effet, peu protégés et les taux de syndicalisation et le pouvoir des syndicats limités. Les pays de ce modèle se caractérisent par ailleurs par une diversité ethnique et culturelle importante et des niveaux de tolérance élevés. Pour les auteurs, le taux relativement élevé de crimes violents constitue une des principales limites à la cohésion de ces sociétés. En revanche, ils notent qu'elles affichent un haut niveau de participation civique et un fort consensus autour des principales valeurs libérales de liberté et de mérite.

Tableau 2 : Caractéristiques des régimes de cohésion sociale

	Libéral	Social-démocrate	Social de marché
Inégalités	+	-	
Diversité ethnique et culturelle	+	-	+
État-providence	-	+	+
Implication de l'État	-	+	
Couverture syndicale	-	+	+
Centralisation des négociations salariales	-	+	+
Protection de l'emploi	-		+
Criminalité (homicide)	+		
Égalité des sexes		+	-
Participation civique active	+	+	-
Participation civique passive	-	+	-
Adhésion aux valeurs méritocratiques	+	-	+
Adhésion aux valeurs libérales	+	+	-
Adhésion aux valeurs égalitaires	-	-	+
Tolérance ethnique	+		-

Source : Green *et al.*, 2009, p. 123.

Note de lecture : |+| = élevé ; |-| = faible. L'absence de symbole signifie que la caractéristique n'est pas déterminante pour qualifier le régime.

Le deuxième régime de cohésion sociale, qu'ils nomment « *social market regime* », réunit la plupart des pays du régime conservateur défini par Esping-Andersen. Ce type de régime est associé à un ancrage institutionnel de la cohésion sociale particulièrement fort : les dépenses publiques de protection sociale et la protection de l'emploi y sont le plus souvent élevés. Les inégalités de revenus sont, quant à elles, modérées et la couverture syndicale élevée. De manière générale, la participation civique est plus faible au sein de ce type de régime qu'au sein du régime libéral de cohésion sociale, ce qui semble indiquer que le maintien de la cohésion sociale est davantage le fait de l'État que celui de la société civile. En revanche, contrairement à ce que Green et ses collaborateurs anticipaient, ce type de régime ne se

caractérise pas nécessairement par un consensus sur le plan des valeurs, la valorisation de la liberté, de l'égalité et du mérite variant considérablement entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci. Pour les auteurs, cette relative absence de consensus autour des valeurs s'explique, notamment, par la diversité ethnique et la diversité des valeurs des générations. Concernant ce dernier point, ils allèguent, en s'appuyant sur la théorie d'Inglehart (1977 et 1990), que ces sociétés ont probablement entrepris leur transition culturelle plus tardivement que les pays libéraux.

Le troisième type de régime de cohésion sociale correspond, à peu de choses près, au régime social démocrate d'Esping-Andersen (1990). À l'instar du régime de cohésion sociale précédent, mais d'une façon encore plus prononcée, le régime de cohésion sociale démocrate s'appuie fortement sur la solidarité institutionnelle. Les pays de ce modèle de cohésion se caractérisent en effet par un niveau élevé de dépenses publiques de protection sociale et de redistribution, une large couverture syndicale et une forte centralisation du pouvoir syndical de négociation. Ce fort ancrage institutionnel de la cohésion sociale a pour effet de réduire à un niveau particulièrement faible les inégalités de revenus. La confiance à l'égard des institutions y est par ailleurs particulièrement élevée, un phénomène qui, selon les auteurs, ne serait pas seulement attribuable à la plus grande homogénéité ethnique observée au sein de ces pays. Ils constatent en effet que, malgré une plus grande diversité ethnique, la Suède affiche un haut niveau de confiance institutionnelle.

Fait intéressant, Green et ses collaborateurs observent que le Danemark et la Suède valorisent davantage la liberté que l'égalité, ce qui va à l'encontre de ce qu'ils anticipaient. Ils avancent deux hypothèses pour expliquer ce fait. La première suggère que ces pays sont fortement égalitaires et que les citoyens tiennent compte de ce fait lorsqu'ils expriment leur préférence à l'égard des valeurs de liberté, d'égalité et de méritocratie. On s'approche ici de l'interprétation d'Inglehart (1977 et 1990) de la théorie des besoins de Maslow (1954), interprétation selon laquelle l'individu valorise et recherche ce qui est rare et/ou qu'il ne possède pas encore. La seconde hypothèse suggère, quant à elle, que cette question n'est pas adaptée aux pays où les discours politiques n'opposent pas de façon nette la liberté à l'égalité⁶. À cet égard, les

⁶ Les deux indicateurs utilisés par Green et ses collaborateurs, tirés de l'*European Values Study* de 1999, ne permettaient pas aux individus de se situer quelque part entre ces deux valeurs. Le premier indicateur oppose l'égalité à la liberté (au sens large) et s'énonce ainsi. « Which of these two statements comes closest to your own opinion? A. I find that both freedom and equality are important. But if I were to choose one or the other, I would consider freedom more important, that is, everyone can live in freedom and develop without hindrance. B. Certainly both freedom and equality are important. But if I were choose one or the other, I would consider equality more important, that is, that nobody is underprivileged and that social class differences are not so strong ». Le second indicateur oppose, quant à

auteurs notent les limites des indicateurs subjectifs pour mesurer les régimes de cohésion sociale, des limites qu'ils expliquent essentiellement par la difficulté de mesurer adéquatement les attitudes dans le cadre d'enquête.

En dépit des limites relatives aux indicateurs subjectifs, les travaux de Green et de ses collaborateurs constituent un apport intéressant pour approfondir la théorie de la cohésion sociale de Bernard. La contribution la plus intéressante est, malgré ses limites, la prise en compte des valeurs pour définir les régimes de cohésion sociale, ce qui constitue, en soi, une première validation empirique de la théorie de Paul Bernard. La notion même de « régime de cohésion sociale » constitue également, à notre avis, une avancée conceptuelle importante. Elle permet non seulement d'envisager que certains indicateurs ne soient pas adéquats pour définir la cohésion sociale, mais elle permet également de ne pas tenir pour acquis que la cohésion sociale soit toujours une bonne chose. L'approche de Green et de ses collaborateurs, qui entend appréhender la cohésion sociale d'une façon scientifique, s'avère néanmoins d'une utilité limitée pour notre propos dans la mesure où les aspects substantiels de la cohésion sociale, ainsi que la valeur de solidarité (notamment la solidarité familiale) ne sont pas spécifiquement pris en compte. Le fait que l'analyse ne porte que sur quelques pays membres de l'OCDE constitue une autre limite de cette étude, celle-ci ne permettant pas de caractériser les pays d'Europe centrale et de l'Est.

2.3 ÉTATS-PROVIDENCE EN EUROPE CENTRALE ET DE L'EST

Les pays d'Europe Centrale et de l'Est ont vécu des bouleversements importants depuis la chute des régimes communistes, notamment en ce qui a trait aux politiques sociales. Selon Deacon (1992), l'effondrement des régimes communistes a non seulement sonné le glas d'un système politique et économique particulier, mais a également mis fin à un régime particulier d'État-providence. Fortement paternaliste, ce régime assurait ni plus ni moins les besoins de base de tous et leur offrait un emploi relativement stable ainsi que des soins de santé et des

lui, l'égalité au mérite et s'énonce ainsi : « Imagine two secretaries, of the same age, doing practically the same job. One finds that one earns £30 a week more than the other. The better paid secretary, however, is quicker, more efficient and more reliable at her job. In your opinion is it fair or not fair that one secretary is paid more than the other? »

services éducatifs adéquats et maintenait, à un niveau minimal, les écarts salariaux entre les travailleurs.

La chute des régimes communistes et les réformes politiques et économiques qui ont suivi ont alimenté les discussions visant à qualifier les nouveaux régimes providentiels des pays d'Europe Centrale et de l'Est. La pertinence de la typologie d'Esping-Andersen pour appréhender ces nouveaux régimes constitue l'un des débats importants auxquels ces réformes ont donné lieu. Pour certains observateurs, la typologie d'Esping-Andersen est suffisante pour distinguer les pays d'Europe Centrale et de l'Est, ceux-ci alléguant que les différences entre ces pays et les caractéristiques des régimes définies par Esping Andersen ne sont que temporaires (Abrahamson, 1999; Esping-Andersen, 1996; Deacon, 1993; 1992). Pour d'autres, en revanche, la typologie d'Esping Andersen ne permet pas de saisir pleinement les particularités des anciens pays communistes, ces pays conservant de manière durable certains traits particuliers à leur histoire récente (Orenstein, 2008; Aidukaite, 2010; 2009; Bohle, 2007). Ainsi, parlant du régime « postcommuniste », Aidukaite (2010) allègue que les pays d'Europe centrale et de l'Est présentent des caractéristiques propres aux régimes libéral et conservateur, combinées à des caractéristiques distinctes propres aux sociétés postcommunistes. « *These features are as follows : a high take-up rate of social security, but relatively low benefit levels ; the identification of the social policy system with the Soviet past, which implies still deeply embedded signs of solidarity and universalism ; and people with a low level of trust in the state institutions* » (Aidukaite, 2010, p. 19). À ces caractéristiques, s'ajoute la présence d'une économie souterraine plus importante qu'au sein des pays d'Europe du Nord et de l'Ouest.

La question visant à savoir si les régimes postcommunistes empruntent une seule et même voie et constituent un modèle unique est également un objet de débats. En fait, si certains observateurs allèguent que la plupart des sociétés postcommunistes se dirigent graduellement vers un régime unique de type libéral (Ferge, 1997; Standing, 1996), d'autres font voir la diversité des régimes et des parcours empruntés par ces sociétés (Orenstein, 2008; Bohle, 2007; Fenger, 2007). Orenstein (2008), par exemple, suggère que ces sociétés doivent être classées en deux groupes, le premier réunissant les pays membres de l'Union européenne ou candidats à l'adhésion et qui sont parvenus à maintenir un haut niveau de protection sociale, le second regroupant les anciens pays soviétiques et les pays d'Europe du Sud-Est, lesquels ont connu une désintégration partielle de leur système de protection sociale. Étudiant les quatre pays du Groupe de Visegrád (Hongrie, Pologne, République Tchèque et Slovaquie), les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ainsi que la Slovaquie, Bohle

(2007) suggère pour sa part de distinguer trois types d'État-providence. Le premier, le régime néolibéral, caractérise les pays baltes et est marqué par de faibles dépenses publiques, un bas niveau de *démarchandisation* et une forte déréglementation du marché du travail et de l'économie. Le deuxième, le régime néo-corporatiste, caractérise la Slovaquie et est celui qui s'apparente le plus au régime corporatiste d'Europe de l'Ouest : dépenses publiques élevées, haut niveau de *démarchandisation* et faible déréglementation du marché du travail et de l'économie. Le troisième, enfin, est le régime néolibéral-corporatiste, caractéristique des pays du Visegrád. Plus généreux, plus réglementé et plus *démarchandisé* que le régime néolibéral des pays baltes, il l'est toutefois moins que le régime néo-corporatiste de la Slovaquie.

Les récents travaux de Fenger (2007) s'inscrivent dans une perspective similaire à celle de Bohle. Examinant les caractéristiques des régimes providentiels états-uniens, néozélandais et de plusieurs pays européens (du Nord, de l'Ouest, du Sud, du Centre et de l'Est)⁷, celui-ci montre non seulement que les régimes providentiels des pays d'Europe Centrale et de l'Est ne correspondent à aucun type défini par Esping-Andersen, mais il montre également que tous les régimes providentiels des pays d'Europe Centrale et de l'Est ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Cette étude est d'autant plus intéressante qu'elle s'appuie explicitement sur la méthodologie et les indicateurs utilisés par Saint-Arnaud et Bernard (2003) dans leurs travaux visant à valider empiriquement la typologie des régimes providentiels d'Esping-Andersen (1990). Elle révèle six grands types de régimes providentiels, chacun d'eux pouvant être défini par l'intermédiaire de variables liées aux programmes gouvernementaux et de variables liées à la situation sociale et à la participation politique des individus. Le tableau 3, tiré de l'étude de Fenger, présente les caractéristiques de chacun des six types, qu'il nomme, respectivement, conservateur (I), social-démocrate (II), libéral (III), postsoviétique (IV), postcommuniste européen (V) et en développement (VI).

⁷ Outre les États-Unis (US) et la Nouvelle-Zélande (NZ), les pays étudiés sont : l'Allemagne (DE), l'Autriche (AT), la Biélorussie (BY), la Belgique (BE), la Bulgarie (BG), la Croatie (HR), le Danemark (DK), l'Espagne (ES), l'Estonie (EE), la Finlande (FI), la France (FR), la Géorgie (GE), la Grèce (GR), la Hongrie (HU), l'Italie (IT), la Lettonie (LV), la Lituanie (LT), la Moldavie (MO), la Norvège (NO), les Pays-Bas (NL), la Pologne (PL), la République Tchèque (CZ), la Roumanie (RO), le Royaume-Uni (GB), la Russie (RU), la Slovaquie (SK), la Suède (SE) et l'Ukraine (UA).

Tableau 3 : Caractéristiques de six régimes d'État-providence selon Fenger

Type de régime d'État-providence	I	II	III	IV	V	VI
<i>Caractéristiques des programmes gouvernementaux</i>						
Dépenses gouvernementales totales	19,80	24,04*	17,25	19,97	18,71	10,06**
Dépenses de santé totales	8,74	8,19	9,62*	5,64	6,75	5,23**
Dépenses publiques de santé	12,69	13,12	16,34*	10,62	11,43	9,05**
Dépenses publiques en éducation	5,01	7,26*	5,68	5,27	4,32	3,31**
Nombre médecins pour 1 000 personnes	3,69	3,17	2,61	3,67	2,95	3,14
Dépenses de protections sociales	0,19	0,22*	0,13	0,12	0,16	0,08*
Revenus des contributions sociales	0,16	0,10	0,05	0,10	0,13	0,07
Taxes sur le revenu et les corporations	0,12	0,21*	0,15	0,08	0,08	0,04**
Taxes des individus	0,20	0,29*	0,32	0,14	0,11	0,09
Paiement aux employés publics	0,11	0,15*	0,10	0,09	0,09	0,07
<i>Variables de situation sociale</i>						
Inégalités	31,56	25,60**	37,67*	34,42	28,02	34,47
Participation femmes marché du travail	40,59**	47,31	45,31	48,34	46,36	46,79
Croissance du PIB	2,31	2,45	2,95	5,28*	3,29	2,81
Taux de fécondité	1,45	1,71	1,88	1,25	1,28	1,28
Inflation	2,20	1,96	2,16	27,28	6,41	21,00
Espérance de vie	78,45	78,22	77,71	69,10*	73,16	70,09*
Mortalité infantile	4,50	3,78	6,01	12,17	11,50	28,67*
Chômage	8,57	6,06	5,43	10,75	12,88	8,88
<i>Variables de participation politique</i>						
Niveau de confiance	32,45	62,33*	37,43	24,80	20,18	13,90**
<i>Pays</i>						
Code ISO	AT, BE, FR, DE, GR, IT, NL, ES	FI, DK, NO, SE	NZ,GB, US	BY, EE, LV, LT, RU, UA	BG, HR, CZ, HU, PL, SK	GE, RO, MD

Source : Fenger, 2007 : 23.

Note : Les chiffres présentés dans le tableau sont des valeurs moyennes. Les astérisques signifient : * Plus d'un écart type au dessus de la moyenne ; ** Plus d'un écart type au dessous de la moyenne.

Comme leur nom l'indique, les trois premiers régimes providentiels correspondent aux types identifiés par Esping-Andersen (1990). On observe que les pays latins ne constituent pas un type particulier et qu'ils sont classés au sein du régime corporatiste. Le quatrième type, que Fenger qualifie de « postsoviétique », se caractérise par un niveau de dépenses publiques similaire aux régimes corporatistes, mais avec des scores inférieurs aux pays d'Europe occidentale sur l'ensemble des variables liées aux programmes gouvernementaux. C'est toutefois sur le plan des variables de situation sociale et de confiance politique que ce type de régime se distingue le plus, alors que la croissance du PIB, l'inflation et, dans une moindre mesure, les inégalités et le chômage y sont plus élevés que dans la plupart des autres régimes. En revanche, l'espérance de vie et le taux de fécondité sont parmi les plus faibles, et le niveau

de confiance politique nettement inférieur à celui observé au sein des régimes corporatiste, social-démocrate et libéral. Les pays qui font partie de ce type de régime sont ceux que Bohle (2007) a qualifiés de « néolibéral » (l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie), avec, en plus, la Biélorussie, la Russie et l'Ukraine.

Le cinquième type de régime regroupe, dans une large mesure, les pays que Bohle qualifiait de néolibéral-corporatiste. Il s'agit des pays du groupe de Visegrád (Hongrie, Pologne, République Tchèque et Slovaquie), auxquels s'ajoutent la Bulgarie et la Croatie. Ce type de régime s'apparente au régime précédent (anciens pays socialistes), à quelques exceptions près : la croissance économique, l'inflation et les inégalités y sont plus faibles et le niveau de bien-être social de la population y est un peu plus élevé. Cela se traduit par une mortalité infantile plus faible et une espérance de vie plus élevée.

Le dernier type de régime concerne la Géorgie, la Roumanie et la Moldavie, des pays dont l'État-providence est encore en voie de développement. Les programmes sociaux comme la situation sociale des individus demeurent nettement en deçà de ce qui s'observe au sein des autres régimes. Le taux de mortalité infantile élevé et la faible espérance de vie observés dans ces pays reflètent la situation sociale difficile dans laquelle ils se trouvent.

Malgré l'intérêt des travaux sur les régimes providentiels des pays d'Europe Centrale et de l'Est, notamment ceux de Fenger, ceux-ci s'avèrent limités dans la mesure où, en l'absence de données suffisantes, ils demeurent silencieux en ce qui a trait aux régimes providentiels de nombreux pays d'Europe du Sud-Est ex-yougoslaves, tels que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la Macédoine, la Serbie et le Monténégro. De même, si l'étude de Fenger permet de faire un lien entre les différentes théories des régimes providentiels d'Europe Centrale et de l'Est et les travaux sur les régimes providentiels de Bernard, ils ne permettent pas de valider sa théorie de la cohésion sociale, plusieurs éléments relatifs à cette théorie n'étant pas examinés par Fenger. On pense non seulement aux valeurs de la cohésion sociale, absentes de l'étude de Fenger, mais également aux dimensions substantielles de la cohésion sociale, non prises en compte dans son étude. On ne retrouve en fait qu'un élément de la dimension formelle, soit la confiance politique, ce qui est insuffisant pour valider pleinement la théorie de Bernard.

2.4 UNE MESURE OPERATIONNELLE DE LA COHESION SOCIALE

Les travaux de Dickes *et coll.* (Dickes *et al.*, 2011 ; Acket *et al.*, 2011 ; Dickes, 2010 ; Dickes *et al.*, 2010) constituent le seul véritable exercice de validation empirique de la théorie de la cohésion sociale de Bernard. S'appuyant sur les données de l'*European Values Study*, ceux-ci parviennent à opérationnaliser une mesure de la cohésion sociale, fruit du croisement de deux des trois sphères d'activité (la sphère politique et la sphère socioculturelle)⁸ avec les deux plans sur lesquels se joue la cohésion sociale (formel et substantiel). Quatre dimensions spécifiques de la cohésion sociale et deux dimensions générales sont ainsi opérationnalisées, à savoir la confiance institutionnelle, la solidarité, la participation politique et la participation socioculturelle pour les dimensions spécifiques, et les dimensions formelles et substantielles pour les dimensions générales. Le tableau ci-contre présente de manière plus concrète la façon dont Dickes et ses collaborateurs opérationnalisent les dimensions de la cohésion sociale et identifie les variables et items auxquels elles renvoient.

Tableau 4 : Les dimensions de la cohésion sociale opérationnalisées

Item	Variable intermédiaire	Dimension spécifique	Dimension générale
Confiance à l'égard du système éducatif	Confiance dans les systèmes nationaux distributifs	Confiance institutionnelle (sphère politique)	Formel (Attitudes)
Confiance à l'égard du système de sécurité sociale			
Confiance à l'égard du système de santé			
Confiance à l'égard du système de justice			
Confiance à l'égard de la presse	Confiance dans les organisations nationales		
Confiance à l'égard des syndicats			
Confiance à l'égard du parlement			
Confiance à l'égard de l'administration			
Confiance à l'égard de l'Église	Confiance dans les organisations autoritaires		
Confiance à l'égard de l'armée			
Confiance à l'égard de la police			
Confiance dans les partis politiques	Confiance dans les organisations politiques et démocratiques		
Confiance dans le gouvernement			
Satisfaction avec la démocratie			
Considérer que le gouvernement est bon/mauvais			
Se sentir concerné par ses voisins	Solidarité proximale	Solidarité	

⁸ À l'instar de Bernard (1999), Dickes *et al.* (2010) font l'hypothèse que l'inclusion économique et l'égalité (sphère économique) font partie de la définition de la cohésion sociale. Ils ne sont toutefois pas parvenus à l'opérationnaliser à partir des données de l'EVS. Notons que dans la littérature, ces deux dimensions ne font pas consensus. Chan, To et Chan (2006), par exemple, les perçoivent comme des conditions de la cohésion sociale et non comme des composantes de celle-ci.

Item	Variable intermédiaire	Dimension spécifique	Dimension générale
Se sentir concerné par les habitants de sa région	Solidarité envers les personnes vulnérables	(sphère socio-culturelle)	
Se sentir concerné par les habitants de son pays			
Se sentir concerné par les personnes âgées			
Se sentir concerné par les personnes sans emploi			
Se sentir concerné par les immigrants			
Se sentir concerné par les malades ou handicapés			
Se sentir concerné par les enfants pauvres			
Signer une pétition	Participation activités politiques légales	Participation politique (sphère politique)	Substantiel (Engagements, comportements)
Participer à un boycott			
Participer à des manifestations autorisées			
Participer à une grève sauvage	Participation activités politiques illégales		
Occuper des bureaux ou usines	Comportement politique dans la vie quotidienne		
Parler de politique avec des amis			
Suivre la politique dans les mass-médias			
Faire partie d'une organisation charitable	Engagement dans des organisations sociales	Participation socio-culturelle (sphère socio-culturelle)	
Faire du bénévolat dans une organisation charitable			
Faire partie d'une action locale			
Faire du bénévolat pour une action locale			
Faire partie d'un syndicat	Engagement dans des organisations politiques		
Faire du bénévolat pour un syndicat			
Faire partie d'un parti politique			
Faire du bénévolat pour un parti politique			
Faire partie d'une association professionnelle	Engagement dans des organisations culturelles		
Faire du bénévolat pour une association professionnelle			
Faire partie d'une organisation religieuse			
Faire du bénévolat pour une organisation religieuse			
Faire partie d'une organisation culturelle	Engagement dans des organisations de jeunesse et de loisirs		
Faire du bénévolat pour une organisation culturelle			
Faire partie d'un groupe féministe			
Faire du bénévolat pour un groupe féministe			
Faire partie d'une organisation de jeunesse			
Faire du bénévolat pour une organisation de jeunesse			
Faire partie d'une organisation sportive			
Faire du bénévolat pour une organisation sportive			

Source : Dickes et al. 2011.

Partant de ces dimensions, Acket *et al.* (2011) les confrontent à divers indicateurs sociaux communément utilisés par les organismes internationaux tels qu'EUROSTAT et l'OCDE pour mesurer la cohésion sociale. Sur le plan formel, ils observent que la confiance politique est positivement liée au PIB, au taux d'emploi (des jeunes notamment), à la satisfaction à l'égard de la vie et au bonheur ; en revanche, elle est liée négativement au nombre d'accidents de la route. La solidarité est, quant à elle, liée négativement au taux de suicide. Sur le plan substantiel, il apparaît que la participation politique est positivement liée au PIB, aux indicateurs de santé et aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Quant à la participation politique, elle est liée positivement au taux d'emploi (des jeunes notamment), au PIB, au bonheur et à la satisfaction à l'égard de la vie, et négativement au taux de chômage et au risque de pauvreté.

À la lumière de ces résultats, Acket *et al.* (2011) arrivent à quatre grandes conclusions.

- 1) Les pays présentant les scores de cohésion sociale les plus élevés affichent les taux de chômage les plus faibles et les plus hauts taux d'emploi (tous les types d'emplois). Ces pays se caractérisent également par de fortes proportions de personnes investissant dans leur éducation tout au long de leur vie.
- 2) Les sociétés affichant les scores de cohésion sociale les plus élevés ont de meilleures performances économiques en matière de PIB, des dépenses sociales plus fortes, des taux d'inflation et des inégalités plus modestes tout comme un risque de pauvreté plus faible.
- 3) Les sociétés affichant les scores de cohésion sociale les plus élevés ne sont pas seulement plus riches, mais elles sont également plus sécuritaires dans la mesure où elles affichent les plus faibles taux de mortalité causée par des accidents de la route, peu de suicides et la mortalité infantile la plus réduite. Ces sociétés se caractérisent par ailleurs par des taux de fécondité et d'espérance de vie après 65 ans plus élevés.
- 4) Enfin, les scores de cohésion sociale les plus élevés corrélerent avec une forte participation des femmes et des jeunes à la vie politique et au marché du travail, une participation sociale intense et une plus grande confiance à l'égard des nouvelles technologies.

Examinant les scores de cohésion sociale de 33 pays européens suivant la classification des pays proposée par Halman *et al.* (2005), Dickes *et al.* (2010) observent, par ailleurs, d'importantes différences selon que ces pays se trouvent au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest. Ces différences apparaissent pour les deux dimensions de la cohésion sociale, mais sont plus nettes lorsqu'il s'agit des dimensions substantielles. Ainsi, ils observent que les pays d'Europe du Nord et, dans une moindre mesure, d'Europe de l'Ouest, présentent les scores substantiels les plus élevés, les participations politique et socioculturelle étant plus faibles au sein des pays d'Europe du Sud, d'Europe de l'Est et au sein des anciens pays soviétiques.

Les travaux de Dickes *et coll.* sont, sans aucun doute, ceux qui permettent d'aller le plus loin dans la validation de la théorie de la cohésion sociale de Bernard. S'y référant explicitement, ils permettent d'opérationnaliser plusieurs dimensions de la cohésion sociale identifiées par Bernard, mais restées jusque-là au niveau de la conception théorique. Malgré cet apport important, les travaux menés jusqu'à présent par Dickes *et coll.* s'avèrent limités dans la mesure où ils ne prennent pas en compte les valeurs de la cohésion sociale, pourtant au centre de la théorie de Bernard. De la même façon, malgré une tentative de classification des pays européens, selon un axe géographique souvent associé aux régimes providentiels, les travaux de Dickes *et coll.* n'appréhendent pas de manière très nette le lien existant entre les régimes de cohésion sociale et les régimes providentiels. Ces limites nous incitent à pousser plus loin l'exercice de validation de la théorie de Bernard entreprise par Dickes *et coll.*

3. OBJECTIFS ET HYPOTHESES

La présente étude a pour objectif général de poursuivre la réflexion entreprise par Bernard à propos du lien existant entre les valeurs, les régimes providentiels et la cohésion sociale. Adoptant la définition de la cohésion sociale élaborée par Bernard et opérationnalisée par Dickes *et coll.*, nous cherchons en fait à savoir dans quelle mesure les régimes d'État-providence se caractérisent par des valeurs et des configurations de cohésion sociale particulières. Cet objectif général se décline en deux objectifs spécifiques. Il s'agit, d'une part, d'établir si les valeurs contribuent, au même titre que les attitudes et les comportements, à définir la cohésion sociale et, d'autre part, de confronter les régimes de cohésion sociale à la typologie des régimes providentiels établie par Esping-Andersen et enrichie par de nombreux autres auteurs. À la marge de ces deux objectifs spécifiques, se trouve un troisième objectif visant à évaluer les qualités des mesures des valeurs à partir des données EVS et, éventuellement, faire des propositions.

Ces différents objectifs se traduisent par deux hypothèses générales que nous tenterons de valider tout au long de notre étude. Elles s'énoncent ainsi :

- 1) les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité sont, avec les attitudes et les comportements, au cœur de la définition de la cohésion sociale ;
- 2) la prise en compte des valeurs, des attitudes et des comportements permet d'aboutir à des régimes de cohésion sociale qui peuvent être mis en parallèle avec les typologies des régimes providentiels. Dit autrement, à chaque régime providentiel serait associé un régime particulier de cohésion sociale.

Cette deuxième hypothèse se subdivise elle-même en sous-hypothèses, que nous énonçons en nous inspirant des différents travaux dont nous avons discuté dans les sections précédentes. Ces sous-hypothèses s'énoncent ainsi :

- a) les régimes sociaux-démocrates devraient se caractériser par une forte valorisation de l'égalité et une relative dévalorisation de la liberté et de la solidarité ainsi que par une confiance institutionnelle et des participations politique et socioculturelle élevées ;
- b) les régimes libéraux devraient se caractériser par une forte valorisation de la liberté et une indifférence à l'égard de l'égalité et de la solidarité. Plus

inégalitaires que les régimes sociaux démocrates et corporatistes, on peut s'attendre à des scores moyens de cohésion sociale, ceux-ci traduisant de fortes disparités entre les individus ;

- c) les régimes corporatistes et méditerranéens devraient se caractériser par une forte valorisation de la solidarité (en particulier les régimes méditerranéens) et une relative dévalorisation de la liberté et de l'égalité. Aux prises avec des taux de chômage élevés, des déficits publics importants et un vieillissement de la population relativement avancé, les pays corporatistes et méditerranéens devraient présenter un niveau de confiance institutionnelle faible et une participation politique élevée, visant essentiellement la défense des droits acquis ;
- d) les régimes des pays d'Europe Centrale, de l'Est et du Sud-Est devraient présenter plus d'une configuration de cohésion sociale et de régimes providentiels. Ces régimes ne devraient pas être complètement assimilables aux régimes des pays d'Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud. Il devrait en aller de même en ce qui a trait aux valeurs de la cohésion sociale. Nous faisons l'hypothèse qu'il sera possible de distinguer quatre types de régimes de cohésion sociale.

4. METHODOLOGIE ET CADRE CONCEPTUEL

Les analyses principales sont effectuées sur les données provenant de l'enquête EVS 2008. L'échantillon total est composé de 47 pays. Il comprend les personnes âgées de plus de 17 ans. Quatre pays sont écartés des analyses : la Turquie, dont l'appartenance au continent européen est objet de discussions, le Kosovo et l'Azerbaïdjan où l'agrégation des items relatifs aux valeurs n'a pas la même signification que dans les autres pays et/ou la fidélité de la mesure des attitudes et des conduites n'est pas suffisante, et l'Irlande du Nord qui n'est pas, à proprement parlé, un pays. Les effectifs retenus non pondérés (Annexe 1) sont de 61 796 personnes. L'échantillon total de l'enquête 2008 a été pondéré de telle façon que les effectifs pondérés soient identiques en comptant 1 000 personnes par pays, ce qui fait un total de 43 000 personnes.

D'autres analyses, secondaires et instrumentales, sont effectuées sur 28 pays de l'enquête 1999, dont les données sont également pondérées de façon égale à raison de 1 000 personnes par pays. Le total de l'échantillon pondéré de 1999 est égal à 28 000 personnes.

Enfin l'échantillon luxembourgeois de 1 610 personnes servira d'une façon occasionnelle à la vérification de la structure factorielle des valeurs.

4.1 LES VALEURS DE LA COHESION SOCIALE

Le premier objectif de l'étude est de vérifier si les valeurs générales de liberté, d'égalité et de solidarité sont des éléments constitutifs de la cohésion sociale, et ce, au même titre que les attitudes et les comportements. L'atteinte de cet objectif nécessite, au préalable, que l'on parvienne à mesurer adéquatement ces trois valeurs générales. Les sous-sections suivantes énoncent quelques considérations théoriques sur le concept de valeur (4.1.1), puis définissent les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité, précisant par le fait même la façon dont ces valeurs sont mesurées (4.1.2). Une dernière sous-section (4.1.3) discute du mode de validation empirique des mesures des valeurs et présente les premiers éléments méthodologiques de l'analyse visant l'atteinte du second objectif de l'étude, qui est, rappelons-le, de confronter les régimes de cohésion sociale à la typologie des régimes providentiels.

4.1.1 QUELQUES CONSIDERATIONS THEORIQUES

Il est difficile de donner une définition précise des valeurs. Il faut dire qu'elles sont liées à des théories qui ne sont pas nécessairement compatibles les unes avec les autres. Hausman et Zahlen (2010) soulignent, à juste titre, leur usage multiple aussi bien dans le langage commun que dans les recherches en sciences humaines. Et, très souvent, les définitions des auteurs conduisent à des propositions évasives.

Borsenberger et Dickes (2011) présentent un résumé de la conception des valeurs prises par les chercheurs de l'Université de Tilburg, auteurs des enquêtes EVS. Ceux-ci les définissent comme suit :

« [Traduction libre] *Les valeurs peuvent être perçues comme des motivations et orientations profondément enracinées, guidant certaines attitudes, normes et opinions, qui en retour dirigent l'action humaine ou au moins une partie d'elle*⁹. »

(Halman et de Moor, 1994 : 22).

Les valeurs, tout comme les attitudes, sont en fait conçues comme des dispositions à agir. Mais les valeurs sont plus générales et expliquent les attitudes, normes ou opinions. Il existe une structure hiérarchique entre les valeurs de base générales, et les croyances, attitudes et opinions particulières. Il est difficile de fixer une limite précise entre les deux niveaux.

Rezsohazy (2006) insiste sur le fait que chaque valeur se rapporte à un objet, qui est le plus souvent évalué dans des enquêtes de type EVS sous un format standardisé (par exemple par des échelles de réponses ordonnées pour des questions allant de « pas important jusqu'à très important »). Les valeurs de base peuvent très bien ne pas avoir d'objet précis, mais être formulées de façon générale, holistique ; elles sont transsituationnelles, non contextualisées ou inconditionnelles. Les valeurs particulières portent, quant à elles, sur des objets précis, pouvant relever des sphères de vie, des domaines de vie ou des situations. Elles peuvent être liées à des actions, conduites ou pratiques orientées ou non vers les mêmes objets. Enfin, les valeurs sont des construits latents, non observables pouvant être définies à partir des proximités ou similarités entre les réponses des sujets ou des groupes.

⁹ Texte original : "Values can be seen as deeply rooted motivation and orientations guiding certain attitudes, norms and opinions, which in turn direct human action at least part of it".

C'est dans le cadre des travaux de Louis Guttman et de ses collaborateurs (voir Canter, 1985 ; Borg et Shye, 1995) que l'on trouve des énoncés définitoires intéressants pour de nombreux objets d'étude en sciences sociales et, en particulier, pour les valeurs, attitudes et engagements. Par des énoncés formalisés, Guttman et ses collaborateurs présentent les principales facettes de définitions provisoires convenant à la création d'items et de questions susceptibles d'être vérifiés par des méthodes appropriées relevant, le plus souvent, de l'échelonnement multidimensionnel (Tournois & Dickes, 1993 ; Borg & Groenen, 2005). Pour Levy et Guttman (1985 : 207) la définition des valeurs doit contenir les facettes suivantes :

Encadré 1 : Définition de Levy et Guttman (1985) des valeurs

Un item appartient à l'univers des items de valeurs si et seulement si son domaine porte sur une évaluation (cognitive) de			
	facette A (situationnel)		facette B (cognitive)
l'importance d'un but		dans une modalité	(affective)
	(comportemental)		(instrumentale)
		facette C (étant une fin en soi) (en tant que moyen pour une fin)	
dans une ou des sphères de vie			
		facette D (très important) (à) (pas important).	
et dont l'étendue des réponses est ordonnée de			

Quatre facettes peuvent être reconnues dans cette définition : (1) facette D : les réponses sont ordonnées de « très important à pas important » ; (2) facette A : l'importance s'applique à un but situationnel (par exemple, égalité, liberté et solidarité) ou comportemental (par exemple, voler ou aider les autres) ; (3) facette B : Le comportement peut être de nature affective (par exemple, avoir confiance), ou cognitive (par exemple, préférer l'égalité à la liberté) ou instrumentale (par exemple, privatiser des entreprises) ; (4) facette C : l'objectif ciblé par la valeur porte sur un ou plusieurs domaines représentant une fin en soi ou un moyen pour atteindre une fin.

Une théorie des valeurs plus élaborée, issue également des ateliers de Louis Guttman, est celle de Shalom Schwartz (2006). La théorie de Schwartz a l'ambition de définir les 10 valeurs de base convenant à toutes les cultures. Schwartz (2006) a réussi à trouver une structure

circulaire (circumplex) pour les valeurs. Elle a été testée dans l'enquête ESS (European Social Survey) entre 1988 et 2002. Nous avons essayé d'appliquer, sans succès, le modèle de Schwartz sur les données d'EVS de 2008 (Borsenberger et Dickes, 2011). Nous sommes arrivés à la conclusion que pour vérifier la théorie de Schwartz, il est au moins nécessaire d'appliquer les mêmes questionnaires que ceux de Schwartz, ce qui n'est pas le cas de l'enquête EVS. Le travail de Schwartz (2006) trouve une certaine confirmation dans le cadre d'ESS, mais le résultat est loin d'être univoque et certains auteurs insistent sur l'absence de cohérence des résultats (Mohler et Wohn, 2005 ; Davidov, 2008, Davidov, *et al.*, 2008).

4.1.2 LES VALEURS DE LA COHESION SOCIALE

Les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité sont au cœur de la théorie de la cohésion sociale de Bernard. Aussi, nous avons cherché dans les questionnaires des enquêtes EVS de 1999 et 2008, les questions susceptibles de mesurer ces trois variables. D'entrée de jeu, un premier constat s'impose : les items potentiellement intéressants diffèrent selon qu'il s'agisse de l'enquête EVS de 1999, de 2008 ou de l'enquête luxembourgeoise de 2008, dans laquelle des questions spécifiques nationales ont été ajoutées. Ainsi, les 16 items trouvés dans les trois fichiers et présentés dans l'encadré 2 ne se trouvent pas nécessairement dans chacune des trois versions des enquêtes EVS, ce qui limite nos possibilités d'analyse, tous les aspects ne pouvant être étudiés simultanément.

Si nous nous orientons d'après la définition des valeurs de Levy et Guttman (1985), il nous faut souligner quelques caractéristiques communes aux items retenus.

- 1) Les questions portent sur les trois valeurs de la théorie de Bernard (1999), à savoir la liberté, l'égalité et la solidarité.
- 2) Les dispositifs des réponses sont ordonnés en 2, 5 et 10 catégories selon les items et expriment l'importance que peut avoir la question¹⁰ pour la personne interrogée.

¹⁰ Après transformation (voir les Annexes 2 et 3)

- 3) Les objectifs couverts par les valeurs peuvent être généraux, ou particuliers, limités par des conditions et/ou à des relations entre acteurs particuliers. Ceci nous amène à parler de valeurs de base, générales, décontextualisées ou inconditionnelles, d'une part, et de valeurs particulières, conditionnelles ou circonstanciées, d'autre part.

Plus concrètement, les items que nous avons repérés devraient nous permettre de mesurer les trois valeurs de la cohésion sociale, à savoir la liberté, l'égalité et la solidarité. Concernant la liberté, il n'est pas inutile de préciser qu'il s'agit bien de la liberté économique dont il est question, et non pas de la liberté politique, culturelle, etc. ou de la liberté dans son sens le plus large. Théoriquement, la liberté économique peut être définie par la valorisation de la responsabilité individuelle, de la concurrence et de la liberté d'entreprise. Les partisans de cette valeur sont généralement peu favorables à l'intervention étatique et perçoivent négativement la plupart des formes d'assistance. Aussi, on peut s'attendre à ce qu'ils appuient fortement l'idée selon laquelle les chômeurs devraient être obligés de travailler sous peine de perdre leur indemnité de chômage.

Quant à l'égalité, elle se décline, selon Bernard, sous deux formes : l'égalité des conditions et l'égalité des chances. En principe, l'égalité des conditions, qu'on peut également appeler l'égalité inconditionnelle, se caractérise par la volonté des individus de voir les revenus être distribués de manière plus égalitaire et par une vision de la justice sociale directement liée à l'élimination des grandes inégalités de revenus entre les citoyens. À choisir, les tenants de cette valeur optent massivement pour l'égalité plutôt que pour la liberté. Plus nuancée, l'égalité des chances, ou l'égalité conditionnelle, est une combinaison entre la volonté de voir les besoins de base garantis pour tous et le désir que chacun reçoive argent et considération en fonction de ses mérites et de ses efforts.

En ce qui a trait au concept de solidarité, faute de données suffisantes, nous le limitons à la solidarité familiale, laquelle renvoie au sentiment d'amour filial et au sentiment d'obligation de soutien intergénérationnel devant animer les parents et les enfants. Nous sommes bien conscients que, selon Bernard, la solidarité ne se limite pas à la sphère familiale et qu'elle concerne l'ensemble de la société civile. Nous faisons toutefois l'hypothèse que, avec la liberté et l'égalité, c'est la solidarité familiale qui permet véritablement de distinguer les régimes de cohésion sociale. Cette hypothèse nous apparaît d'autant plus plausible que plusieurs théoriciens des régimes providentiels, dont Esping-Andersen (1999), identifient la famille comme étant l'un des principaux piliers de ces régimes. À cet égard, l'économiste André

Masson (2009) va même plus loin, y voyant l'opposition fondamentale entre les différents régimes. Il écrit :

La principale ligne de fracture conceptuelle entre les trois visions de l'État providence porte sur la famille et ses solidarités intergénérationnelles, et confronte le jugement positif des conservateurs aux positions réservées ou négatives des autres logiques sociales. (Masson, 2006 : 101).

Encadré 2 : Liste des items pour mesurer le niveau d'adhésion à l'égalitarisme, au libéralisme économique et à la solidarité familiale pour les questionnaires des vagues d'enquête EVS 1999 et 2008

	1999	2008
1. LIBERTE ECONOMIQUE		
Responsabilité individuelle (lib01) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ? 1 – L'État devrait avoir davantage la responsabilité d'assurer à chacun ses besoins 10 – Les individus devraient avoir davantage la responsabilité de subvenir à leurs propres besoins.	Q54A e037	Q58A v194
Obligation de travailler (lib02) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ? 1 – Les chômeurs devraient avoir le droit de refuser un emploi qui ne leur convient pas 10 – Les chômeurs devraient être obligés d'accepter tout emploi disponible ou bien perdre leur indemnité de chômage.	Q54B e038	Q58B v195
Concurrence (lib03) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ? 1 – La concurrence est dangereuse. Elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens 10 – La concurrence est une bonne chose. Elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées.	Q54C e039	Q58C v196
Liberté des entreprises (lib04) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ? 1 – L'État devrait contrôler plus sérieusement les entreprises 10 – L'État devrait donner plus de liberté aux entreprises.	Q54D e042	Q58D v197
L'État devrait développer (lib05) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ? 1 – Nationalisation des entreprises 10 – Propriété privée des entreprises.		Q58F v199
2. ÉGALITÉ		
2.1 ÉGALITE INCONDITIONNELLE (égalité des conditions)		
Liberté ou égalité (egal01) – Laquelle de ces deux opinions est la plus proche de la vôtre ? A – Je trouve que la liberté et l'égalité sont également importantes. Mais s'il fallait choisir l'une ou l'autre, je considérerais que la liberté est plus importante, c'est-à-dire que chacun puisse vivre en liberté et se développer sans contrainte. B – Certainement la liberté et l'égalité sont importantes. Mais s'il fallait que je choisisse, je considérerais que l'égalité est plus importante, c'est-à-dire que personne ne soit défavorisé et que la différence entre les classes sociales ne soit pas aussi forte.	Q52 e032	Q56B v192
Égalité des revenus (egal02) – Sur une échelle de 1 à 10, à quel endroit placeriez-vous votre opinion ?	Q54E e035	Q58E v198

	1999	2008
1 – Les revenus devraient récompenser les efforts individuels 10 – Les revenus devraient être plus égalitaires.		
Éliminer les inégalités de revenu (egal03) – Pour qu’une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important d’éliminer les inégalités de revenus entre citoyens ? 1) Pas du tout important ; 2) Pas très important ; 3) Entre les deux ; 4) Assez important ; 5) Très important.	Q76A e146	Q4_LU lu025 *
2.2 ÉGALITÉ CONDITIONNELLE (égalité des chances)		
Garantir besoins de base pour tous (egal04) – Pour qu’une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important de garantir les besoins de base pour tous (nourriture, logement, habillement, éducation, santé) ? 1) Pas du tout important ; 2) Pas très important ; 3) Entre les deux ; 4) Assez important ; 5) Très important.	Q76B e147	Q4_LU lu026 *
Méritocratie (egal05) – Pour qu’une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important que chacun reçoive argent et considération en fonction de ses mérites ? 1) Pas du tout important ; 2) Pas très important ; 3) Entre les deux ; 4) Assez important ; 5) Très important.	Q76C e148	Q4_LU lu027 *
3. SOLIDARITE FAMILIALE		
Prendre soin des parents (solfam1) – Êtes-vous d’accord avec l’affirmation suivante : lorsque l’un des parents est gravement malade ou affaibli, c’est surtout la responsabilité de l’enfant adulte de prendre soin de lui 1) pas du tout d’accord ; 2) plutôt pas d’accord ; 3) ni d’accord ni pas d’accord ; 4) plutôt d’accord ; 5) tout à fait d’accord		Q47 v158
Toujours aimer et respecter les parents (solfam2) – Avec laquelle des deux opinions êtes-vous le plus d’accord ? A – Quels que soient les qualités et les défauts de ses parents, on doit toujours les aimer et les respecter B – On n’a pas le devoir de respecter et d’aimer ses parents quand ils ne l’ont pas mérité par leur comportement et leur attitude.	a025	Q49 v167
Responsabilité des parents (solfam3) – Laquelle de ces deux affirmations correspond le mieux à votre opinion ? 1 – Le devoir des parents est de faire de leur mieux pour leurs enfants, même aux dépens de leur propre bien-être 2 – Les parents ont leur vie à eux, et on ne doit pas leur demander de sacrifier leur propre bien-être au bénéfice de, leurs enfants.	Q48 a026	Q50 v168
Responsabilité des enfants (solfam4) – Laquelle de ces deux affirmations correspond le mieux à votre opinion ? 1 – Les enfants adultes doivent fournir l’aide que nécessitent leurs parents, même aux dépens de leur propre bien-être 2 – Les enfants adultes ont leur vie à eux, et on ne doit pas exiger qu’ils sacrifient leur propre bien-être à celui de leurs parents.		Q51 v169

* question posée au Luxembourg, mais ne faisant pas partie du questionnaire européen de 2008

En tenant compte de la théorie des États-providence, de la théorie de la cohésion sociale, de la théorie de Chan, *et al.* (2006) et en recourant aux outils de la théorie en facette, nous aurions évidemment pu envisager des recherches fondamentales où le type de relations entre des acteurs, comme les individus, l’État, les entreprises et la société civile auraient été formalisé et auraient servi de base à une théorie spécifique des valeurs de cohésion sociale. Mais l’hétérogénéité des questions dans les questionnaires des enquêtes EVS nous empêche de procéder à de tels approfondissements. Nous devons, dès lors, nous contenter de faire

l'hypothèse selon laquelle les quatre ensembles de valeurs, figurant dans l'encadré 2, mesurent de façon satisfaisante et suffisante les construits d'égalité, de liberté et de solidarité et qu'ils peuvent servir d'indicateurs pour les différents pays étudiés. Rappelons par ailleurs que nous sommes tributaires d'un choix des questions et d'un format de réponse qui n'est pas le nôtre, mais bien celui des organisateurs des grandes enquêtes internationales. Aussi, certains aspects ne pourront être examinés de manière aussi poussée que nous l'aurions souhaité au départ. C'est le cas de l'égalitarisme conditionnel, dont les items susceptibles d'en rendre compte sont absents de l'enquête EVS de 2008. On peut néanmoins penser que, avec la liberté économique et la solidarité familiale, l'égalité inconditionnelle nous permettra d'opérationnaliser la théorie de la cohésion sociale.

4.1.3 MODE D'ANALYSE

Notre analyse consistera d'abord à étudier statistiquement la validité interne de la mesure des quatre valeurs identifiées à la section précédente. Il s'agira en fait de dégager la structure des items censés mesurer ces valeurs par des analyses en composantes principales (ACP) au niveau des individus. Les items n'étant pas tout à fait les mêmes d'une base de données à l'autre, nous recourons aux trois fichiers EVS pour mener à bien nos analyses. Concrètement, les analyses principales seront faites sur les données européennes de 2008, et des analyses secondaires, ou d'appoint, seront menées sur le fichier luxembourgeois de 2008 et sur le fichier européen de l'enquête de 1999. L'invariance des mesures, pour chaque fichier européen, sera assurée par le calcul de la consistance interne (*alpha*) sur l'ensemble des individus, mais aussi sur les individus appartenant au même pays. Une telle opération consistera à voir si les erreurs de mesure se partagent de la même façon d'un pays à l'autre, auquel cas la fidélité est stable. L'invariance des mesures pour chaque pays sera également estimée sur les données du fichier européen au moyen d'une variante de l'échelonnement multidimensionnel (EMD), soit « l'échelonnement des différences individuelles » (INDSCAL). Il s'agira alors de savoir si la structure multidimensionnelle des items est la même d'un pays à l'autre. Si cela ne devait pas être le cas, il serait alors possible de déterminer de quel pays il s'agit et d'identifier les items problématiques. Compte tenu des relations entre l'échelonnement multidimensionnel et l'analyse en composantes principales (Borg et Groenen, 2005), INDSCAL ne nous donnera pas seulement une représentation géométrique des items, mais aussi une méthode puissante pour tester l'invariance des ACP.

Une fois la validité interne de nos mesures des valeurs établie, nous procéderons à leur validation externe. Il s'agira plus spécifiquement d'examiner les corrélations que ces valeurs entretiennent avec des variables externes réputées, dans la littérature scientifique et/ou les données statistiques internationales, pour caractériser la cohésion sociale et les régimes providentiels. Ces variables externes sont présentées à la section 4.3.

Enfin, une première analyse typologique sera réalisée à partir des valeurs de cohésion sociale. Cette analyse, que nous appelons le modèle restreint des valeurs de la cohésion sociale, nous permettra de procéder à une première validation de la théorie des régimes de cohésion sociale. Il s'agira en fait de savoir si les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité nous permettent de définir des types spécifiques de régimes de cohésion sociale et de faire un parallèle avec les régimes providentiels. Cette première typologie sera, par la même occasion, confrontée aux diverses variables externes devant caractériser la cohésion sociale et les régimes providentiels.

4.2 ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Dans l'esprit de Bernard, la cohésion sociale ne se définit pas uniquement par des valeurs, mais également par des attitudes et des comportements. Les sous-sections suivantes précisent à quoi renvoient ces deux concepts (4.2.1) et exposent la façon dont ceux-ci sont appréhendés dans la présente étude (4.2.2). Une présentation du modèle d'analyse générale de la cohésion sociale, incluant les valeurs, les attitudes et les comportements, est ensuite effectuée (4.2.3).

4.2.1 CONSIDERATIONS THEORIQUES

Les définitions des attitudes et des comportements, dans le cadre de l'école de Guttman, sont bien plus précises et opérationnelles que celle des valeurs et ont été largement appliquées dans la recherche sociale.

Distinguant l'attitude de l'engagement, Levy (1985 : 61) reprend la définition suivante pour l'attitude :

Encadré 3 : Définition en facettes de l'attitude

Un item appartient à l'univers des items d'attitude si et seulement si son domaine porte sur un comportement dans une modalité (cognitive) (affective) (instrumentale) envers un objet, et l'étendue des réponses est ordonnée de (très positive) (à) (très négative) envers cet objet.

Source : d'après Levy (1985 : 61).

La définition que Lévy (1985 : 61) donne de l'engagement est parallèle à celle de l'attitude et est formulée de la façon suivante :

Encadré 4 : Définition en facettes de l'engagement

Un item appartient à l'univers des items d'engagement si et seulement si son domaine porte sur la quantité de contact d'une modalité (cognitive) (affective) (instrumentale) avec un objet, et l'étendue des réponses de la quantité de contact est ordonnée de (très élevée) (à) (très basse) avec cet objet.

Source : d'après Levy (1985 : 61).

En somme, l'attitude comme l'engagement portent sur un objet. L'attitude nous renseigne si l'individu est d'accord ou non par rapport à l'objet, alors que l'engagement révèle la quantité de contacts qu'il a avec lui. L'attitude est mesurée au moyen d'échelles, comme « d'accord – pas d'accord », alors que l'engagement l'est par « beaucoup de contacts à peu de contacts ». On essaie de capter la fréquence ou l'intensité des contacts. À propos de l'engagement, on peut aussi parler de comportements ou d'implication dans des actions.

La définition que Bernard donne de la cohésion sociale comporte deux facettes, à savoir 1) les sphères de vie que sont les sphères économique, politique et socioculturelle et 2) le caractère formel ou substantiel des relations. Nous pouvons facilement assimiler les relations formelles et substantielles de Bernard aux attitudes et engagements définis par Levy (1985). Les relations formelles, qui relèvent de l'ordre subjectif, sont orientées vers des objets précis. Elles renvoient à des degrés d'accord sur des échelles ordonnées et conçoivent l'objet le plus

souvent selon une modalité cognitive ou affective. Il s'agit donc bien d'une représentation sociale, opérationnalisant une valeur particulière. D'une façon analogue, les relations substantielles sont orientées vers des objets précis appartenant à des domaines ou sphères de vie bien déterminé(e)s, mais relèvent de l'ordre des conduites observables ou auto-attribuées. Elles renvoient le plus souvent à des modalités cognitives ou affectives et les réponses des sujets témoignant d'engagement ou de comportements expriment des degrés d'intensité de contacts, tels que l'adhésion, le bénévolat, etc.

4.2.2 LA SPHERE ECONOMIQUE EXCLUE DE L'ANALYSE DE LA COHESION SOCIALE

L'analyse des questions de l'enquête européenne EVS de 2008 a permis d'identifier une cinquantaine d'items susceptibles de rendre compte des dimensions formelles et substantielles de la cohésion sociale, et ce, pour les deux sphères d'activité que sont les sphères politique et socioculturelle (Tableau 5). Nous n'avons pas retenu d'items pour rendre compte de la sphère économique, et ce, pour deux raisons principales. La première a trait au caractère problématique des items généralement retenus pour rendre compte de la sphère économique de la cohésion sociale. Si on se réfère à des travaux ayant explicitement trouvé leur inspiration dans la théorie de Bernard, par exemple, on constate que ceux-ci ne sont pas arrivés à des opérationnalisations satisfaisantes. C'est ainsi que, pour Rajulton *et al.* (2007), qui ont pris pour unité d'analyse des zones urbaines canadiennes, les variables économiques retenues par l'analyse factorielle confirmatoire – à savoir la proportion de personnes ayant un emploi à temps plein, la proportion de personnes ayant un revenu supérieur à 20 000 dollars canadiens, la stabilité de l'emploi et l'hétérogénéité des principaux groupes ethniques¹¹ – sont relativement peu expliquées par un facteur commun (interprété comme facteur économique), lequel comporte d'ailleurs beaucoup d'erreurs de mesure difficilement explicables, mais dont l'explication est pourtant nécessaire pour assurer l'adéquation du modèle. Quant aux indicateurs macroéconomiques utilisés par Langers *et al.* (2009) pour étudier la cohésion sociale dans les pays européens, leur hétérogénéité ne contribue pas davantage à la clarification conceptuelle de la cohésion sociale que les indicateurs traditionnellement retenus par l'OCDE et Eurostat. Qui plus est, ces indicateurs, qui renvoient au bien-être subjectif, au

¹¹ Dans leur analyse Lisrel, Rajulton *et al.* (2007) attribuent l'hétérogénéité des groupes ethniques au facteur économique et au facteur social. Il s'agit d'un concept hybride *a posteriori*.

RNB par habitant, à la consommation finale des ménages, à l'espérance de vie, au taux de mortalité infantile, à la participation à la vie économique (taux d'emploi et taux de chômage) et à la distribution du revenu monétaire (taux de pauvreté et inégalités de revenus), ne nous semblent pas relever du domaine des attitudes et des comportements¹².

Tableau 5 : Liste des items contenus dans l'enquête européenne EVS 2008 pour mesurer les dimensions formelle et substantielle de la cohésion sociale

Sphères d'activité	Nature des relations	
	Formelle	Substantielle
Économique	<p><i>Dimension postulée : Insertion / Exclusion</i></p> <p>Aucun item n'a été repéré</p>	<p><i>Dimension postulée : Égalité / Inégalité</i></p> <p>Aucun item n'a été repéré</p>
Politique	<p><i>Dimension postulée : Légitimité / Illégitimité</i></p> <p>Q63 – Pour chacune des institutions et organismes que je vais vous citer, veuillez me dire dans quelle mesure vous avez confiance ou pas ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Église (V205) - L'armée (V206) - Le système éducatif (V207) - La presse (V208) - Les syndicats (V209) - La police (V210) - Le parlement (V211) - L'administration (V212) - Le système de sécurité sociale (V213) - Le système de santé (V217) - Le système judiciaire (V218) - Les partis politiques (V221) - Le Gouvernement (V222) <p>Q64 – D'une façon générale, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait de la façon dont la démocratie évolue dans notre pays ? (V223)</p> <p>Q65 – Il existe différents points de vue sur le système politique du pays. Veuillez utiliser cette échelle pour me dire, selon</p>	<p><i>Dimension postulée : Participation / Passivité</i></p> <p>Q2 – Quand vous êtes entre amis, vous arrive-t-il de discuter politique souvent, de temps en temps ou jamais ? (V7)</p> <p>Q55 – Je vais vous citer un certain nombre de formes d'action politique, et pour chacune je vous demanderai de me dire si vous l'avez déjà fait, si vous envisageriez de le faire ou si vous ne le feriez jamais, quelles que soient les circonstances.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer une pétition ? (V187) - Participer à un boycott ? (V188) - Prendre part à une manif. autorisée ? (V189) - Participer à une grève sauvage ? (V190) - Occuper des bureaux ou usines ? (V191) <p>Q81 – Suivez-vous l'actualité politique à la télévision, ou à la radio ou dans le journal ? Tous les jours ou presque, plusieurs fois par semaine, un ou deux fois par semaine, moins souvent, jamais (V281)</p>

¹² Les nombreuses discussions que nous avons pu avoir avec différents collègues, y compris Paul Bernard lui-même, n'ont d'ailleurs pas permis d'arriver à des propositions satisfaisantes pour l'opérationnalisation des aspects économiques de l'architecture théorique des attitudes et engagements de la cohésion sociale.

Sphères d'activité	Nature des relations	
	Formelle	Substantielle
	vous, comment vont les choses : " 1 " signifie que cela va très mal, " 10 " signifie que cela va très bien (V224)	
Socio-culturelle	<p><i>Dimension postulée</i> <i>Reconnaissance / Rejet</i></p> <p>Q83 – Dans quelle mesure vous sentez-vous concerné par les conditions de vie ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des personnes de votre voisinage (V285) - Des personnes de votre région (V286) - De vos concitoyens (V287) <p>Q84 – Dans quelle mesure vous sentez-vous concerné par les conditions de vie ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des personnes âgées de votre pays (V290) - Des chômeurs de votre pays (V291) - Des immigrés de votre pays (V292) - Des malades ou handicapés... (V293) - Des enfants de familles pauvres... (V294) 	<p><i>Dimension postulée</i> <i>Affiliation / Isolement</i></p> <p>Q5 – Veuillez lire attentivement cette liste d'organisations et d'activités bénévoles et me dire... a) s'il y en a dont vous faites partie et lesquelles ? b) s'il y en a pour lesquelles en ce moment vous faites du travail bénévole et lesquelles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisations charitables (V10, V28) - Organisations religieuses (V11, V29) - Organisations culturelles (V12, V30) - Syndicats (V13, V31) - Partis politiques (V14, V32) - Actions locales (V15, V33) - Associations professionnelles (V18, V36) - Organisations pour la jeunesse (V19, V37) - Organisations sportives (V20, V38) - Groupes féministes (V21, V39)

La seconde raison, qui nous incite à exclure la sphère économique de nos analyses, a trait au caractère problématique de cette sphère dans la définition de la cohésion sociale. Nous adhérons en fait à la position de Chan *et al.* (2006), pour qui la sphère économique doit être exclue de la définition de la cohésion sociale, puisqu'elle en est, selon eux, une condition ou un déterminant plutôt qu'une composante. À cet égard, la récente définition de la cohésion sociale adoptée par Dubet *et al.* (2010), et inspirée de Green *et al.* (2009), ne tient pas compte de la dimension économique. Ceux-ci opérationnalisent la cohésion sociale en se basant sur des variables relevant du capital social comme l'appartenance et le bénévolat dans des associations, la confiance dans autrui et dans les institutions, la tolérance au sein des groupes et au sein de la société et l'encouragement à la tolérance dans l'éducation des enfants.

Dans notre esprit, le rejet de la sphère économique ne signifie pas qu'il faille négliger les variables socioéconomiques pour la compréhension de la cohésion sociale. Il nous semble simplement possible de modéliser des théories explicatives adéquates où ces variables sont des déterminants ou des conséquences de la cohésion sociales. Aussi, si la théorie de Bernard prétend avoir une certaine utilité, la corrélation entre les valeurs de base, les attitudes et les comportements et ces variables économiques devrait être significative.

Dans un autre ordre d'idées, les personnes qui sont habituées à la notion de capital social reconnaîtront sans doute, parmi les items censés mesurer la cohésion sociale, de nombreux items couramment utilisés pour mesurer le capital social. Sans vouloir entreprendre une discussion théorique poussée sur les distinctions à faire entre les deux concepts, il nous importe de préciser la spécificité du concept de cohésion sociale par rapport au capital social. Quelques réflexions préalables sur la notion de capital social sont néanmoins nécessaires.

La théorie du capital social, dont on trouve une bonne synthèse chez Feld (2008), a vu le jour dans les années 1980-1990. L'idée centrale du concept de capital social, selon Langers *et al.* (2009 : 53) est « [...] que les réseaux sociaux constituent un atout important pour une société et/ou une économie. Ces réseaux formeraient la vase de la cohésion sociale en permettant aux individus de coopérer – et pas seulement des individus qui se connaissent directement – et d'en tirer des avantages mutuels ». Les orientations portant sur le concept de capital social sont essentiellement jalonnées par les travaux de Coleman (1990) et de Putnam (2000). Dans l'énonciation de sa théorie, Bernard (1999) fait brièvement référence à ces travaux, pour en souligner la proche parenté, mais aussi pour en dénoncer l'oubli de la notion d'égalité.

Sarracino (2011) montre bien que l'étude des relations entre la cohésion sociale et le capital social dépend à la fois des théories et de leurs opérationnalisations. Beaucoup de définitions différentes ont été proposées pour le capital social (voir Langers *et al.*, 2009). D'après Sarracino (2011), certaines sont très étroites, comme celle de Fukuyama (1995) qui met l'accent sur la confiance interpersonnelle, d'autres insistent sur la participation à un réseau où le capital social est considéré comme un bien public (Bourdieu, 1996), ou encore mettent l'accent sur l'importance du groupe (Coleman, 1988) ou la coopération dans un groupe pour atteindre un but commun (Putman *et al.*, 1995).

Examinant les indicateurs utilisés par Dickes *et al.* (2010) et ceux traditionnellement utilisés pour mesurer le capital social (par Putnam *et al.* (1995), notamment), Sarracino (2011) a identifié un certain nombre de ressemblances et de différences (Tableau 6). Pour ne mentionner que les différences, notons que les dimensions participation/passivité de la sphère politique et acceptation/rejet de la sphère socioculturelle ne font généralement pas partie de la définition du capital social. En ce sens, on peut considérer que l'architecture de la mesure

de la cohésion sociale est plus large que celle du capital social et englobe partiellement celle-ci¹³.

Tableau 6 : Recoupements entre les indicateurs opérationnels du capital social et ceux de la cohésion sociale

Domaines de cohésion sociale	Nature des relations	
	Formelle/attitudinale	Substantielle/comportementale
Politique	<i>Légitimité / illégitimité</i> Font partie des indicateurs du capital social (Confiance dans les institutions)	<i>Participation/passivité</i> Ne font pas partie des indicateurs du capital social, mais pourraient être intéressants dans une approche de type Putnam (Participation politique)
Socioculturelle	<i>Acceptation/rejet</i> Ne font pas partie des indicateurs du capital social (Confiance extra-familiale)	<i>Affiliation/isolement</i> Font partie des indicateurs du capital social (appartenance à des groupes et associations, travail bénévole) (Participation socioculturelle)

Source : d'après Saracino (2011).

4.2.3 MODE D'ANALYSE

Nous ne reproduirons pas, dans le cadre de cette étude, l'analyse visant à créer et valider les mesures des dimensions formelles et substantielles de la cohésion sociale, la validité de celles-ci ayant été amplement démontrée par Dickes *et al.* (2010 et 2011), et ce, pour les diverses versions des enquêtes EVS de 1999 et 2008. Nous nous contenterons donc de noter ici que les analyses des items contenus dans le fichier européen de l'EVS de 2008 ont permis de créer 13 variables intermédiaires, construites par sommation simple après transformation

¹³ Nous ne ferons pas référence, ici, au caractère ambigu de la notion de capital social, à propos duquel Méda (2002) s'interroge sur son caractère public ou privé. Notons simplement que, contrairement à la notion de capital social, le concept de cohésion sociale renvoie clairement à une propriété de la société, bien qu'il puisse être appréhendé à partir de données individuelles. Rappelons par ailleurs que, pour la présente étude, nous sommes dépendants de questions que nous n'avons pas nous-même formulées et qui ne sont pas pensées explicitement pour mesurer la cohésion sociale.

(remplacement des données manquantes et éventuellement inversion des scores)¹⁴. Un modèle factoriel hiérarchique à deux facteurs représentant les variables formelles (attitudes) d'une part, et substantielles (engagements) d'autre part, corrélant les unes avec les autres de façon modérée ($r=0,25$), a ensuite été assuré. Cette structure, présentée de façon schématique au Tableau 7, a été confirmée par une analyse factorielle confirmatoire LISREL et par une analyse en composantes principales obliques appliquée à l'échantillon total de 47 000 sujets¹⁵. Les 13 variables intermédiaires se sont avérées consistantes. Les attitudes sont mesurées par deux facteurs, à savoir la confiance dans les institutions et la solidarité non familiale, d'une part, et les engagements par la participation politique et la participation socioculturelle, d'autre part. Ces quatre construits (facteurs de premier ordre) correspondent aux quatre construits de Paul Bernard (1999), à savoir la confiance institutionnelle, la solidarité extra-familiale, la participation politique et la participation socioculturelle. Pour obtenir les scores composites convenant aux 43 pays retenus pour cette recherche, nous avons répliqué la procédure déjà adoptée pour l'analyse des 47 pays/régions (Dickes, 2010 ; Dickes *et al.*, 2011). Dès lors, quatre scores composites ont été construits par addition simple des variables intermédiaires standardisées mesurant les deux dimensions d'attitudes et les deux dimensions d'engagements. Deux facteurs synthétiques, dits de second ordre, réunissant respectivement les variables intermédiaires standardisées formelles (attitudes) et substantielles (engagements) ont également été créés. Les coefficients de consistance interne sont satisfaisants et sont du même ordre de grandeur que ceux obtenus lorsque nous analysons les 47 pays/régions de l'échantillon total ; ces coefficients (*alpha*) sont présentés au Tableau 7. Par ailleurs, nous avons également vérifié si l'estimation de la consistance interne des variables intermédiaires, des scores composites des dimensions spécifiques (ou de premier ordre) et des dimensions de second ordre était satisfaisante pour chacun des pays. La réponse est positive, ce qui rend légitime la mesure de la cohésion sociale dans chacun des 43 pays.

¹⁴ Les données manquantes ont été remplacées par des valeurs probables après une application d'une analyse de correspondance multiple.

¹⁵ Si on applique l'analyse factorielle en composantes principales sur l'échantillon des 43 000 sujets, les résultats sont tout à fait semblables à ceux obtenus lors des analyses avec 47 000 sujets.

Tableau 7 : Variables intermédiaires, dimensions de premier ordre et dimensions obliques de second ordre avec leurs coefficients de consistance interne (*alpha*)

Variables intermédiaires	Dimensions spécifiques de premier ordre	Dimensions générales de second ordre
Confiance dans les systèmes nationaux distributifs (<i>alpha</i> =0,76)	Confiance dans les institutions [Sphère politique] (<i>alpha</i> =0,81)	Formel [Attitudes] (<i>alpha</i> =0,71)
Confiance dans les organisations nationales (<i>alpha</i> =0,72)		
Confiance dans les organisations autoritaires (<i>alpha</i> =0,55)		
Confiance dans les organisations politiques et démocratiques (<i>alpha</i> =0,76)		
Solidarité proximale (<i>alpha</i> =0,87)	Solidarité extra-familiale [Sphère socioculturelle] (<i>alpha</i> =0,68)	
Solidarité envers les personnes vulnérables (<i>alpha</i> =0,86)		
Participation activités politiques légales (<i>alpha</i> =0,76)	Participation politique [Sphère politique] (<i>alpha</i> =0,55)	Substantiel [Engagements, comportements] (<i>alpha</i> =0,63)
Participation activités politiques illégales (<i>alpha</i> =0,64)		
Comportement politique dans la vie quotidienne (<i>alpha</i> =0,51)		
Engagement dans des organisations sociales (<i>alpha</i> =0,65)	Participation socioculturelle [Sphère socioculturelle] (<i>alpha</i> =0,64)	
Engagement dans des organisations politiques (<i>alpha</i> =0,59)		
Engagement dans des organisations culturelles (<i>alpha</i> =0,61)		

Alpha : coefficient de consistance interne estimé sur les données individuelles du fichier de 43 pays (N=43 000).

Notons, enfin, que nous avons standardisé 1) les variables intermédiaires en considérant les individus des 43 pays, choisis comme échantillon d'étude ; 2) les scores des dimensions spécifiques ; ainsi que 3) les scores des dimensions générales de second ordre. Pour toutes ces variables, les moyennes sont égales à 0 et les variances égales à 1. Ceci laisse toute latitude au chercheur, désireux d'étudier les individus, d'avoir des scores étalonnés en fonction des 43 pays. Dans le cadre de cette étude, ces scores standardisés ont toutefois été agrégés au niveau des pays et standardisés ensuite au niveau macro.

Ces indicateurs de premier et de second ordre seront d'abord utilisés afin d'établir la validité externe de nos mesures des valeurs de base. Ils seront ensuite utilisés dans la seconde analyse typologique que nous réaliserons sur la base des 43 pays européens. Ce deuxième modèle typologique, qui définira les groupes à partir des valeurs de cohésion sociale, des attitudes et des comportements, nous informera du lien entre ces groupes et les variables externes. Les changements de variance expliquée devraient nous permettre de juger de l'utilité des valeurs,

des attitudes et engagements pour la vérification de la théorie de la cohésion sociale. On déterminera ainsi, sur la base des corrélations entre typologies et variables externes, avec quelles caractéristiques elles sont en interaction. Nous utiliserons, pour ce faire, la méthode de la régression par bloc, en considérant les variables externes comme des variables dépendantes, et les groupes typologiques, comme des variables indépendantes catégorielles.

4.3 LES INDICATEURS MACROSOCIOLOGIQUES

Afin d'assurer la validité externe de nos mesures des valeurs et de nos typologies des régimes de cohésion sociale, celles-ci seront croisées avec deux types de variables externes, à savoir 1) des variables macrosociologiques liées aux définitions des régimes providentiels et 2) des variables macrosociologiques liées aux mesures ou aux discussions entourant la cohésion sociale. Ces variables externes, qui servent parfois aux deux types de mesure¹⁶, proviennent, pour la plupart, des fichiers statistiques d'Eurostat et de l'OCDE.

4.3.1 LES INDICATEURS DES REGIMES PROVIDENTIELS

En nous inspirant des travaux de Bernard (Saint-Arnaud et Bernard, 2003 ; Bernard, 1999), Fenger (2007) et Green *et al.* (2009), discutés à la partie 2, nous avons repéré une trentaine d'indicateurs macrosociologiques susceptibles de rendre compte des spécificités des régimes providentiels (Tableau 8). Ces indicateurs renvoient à des situations sociales, des politiques publiques et des niveaux de participation citoyenne. Ils concernent l'emploi et le chômage (taux d'emploi des 15 ans et plus, taux d'emploi des jeunes, taux d'emploi des femmes, taux d'emploi des personnes âgées, taux de chômage des 15 ans et plus), les conditions de travail (proportion d'emploi à temps partiel, proportion d'emploi à temps partiel involontaire, proportion d'emploi temporaire, niveau du salaire minimum, taux de syndicalisation), les politiques publiques liées à l'emploi (indicateur de l'OCDE de sévérité de la législation de l'emploi, dépenses publiques pour les mesures actives d'emploi, dépenses publiques pour les mesures passives d'emploi), l'intervention étatique (dette publique, dépenses de protection

¹⁶ Nous verrons plus loin que les indicateurs ne sont pas nécessairement exclusifs à un concept unique et qu'ils peuvent servir à rendre compte à la fois des régimes providentiels et de la cohésion sociale.

sociale, dépenses de santé, dépenses publiques en éducation), les inégalités (rapport de revenu S80/S20, coefficient de GINI, le taux de risque de pauvreté, l'écart de rémunération H/F, la proportion de femmes au parlement), la situation économique nationale (le PIB/hab., l'IPCH, le RNB), la démographie (taux brut de natalité, espérance de vie à la naissance, mortalité infantile) et la participation citoyenne (participation politique).

Comme ont fait état les travaux de Bernard (Saint-Bernard et Green, 2003 ; Bernard, 1999), Fenger (2007) et Green *et al.* (2009), ces indicateurs permettent de distinguer sept grands types de régimes providentiels européens, à savoir *libéral* (Grande-Bretagne, Irlande et Malte¹⁷), *social-démocrate* (Danemark, Finlande, Suède, Norvège et Islande), *corporatiste* (Autriche, Belgique, Allemagne, France, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse¹⁸), *latin* (Italie, Grèce, Espagne, Portugal, Chypre, Chypre du Nord¹⁹), *postsoviétique* (Biélorussie, Estonie, Lituanie, Lettonie²⁰, Russie, Ukraine et Arménie), *postcommuniste* (Bulgarie, République Tchèque, Croatie, Hongrie, Slovaquie, Pologne et Slovénie²¹) et *en développement* (Géorgie, Moldavie, Roumanie). Sans entrer dans les détails de chacun de ces régimes, rappelons brièvement les principales caractéristiques de chacun de ces régimes.

Les *régimes libéraux* se caractérisent par des taux d'emploi élevés et de faibles taux de chômage, ce qui témoigne d'une bonne performance économique (PIB/habitant élevé). L'État intervenant peu dans l'économie, l'emploi est peu réglementé et les dépenses publiques de sécurité sociale, de santé et d'éducation sont réduites au minimum. Il en résulte une faible espérance de vie scolaire, un taux important d'emplois précaires (travail à temps partiel,

¹⁷ Concernant cette ancienne colonie britannique, certains auteurs préfèrent parler d'un modèle hybride (Briguglio et Bugeja, 2011).

¹⁸ Le classement de la Suisse ne fait pas consensus. Par exemple, dans son article « Les États-providence » publié sur le site du CRDP de l'Académie de Montpellier (<http://accueil.crdp-Montpellier.fr>), Révol la classe avec les libéraux.

¹⁹ Nous n'avons pas repéré d'études traitant de la position de Chypre du Nord dans les typologies des régimes providentiels. Le fait que Chypre soit couramment classée avec les latins et l'argumentaire développé par Reher (1998) à propos de l'origine culturelle des régimes latins nous laissent croire qu'il en va de même pour Chypre du Nord.

²⁰ Concernant ces trois pays membres de l'Union européenne (Estonie, Lituanie et Lettonie), il existe une littérature les qualifiant de néolibéraux. Bohle (2007), par exemple, allègue que le nationalisme antirusse de ces trois pays les inciterait à prendre un virage nettement libéral. Elle montre aussi que, s'ils font partie de l'Union européenne, ces trois pays se distinguent des autres « nouveaux » pays européens par la rapidité de leur transition économique et par le fait que les programmes sociaux y sont moins généreux.

²¹ Bohle (2007) distingue la Slovénie de ce groupe de pays, alléguant qu'elle se rapprocherait davantage du régime conservateur.

emploi temporaire, faible salaire, etc.) ainsi que des inégalités de revenus et un risque de pauvreté élevés.

Les *régimes sociaux-démocrates* se distinguent par une forte intervention étatique (dépenses publiques de sécurité sociale, de santé et d'éducation élevées) et l'universalisme des droits sociaux. Il en résulte des inégalités de revenus et un risque de pauvreté relativement faibles. L'importance des investissements publics (dans les domaines de l'éducation et des mesures actives d'emploi notamment) rend tolérable une certaine flexibilité du marché du travail et favorise la poursuite des études chez les jeunes et chez les adultes (formation permanente), favorisant, du même coup, la croissance économique. Les taux d'emploi y sont particulièrement élevés et les taux de chômage parmi les plus faibles d'Europe. L'engagement envers l'égalité des sexes et la provision massive de services aux enfants et aux personnes âgées contribuent à accroître les taux d'emploi, dont celui des femmes. À cet égard, les formes d'emploi favorisant la conciliation travail-famille, travail-étude ou travail-retraite (le travail à temps partiel, par exemple) sont fréquentes. Ces régimes se caractérisent par ailleurs par un taux élevé de syndicalisation, les syndicats étant au cœur du compromis social.

Tableau 8 : Indicateurs et caractéristiques des régimes providentiels

Indicateurs ²²	Régimes providentiels						
	L I	S D	C O	L A	P S	P C	E D
Emploi et chômage							
- Taux d'emploi des 15 à 64 ans	+	+	-	-	/	/	/
- Taux d'emploi des 15 à 24 ans	+	+	-	-	/	/	/
- Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans	+	+	-	-	+	+	+
- Taux d'emploi des 55 à 64 ans	+	+	-	-	/	/	/
- Taux de chômage des 15 à 74 ans	-	-	+	+	+	+	+
Conditions de travail							
- Part des emplois à temps partiel (en % de l'emploi total)	+	+			/	/	/
- Part des emplois à temps partiel subi (en % de l'emploi total)	+				/	/	/
- Part des emplois temporaires (en % de l'emploi salarié total)	+		-		/	/	/
- Salaire minimum (€/mois)	-	+	+	-	-	-	-
- Taux de syndicalisation (en % des travailleurs salariés)		+			/	/	/
Politiques publiques liées à l'emploi							
- Rigueur de la protection de l'emploi (indicateur de l'OCDE)	-	-	+	+	-		
- Dépenses publiques mesures actives d'emploi (en % du PIB)		+		-	-	-	-
- Dépenses publiques mesures passives d'emploi (en % du PIB)	-		+		-	-	-
Présence de l'État							

²² Les détails concernant ces différents indicateurs sont présentés à l'Annexe 4.

Indicateurs ²²	Régimes providentiels						
	L I	S D	C O	L A	P S	P C	E D
- Dette publique (en % du PIB)			+	+	/	/	/
- Dépenses publiques de protection sociale (en % du PIB)	-	+	+	-	-	+	-
- Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	-	+	+	-	-	-	-
- Dépenses publiques en éducation (en % du PIB)	-	+	+	-	-	-	-
Inégalités							
- Rapport de revenu S80/S20	+	-	-		+	-	+
- Coefficient de GINI	+	-	-		+	-	+
- Taux de risque de pauvreté (en %)	+	-	-		+	-	+
- Écart de rémunération H/F (en % du revenu des hommes)			+	+	/	/	/
- Femmes au parlement (en % des sièges)		+			/	/	/
Économie							
- PIB par habitant	+	+			-	-	-
- Taux d'inflation IPCH (en %)					+		+
- Revenu national disponible brut (RNB)		+			-	-	-
Formation scolaire					/	/	/
- Espérance de vie scolaire (en années)	-	+	+	-	/	/	/
- Formation permanente (en % de la population de 15-64 ans)		+			/	/	/
Démographie							
- Taux brut de natalité (par 100 000 habitants)	+	+			-	-	-
- Espérance de vie à la naissance (en années)	+	+	+	+	-		-
- Mortalité infantile (par 1 000 naissances vivantes)	-	-	-	-			+
Démocratie							
- Type d'État (démocratie vs monarchie constitutionnelle)							
- Vote aux élections européennes (en %)	-		+		/	/	/
Cohésion sociale							
- Confiance institutionnelle (échelle)		+			-	-	-
- Participation politique (échelle)	-		+		/	/	/

Légende : LI=Libéraux ; SD=Sociaux-démocrates ; CO=Corporatistes ; LA=Latins ; PS=Postsoviétiques ; PC=Postcommunistes ; ED=En développement. Un signe positif (+) signifie un niveau élevé ; un signe négatif (-) signifie un niveau faible ; l'absence de signe signifie que l'indicateur n'est pas déterminant pour caractériser le régime ; une case biffée signifie que les informations sont insuffisantes pour caractériser le régime.

Les *régimes corporatistes* se caractérisent également par une forte intervention étatique, ce qui se traduit par des dépenses publiques importantes dans les domaines de la sécurité sociale, de la santé et de l'éducation. Contrairement à la logique universaliste du régime social-démocrate, l'octroi des droits sociaux est toutefois lié au groupe professionnel et au statut familial. Au cœur de ce modèle, l'emploi (masculin) est rémunérateur et fortement protégé (emploi à temps plein, à durée indéterminée, etc.), une protection qui assure la continuité en emploi des hommes d'âge moyen (considérés comme les pourvoyeurs principaux des ménages), mais qui a un effet négatif sur l'insertion professionnelle des nouvelles catégories (les jeunes et les femmes notamment), ainsi que sur la participation des travailleurs plus âgés et peu qualifiés, plus vulnérables aux mutations du marché du travail et fortement encouragés à quitter le marché du travail par des programmes de retraite anticipée. Il en résulte des taux d'emploi des jeunes, des femmes et des personnes âgées relativement faibles et un taux de

chômage élevé. Cette faible performance économique, combinée à des dépenses publiques importantes, a pour effet de plomber le budget des États corporatistes et d'accroître leur dette. Par ailleurs, si ce type de régime permet de maintenir les inégalités de revenus à un niveau relativement bas, il tend à renforcer les inégalités de statut, d'âge et de genre.

Les *régimes latins* s'apparentent fortement aux régimes conservateurs, mais l'État-providence y est moins développé et la performance économique y est moindre, rendant encore plus nécessaire la contribution de la famille dans le bien-être des individus. Statistiquement, les régimes latins affichent de faibles taux d'emploi, des taux de chômage élevés et des déficits des finances publiques importants. La faiblesse des transferts sociaux et l'importance de la famille comme pilier de bien-être contribuent, par ailleurs, à accroître les inégalités de revenus et les inégalités de genre.

Les *régimes postsoviétiques* se singularisent par des dépenses sociales parmi les plus faibles des pays d'Europe ainsi que par des situations sociales peu enviables : les taux de chômage et les inégalités sont élevés et l'espérance de vie y est faible. La situation sociale des individus des régimes postsoviétiques est d'autant plus mauvaise que l'inflation est très élevée, conséquence de la forte croissance économique que connaissent ces régimes. Peu démocratiques, ceux-ci se caractérisent par ailleurs par une faible confiance des citoyens à l'égard des institutions.

Les *régimes postcommunistes* se situent ni plus ni moins à mi-chemin entre les régimes postsoviétiques et les régimes conservateurs. Plus élevées qu'au sein des régimes conservateurs, la croissance économique et l'inflation sont néanmoins plus modérées qu'au sein des régimes postsoviétiques. Les dépenses de protection y sont plus importantes, sans pour autant atteindre le niveau observé dans les pays conservateurs. Il en résulte un niveau de bien-être plus élevé qu'au sein des régimes postsoviétiques, ce qui se traduit, concrètement, par des inégalités et un risque de pauvreté plus faibles et une espérance de vie plus élevée que dans les régimes postsoviétiques. Les taux d'emplois sont, quant à eux, relativement faibles et les taux de chômage élevés. Conséquence du passé communiste, la participation des femmes au marché du travail est toutefois plus importante que dans les régimes conservateurs. Ces régimes se caractérisent par ailleurs par un cynisme politique important, qui s'exprime, notamment, par une forte méfiance à l'égard des institutions.

Les *régimes en développement* se caractérisent par des systèmes de sécurité sociale peu développés. Autant les programmes sociaux (éducation, sécurité sociale, santé, etc.) que les

indicateurs de bien-être sont en deçà de ce qui s'observe dans les autres régimes : inégalités et mortalité infantile élevés, espérance de vie faible. À l'instar des régimes postsoviétiques, ces régimes connaissent une inflation élevée, réduisant encore davantage le niveau de bien-être des individus. Concernant l'emploi, ces pays se démarquent surtout par l'importance de l'économie souterraine, difficilement mesurable d'un point de vue statistique. Quant à la confiance institutionnelle, elle est la plus faible d'Europe.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, ces sept régimes permettent de caractériser la plupart des pays européens. Il ne reste en fait que cinq pays qui, à notre connaissance, n'ont pas fait l'objet d'exercice de classification. Il faut dire que les statistiques fiables concernant ces pays manquent cruellement. Ces pays appartiennent tous aux Balkans occidentaux : il s'agit de l'Albanie, de la Bosnie, du Monténégro, de la Macédoine et de la Serbie.

4.3.2 LES INDICATEURS DE COHESION SOCIALE

La deuxième série d'indicateurs se rapporte plus spécifiquement aux mesures et aux discussions entourant la cohésion sociale. Partant de la définition de la cohésion sociale d'Eurostat²³, pour qui la cohésion sociale est définie comme étant la lutte contre l'exclusion sociale, nous avons retenu le taux de chômage, le taux de risque de pauvreté et les inégalités de revenus (S80/S20) comme premiers indicateurs²⁴. Puis, s'inspirant de la définition proposée par l'OCDE (2009), qui met l'accent sur la participation des individus à la vie collective, leurs attitudes à l'égard des autres et leur satisfaction moyenne à l'égard de l'existence (indicateurs positifs) ainsi que sur le suicide, les comportements à risques et la criminalité (indicateurs négatifs), nous avons ajouté une série d'indicateurs liés à la criminalité (taux de suicide, taux de criminalité, taux d'homicide, population carcérale, fréquence de la criminalité auto-déclarée et craintes de délits), à la participation citoyenne (vote aux élections européennes) et au bien-être subjectif (sentiment de bonheur, satisfaction à l'égard de la vie).

Sans qu'ils soient réellement utilisés pour mesurer la cohésion sociale, d'autres indicateurs, couramment associés à des défis posés au maintien de la cohésion sociale, ont été retenus.

²³ http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/structural_indicators/indicators/social_cohesion.

²⁴ Le lecteur ne manquera pas d'observer qu'il s'agit des mêmes indicateurs déjà utilisés pour définir les régimes providentiels, ce qui ne constitue pas un problème en soi.

Outre ceux liés à l'emploi et aux politiques publiques, déjà cités pour les mesures des régimes providentiels, ces indicateurs ont trait à la démographie²⁵ – et plus particulièrement au vieillissement démographique (population de moins de 25 ans, population de 65 ans ou plus, taux de dépendance vieillesse), à l'avenir de la famille (naissance hors mariage, taux de nuptialité, taux de divortialité) et à l'immigration (taux de solde migratoire) –, à l'urbanisation²⁶ (taux d'urbanisation) et au développement des nouvelles technologies des communications²⁷ (niveau d'accès à Internet).

Le tableau 9 présente les différents indicateurs de la cohésion sociale et précise le type de relations que chacun d'eux entretient généralement, selon la littérature, avec la cohésion sociale.

Tableau 9 : Indicateurs de cohésion sociale

Indicateurs²⁸	Effet sur la cohésion sociale
EMPLOI ET CHÔMAGE	
- Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)	positif si élevés
- Taux d'emploi des 15-24 ans (en %)	
- Taux d'emploi des femmes de 15-64 ans (en %)	
- Taux d'emploi des 55-64 ans (en %)	
- Taux de chômage (en %)	négatif si élevé
INÉGALITÉS	
- Rapport de revenu S80/S20	négatif si élevés
- Taux de risque de pauvreté (en %)	
DÉMOGRAPHIE	
- Population de moins de 25 ans (en % de la pop. totale)	négatif lorsque le déséquilibre des générations est trop élevé et que les sociétés ne s'y adaptent pas
- Population de 65 ans ou plus (en % de la pop. totale)	
- Taux de dépendance vieillesse (en %)	
- Taux du solde migratoire (par 1 000 habitants)	un solde négatif peut être un signe d'une faible cohésion sociale (exode)
- Taux de nuptialité	négatif si faible (affaiblissement de la famille)
- Taux de divortialité	négatif si élevé (affaiblissement de la famille)
- Naissances hors mariage	négatif si élevées (affaiblissement de la famille)
DÉVELOPPEMENT	

²⁵ Voir Höhn (2005).

²⁶ Voir les travaux de l'école de Chicago (Coulon, 1992 ; Rémy et Voyer, 1982).

²⁷ Voir Dorion (2003), Gigon et Crevoisier (1999) et Klein (1999).

²⁸ Les détails concernant ces indicateurs sont présentés à l'Annexe 4.

Indicateurs²⁸	Effet sur la cohésion sociale
- Taux d'urbanisation (en % de la population)	négatif en raison de l'anonymat, de l'éphémérité et de la superficialité des relations sociales en milieu urbain
- Niveau d'accès à Internet (en % des ménages)	positif si élevé
DÉMOCRATIE	
- Vote aux élections européennes (en %)	positif si élevé
CRIMINALITÉ	
- Taux de suicide (par 100 000 habitants)	négatif si élevés
- Crime total (par 100 000 habitants)	
- Homicides intentionnels (par 100 000 habitants)	
- Population carcérale (par 100 000 habitants)	
- Fréquence de la criminalité auto-déclarée (en % de la pop. totale)	
- Craintes de délits (en % de la pop. totale)	
BIEN-ÊTRE SUBJECTIF	
- Sentiment de bonheur	positif si élevés
- Satisfaction à l'égard de la vie	

En résumé, les analyses que nous nous proposons de réaliser dans la présente étude ont pour premier objectif d'assurer la validation interne des mesures des valeurs, étant entendu que la validation des mesures des attitudes et des comportements a déjà été assurée par d'autres recherches (Dickes, 2010). Il s'agit, en d'autres termes, de savoir s'il est possible de mesurer, à partir des données EVS, les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité d'une façon suffisante et fidèle, correspondant à la théorie de Bernard, et de vérifier si ces valeurs correspondent bel et bien aux valeurs au cœur des théories des régimes providentiels et de la cohésion sociale. Le deuxième objectif consiste à déterminer si les corrélations entre la mesure des valeurs et d'autres construits utilisés comme indicateurs de régimes providentiels ou de cohésion sociale (OCDE, Eurostat, par exemple) sont congruentes. Le troisième objectif, enfin, vise à savoir si, empiriquement, notre typologie des régimes de cohésion sociale basée sur les valeurs, les attitudes et les comportements reproduit la typologie des régimes providentiels. La poursuite de ce dernier objectif devrait également nous permettre de savoir si des caractéristiques externes, parfois invoquées comme faisant partie de la cohésion sociale, comme le bien-être subjectif ou le revenu, sont des composantes de la cohésion sociale. Le tableau 10 résume les analyses menées et la méthodologie employée dans le cadre de cette étude.

Tableau 10 : Plan d'analyse

Échantillons	Nbre de pays	Nbre de personnes	Analyses		Objectifs
<i>ASSURER LES VALEURS</i>					
Europe 2008	43	43 000	principales	(1) ACP-individus (2) INDSCAL-pays (3) ALPHA-construit (4) r indicateurs agrégés des construits et critères de validité macro	<i>validité interne</i> (1) identification des construits d'égalité, liberté et solidarité (2) test de l'invariance des construits par pays (uniquement Europe 2008) (3) test de l'invariance de la consistance interne par pays
Luxembourg 2008	1	1 600	secondaires	(1) ACP-individus	(3) test de l'invariance de la consistance interne par pays
Europe 1999	28	28 000	secondaires	(1) ACP-individus (3) ALPHA (4) r indicateurs agrégés des construits et critères de validité macro	<i>validité externe</i> (4) calcul de la validité externe
<i>ÉTALONNAGES DES MESURES DES ATTITUDES ET ENGAGEMENTS</i>					
Europe 2008	43	43 000	secondaires	standardisation	(5) étalonnages de la mesure des attitudes et engagements à 43 pays
<i>VÉRIFICATION DE LA THÉORIE DE LA COHÉSION SOCIALE</i>					
Europe 2008 niveau agrégé	43			(5) Typologie des pays : valeurs	(6) vérification de la théorie de la cohésion sociale : interprétation des typologies ; validité externe par les corrélations entre les typologies et les indicateurs macro

5. ANALYSES

Cette section comporte cinq parties principales. Dans la première, nous tentons d'identifier les valeurs de cohésion sociale à partir des données européennes de l'EVS de 2008. Des analyses secondaires sur les données luxembourgeoises de l'EVS de 2008 ainsi que sur les données européennes de l'EVS de 1999 sont menées dans la deuxième partie. Ces analyses visent à confirmer les résultats obtenus sur les données européennes de l'EVS de 2008 et à approfondir la mesure des valeurs égalitaires. Nous examinons ensuite brièvement les valeurs, les attitudes et les comportements des différents régimes providentiels, une étape préalable aux analyses typologiques que nous réalisons dans la quatrième partie. Ces analyses visent à savoir s'il existe des régimes de cohésion sociale et, le cas échéant, à les identifier. La cinquième partie, enfin, propose un schéma synthétique de la théorie de la cohésion sociale inspirée de Bernard.

5.1 IDENTIFICATION DES VALEURS DE COHESION SOCIALE A PARTIR DU FICHER EUROPEEN EVS 2008

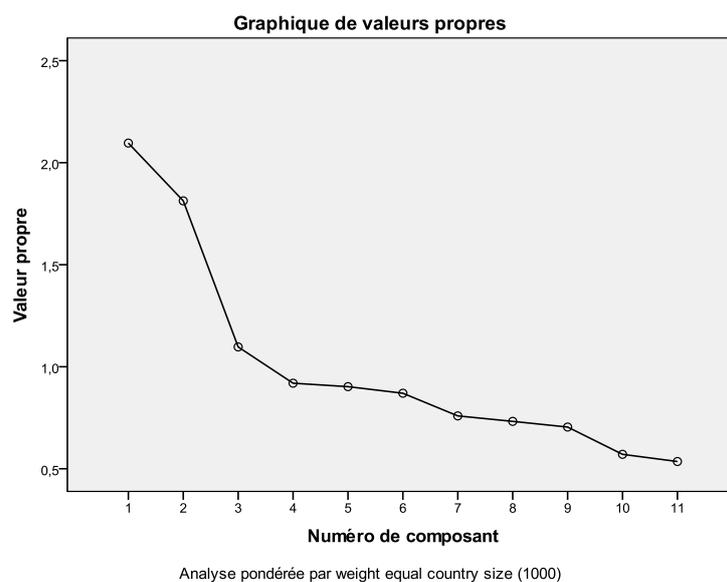
Notre hypothèse est que les trois valeurs de cohésion sociale, dont les questions figurent dans l'encadré 2, sont identifiables comme des composantes indépendantes de la cohésion sociale. Une analyse en composantes principales (ACP) nous fournira une première réponse à cette question. Elle sera complétée par l'évaluation de l'invariance de la mesure pour chacun des pays de l'échantillon par INDSCAL. Nous verrons que sous une forme géométrique, en tenant compte des données de chaque pays du fichier EVS 2008, nous obtenons une représentation de la structure commune des valeurs, et nous évaluerons l'aptitude des pays et des items à mesurer les valeurs de cohésion sociale. Des indicateurs composites seront ensuite calculés, testés selon leur consistance interne, et agrégés en dernier lieu au niveau macro. Ces indicateurs seront mis en relation avec les variables externes macro-économiques que sont les indicateurs d'État-providence et les indicateurs de cohésion sociale.

5.1.1 IDENTIFICATION DES VALEURS DE COHESION SOCIALE

Seulement 11 des 16 questions devant théoriquement mesurer les valeurs de la cohésion sociale ont été posées aux individus de l'enquête EVS 2008. Nous espérons identifier trois composantes fondamentales et indépendantes de la cohésion sociale que sont l'égalité inconditionnelle, la liberté économique et la solidarité familiale. Les items susceptibles de les identifier sont présentés dans l'encadré 2. Notons que nous avons transformé les données de chacun des items en imputant des valeurs aux données manquantes et en harmonisant la polarité des échelles des réponses. Les détails de l'imputation et de la recodification sont présentés à l'Annexe 2.

L'analyse en composantes principales produit (figure 3), d'après le *scree-test* de Cattell (1966), trois facteurs communs qui épuisent 46% de la variance totale²⁹.

Figure 3 : Scree-test de Cattell



Le tableau 11 présente les trois facteurs, lesquels identifient nettement les trois valeurs de la cohésion sociale, à savoir la liberté économique (facteur 1), la solidarité familiale (facteur 2) et

²⁹ Cattell (1966) a montré que des nombres choisis au hasard produisent des valeurs propres linéaires. Donc trois facteurs utiles apparaissent comme significatifs dans la figure 3.

l'égalité inconditionnelle (facteur 3). Les trois premières colonnes du tableau 11 représentent les saturations des items par rapport à ces trois facteurs. Il s'agit ici de valeurs numériques, standardisées et variant de -1 à +1. Plus les saturations sont proches de 1, en valeur absolue, plus important est le poids de l'item pour définir le facteur. Une saturation supérieure ou égale à |0,50| est en général considérée comme forte. Lorsqu'elle est supérieure à |0,35| et inférieure à |0,50| elle est encore intéressante et utile pour donner une signification au facteur. Suivant cette grille d'interprétation, nous constatons donc, par exemple, que la saturation de l'item *solfam4* est égale à 0,72 pour le second facteur, ce qui signifie qu'il contribue fortement à la mesure de la solidarité familiale, avec les items *solfam1*, *solfam2* et *solfam3*. Notons que la communauté de l'item est obtenue en faisant la somme des carrés des saturations, lorsque les dimensions sont indépendantes les unes par rapport aux autres. Notons par ailleurs que la dernière colonne du tableau 11 (h^2) montre la contribution relative de chaque item pour identifier les facteurs. Ainsi, on peut dire, par exemple, que 61% de la variance (i.e. variabilité, diversité) de l'item *solfam4* est expliquée par l'ACP.

Tableau 11 : Matrice factorielle des analyses en composantes principales, après rotation varimax, des données individuelles européennes de 2008

	Composante			h^2
	1	2	3	
<i>egal01</i> L'égalité est la plus importante (v192)	-0,222	-0,157	0,615	0,453
<i>egal02</i> Échelle d'égalité des revenus (v198)	0,093	-0,004	0,758	0,583
<i>lib01</i> Individus devraient subvenir à leurs propres besoins (v194)	0,614	0,181	0,088	0,417
<i>lib02</i> Chômeurs obligés d'accepter emploi disponible (v195)	0,460	0,262	0,330	0,390
<i>lib03</i> Concurrence pousse travail dur et idées nouvelles (v196)	0,515	0,305	0,029	0,359
<i>lib04</i> L'État doit donner davantage liberté aux entreprises (v197)	0,675	0,177	-0,083	0,494
<i>lib05</i> L'État devrait développer la propriété privée des entreprises (v199)	0,650	0,201	-0,131	0,481
<i>solfam1</i> L'enfant doit prendre soin des parents malades (v158)	-0,316	0,572	0,025	0,428
<i>solfam2</i> Toujours aimer et respecter les parents (v167)	-0,272	0,597	-0,019	0,432
<i>solfam3</i> Responsabilité des parents à l'égard des enfants (v168)	-0,196	0,564	0,028	0,357
<i>solfam4</i> Responsabilité des enfants à l'égard des parents (v169)	-0,305	0,720	0,015	0,612

En gris : Saturations > à |0,35| ; h^2 =communauté
N=43 000.

Dans le cas présent, nous avons procédé à une rotation *varimax* orthogonale, par laquelle l'absence de corrélations entre facteurs est un *a priori*. Ce procédé ne change rien à la nature mathématique des résultats, mais facilite l'interprétation. Si l'on soupçonne l'existence de corrélations entre les facteurs, il est possible de procéder à une rotation oblique, « *oblimin* ». Si ces corrélations sont proches de zéro, l'indépendance des facteurs est plausible. Nous

avons procédé à une telle vérification. La corrélation entre le premier facteur et le second est égale à -0,025 ; elle est de -0,020 entre le premier et le troisième et de 0,013 entre le deuxième et le troisième. Ces corrélations sont faibles et très proches de zéro, attestant ainsi une certaine indépendance relative entre les facteurs, même si elles sont significatives en raison du grand nombre d'observations.

5.1.2 LES VALEURS DE COHESION ONT-ELLES LA MEME SIGNIFICATION D'UN PAYS A L'AUTRE ?

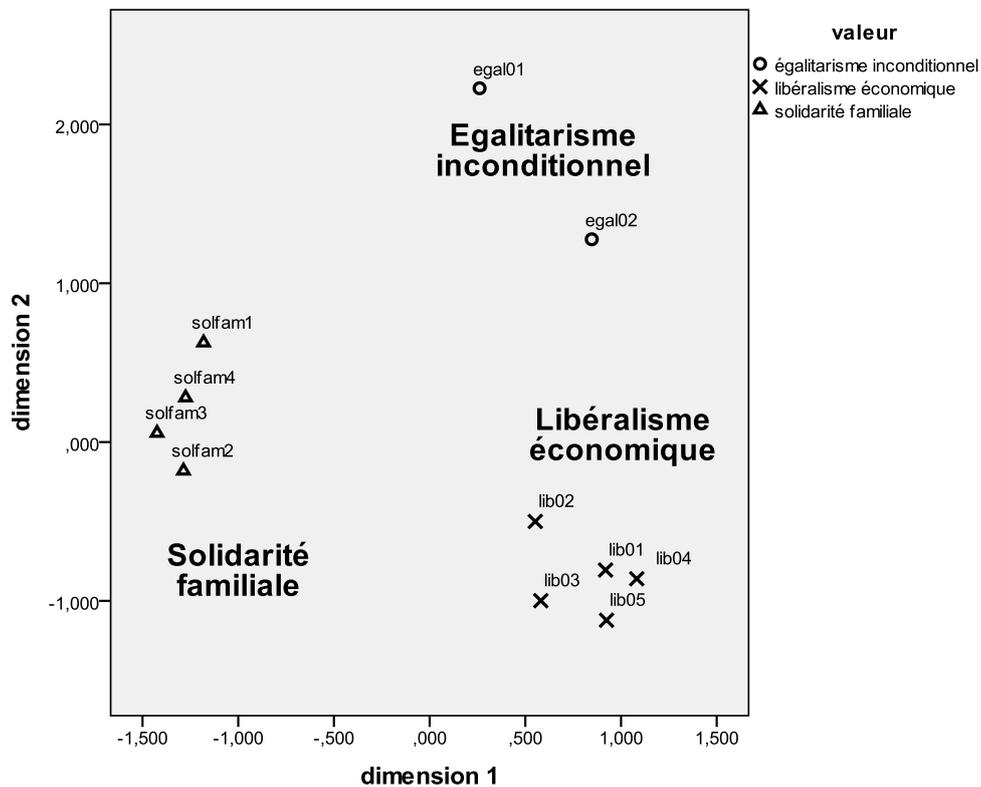
Il est très facile de tester l'invariance des significations des trois valeurs de cohésion sociale d'un pays à l'autre. Les relations entre le modèle en composantes principales et les représentations géométriques par échelonnement multidimensionnel sont bien connues (Borg et Groenen, 2005). Le modèle des différences individuelles, qui est une extension du modèle d'échelonnement multidimensionnel de base (Tournois et Dickes, 1993), permet de tester l'invariance des représentations multidimensionnelles. Le principe est le suivant. On crée d'abord un espace géométrique commun aux 43 pays et on évalue la proximité des items ; plus les corrélations entre les items seront élevées, plus les items seront rapprochés dans cet espace. On évalue ensuite les poids que prennent les différents pays pour configurer la représentation commune. Ces poids, différents pour chaque pays, donnent une évaluation de la qualité de l'ajustement et, donc, de l'applicabilité du modèle général aux cas particuliers des 43 pays.

Les matrices de corrélations de Bravais-Pearson de chaque pays, à raison de 1 000 observations par pays, sont les données de proximité de départ. L'ordre entre les proximités, observées empiriquement, doit correspondre, de façon inverse, à l'ordre des distances obtenues par les représentations géométriques théoriques provenant du modèle des différences individuelles. La solution commune reflète la tendance générale convenant à tous les pays. Des indicateurs d'adéquation, pour la solution commune, et des poids euclidiens, pour les solutions individuelles par pays, rendent compte de la qualité de l'invariance des significations.

Examinons d'abord les valeurs numériques de la solution commune des 11 items et des 43 pays pour l'échantillon EVS 2008 (note en bas de la figure 4). Des indicateurs de stress et d'adéquation nous autorisent à évaluer la pertinence de cette représentation. Les valeurs de

stress seront d'autant plus élevées que les résidus entre la configuration attendue et obtenue par l'application du modèle seront élevés. Plus le stress est proche de zéro, meilleure est l'adéquation. Dans le modèle des différences individuelles, le stress dépend à la fois du nombre d'items et du nombre de groupes (pays en l'occurrence). Dans la version du logiciel PROXSCAL, que nous utilisons ici, nous appuierons nos interprétations sur le stress normalisé qui est ici de 0,029. Le stress 1, désigné dans la littérature par stress de Kruskal est égal à 0,17 et peut servir au calcul de la proportion de variance, égale à 0,97 (dispersion), expliquée par la régression monotone. Nous expliquons ainsi 97% de la variance monotone commune. Dans l'ensemble, nous pouvons donc être satisfaits du résultat quantitatif obtenu.

Figure 4 : Espace commun du modèle des différences individuelles des 11 valeurs de cohésion sociale de Bernard, appliqué à 43 pays européens

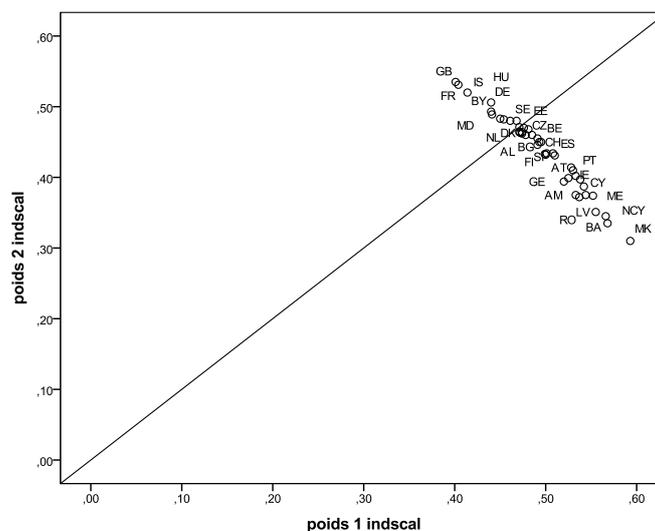


Stress brut normalisé : 0,029 ; stress 1 de Kruskal : 0,171 ; dispersion (proportion de variance monotone commune) : 0,971 ; coefficient de congruence de Tucker (corrélation) : 0,985.

L'interprétation géométrique ou régionale des items dans l'espace commun adopte une forme en *radex* (figure 4). Les items qui appartiennent à la même composante sont regroupés dans trois régions de l'espace commun. Plus les items sont rapprochés dans cet espace, plus grande est leur corrélation (proximité) observée empiriquement. Les régions correspondent aux trois composantes de l'ACP, à savoir l'égalitarisme inconditionnel (egal01 et egal02 dans une première région), la liberté économique (lib01 à lib05 dans une deuxième région) et la solidarité familiale (solfam1 à solfam5 dans une troisième région). L'interprétation est portée par la localisation en régions géométriques, mais non par des dimensions, comme celles de l'ACP.

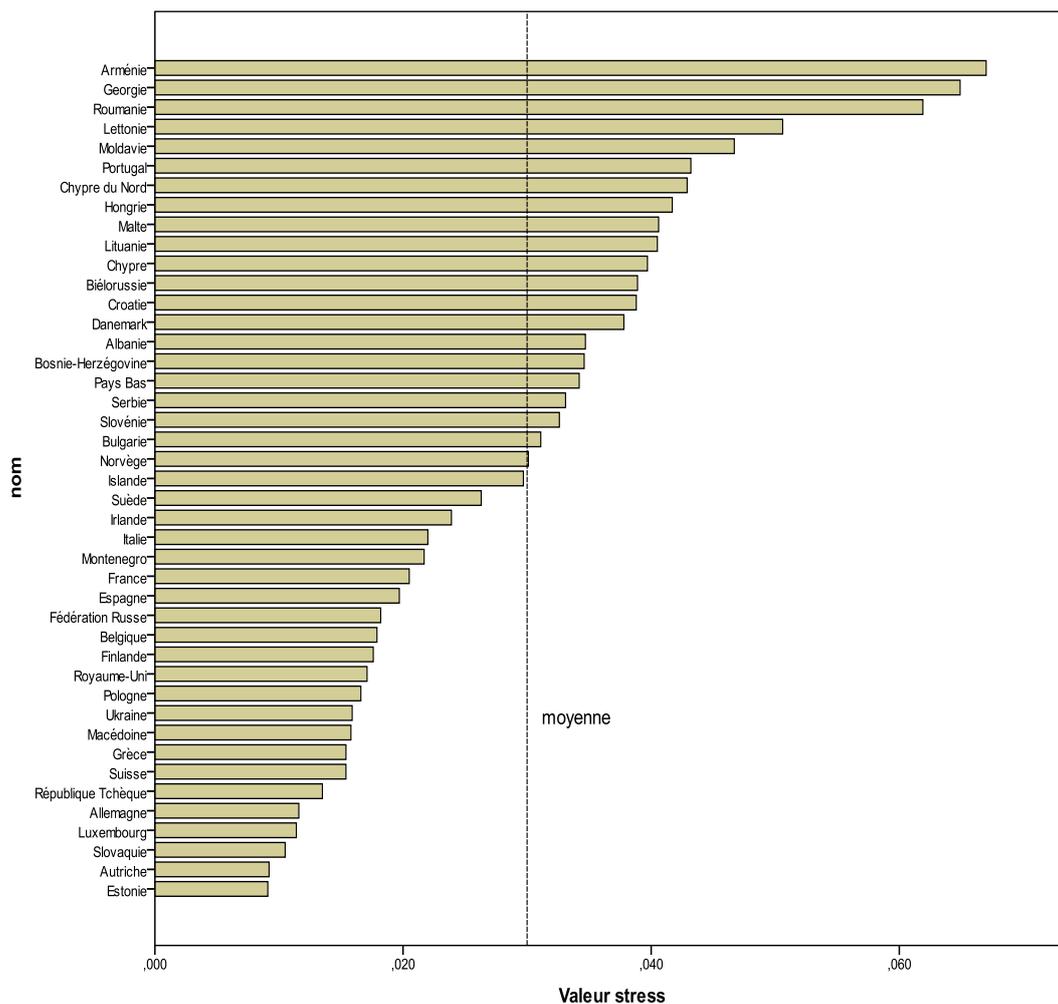
Le diagnostic de l'équivalence des mesures par pays peut être précisé par l'analyse des poids que prend chacun des pays dans la détermination des dimensions de l'espace commun, représentée par la figure 5. Les 43 pays forment une seule et même grappe, ce qui veut dire que l'espace EMD de la plupart des pays est sensible à l'attraction des deux dimensions de l'espace commun du modèle des différences individuelles. Notons toutefois que le nombre de pays attirés par la première dimension est légèrement prédominant, car les points ne se distribuent pas de façon symétrique par rapport à la bissectrice de la figure 5. Nous trouvons les contributions au stress normalisé des pays, des items et de leur interaction à l'Annexe 5. Rappelons que pour l'ensemble des items et des groupes, le stress normalisé moyen est égal à 0,029.

Figure 5 : Poids des pays pour les deux dimensions de l'espace commun



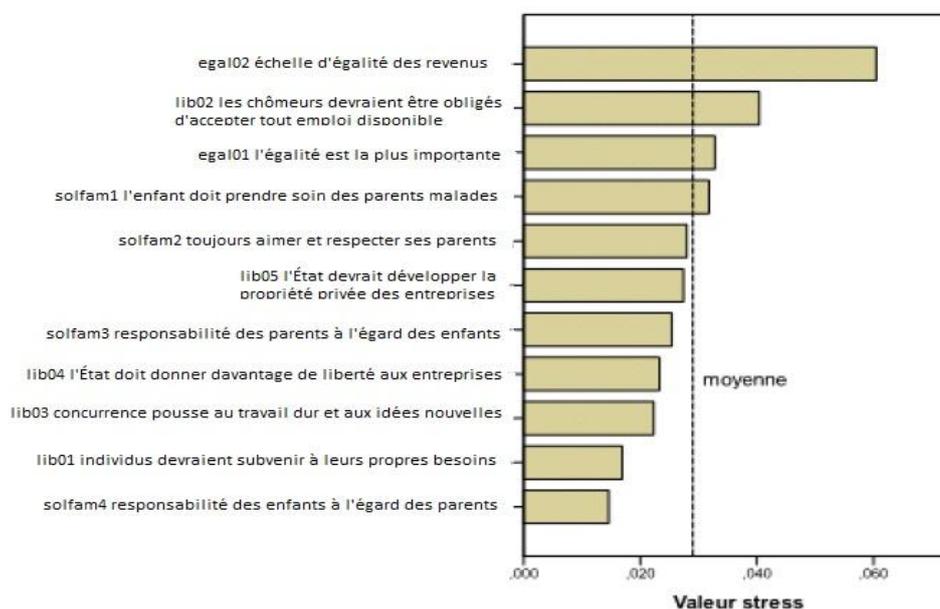
Le stress moyen ordonné par pays est représenté par la figure 6. Il est exprimé aussi sous format numérique, et avec plus de détails à l'Annexe 5. Nous constatons que pour quelques pays, il est notablement plus élevé que pour d'autres et que la signification de la structure ne correspond pas nécessairement à celle qui est attendue sur le plan théorique. Il y a donc lieu d'examiner dans le détail l'échelonnement multidimensionnel (EMD) pour ces pays particuliers, susceptibles de poser des problèmes d'interprétation. Au nombre de 10, ces pays sont l'Arménie, la Géorgie, la Roumanie, la Lettonie, la Moldavie, le Portugal, la Chypre du Nord, la Hongrie, la Lituanie et la Chypre. À l'exception de la Moldavie, de la Hongrie et de la Lituanie, ces pays se caractérisent par le fait que la variable egal02 (les revenus devraient être plus égalitaires), qui normalement devrait former une seule région avec egal01 (l'égalité est plus importante que la liberté), est positionnée dans celle de la liberté économique. L'item egal02 n'a donc pas la même signification dans ces pays qu'il a dans d'autres.

Figure 6 : Stress moyen, ordonné par pays, de l'analyse des différences individuelles des 43 pays de l'échantillon



Le stress moyen pour les items est différent d'un item à l'autre (Figure 7). Nous observons que l'item egal02, qui forme une échelle d'égalité de revenus, est insuffisamment ajusté à la configuration commune. Le stress moyen standardisé de cet item est égal à 0,061, alors que le stress moyen total est égal à 0,029. Du point de vue psychométrique, l'item egal01, malgré son caractère dichotomique, est bien mieux ajusté que l'item egal02 pour mesurer l'égalitarisme inconditionnel.

Figure 7 : Stress moyen, ordonné par items, de l'analyse des différences individuelles



En somme, tout indique que certains items susceptibles de mesurer les valeurs de la cohésion sociale n'ont pas la même signification pour tous les pays. L'item egal02, qui prend la forme d'une échelle, est particulièrement déficient, car il ne s'associe pas automatiquement à la préférence égalitaire pour former une mesure. Il est probable que l'échelle de réponse de cet item ne soit pas univoque, les sujets devant choisir entre une réponse égalitaire et une réponse méritocratique. Aussi, il est possible que les citoyens de certains pays aient été plus attirés par le pôle égalitaire, alors que d'autres l'ont été par le pôle méritocratique. Il serait donc plus opportun de créer deux items avec des dispositifs de réponses univoques. Les items de la liberté économique et de la solidarité familiale sont, quant à eux, nettement plus solides, semblant aller ensemble et recevant, par le fait même, une signification identique.

5.1.3 CONSISTANCE INTERNE DES SCORES COMPOSITES

On peut encore étudier l'invariance des mesures par pays en estimant la consistance interne des items devant mesurer les construits. Cette consistance interne, estimée par le coefficient *alpha* de Cronbach dépend à la fois de la corrélation moyenne entre les items et du nombre d'items (formule prophétique de Spearman Brown). Elle donne la limite inférieure de la fidélité de la collection d'items pour mesurer le construit et varie entre 0 et 1 : de manière générale, plus la valeur est élevée, plus le construit est consistant. Comme fidélité (rtt) de référence, et compte tenu du nombre d'items que nous avons, nous fixons les limites à 0,222 pour deux items, 0,30 pour trois items, 0,364 pour quatre items et 0,417 pour cinq items. Nous considérons que le coefficient *alpha* est suffisant lorsqu'il dépasse ces rtt de référence et que, conséquemment, des scores composites peuvent légitimement être estimés. Dans notre cas, il est toutefois nécessaire de standardiser les scores des items et de les additionner pour faire un score composite.

Comme l'indique le Tableau 12, la faiblesse de la consistance interne du score d'égalitarisme inconditionnel, formé à partir des valeurs *egal01* et *egal02* est évidente. Pour la plupart des pays, l'estimation est non congruente, le coefficient *alpha* étant négatif pour certains – ce qui signifie que la corrélation entre *egal01* et *egal02* est négative – et étant pratiquement égal à zéro pour d'autres. En fait, même si pour certains pays le coefficient est satisfaisant, une mesure composite pour les autres pays ne fait pas de sens. Il semble donc opportun de mesurer l'égalitarisme inconditionnel au moyen d'un seul item, à savoir la préférence égalitaire (*egal01*).

En revanche, la mesure de liberté économique est formée en additionnant les valeurs standardisées des items *lib01*, *lib02*, *lib03*, *lib04*, *lib05*. Leur *alpha*, pour l'ensemble de l'échantillon, est égal à 0,625. La solidarité familiale est mesurée en additionnant les scores standardisés des items *sofam1*, *sofam2*, *sofam3* et *sofam4*. L'*alpha* pour les quatre items de solidarité familiale est égal à 0,602.

Tableau 12 : Consistance interne des scores des valeurs et des pays mesurée dans les enquêtes européennes EVS 2008

pays	abb	égalitarisme inconditionnel 2008 (n=2) * egal01 egal02	libéralisme économique 2008 (n=5)*					solidarité familiale 2008 (n=4)*			
			lib01	lib02	lib03	lib04	lib05	solfam01	solfam02	solfam03	solfam04
Albanie	AL	0,092				0,647					0,480
Arménie	AM	-0,083				0,553					0,380
Autriche	AT	0,089				0,689					0,567
Bosnie-Herzégovine	BA	0,155				0,751					0,571
Belgique	BE	0,284				0,524					0,491
Bulgarie	BG	0,130				0,538					0,564
Biélorussie	BY	0,207				0,608					0,499
Suisse	CH	0,212				0,686					0,614
Chypre	CY	0,003				0,566					0,555
République Tchèque	CZ	0,276				0,713					0,632
Allemagne	DE	0,169				0,689					0,667
Danemark	DK	0,451				0,682					0,414
Estonie	EE	0,188				0,667					0,545
Espagne	ES	0,010				0,592					0,607
Finlande	FI	0,346				0,723					0,521
France	FR	0,150				0,651					0,420
Grande-Bretagne	GB	0,123				0,728					0,503
Géorgie	GE	-0,068				0,418					0,368
Grèce	GR	0,238				0,582					0,584
Croatie	HR	0,029				0,476					0,607
Hongrie	HU	0,197				0,462					0,584
Irlande	IE	0,080				0,663					0,569
Islande	IS	0,288				0,658					0,423
Italie	IT	0,017				0,568					0,560
Lituanie	LT	0,090				0,632					0,430
Luxembourg	LU	0,171				0,545					0,502
Lettonie	LV	0,046				0,486					0,537
Moldavie	MD	0,015				0,562					0,520
Monténégro	ME	0,011				0,613					0,549
Macédoine	MK	0,167				0,646					0,618
Malte	MT	-0,159				0,561					0,462
Chypre du Nord	NCY	0,108				0,607					0,748
Pays-Bas	NL	0,324				0,652					0,383
Norvège	NO	0,419				0,682					0,370
Pologne	PL	0,063				0,697					0,608
Portugal	PT	0,090				0,555					0,617
Roumanie	RO	0,031				0,501					0,537
Serbie	RS	0,103				0,545					0,519
Russie	RU	0,203				0,647					0,509
Suède	SE	0,452				0,808					0,434
Slovénie	SI	0,196				0,430					0,556
Slovaquie	SK	0,134				0,642					0,675
Ukraine	UA	0,120				0,594					0,478
rtt de référence		0,222				0,417					0,364
<i>alpha</i>						0,625					0,602

abb: abréviations ; rtt : coefficient de fidélité.

n= nombre de variables intermédiaires.

La consistance interne (*alpha*) est mesurée à partir des scores normalisés (*). En gras : consistances internes faibles.

5.1.4 MESURE DES VALEURS DE COHESION SOCIALE DE L'ENQUETE EVS 2008

Sur la base des analyses précédentes, nous pouvons former trois échelles individuelles de valeurs mesurant l'égalité, la liberté et la solidarité. Dans le tableau 13, on trouvera la façon de les composer et leurs principales caractéristiques statistiques. La liberté économique et la solidarité familiale sont des échelles composites standardisées, formées par plusieurs items, alors que l'égalité inconditionnelle n'est mesurée que par un item unique (préférence égalitaire). Comme en témoignent les coefficients d'asymétrie (asym) et d'aplatissement (kurtosis), les échelles de liberté économique et de solidarité familiale ont des distributions asymétriques vers la droite alors que l'échelle de solidarité familiale est fortement aplatie.

Tableau 13 : Mode de construction des indicateurs des valeurs et caractéristiques statistiques

Échelle	Items qui composent l'échelle	M	écart type	asym (es=0,012)	kurtosis (es=0,024)	alpha
Égalité inconditionnelle	<i>egal01</i> L'égalité est la plus importante	0,44	0,497	0,23	-1,95	-
Liberté économique	<i>lib01</i> Individus devraient subvenir à leurs propres besoins. <i>lib02</i> Chômeurs obligés d'accepter emploi disponible <i>lib03</i> Concurrence pousse au travail dur et aux idées nouvelles <i>lib04</i> L'État doit donner davantage de liberté aux entreprises <i>lib05</i> L'État devrait développer la propriété privée des entreprises	0,00	3,16	-0,23	0,12	0,62
Solidarité familiale	<i>solfam1</i> L'enfant doit prendre soin des parents malades <i>solfam2</i> Toujours aimer et respecter les parents <i>solfam3</i> Responsabilité des parents à l'égard des enfants <i>solfam4</i> Responsabilité des enfants à l'égard des parents	0,00	2,70	-0,53	-0,77	0,60

es=erreur standard de mesure ; asym=asymétrie ; M=moyenne.

Les corrélations entre les trois valeurs, même si certaines sont statistiquement significatives, montrent la faible dépendance des échelles les unes par rapport aux autres. La corrélation entre l'égalité inconditionnelle et la liberté économique est égale à -0,17 ($p < 0,01$), celle entre l'égalité inconditionnelle et la solidarité familiale est égale à -0,019 ($p < 0,01$) et, enfin, celle entre la liberté économique et la solidarité familiale est à -0,049 ($p < 0,01$).

5.1.5 VALIDITE EXTERNE DES TROIS VALEURS DE COHESION DE L'ENQUETE EVS 2008

Afin de mieux comprendre la signification des valeurs des pays, et afin d'assurer la validité externe de nos mesures des valeurs, nous les avons croisées avec les différents indicateurs couramment utilisés dans la littérature pour rendre compte des régimes providentiels et de la cohésion sociale. Ces indicateurs, que nous avons présentés à la section 4.3 et dont les détails sont présentés à l'Annexe 4, relèvent des thèmes suivants : emploi et chômage, conditions de travail, politiques liées à l'emploi, présence de l'État, inégalités sociales, revenus, scolarité, démographie, développement, démocratie, criminalité, bien-être subjectif et cohésion sociale. Les corrélations entre les valeurs et ces variables externes pour les 43 pays retenus pour EVS 2008 sont exposées dans le tableau 14. Nous allons successivement commenter les corrélations que les trois valeurs entretiennent avec les caractéristiques macros.

Tableau 14 : Corrélations entre les indicateurs macro OCDE ou Eurostat et les valeurs de cohésion sociale de l'enquête EVS 2008

Thème	Variable	nombre pays	préférence égalitaire	liberté économique	solidarité familiale
Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 64 ans	32	0,103	,448*	-,681**
	Taux d'emploi des 15 à 24 ans	29	0,233	-,419*	,450*
	Taux d'emploi des femmes	32	0,030	,377*	-,733**
	Taux d'emploi des 55 à 64 ans	32	-0,059	0,322	-,634**
	Taux de chômage des 15 à 74 ans	29	,369*	-,477**	,489**
Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel	32	0,054	,526**	-,588**
	Part des emplois à temps partiel subi	21	0,323	-0,212	0,222
	Part des emplois temporaires	25	0,033	-0,214	0,289
	Salaire minimum	20	0,290	0,211	-0,350
	Taux de syndicalisation	16	-,574*	0,341	-,708**
Politiques publiques emploi	Rigueur de la protection de l'emploi	25	0,323	-0,335	,447*
	Dépenses publiques mesures actives d'emploi	20	-0,185	-0,007	-0,394
	Dépenses publiques mesures passives d'emploi	21	0,195	-0,224	-0,007
Présence de l'État	Dettes publiques	30	,514**	-0,044	0,215
	Dépenses publiques de protection sociale	30	0,263	0,242	-0,335
	Dépenses publiques de santé	21	0,369	0,405	-,487*
	Dépenses publiques en éducation	30	-0,087	0,245	-,406*
Inégalités	Rapport de revenu S80/S20	30	0,000	-0,262	,398*
	Coefficient de GINI	29	0,073	-0,248	,382*
	Taux de risque de pauvreté	29	-0,046	-0,360	,453*
	Écart de rémunération H/F	29	-0,142	-0,106	-,407*
	Proportion de femmes au Parlement	28	-0,199	0,120	-,714**
Économie	PIB par habitant	32	0,181	,366*	-,455**
	Taux d'inflation IPCH	31	-0,075	-0,354	0,194
	RNB par habitant	30	0,141	0,278	-,417*
Formation scolaire	Espérance de vie scolaire	32	0,044	0,082	-,550**
	Fréquence de la formation permanente	32	-0,122	,488**	-,770**
Démographie	Population de moins de 25 ans	32	-0,282	0,130	-0,250
	Population de 65 ans ou plus	32	0,276	-0,125	0,041
	Taux de dépendance vieillesse	32	0,289	-0,085	-0,025

Thème	Variable	nombre pays	préférence égalitaire	liberté économique	solidarité familiale
	Taux brut de natalité	32	-0,083	0,167	-0,319
	Naissances hors mariage	32	-0,063	0,314	-,491**
	Espérance de vie à la naissance	32	0,330	0,301	-0,186
	Mortalité infantile	32	-0,350*	-0,112	,466**
	Taux de nuptialité	32	-0,425*	-0,058	-0,097
	Taux de divortialité	31	0,173	0,055	-0,340
	Taux de solde migratoire	30	-0,038	0,082	-0,112
Développement	Taux d'urbanisation	27	0,170	0,194	-,418*
	Niveau d'accès à internet	31	-0,016	,490**	-,768**
Démocratie	Indicateur de démocratie de Norris et Inglehart	38	0,324*	0,435**	-0,507**
	Vote aux élections européennes	25	0,356	0,082	0,030
Criminalité	Taux de suicide	30	-0,012	-0,184	-0,307
	Crime total par 100 000 habitants	40	0,013	,437**	-,704**
	Homicides intentionnels par 100 000 habitants	34	-0,219	-0,315	0,239
	Population carcérale par 100 000 habitants	40	0,024	-,460**	0,279
	Fréquence de la criminalité auto-déclarée (taux de victimisation)	20	-0,299	,678**	-,578**
	Craintes de délits (en %) (2004-2005)	19	0,264	-0,404	,734**
Bien-être subjectif	Sentiment de bonheur	43	0,170	,385*	-,485**
	Satisfaction à l'égard de la vie	43	0,039	,411**	-,576**
Cohésion sociale	Confiance institutionnelle	43	0,015	,380*	-,321*
	Solidarité extra-familiale	43	-0,038	0,000	,397**
	Participation politique	43	0,258	0,280	-,439**
	Participation socioculturelle	43	-0,013	,459**	-,716**
	Relations formelles (attitudes)	43	-0,015	0,259	0,051
	Relations substantielles (engagements)	43	0,139	,413**	-,646**

5.1.5.1 L'égalité inconditionnelle

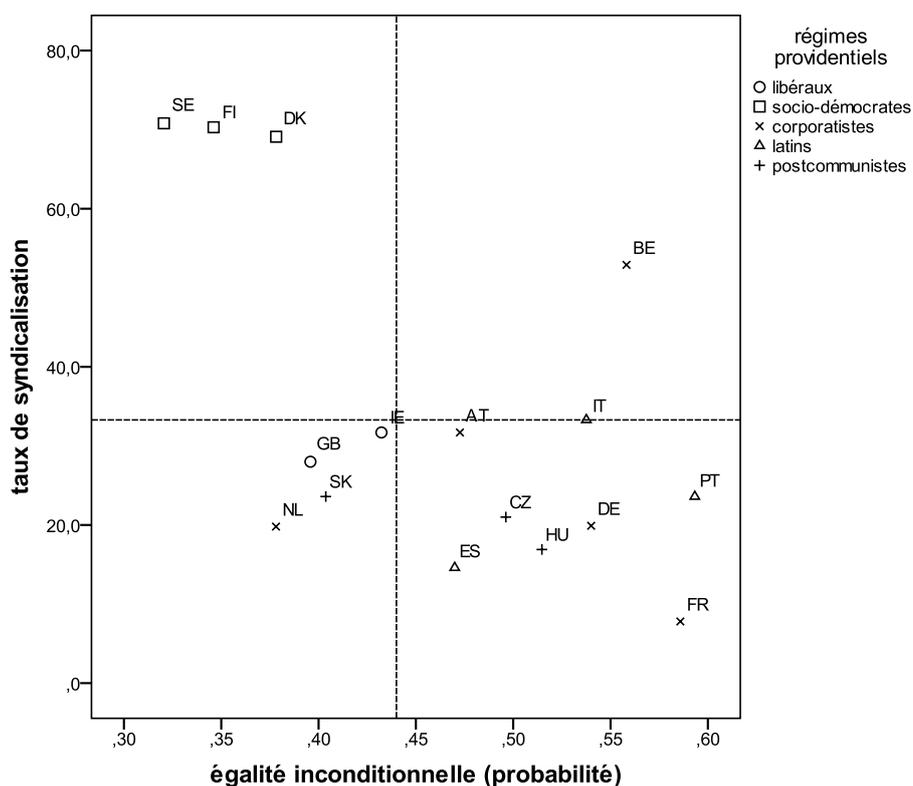
L'égalité inconditionnelle n'est mesurée, en 2008, que par un seul item, à savoir celui des préférences égalitaires. Il s'agit certainement de l'indicateur le plus fragile, et ce, justement parce qu'il ne se compose que d'un seul item, à savoir egal01 « l'égalité est plus importante que la liberté ». Nos analyses par ACP et INDSCAL ont montré la supériorité de cet item sur l'item egal02 « égalité des revenus » pour mesurer l'égalité inconditionnelle.

Probablement en raison de la fragilité de notre mesure de l'égalitarisme inconditionnel, très peu de corrélations entre cette mesure et les différents indicateurs des régimes providentiels et de la cohésion sociale sont significatives sur le plan statistique (Tableau 14). En fait, sur 56 corrélations, seulement six sont suffisamment fortes pour être mentionnées. Ces relations concernent le taux de syndicalisation, le niveau de dette publique, le taux de chômage, le taux de mortalité infantile, le taux de nuptialité et le niveau de démocratie.

Malgré sa faible signification statistique ($0,05 < p < 0,1$), la relation entre le taux de syndicalisation et l'égalité inconditionnelle est suffisamment forte pour devoir la mentionner ($r = -0,574$). Malheureusement, cette relation s'appuie sur un nombre d'observations trop petit

(16 pays), ce qui en limite la portée analytique. En dépit de cette limite, il apparaît qu'un taux de syndicalisation élevé va généralement de pair avec une faible valorisation de l'égalité (Figure 8). Ce résultat, qui est contraire à nos attentes, s'applique à trois pays scandinaves, pourtant fortement syndiqués et censés valoriser l'égalité selon la théorie de Bernard. En revanche, dans des pays comme la France, le Portugal et l'Allemagne, plus faiblement syndiqués, les valeurs égalitaires sont jugées importantes. Soulignons, par ailleurs, qu'il existe aussi des pays où le taux de syndicalisation est peu élevé, et où la valorisation de l'égalitarisme inconditionnel est également faible (Pays-Bas, Slovaquie, Grande-Bretagne et Irlande). Seule la Belgique combine un taux de syndicalisation élevé à une forte valorisation de l'égalité.

Figure 8 : Taux de syndicalisation et égalitarisme inconditionnel

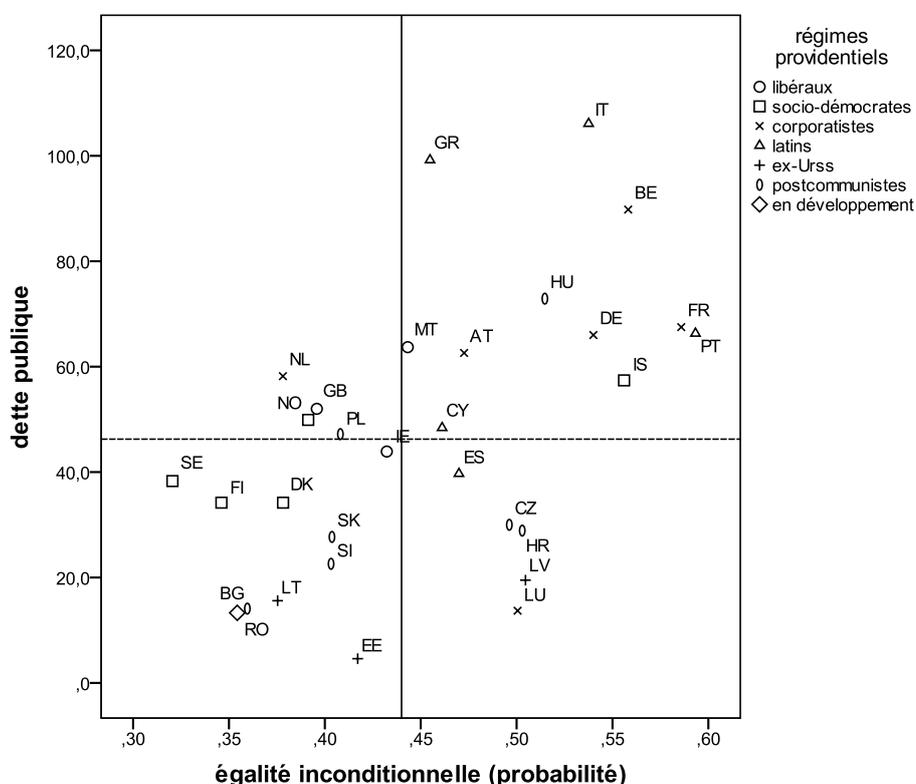


Notes : R=-0,574 ; en pointillé : moyenne

Le lien entre le niveau de dette publique et la valorisation de l'égalité est, quant à lui, positif et fortement significatif ($r=0,514$; $p<0,01$). Parmi les pays ayant une dette publique élevée et prônant l'égalitarisme inconditionnel, nous trouvons trois pays corporatistes (Belgique, France

et Allemagne), trois pays latins (Portugal, Italie et Grèce), un pays postcommuniste (Hongrie) et un pays social-démocrate (l'Islande) (Figure 9). Quant aux pays dont la dette publique est inférieure à la moyenne et qui n'adhèrent pas aux valeurs égalitaires, trois se classent, contre toute attente encore une fois, chez les sociaux-démocrates (Suède, Finlande, Danemark), trois chez les postcommunistes (Slovaquie, Slovénie et Bulgarie), deux chez les postsoviétiques (Estonie et Lituanie) et un fait partie des régimes en développement (Roumanie). Notons que la position du Luxembourg, avec une faible dette publique, indique une valorisation de l'égalitarisme inconditionnel.

Figure 9 : Dette publique et égalitarisme inconditionnel

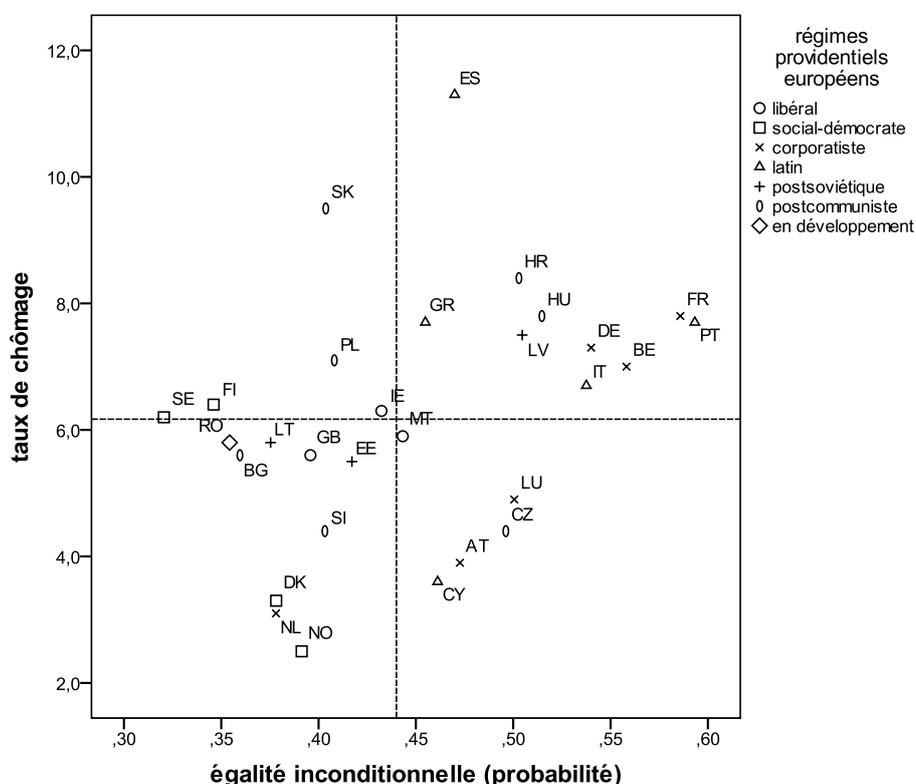


Notes : R=0,514 ; en pointillé : moyenne

Bien que plus mineures, quatre autres relations méritent d'être mentionnées. La première a trait au taux de chômage, lié positivement à la valorisation de l'égalité inconditionnelle (Figure 10). Parmi les pays qui valorisent l'égalité et qui affichent un taux de chômage élevé, on trouve quatre régimes latins (Espagne, Grèce, Italie et Portugal), trois régimes corporatistes (Allemagne, Belgique et France), deux régimes postcommunistes (Croatie et Hongrie) et un

régime postsoviétique (Lettonie). Les pays qui, à l'autre extrémité, valorisent peu l'égalité et qui affichent un faible taux de chômage sont le Danemark et la Norvège, tous deux de type social-démocrate, ainsi que les Pays-Bas, généralement classés parmi les régimes corporatistes. Notons que certains pays ne présentent pas cette relation positive entre un chômage élevé et une forte valorisation de l'égalité. Parmi eux, il y a l'Autriche, Chypre, le Luxembourg et la République Tchèque, qui valorisent l'égalité sans présenter un taux de chômage élevé, et, inversement, la Slovaquie et la Pologne, qui présentent des taux de chômage élevés, mais qui ne valorisent pas l'égalité.

Figure 10 : Taux de chômage et égalitarisme inconditionnel

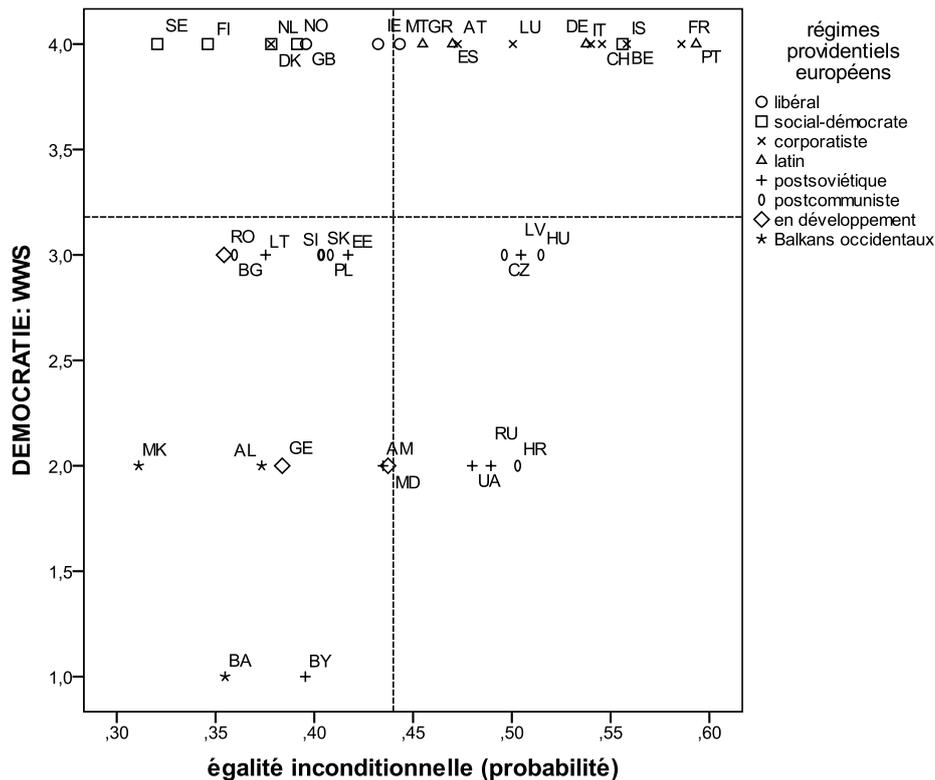


Notes : R=0,369 ; en pointillé : moyenne

Deux des trois autres relations ont trait à la démographie : le taux de nuptialité ainsi que le niveau de mortalité infantile sont liés négativement à la valorisation de l'égalité. C'est dans les régimes en développement et au sein des pays des Balkans occidentaux que ces relations sont les plus fortes. Quant à la dernière relation, elle concerne la démocratie : plus le niveau de celle-ci est élevé, plus l'égalité est valorisée (Figure 11). Cette relation est particulièrement

nette chez les régimes latins et corporatistes, fortement démocratiques et attachés à l'égalité, et au sein des pays des Balkans occidentaux et des régimes en développement, peu démocratiques et peu favorables à l'égalité. Elle est beaucoup moins nette pour les pays sociaux-démocrates et libéraux, démocratiques, mais peu favorables à l'égalité.

Figure 11 : Niveau de démocratie et égalitarisme inconditionnel



Notes : R=0,369 ; en pointillé : moyenne
 Interprétation des valeurs : 1) non-démocratique ; 2) semi-démocratique ;
 3) nouvelle démocratie ; 4) ancienne démocratie).

En somme, en dépit de sa fragilité, notre mesure d'égalité révèle des résultats intéressants. Ceux-ci semblent toutefois aller à l'encontre de la théorie de Bernard concernant les valeurs des régimes sociaux-démocrates. Contrairement à ce que l'on anticipait, il ne semble pas, en effet, que ce soit les régimes sociaux-démocrates qui valorisent le plus l'égalité, mais plutôt les régimes latins et corporatistes qui le fassent. À cet égard, il est notable de constater le lien positif entre la dette publique, le taux de chômage et la valorisation de l'égalité. Plus incertains, les indicateurs démographiques et démocratiques témoigneraient, quant à eux, du niveau de modernité, lié positivement, mais pas toujours, à la valorisation de l'égalité. À noter

que ces différents résultats ne nous informent pas sur le sens de la causalité. On ne peut donc pas dire si c'est la valorisation de l'égalité qui incite les individus et les groupes à adopter des attitudes et des comportements spécifiques, avec les conséquences que ceux-ci ont pour la société en général (dette publique, chômage, etc.), ou si, au contraire, c'est la situation dans laquelle vivent les individus qui les conduit à valoriser aussi fortement l'égalitarisme inconditionnel.

5.1.5.2 Liberté économique

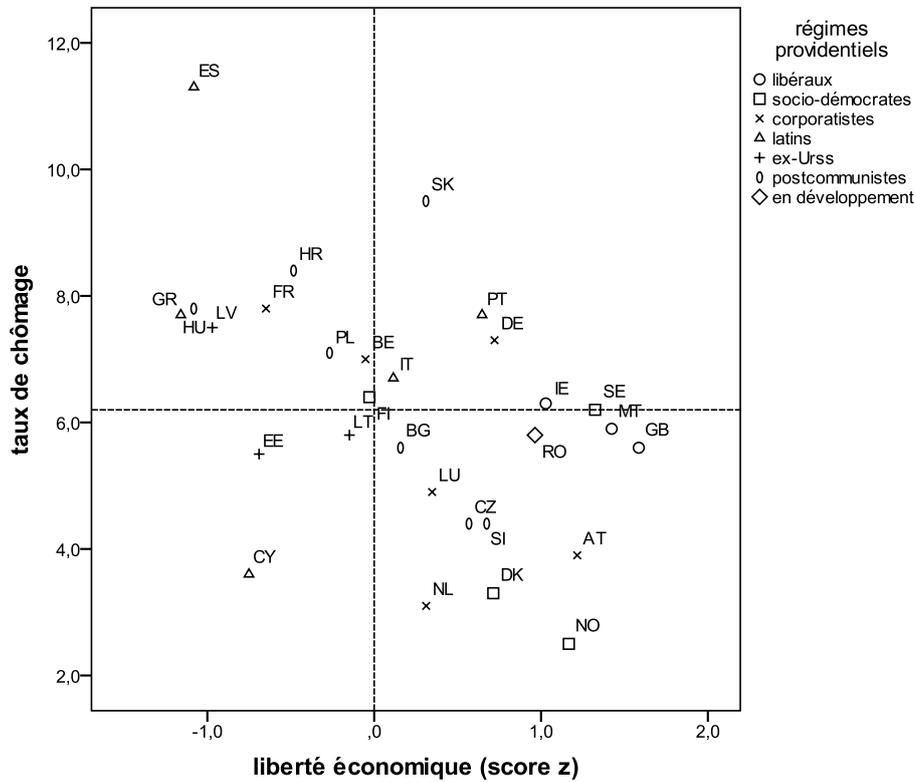
Les relations significatives entre les indicateurs sociodémographiques et la liberté économique sont nombreuses (Tableau 14). Celles-ci concernent l'emploi, le revenu, le niveau de développement et de démocratie, de même que la criminalité, le bien-être subjectif et la cohésion sociale. Fait intéressant, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, il ne semble pas exister de relations significatives entre la valorisation de la liberté économique et la présence de l'État. Les valeurs libérales ne seraient donc pas, ici, associées à une plus faible présence de l'État.

Parmi les relations statistiquement significatives, plusieurs concernent l'emploi, l'économie, le développement et la démocratie. Concrètement, on observe que la valorisation de la liberté économique est liée positivement aux différents taux d'emploi³⁰, y compris l'emploi à temps partiel, et négativement au taux de chômage. Elle est également liée positivement à la fréquence de la formation continue, à la valeur du PIB par habitant, au niveau d'accès à Internet et au niveau de démocratie. Pour n'illustrer qu'une des relations les plus significatives, nous présentons, dans la Figure 12, la relation entre le taux de chômage et la valorisation des valeurs libérales. Cette figure montre que la faible valorisation de la liberté économique associée à un fort taux de chômage est le fait de deux pays latins (Espagne et Grèce), de trois pays postcommunistes (Pologne, Hongrie et Croatie) et de deux pays corporatistes (France et Belgique). En revanche, la forte valorisation de la liberté économique associée à un faible taux de chômage caractérise deux pays sociaux-démocrates (Norvège et Danemark), trois états corporatistes (Pays-Bas, Luxembourg et Autriche) et trois pays postcommunistes (République Tchèque, Slovaquie et Bulgarie). Les pays libéraux (Malte, Irlande et Grande-Bretagne) se

³⁰ À l'exception du taux d'emploi des jeunes, lié négativement à la valorisation de la liberté économique. Les pays qui présentent un faible taux d'emploi des jeunes et qui valorisent la liberté économique présentent généralement une espérance de vie scolaire élevée.

singularisent, pour leur part, par un appui élevé à la liberté économique et un taux de chômage moyen.

Figure 12 : Taux de chômage et libéralisme économique



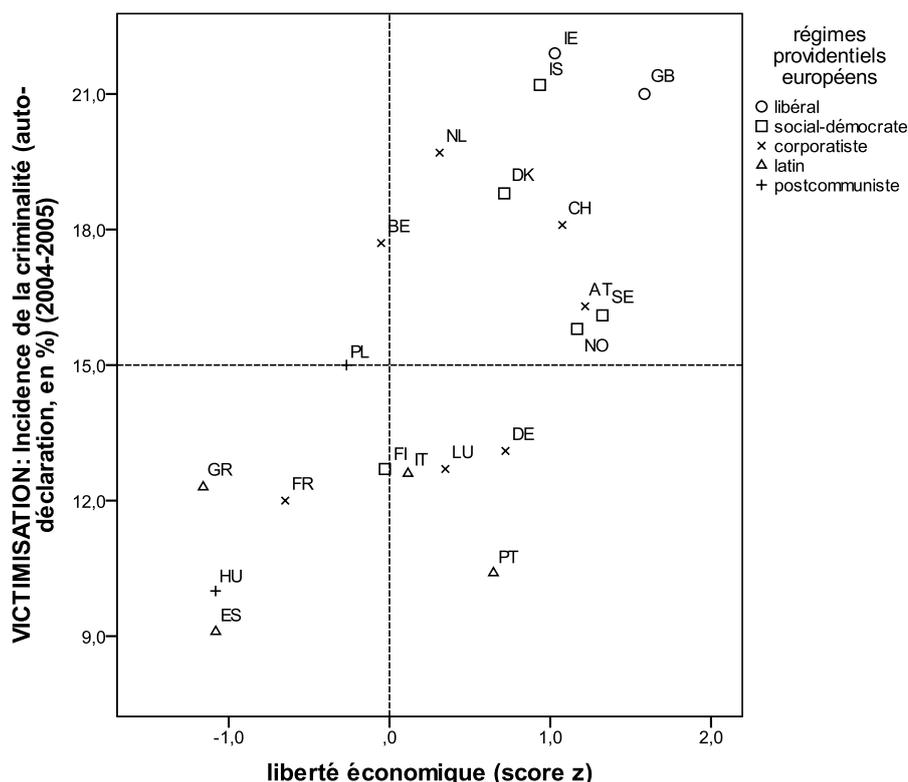
Notes : R=-0,477 ; en pointillé : moyenne

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la valorisation de la liberté économique corrèle également avec les indicateurs de bien-être subjectif, de cohésion sociale et de criminalité. Concernant les indicateurs de bien-être subjectif, on observe un lien positif entre ces indicateurs et la valorisation de la liberté économique. Les corrélations sont également positives pour certains indicateurs de cohésion sociale, dont la confiance institutionnelle, la participation socioculturelle et l'indicateur synthétique rendant compte des engagements comportementaux de la cohésion sociale. Concernant la criminalité, les résultats sont un peu plus confus. En fait, on constate que les taux de criminalité et de victimisation sont associés positivement à la valorisation de la liberté économique, alors que, en revanche, l'importance de la population carcérale est liée négativement à cette valeur. Pour éclairer ces résultats, on

peut évidemment faire valoir la possibilité d'un sous-dénombrement de la criminalité au sein des pays les moins développés, ceux-là mêmes qui présentent les taux de criminalité les plus faibles et qui valorisent le moins la liberté économique. Cela étant dit, si l'on prend comme indicateur le niveau de victimisation, fondé sur la déclaration des individus plutôt que sur celle des autorités, on constate que le lien entre la criminalité et la valorisation des valeurs libérales est fort et positif (Figure 13). Parmi les pays qui valorisent les valeurs libérales et qui affichent un haut taux de victimisation, trois pays se démarquent nettement, à savoir la Grande-Bretagne et l'Irlande, soit deux régimes libéraux, ainsi que l'Islande (régime social-démocrate). En revanche, la valorisation des valeurs libérales et le taux de victimisation sont faibles pour deux régimes latins (Espagne et Grèce), un régime postcommuniste (Hongrie) et un régime corporatiste (France). Notons que quelques pays combinent un faible taux de victimisation à une valorisation assez forte des valeurs libérales. Il s'agit du Luxembourg et de l'Allemagne, deux régimes corporatistes, ainsi que du Portugal (régime latin).

En somme, la valorisation de la liberté économique semble aller de pair avec une bonne performance économique qui se traduit, notamment, par un taux d'emploi et un PIB par habitant élevés et de hauts niveaux de développement et de démocratie. Elle est également liée positivement au bien-être subjectif, à la confiance institutionnelle et à la participation socioculturelle des individus. Encore une fois, nos analyses ne nous permettent toutefois pas de nous prononcer sur le sens de la causalité. En fait, si dans le cas des régimes libéraux, l'hypothèse selon laquelle les valeurs libérales seraient à l'origine de la bonne performance économique semble plausible, elle semble beaucoup plus problématique dans le cas des régimes sociaux-démocrates, dont les valeurs égalitaires sont censées être à l'origine de leurs institutions. On a observé, en effet, que, contrairement à ce que nous anticipions, les pays sociaux-démocrates faisaient partie des pays qui valorisent le plus fortement la liberté économique, comme si leur bonne performance économique et leur rapport particulier à l'État avaient conduit les individus à valoriser plus fortement les valeurs libérales. Un tel résultat laisse penser que les valeurs ne font pas qu'influencer les comportements, mais qu'elles sont elles-mêmes influencées par les comportements et les conséquences de ces comportements.

Figure 13 : Taux de victimisation et libéralisme économique



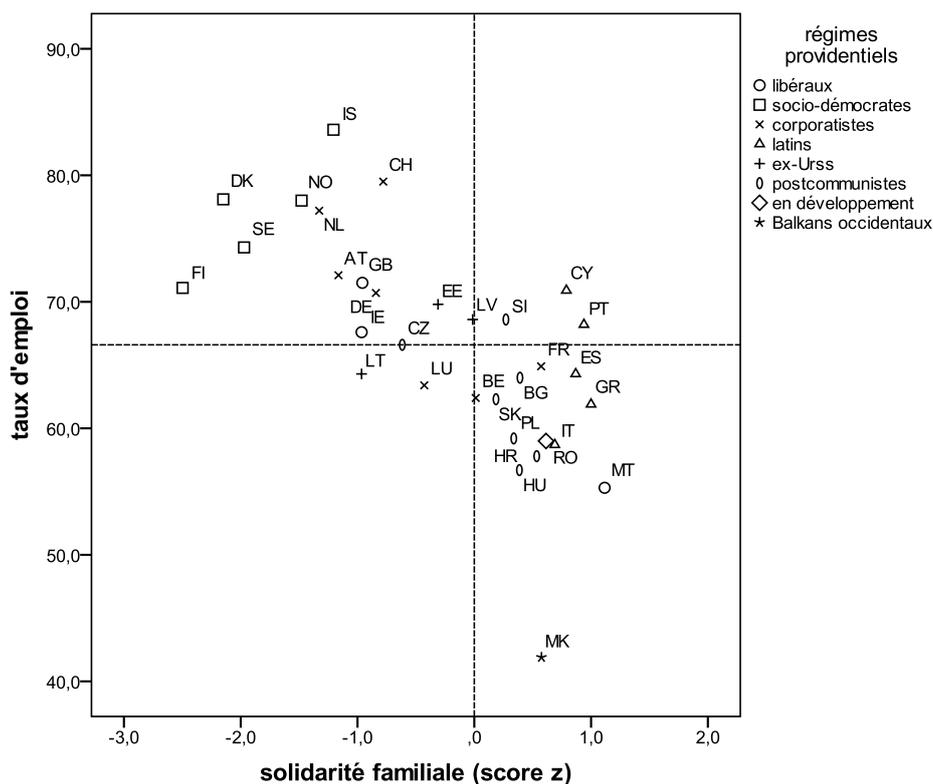
Notes : R=0,678 ; en pointillé : moyenne

5.1.5.3 Solidarité familiale

Les relations significatives entre la solidarité familiale et les indicateurs des régimes providentiels et ceux de la cohésion sociale sont nombreuses et diverses. Elles concernent les différents thèmes abordés par ces indicateurs, allant des indicateurs liés à l'emploi, à la scolarité, au développement et à l'économie, à ceux liés à la criminalité, au bien-être subjectif et à la cohésion sociale, en passant par ceux liés à la présence de l'État, aux inégalités, à la démocratie et à la démographie.

Plus concrètement, la valorisation de la solidarité familiale est liée négativement au taux d'emploi, au PIB et au RNB par habitant, au niveau de développement (urbanisation et accès à Internet) et positivement au taux de chômage (Tableau 14). Pour n'illustrer que la relation avec le taux d'emploi, soulignons que les pays présentant un faible taux d'emploi valorisent généralement la solidarité familiale alors que c'est l'inverse qui s'observe parmi les pays qui ne la valorisent pas (Figure 14). Parmi ces derniers, on trouve l'ensemble des pays sociaux-démocrates (Finlande, Danemark, Suède, Islande et Norvège), quatre pays corporatistes (Pays-Bas, Suisse, Autriche et Allemagne) et deux pays libéraux (Grande-Bretagne et Irlande).

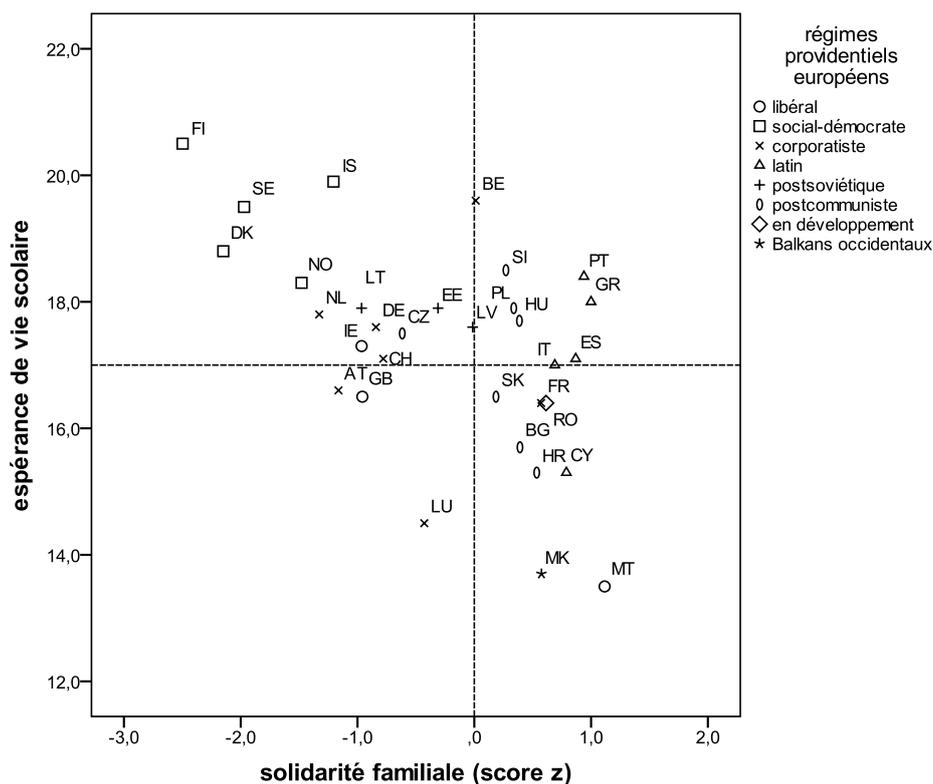
Figure 14 : Taux d'emploi et solidarisme familial



Notes : R=-0,681 ; en pointillé : moyenne

C'est toutefois essentiellement le taux d'emploi des femmes et celui des personnes âgées qui sont liés négativement à la solidarité familiale. Concernant le taux d'emploi des jeunes, c'est l'inverse qui s'observe, celui-ci étant lié de manière positive à la valorisation de la solidarité familiale. Ce dernier résultat traduit sans doute le fait que l'insertion professionnelle se fait de manière plus précoce au sein des pays « familialistes ». La plus faible espérance de vie scolaire et la moindre fréquence de la formation continue parmi les pays valorisant la solidarité familiale iraient d'ailleurs dans ce sens (Figure 15). En ce qui concerne les conditions de travail et la protection de l'emploi, le taux de syndicalisation et la proportion d'emploi à temps partiel présentent des relations négatives avec la solidarité familiale, alors que le niveau de protection de l'emploi est lié positivement à cette valeur.

Figure 15 : Espérance de vie scolaire (en années) et solidarité familiale

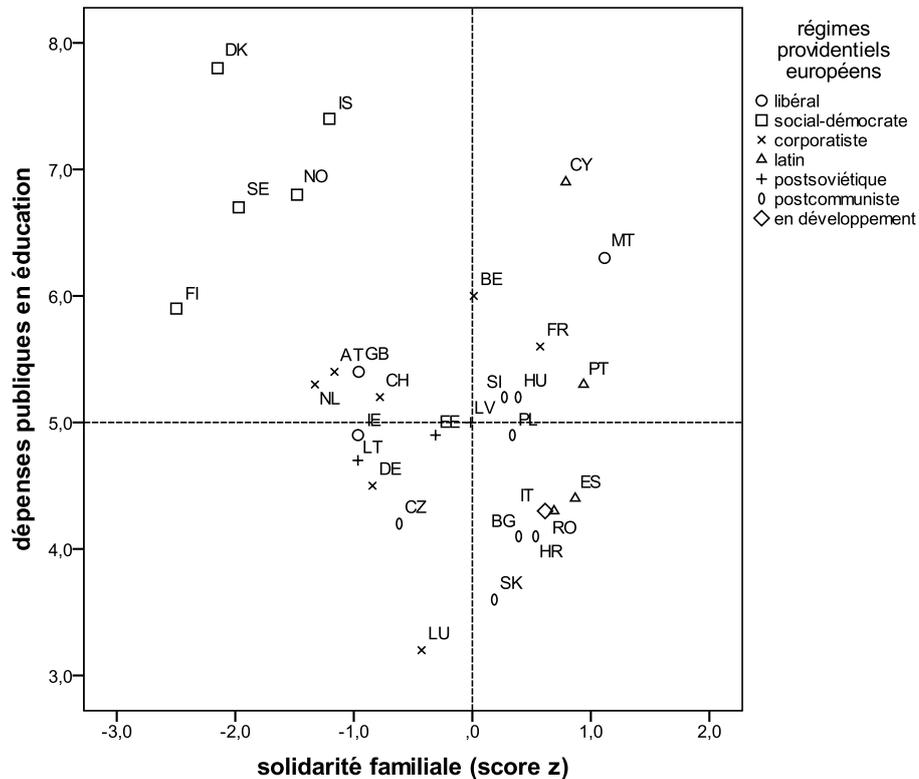


Notes : R=-0,550 ; en pointillé : moyenne

La valorisation de la solidarité familiale est, par ailleurs, liée négativement à la présence de l'État et positivement aux inégalités et au risque de pauvreté. De manière générale, les pays valorisant fortement la solidarité familiale présentent des dépenses publiques de santé et d'éducation inférieures à la moyenne. La figure 16 témoigne de la relation concernant les dépenses publiques d'éducation. On y observe que les pays qui valorisent le plus la solidarité familiale sont ceux qui dépensent le moins pour l'éducation. Parmi ces pays, on trouve trois régimes postcommunistes (Bulgarie, Croatie et Slovaquie), deux régimes latins (Espagne et Italie) et un régime en développement (Roumanie). Inversement, les pays qui valorisent le moins la solidarité familiale affichent les dépenses publiques d'éducation les plus élevées. Ces pays se classent tous parmi les régimes sociaux-démocrates. Concernant les inégalités de revenus et les inégalités de genre, elles sont plus élevées parmi les pays qui valorisent fortement la solidarité familiale. Il en va de même du taux de risque de pauvreté. Du point de vue de la démographie, la solidarité familiale présente une relation positive avec le taux de mortalité infantile et une relation négative avec la fréquence des naissances hors mariage, ce qui peut témoigner d'une transition démographique non complétée et d'un caractère plus

traditionnel des structures familiales. Quant à la démocratie, elle est liée négativement à la solidarité familiale

Figure 16 : Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB) et solidarisme familial

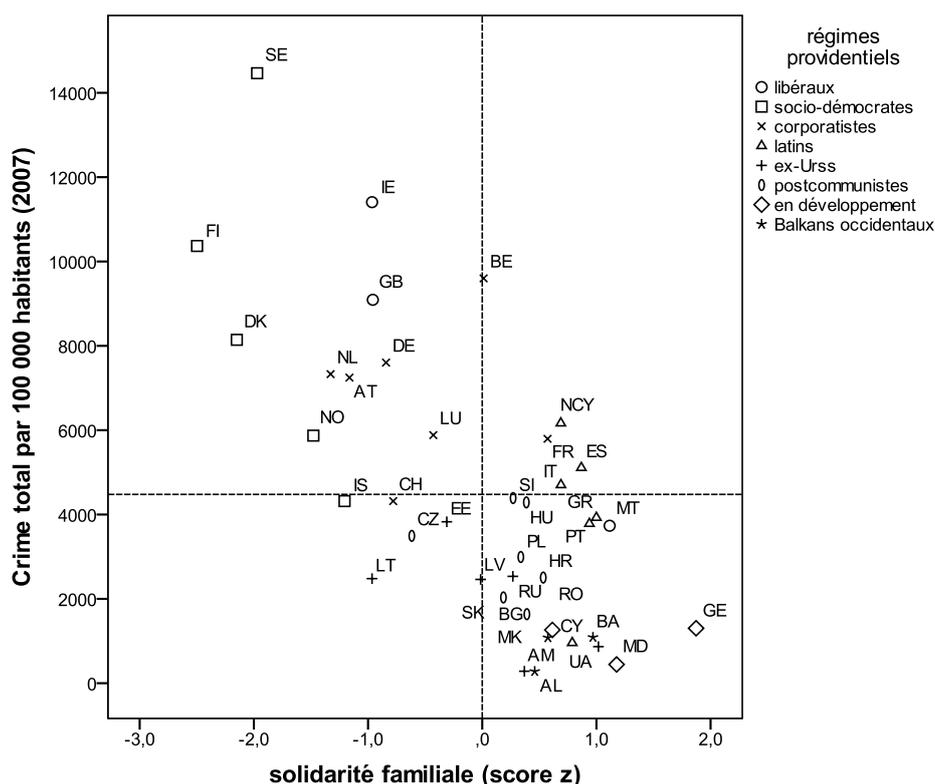


Notes : R=-0,406 ; en pointillé : moyenne

En ce qui concerne les relations entre la solidarité familiale et la criminalité, le bien-être subjectif et la cohésion sociale, on observe, d'une part, une relation négative entre les taux de criminalité et de victimisation et la solidarité familiale. La figure 17 illustre la relation que cette valeur entretient avec le taux de criminalité. On observe que les pays qui présentent un taux de criminalité élevé, combiné à une faible valorisation de la solidarité familiale, appartiennent tous aux régimes sociaux-démocrates, libéraux ou corporatistes. En revanche, les pays qui valorisent la solidarité familiale et qui présentent un faible taux de criminalité appartiennent aux régimes latins (Portugal, Grèce et Chypre), postcommunistes (Pologne, Croatie et Bulgarie), postsoviétiques (Russie, Arménie et Ukraine), en développement (Roumanie, Géorgie et Moldavie) ou font partie des Balkans Occidentaux (Macédoine, Albanie et Bosnie). Ces derniers résultats doivent toutefois être nuancés par le fait que, de manière générale, la

valorisation de la solidarité familiale est positivement liée à la crainte subjective d'être victime d'un délit. Ce résultat, qui paraît contradictoire avec les statistiques de criminalité officielles, jette un doute sur la fiabilité des statistiques administratives de certains pays, le taux de criminalité dont il est question ici étant calculé à partir des informations déclarées par les instances policières nationales. Quant au taux de victimisation qui est mesuré ici, il demeure très général et ne distingue pas les différents types de crimes dont un individu peut avoir été victime au cours de la période de référence. Dans un autre ordre d'idée, et en ce qui concerne les relations qui existent entre la valorisation de la solidarité familiale et le bien-être subjectif, d'une part, et les indicateurs de cohésion sociale, d'autre part, elles sont toutes négatives, à l'exception de celle qui concerne la solidarité extra-familiale (cohésion sociale), qui est positive.

Figure 17 : Crime total par 100 000 habitants et solidarisme familial



En somme, la valorisation de la solidarité familiale semble être liée à des niveaux de développement économique et social plus faibles et une moindre emprise de la modernité

dans le champ des valeurs. À cet égard, les pays valorisant la solidarité familiale affichent nettement un caractère traditionnel. À l'instar de ce que nous avons observé à propos des deux autres valeurs, le sens de la causalité est toutefois difficilement identifiable. S'il est plausible que le traditionalisme familial puisse expliquer la moindre performance économique et la présence étatique relativement faible, on ne peut pas négliger le fait que les difficultés économiques et la faiblesse du soutien offert par l'État amènent les individus à se replier vers la sphère familiale, seul pilier offrant une certaine sécurité en cas de nécessité.

5.2 ANALYSES SECONDAIRES SUR LES VALEURS DE LA COHESION SOCIALE :

L'IDENTIFICATION DE L'ÉGALITARISME CONDITIONNEL

Outre les difficultés à identifier le sens des causalités entre les valeurs et les indicateurs macrosociologiques des régimes providentiels et de la cohésion sociale, la section précédente a mis en lumière les limites des données européennes EVS de 2008 pour mesurer les valeurs égalitaires. Non seulement nous n'avons pu mesurer qu'une dimension de l'égalité, soit l'égalité inconditionnelle, mais un seul item nous a permis de le faire, limitant par le fait même la fiabilité de notre mesure. Les résultats obtenus au moyen de cette mesure nous laissent d'ailleurs perplexes, en particulier lorsqu'il s'agit des pays sociaux-démocrates. Nous avons vu, en effet, que contrairement à ce que suggère la théorie de Bernard, les valeurs égalitaires ne semblent pas caractériser les pays sociaux-démocrates, ceux-ci valorisant très peu cette valeur, du moins, comparativement à ce qui s'observe dans d'autres pays, notamment au sein des pays corporatistes. Dans quelle mesure un tel résultat s'explique-t-il par la faiblesse de notre mesure unidimensionnelle ? Obtiendrions-nous des résultats différents si nous définissions l'égalitarisme autrement, en nous inspirant davantage du concept d'égalité des chances plutôt que de celui d'égalité des conditions ? Cela serait d'autant plus plausible que, comme nous l'avons vu, les pays sociaux-démocrates semblent valoriser fortement le libéralisme économique. Or, comme nous l'avons souligné ailleurs (Fleury et Dickes, 2011), l'égalitarisme conditionnel, proche du concept d'égalité des chances, constitue justement une forme de compromis entre le libéralisme économique et l'égalitarisme inconditionnel.

La version luxembourgeoise de l'EVS de 2008 ainsi que la version européenne de l'EVS de 1999 nous permettent d'examiner ces questions plus à fond. Dans le cas des données luxembourgeoises de l'EVS de 2008, le questionnaire contenait, en plus des 11 items européens analysés à la section précédente, trois items supplémentaires visant à mesurer

l'égalité, dont l'égalité conditionnelle³¹. Le questionnaire européen de 1999 contenait, lui aussi, ces trois items, mais était nettement moins riche en ce qui a trait aux items de solidarité familiale, d'où l'utilité des données luxembourgeoises de 2008³². La présente section vise à examiner ces deux fichiers, dans le but, d'une part, de vérifier s'il est possible d'aboutir à une meilleure mesure des valeurs égalitaires, et d'autre part, de valider les mesures des autres valeurs identifiées à partir des données européennes EVS de 2008. Dit autrement, l'introduction de ces trois nouveaux items modifie-t-elle les mesures obtenues dans les analyses précédentes ?

5.2.1 IDENTIFICATION DES VALEURS DE COHESION SOCIALE A PARTIR DU FICHER LUXEMBOURGEOIS DE L'ENQUETE EVS 2008

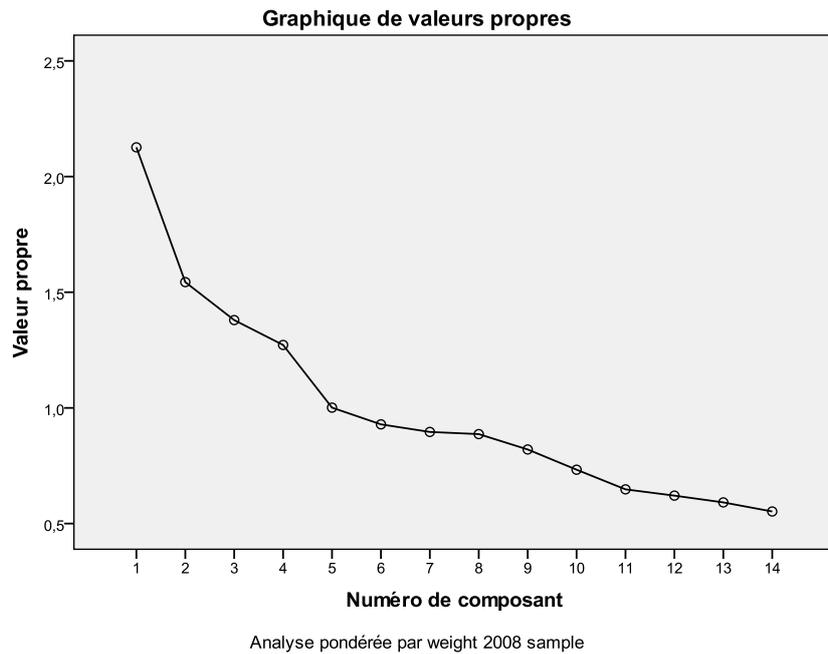
Comme nous l'avons mentionné plus haut, les données luxembourgeoises de l'EVS de 2008 contenaient, en plus des 11 items européens analysés à la section précédente, trois items supplémentaires visant à mesurer l'égalité, dont l'égalité conditionnelle. Cette sous-section vise à vérifier, au moyen d'une analyse en composantes principales des données luxembourgeoises de l'EVS de 2008, si ces nouveaux items permettent de mieux rendre compte des valeurs égalitaires, tout en reproduisant les résultats obtenus précédemment à propos des autres valeurs. Un tel exercice n'a pas un intérêt direct pour la comparaison inter-pays, mais permet de suggérer des items complémentaires pour mesurer les valeurs de cohésion pour d'autres recherches.

Comme l'indique la Figure 18, qui présente la chute des valeurs propres, l'analyse en composantes principales des 14 items, nous conduit à identifier quatre composantes principales avec lesquelles nous épuisons 45,2% de la variance commune.

³¹ Comme l'indique l'Encadré 2 présenté à la section 4.1, les trois items s'inscrivaient dans le cadre de la question visant à savoir ce que les répondants jugeaient important pour qu'une société soit considérée comme juste. Ces items étaient « éliminer les grandes inégalités de revenus entre citoyens », « garantir les besoins de base pour tous » et « que chacun reçoive argent et considération en fonction de ses mérites ».

³² L'EVS de 1999 ne posait pas les deux questions concernant la responsabilité des enfants adultes à l'égard de leurs parents âgés.

Figure 18 : Scree-test de Cattell



Les trois premiers facteurs de la solution à 14 items peuvent être interprétés, respectivement, comme des facteurs de libéralisme économique, d'égalitarisme inconditionnel et de solidarité familiale (Tableau 15). Ces facteurs correspondent bien aux facteurs identifiés à la section précédente et l'introduction des nouveaux items n'en modifie pas le sens. Le quatrième facteur de l'analyse en composantes principales de la solution à 14 items est inédit ; il rend compte de l'égalitarisme conditionnel, et ce, tel que nous le supposions. On adhère à l'égalitarisme conditionnel lorsqu'on souhaite que les besoins de base soient garantis pour tous et que les revenus soient distribués en fonction des mérites de chacun.

Tableau 15 : Matrice factorielle des analyses en composantes principales, après rotation varimax, des données luxembourgeoises de 2008 des 14 valeurs de cohésion sociale

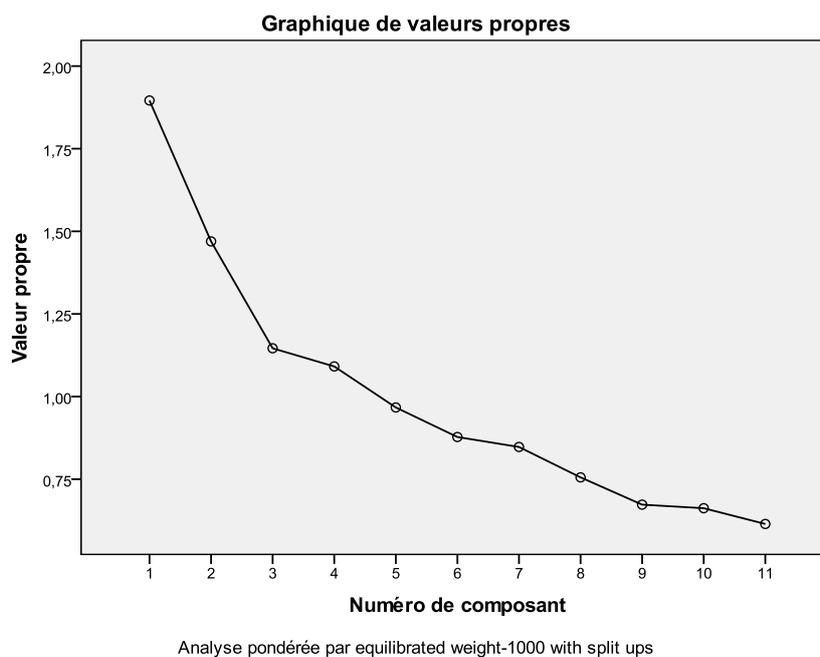
	Composantes				h ²
	1	2	3	4	
<i>egal01</i> L'égalité est la plus importante	-,211	,442	,021	,116	0,284
<i>egal02</i> Échelle d'égalité des revenus	,116	,788	-,038	-,236	0,695
<i>egal03</i> Éliminer les grandes inégalités de revenu	-,174	,725	,140	,180	0,615
<i>egal04</i> Garantir les besoins de tous	-,061	,332	-,093	,659	0,601
<i>egal05</i> Recevoir argent et considération en fonction de ses mérites	,106	-,154	,092	,810	0,704
<i>lib01</i> Individus devraient subvenir à leurs propres besoins	,530	-,121	-,059	,013	0,305
<i>lib02</i> Chômeurs obligés d'accepter emploi disponible	,500	,123	,172	,178	0,532
<i>lib03</i> Concurrence pousse au travail dur et aux idées nouvelles	,606	-,184	,061	,045	0,407
<i>lib04</i> L'État doit donner davantage de liberté aux entreprises	,623	-,035	-,051	-,298	0,521
<i>lib05</i> L'État devrait développer la propriété privée des entreprises	,681	-,048	-,093	,019	0,535
<i>sofam1</i> L'enfant doit prendre soin des parents malades	-,067	,036	,736	-,055	0,556
<i>sofam2</i> Toujours aimer et respecter les parents	,047	,126	,438	,074	0,376
<i>sofam3</i> Responsabilité des parents à l'égard des enfants	,017	-,049	,418	,063	0,603
<i>sofam4</i> Responsabilité des enfants à l'égard des parents	-,045	-,010	,750	-,111	0,589

5.2.2 IDENTIFICATION DES VALEURS DE COHESION SOCIALE A PARTIR DU FICHER EUROPEEN DE L'ENQUETE EVS 1999

La validité de la mesure de l'égalitarisme conditionnel peut être testée sur une plus grande échelle, au moyen des données provenant de l'enquête européenne de 1999, les questions supplémentaires introduites dans le questionnaire luxembourgeois ayant été posées dans cette version de l'enquête. Il est donc possible de comparer la validité de la mesure égalitaire forte (inconditionnelle) à la validité de la mesure égalitaire circonstanciée (conditionnelle). Malheureusement, comme nous l'avons mentionné plus haut, il n'est pas possible de reproduire exactement l'analyse que nous venons de réaliser au moyen des données luxembourgeoises EVS de 2008, seulement deux questions liées à la solidarité familiale ayant été posées en 1999, à savoir « toujours aimer et respecter les parents » et « responsabilité des parents à l'égard des enfants ». Les questions relatives aux responsabilités des enfants adultes à l'égard de leurs parents âgés ainsi que celle, liée au libéralisme, voulant que l'État développe davantage la propriété privée n'ont pas été posées en 1999.

L'analyse en composantes principales a été appliquée à un fichier comportant 1000 individus pour chacun des 28 pays³³. Comme l'indique la Figure 19, elle nous conduit à identifier quatre facteurs, avec lesquels nous épuisons 51% de la variance commune.

Figure 19 : Scree-test de Cattell



Les quatre facteurs que nous obtenons sont les mêmes que ceux que nous avons obtenus au moyen des données luxembourgeoises EVS de 2008. Ils sont détaillés au Tableau 16. Les facteurs 1, 3 et 4 correspondent bien aux facteurs identifiés à la section 5.1, à savoir le libéralisme (facteur 1), l'égalitarisme inconditionnel (facteur 3) et la solidarité familiale (facteur 4). Quant au facteur 2, il correspond bien à l'égalitarisme conditionnel, identifié à la section précédente. L'existence de ce facteur ne semble donc pas propre au Luxembourg.

³³ Nous n'avons retenu que les pays dans lesquels on a posé toutes les questions.

Tableau 16 : Matrice factorielle des quatre premières composantes principales après rotation varimax des 28 pays de l'enquête EVS 1999

	composantes				h ²
	1	2	3	4	
<i>egal01</i> L'égalité est la plus importante (e032)	-0,151	-0,009	0,391	-0,127	0,192
<i>egal02</i> Échelle d'égalité des revenus (e035)	0,060	-0,036	0,779	0,034	0,612
<i>egal03</i> Éliminer les grandes inégalités de revenu (e146)	-0,222	0,385	0,598	0,119	0,568
<i>egal04</i> Garantir les besoins de tous (e147)	-0,093	0,774	0,160	-0,015	0,634
<i>egal05</i> Que chacun reçoive argent et considération en fonction de ses mérites (e148)	0,119	0,780	-0,092	0,074	0,636
<i>lib01</i> Individus devraient subvenir à leurs propres besoins (e037)	0,665	-0,111	-0,111	-0,069	0,472
<i>lib02</i> Chômeurs obligés d'accepter emploi disponible (e038)	0,552	-0,145	0,273	0,280	0,479
<i>lib03</i> Concurrence pousse au travail dur et aux idées nouvelles (e039)	0,637	0,211	-0,133	0,034	0,470
<i>lib04</i> L'État doit donner davantage de liberté aux entreprises (e042)	0,650	0,006	-0,146	-0,168	0,472
<i>sofam2</i> Toujours aimer et respecter les parents (a025)	-0,006	0,022	0,087	0,733	0,545
<i>sofam3</i> Responsabilité des parents à l'égard des enfants (a026)	-0,066	0,055	-0,151	0,702	0,523

En gris : saturations > 0,35

Remplacement des données manquantes par la moyenne

Le Tableau 17 confirme notre dernière remarque. Dans la plupart des pays, la consistance interne est satisfaisante pour mesurer l'égalitarisme inconditionnel, dès lors que les trois items qui l'opérationnalisent font partie du questionnaire, ce qui est le cas de seulement 17 des 28 pays étudiés et qui rend la mesure peu intéressante. La consistance interne des mesures d'égalitarisme conditionnel et de libéralisme économique est également satisfaisante. En revanche, les deux items de la solidarité familiale sont insuffisants pour mesurer d'une façon consistante le construit.

**Tableau 17 : Consistance interne des trois scores composites des 28 pays de l'enquête
EVS 1999**

Pays	ABB	Égalitarisme inconditionnel 1999 (n=3) egal01, egal02, egal03	Égalitarisme conditionnel 1999 (n=2) egal04, egal05	Libéralisme économique 1999 (n=4) lib01, lib02, lib03, lib04	Solidarité familiale 1999 (n=2) solfam02, solfam03,
Allemagne	DE	-	0,491	0,696	0,356
Autriche	AT	0,461	0,387	0,461	0,367
Belgique	BE	0,455	0,473	0,514	0,121
Bulgarie	BG	0,422	0,756	0,518	0,314
Croatie	HR	0,328	0,446	0,352	0,161
Danemark	DK	-	0,374	0,640	0,202
Espagne	ES	-	0,454	0,526	0,295
Estonie	EE	0,374	0,360	0,533	0,127
Finlande	FI	0,502	0,448	0,575	0,108
France	FR	0,455	0,249	0,517	0,196
Grèce	GR	-	0,183	0,511	0,218
Hongrie	HU	-	0,494	0,468	0,290
Irlande	IE	0,175	0,593	0,546	0,236
Islande	IS	0,507	0,466	0,547	0,087
Italie	IT	0,387	0,259	0,460	0,186
Lettonie	LV	-	0,416	0,288	0,125
Lituanie	LT	0,429	0,447	0,420	0,061
Luxembourg	LU	0,359	0,463	0,339	0,248
Malte	MT	-	0,388	0,499	0,208
Pays-Bas	NL	0,499	0,618	0,574	0,032
Pologne	PL	0,295	0,754	0,409	0,229
Portugal	PT	-	0,574	0,409	0,390
Rép. Tchèque	CZ	0,540	0,341	0,514	0,157
Roumanie	RO	-	0,550	0,388	0,395
Grande-Bretagne	GB	0,327	0,632	0,640	0,315
Slovaquie	SK	-	0,297	0,436	0,204
Slovénie	SI	0,523	0,365	0,159	0,200
Suède	SE	-	0,400	0,650	-0,009
rtt de référence		0,300	0,222	0,364	0,222
<i>alpha</i>		-	0,475	0,506	0,231

n=nombre de variables intermédiaires.

La consistance interne (*alpha*) est estimée à partir des scores bruts

rtt : coefficient de fidélité.

En gras : consistances internes faibles.

L'égalité inconditionnelle ne peut être calculée lorsqu'une des trois variables egal01, egal02 ou egal03 n'a pas été posée dans le questionnaire du pays

L'analyse des corrélations existant entre nos mesures des valeurs et nos indicateurs macrosociologiques liés aux régimes providentiels et à la cohésion sociale, présentée au Tableau 18 pour 1999, révèle, concernant le libéralisme économique, des résultats similaires à ceux obtenus à partir des données européennes de 2008 (section 5.1). Concrètement, il apparaît que les valeurs libérales sont liées de manière positive au taux d'emploi, au PIB et au RNB par habitant, à l'espérance de vie scolaire et à la fréquence de la formation continue, au niveau de développement (niveau d'accès à Internet), à la démocratie, à la criminalité, au bien-être subjectif et aux principaux indicateurs formels et substantiels de la cohésion sociale. En

revanche, elles sont liées de manière négative au taux de chômage et aux inégalités de revenus et de genre. Par ailleurs, des relations qui, en 2008, n'étaient pas significatives le deviennent : c'est le cas du taux de syndicalisation et de la présence de l'État, liés positivement au libéralisme, et ce, contrairement à ce que nous aurions pu attendre suivant la théorie de Bernard. Du côté des variables démographiques, notons la relation positive entre la valorisation du libéralisme économique et l'espérance de vie à la naissance (ni plus ni moins l'inverse du taux de mortalité infantile) qui devient significative.

Tableau 18 : Corrélations entre les valeurs et les scores macro des 28 pays de l'enquête EVS 1999

Thème		n	scores z préfé- rence égali- taire	n	scores z egal04+ egal05 égalité condition- nelle	n	scores z lib01+lib02+ lib03+lib04 liberté économique
Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 64 ans	23	-0,343	26	-,455*	26	,484*
	Taux d'emploi des 15 à 24 ans	23	-0,287	26	-0,292	26	,450*
	Taux d'emploi des femmes	23	-0,423*	26	-,458*	26	0,313
	Taux d'emploi des 55 à 64 ans	23	-0,393	26	-0,359	26	0,284
	Taux de chômage des 15 à 74 ans	25	-0,248	28	-0,076	28	-0,623**
Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel	23	-0,044	26	-0,325	26	0,338
	Part des emplois à temps partiel subi	19	0,015	20	-0,300	20	0,28
	Part des emplois temporaires	21	0,016	22	0,068	22	0,173
	Salaire minimum	17	,566*	20	-0,178	20	0,385
	Taux de syndicalisation	19	-0,194	20	-0,351	20	,524*
Politiques publiques liées à l'emploi	Rigueur de la protection de l'emploi	17	0,179	18	0,122	18	0,004
	Dépenses publiques mesures actives d'emploi	19	-0,307	20	-0,415	20	0,407
	Dépenses publiques mesures passives d'emploi	19	-0,287	19	-0,404	19	,560*
Présence de l'État	Dettes publiques	24	0,251	27	0,015	27	0,21
	Dépenses publiques de prot. sociale	23	-0,096	26	-0,328	26	,493*
	Dépenses publiques de santé	18	-0,045	19	-0,086	19	,541*
	Dépenses publiques en éducation	23	-0,340	26	-,571**	26	0,232
Inégalités	Rapport de revenu S80/S20	22	0,195	25	0,182	25	-,547**
	Coefficient de GINI	22	0,214	25	0,231	25	-,636**
	Taux de risque de pauvreté	22	0,266	25	0,221	25	-,426*
	Écart de rémunération h/f	22	-0,296	25	-0,125	25	-0,187
	Proportion de femmes au Parlement	25	-0,285	28	-,491**	28	,377*
Économie	PIB par habitant	25	0,211	28	-0,258	28	,473*
	Taux d'inflation IPCH	25	-0,102	28	-,502**	28	0,18
	RNB par habitant	25	0,128	28	-0,337	28	,551**
Formation scolaire	Espérance de vie scolaire	24	0,075	27	-0,319	27	,417*
	Fréquence formation permanente	21	-0,238	22	-0,353	22	,597**
Démogra- phie	Population de moins de 25 ans	24	-0,072	27	,428*	27	-0,127
	Population de plus de 65 ans	24	0,122	27	-0,35	27	0,116
	Taux de dépendance vieillesse	25	0,031	28	-,383*	28	0,129
	Taux brut de natalité	25	0,159	28	-0,008	28	0,362
	Naissances hors mariages	25	-0,136	28	-0,283	28	0,276
	Espérance de vie à la naissance	24	0,324	26	-0,11	26	,581**
	Mortalité infantile	25	-0,288	28	0,23	28	-,421*

Thème		n	scores z préfé- rence égali- taire	n	scores z egal04+ egal05 égalité condition- nelle	n	scores z lib01+lib02+ lib03+lib04 liberté économique
	Taux de nuptialité	25	-0,199	28	0,138	28	0,238
	Taux de divortialité	24	-,407*	27	-,450*	27	-0,093
Développe- ment	Taux d'urbanisation	24	-0,055	27	-0,354	27	0,275
	Niveau d'accès à internet	15	-0,326	15	-0,395	15	,521*
Démocratie	Indicateur de démocratie de Norris et Inglehart	25	-0,160	28	-,387*	28	0,129
	Vote aux élections européennes	25	0,008	28	-0,195	28	0,393*
Criminalité	Taux de suicide	25	-0,045	28	-0,264	28	-0,353
	Crime total / 100 000 habitants	25	-0,023	28	-0,367	28	,432*
	Homicides intentionnels	25	-0,213	28	-,399*	28	-0,367
	Population carcérale / 100 000 hab.	25	-0,265	28	-0,028	28	-,721**
	Criminalité auto-déclarée (taux de victimisation) (en %)	18	-0,099	19	-0,255	19	0,329
	Craintes de délits (en %)	18	0,135	19	0,224	19	-,614**
Bien-être subjectif	Sentiment de bonheur	25	0,157	28	-0,247	28	0,504**
	Satisfaction à l'égard de la vie	25	0,114	28	-0,210	28	0,604**
Cohésion sociale	Confiance institutionnelle	25	-0,01	28	-0,121	28	,474*
	Solidarité extra-familiale	25	0,247	28	0,335	28	0,317
	Participation politique	25	-0,129	28	-0,354	28	,424*
	Participation socioculturelle	25	0,015	28	-0,274	28	,400*
	Relations formelles (attitudes)	25	0,129	28	0,099	28	,549**
	Relations subst. (engagements)	25	-0,063	28	-0,338	28	,442*

L'insuffisance du nombre de pays présentant l'ensemble des items d'égalitarisme inconditionnel nous oblige à réutiliser la mesure de la préférence égalitaire, fondée sur un seul item (soit « l'égalité est plus importante que la liberté »). À l'instar de ce que nous avons observé pour 2008, cette mesure révèle peu de résultats significatifs. En fait, sur l'ensemble des corrélations examinées, seulement quatre sont significatives. Elles concernent le niveau du salaire minimum, lié positivement à l'égalitarisme inconditionnel, ainsi que le taux d'emploi des femmes et le taux de divortialité, liés négativement à cette forme d'égalitarisme. Les corrélations positives observées en 2008 concernant le taux de syndicalisation et la mortalité infantile s'observent également, mais ne sont pas significatives, probablement faute d'effectifs suffisants. Il en va de même des corrélations négatives observées en 2008 concernant la dette publique et le taux de nuptialité. En revanche, contrairement à ce que nous avons observé en 2008, le taux de chômage ainsi que l'indicateur de démocratie développé par Norris et Inglehart ne semblent pas liés aux préférences égalitaires.

Notre nouvelle mesure d'égalité, l'égalitarisme conditionnel, s'avère plus performante, révélant plusieurs corrélations significatives avec les différents indicateurs des régimes providentiels et de la cohésion sociale. Concrètement, il apparaît que l'égalitarisme conditionnel est lié négativement aux différents taux d'emploi, au niveau de dépenses

publiques, au nombre de femmes au Parlement, au taux d'inflation, au taux de divortialité, à la démocratie et à la criminalité. Inversement, il est lié positivement au poids des jeunes de moins de 25 ans parmi la population totale, ce qui témoigne d'un niveau de vieillissement démographique moins important au sein des pays valorisant l'égalitarisme conditionnel. La corrélation négative existant entre l'égalitarisme conditionnel et le taux de dépendance témoigne également de cette caractéristique démographique.

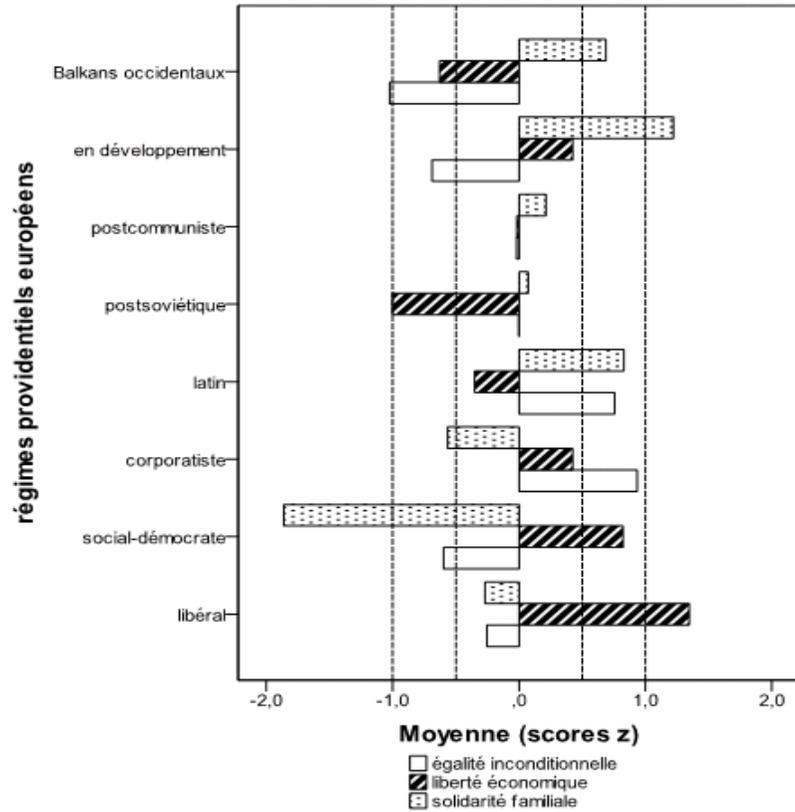
Bien que notre mesure d'égalité conditionnelle soit plus performante pour rendre compte des caractéristiques des régimes providentiels et de la cohésion sociale, les résultats que nous obtenons ne vont toujours pas dans le sens attendu. Suivant la théorie de Bernard, on aurait dû s'attendre, en effet, à ce que l'égalitarisme soit lié de manière très nette et très positive aux indicateurs témoignant de la présence et de l'intervention de l'État, et de manière négative à ceux liés aux inégalités. Or, même en adoptant une définition plus douce de l'égalitarisme, ce n'est pas ce que nous observons. Tout se passe finalement comme si les valeurs égalitaires mesurées par les enquêtes EVS ne permettaient pas de rendre compte du principe égalitaire dont nous parle Bernard, principe qui doit, théoriquement, définir de manière caractéristique les régimes sociaux-démocrates. En ce sens, nous n'arrivons pas à une conclusion très différente de Green *et al.*, qui ont également fait état des difficultés à mesurer l'adhésion aux valeurs égalitaires. L'exercice que nous venons de mener montre que ces difficultés ne se limitent pas au fait qu'une mesure opposant liberté et égalité n'est pas adaptée à la réalité des pays où le discours politique dominant ne pose pas une telle dichotomie. Il se pourrait bien, en fait, que ces difficultés s'expliquent également par le fait que ces pays sont déjà fortement égalitaires et que, conséquemment, leurs résidents en tiennent compte lorsqu'ils expriment leur préférence. Le fait que la valorisation de l'égalité soit, de manière générale, négativement liée au taux d'emploi, à la présence de l'État et, positivement, au taux de chômage et aux inégalités semble d'ailleurs aller dans ce sens. Des analyses plus poussées mériteraient néanmoins d'être faites, ce que les données EVS, dans leur forme actuelle, ne nous permettent pas de faire.

5.3 LES REGIMES PROVIDENTIELS EUROPEENS ET LA COHESION SOCIALE

Si les parties précédentes visaient, en premier lieu, à identifier les valeurs de la cohésion sociale, elles nous ont également permis de faire quelques observations à propos des valeurs des différents régimes providentiels. Avant d'entreprendre une analyse typologique des valeurs de la cohésion sociale et d'y ajouter, ultérieurement, les attitudes et les comportements qui y sont liés, il nous apparaît important de dresser un portrait synthétique des régimes providentiels en fonction de l'importance que les populations accordent aux valeurs de la cohésion sociale, mais également en fonction des attitudes et des comportements de ces populations. En somme, cette partie, qui s'appuie sur les données européennes de l'EVS de 2008, a pour objectif de clarifier comment chaque régime providentiel se positionne par rapport aux trois valeurs de la cohésion sociale que sont l'égalitarisme inconditionnel, le libéralisme économique et le solidarisme familial, et par rapport aux dimensions formelles (attitudes) et substantielles (comportements) de la cohésion sociale.

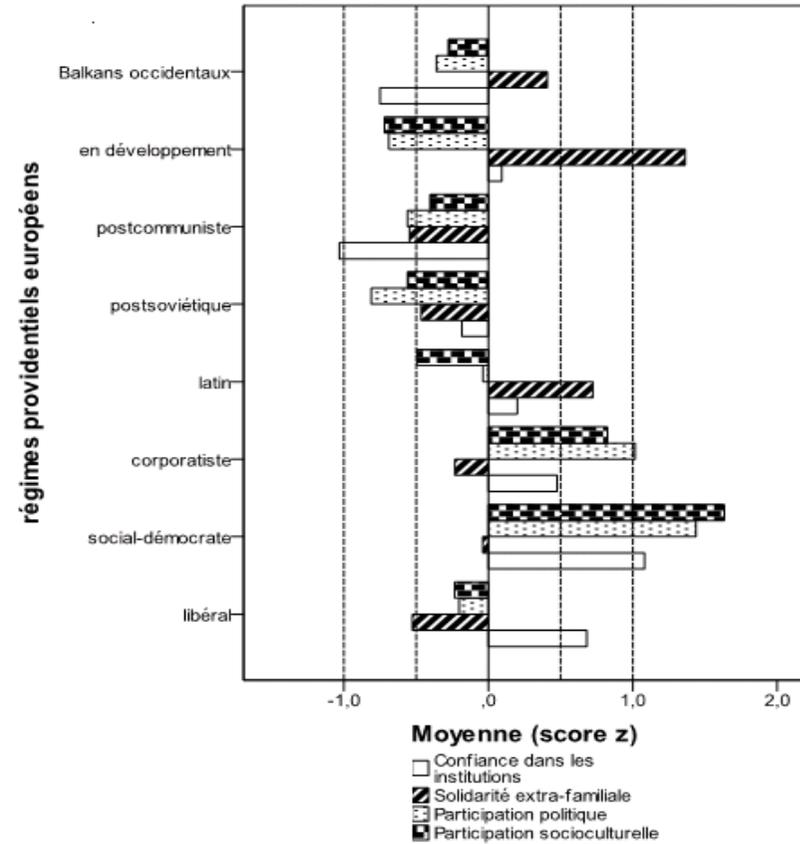
Les figures 20 et 21 présentent les scores moyens standardisés obtenus par chacun des huit régimes providentiels pour chacune des trois valeurs de la cohésion sociale (Figure 20) ainsi que pour les attitudes (confiance et solidarité) et les comportements (participation politique et participation socioculturelle) de la cohésion sociale (Figure 21). Centrés sur la moyenne, ces scores s'interprètent de la manière suivante : un score supérieur à zéro signifie que l'intensité de la valeur, de l'attitude ou du comportement est supérieure à la moyenne ; en revanche, un score inférieur à zéro signifie que l'intensité de la valeur, de l'attitude ou du comportement est inférieure à la moyenne. Plus un score s'éloigne de zéro, plus l'écart à la moyenne est important.

Figure 20 : Les valeurs des régimes providentiels



Coefficients η^2 : égalité inconditionnelle=0,433 ($p < 0,001$);
liberté économique=0,485 ($p < 0,001$); solidarité familiale=0,740 ($p < 0,001$).

Figure 21 : Attitudes et comportements des régimes providentiels



Coefficients η^2 : confiance=0,467 ($p < 0,001$); solidarité=0,342 ($p < 0,05$); part. politique=0,633 ($p < 0,001$); part. sociocult.= 0,595 ($p < 0,001$).

5.3.1 LES REGIMES LIBERAUX : UN LIBERALISME INDIVIDUALISTE

Les régimes libéraux se caractérisent essentiellement par une forte valorisation des valeurs libérales, la plus forte de tous les groupes. Cette valorisation de la liberté économique s'accompagne d'une valorisation moyenne, voire un peu plus faible, de l'égalité et de la solidarité. En ce qui concerne les indicateurs formels et substantiels de la cohésion sociale, les régimes libéraux se caractérisent essentiellement par un niveau de confiance institutionnel supérieur à la moyenne et un niveau de solidarité extra-familiale inférieur à la moyenne. Ils se situent dans la moyenne, voire légèrement en dessous, pour ce qui est des comportements politiques et socioculturels.

5.3.2 LES REGIMES SOCIAUX DEMOCRATES : UN LIBERALISME PARTICIPATIF NON FAMILIAL

Les régimes sociaux-démocrates se caractérisent, quant à eux, par une forte valorisation des valeurs libérales et une très faible valorisation de la solidarité familiale, la plus faible de tous. Les valeurs égalitaires sont également peu valorisées, du moins, comparativement à la moyenne des pays. En matière d'attitudes et de comportements, les régimes sociaux-démocrates affichent les niveaux les plus élevés de confiance institutionnelle, de participation politique et de participation socioculturelle. En revanche, ils se situent dans la moyenne pour la solidarité extra-familiale.

5.3.3 LES REGIMES CORPORATISTES : UN EGALITARISME NON FAMILIAL PARTICIPATIF

Ce sont les régimes corporatistes qui valorisent le plus fortement les valeurs égalitaires. Cette valorisation de l'égalité s'accompagne d'une valorisation de la liberté économique supérieure à la moyenne et d'une valorisation de la solidarité familiale inférieure à la moyenne. Concernant cette dernière valeur, les régimes corporatistes arrivent d'ailleurs au deuxième rang des pays qui valorisent le moins la solidarité familiale, après les régimes sociaux-démocrates, mais avant les régimes libéraux. Concernant les attitudes et les comportements de la cohésion sociale, les pays corporatistes affichent des niveaux de confiance, de participation politique et de participation socioculturelle nettement supérieurs à la moyenne, mais plus faibles que chez les sociaux-démocrates et, concernant la confiance, que chez les

libéraux. Quant au niveau de solidarité extrafamiliale, il se situe dans la moyenne, voire légèrement en dessous.

5.3.4 LES REGIMES LATINS : UN EGALITARISME FAMILIAL SOLIDAIRE

À l'instar des régimes corporatistes, les régimes latins valorisent fortement l'égalitarisme inconditionnel. Toutefois, contrairement à eux, cette valorisation s'accompagne d'une forte valorisation de la solidarité familiale et d'une faible valorisation de la liberté économique. Le niveau de solidarité extra-familiale est supérieur à la moyenne des pays, alors que la participation socioculturelle se situe en deçà de la moyenne. La confiance institutionnelle et la participation politique se situent dans la moyenne, voire légèrement en dessous en ce qui a trait à la confiance.

5.3.5 LES REGIMES POSTSOVIETIQUES : UN ANTLIBERALISME INDIVIDUALISTE

DEMOBILISATEUR

Ce sont les régimes postsoviétiques qui valorisent le moins le libéralisme économique. Pour les deux autres valeurs, ces régimes se situent toutefois dans la moyenne. Les niveaux de participation politique, de participation socioculturelle et de solidarité extra-familiale sont parmi les plus faibles de tous les pays, le plus faible dans le cas de la participation politique. Le niveau de confiance institutionnelle est également inférieur à la moyenne, mais, comparativement aux autres indicateurs de cohésion sociale, l'écart est nettement moins significatif.

5.3.6 LES REGIMES POSTCOMMUNISTES : UNE NEUTRALITE INDIVIDUALISTE

DEMOBILISATRICE

Aucune valeur de cohésion sociale ne semble caractériser de manière spécifique les régimes postcommunistes. Les niveaux de valorisation des trois valeurs se situent, en effet, dans la moyenne des pays, peut-être légèrement au-dessus dans le cas de la solidarité familiale. En ce qui a trait aux attitudes et aux comportements de la cohésion sociale, ces régimes se

caractérisent par des niveaux nettement inférieurs à la moyenne des pays. C'est d'ailleurs au sein de ce groupe que les niveaux de confiance institutionnelle et de solidarité extra-familiale sont les plus faibles. Dans le cas de la solidarité extra-familiale, ce type de régime se distingue toutefois très peu des régimes postsoviétiques et des régimes libéraux.

5.3.7 LES REGIMES EN DEVELOPPEMENT : UN FAMILIALISME LIBERAL SOLIDAIRE NON EGALITAIRE NON PARTICIPATIF

Les régimes en développement présentent le plus haut niveau de valorisation de la solidarité familiale. Cela s'accompagne d'une valorisation de la liberté économique supérieure à la moyenne et d'une dévalorisation de l'égalitarisme. Concernant cette dernière valeur, les régimes en développement arrivent au deuxième rang des pays qui la valorisent le moins, juste après les pays des Balkans. En ce qui concerne les indicateurs formels et substantiels de la cohésion sociale, les régimes en développement se caractérisent par un haut niveau de solidarité extra-familiale, le plus haut de tous les pays, et un niveau moyen de confiance institutionnelle. Les scores des indicateurs substantiels sont toutefois nettement inférieurs à la moyenne, les régimes en développement affichant même le score de participation socioculturelle le plus faible de tous les pays.

5.3.8 LES PAYS DES BALKANS OCCIDENTAUX : UN FAMILIALISME SOLIDAIRE NON EGALITAIRE DEMOBILISATEUR

Les pays des Balkans occidentaux se caractérisent par une valorisation de la solidarité familiale supérieure à la moyenne et une valorisation de l'égalité et de la liberté économique inférieure à la moyenne. Concernant l'égalité, les pays des Balkans occidentaux sont d'ailleurs ceux qui la valorisent le moins. En ce qui a trait aux attitudes et aux comportements de la cohésion sociale, ces pays se caractérisent par un score de solidarité familiale supérieur à la moyenne des pays, mais des scores de participation politique, de participation socioculturelle et de confiance institutionnelle inférieurs à la moyenne. Ils arrivent d'ailleurs au deuxième rang des pays qui ont le moins confiance dans leurs institutions, juste après les régimes postcommunistes.

L'analyse que nous venons de mener a permis d'identifier des combinaisons particulières de valeurs, d'attitudes et de comportements liés à la cohésion sociale selon les types de régimes providentiels qui caractérisent les pays européens. Il ressort de cette analyse que les valeurs, les attitudes et les comportements de la cohésion sociale ne prennent tout leur sens que lorsqu'on les envisage simultanément. Il n'existe pas qu'une forme de libéralisme, pas plus qu'il n'existe qu'une forme d'égalitarisme ou de solidarisme familial. Ces valeurs se combinent en fait les unes aux autres, pour former, avec les attitudes et les comportements, ce qui semble être des agencements spécifiques de cohésion sociale. Peut-on parler de régimes de cohésion sociale pour autant ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans la prochaine section au moyen d'analyses typologiques.

5.4 ANALYSES TYPOLOGIQUES : DES REGIMES DE COHESION SOCIALE ?

Afin de savoir s'il est possible d'identifier des régimes de cohésion sociale, nous appliquons deux analyses typologiques aux données agrégées des 43 pays de l'étude EVS de 2008. La première ne porte que sur les trois valeurs de cohésion sociale, à savoir l'égalité inconditionnelle, la liberté économique et la solidarité familiale. La seconde prend en compte, en plus de ces trois valeurs, les attitudes et les engagements de la cohésion sociale. Grâce à ces deux modèles d'analyses, et suivant la théorie de Bernard, nous espérons parvenir à identifier des régimes de cohésion sociale qui permettent de rendre compte des différents agencements institutionnels que constituent les régimes providentiels.

5.4.1 REMARQUES PRELIMINAIRES SUR LES ANALYSES TYPOLOGIQUES

Le premier objectif des analyses typologiques est de parvenir à classer les pays dans des groupes définis à partir de nos variables de cohésion sociale. Le choix du nombre de groupes est crucial. Si celui-ci est trop petit, les erreurs de classification augmenteront. Si, en revanche, il est trop grand, l'intérêt de la classification diminuera et celle-ci risquera de devenir trop singulière, voire triviale. Il faut donc trouver un compromis entre les deux extrêmes. Le dendrogramme, également appelé arbre hiérarchique, nous permettra de rendre compte de

manière synthétique et visuelle de l'augmentation des erreurs de mesure dès lors que le nombre de groupes diminue.

Pour le choix du nombre de groupes, nous tiendrons également compte du profil des variables servant à définir les groupes. En d'autres termes, les liens ou corrélations entre les variables et les groupes retenus devront être interprétables ou faire sens. Ces corrélations rendent compte de la validité interne des groupes typologiques. Une comparaison de moyennes, réalisée par une analyse de la variance simple (F de Snédécor), est suffisante pour voir si le lien est statistiquement significatif, ce qui a son importance lorsque les effectifs des unités d'analyse sont petits. L'effet de l'importance ou de l'intensité de diverses classifications (estimée par le coefficient intra classe η^2) sur les variables servant aux analyses typologiques permet de choisir, parmi plusieurs solutions possibles, celle qui comporte à la fois le plus petit nombre de groupes et une bonne validité interne. Donc, le choix du nombre de facteurs dépendra des solutions ayant le plus petit nombre de groupes, dont les variables seront significatives par rapport aux groupes et dont la corrélation avec les groupes sera élevée.

Le second objectif de nos analyses consiste à donner une interprétation aux groupes typologiques qui soit sensée. Cette interprétation n'est pas purement intuitive, mais s'appuie sur l'analyse des profils moyens caractérisant les groupes par rapport aux variables externes. Ces profils, lorsqu'ils sont en conformité avec les attentes provenant de la théorie, ont tendance à fournir des éléments pour vérifier les propositions théoriques. Il s'agit ici de procéder à des validations externes. La validité est convergente quand les scores moyens sont élevés ou peu élevés et que, par la théorie, on s'attendait à trouver de telles tendances. La validité est divergente quand les scores moyens des groupes sont proches de la moyenne, donc non caractéristiques pour la définition du groupe et que par la théorie on s'attendait à un tel résultat.

Enfin, le troisième objectif des analyses est de comparer les groupes typologiques, issus des seules valeurs de cohésion sociale (trois variables) avec ceux provenant des valeurs, attitudes et engagements (sept variables). Il s'agit en fait ici de savoir si l'analyse typologique avec les seules valeurs, que nous nommons analyse restreinte, est suffisante pour mesurer la cohésion sociale ou si, au contraire, nous devons y adjoindre les attitudes et les comportements pour que la mesure soit complète. Ces comparaisons nous permettront d'évaluer la pertinence de la théorie de la cohésion sociale de Bernard pour rendre compte des différents agencements institutionnels que sont les régimes providentiels. Elles nous amèneront également à prendre position par rapport à l'intérêt qu'a la sphère économique de la théorie de Paul Bernard, ainsi

que l'intérêt qu'ont les indicateurs de cohésion, proposés par les grands organismes de statistiques internationaux, comme Eurostat et l'OCDE.

Notons que la méthode de classification typologique que nous avons retenue est l'analyse hiérarchique de Ward, une méthode typologique ascendante. Cette méthode est robuste et rend compte des proximités/dissimilarités entre les tendances centrales des clusters. Nous avons préféré choisir la méthode de Ward, qui admet des corrélations entre clusters, aux méthodes typologiques dérivées des classes latentes de Lazarsfeld, bien plus contraignantes quant à l'indépendance stochastique des classes, c'est-à-dire où les corrélations entre clusters sont postulées provenir des corrélations entre variables avec la ou les classes latentes.

Soulignons par ailleurs qu'une fois le nombre de groupes typologiques fixés, il est possible, pour consolider l'interprétation, de considérer le profil des scores moyens standardisés des variables sur lesquelles l'analyse s'appuie ou encore le profil des moyennes des variables externes. La standardisation est une forme d'étalonnage qui exprime les résultats sous un même format. La moyenne est égale à 0 et l'écart-type égal à 1. Nous considérons que la caractéristique de cohésion sociale détermine la constitution du groupe et donc compte pour l'interprétation, si le score standardisé se situe, en valeur absolue, entre 0,5 et 1. Nous considérons que la caractéristique compte d'une façon intense ou forte dans l'interprétation si cette valeur est supérieure en valeur absolue à 1 et inférieure à 2. Elle est extrêmement forte si elle dépasse 2 en valeur absolue. Cette convention nous donne sept cas de figure, résumés dans le tableau 19.

Tableau 19 : Barème pour donner une interprétation à l'intensité de la caractéristique de cohésion sociale

score standardisé	l'intensité de la caractéristique pour l'interprétation est
-2,1 et moins	extrêmement basse
-2,0 à -1,1	très basse
-1,0 à -0,6	basse
-0,5 à +0,5	neutre
+0,6 à 1,0	élevée
1,1 à 2,0	très élevée
2,1 et plus	extrêmement élevée

5.4.2 TYPOLOGIE RESTREINTE DES VALEURS DE COHESION SOCIALE

Cette première analyse ne s'appuie que sur les trois valeurs de la cohésion sociale. L'arbre hiérarchique (dendrogramme) qui en découle est représenté par la figure 22. Une solution à six grappes (ou clusters) constitue un choix optimal. Les relations entre les valeurs et les groupes typologiques sont toutes significatives (Tableau 20). La variance de l'égalitarisme inconditionnel est expliquée par les groupes typologiques à raison de 81%, celle de la solidarité familiale à raison de 80% et celle de la liberté économique à raison de 71%.

Tableau 20 : Analyse de la variance des valeurs de cohésion sociale en fonction des groupes

		Somme des carrés	df	Moyenne des carrés	F	Signification	Eta carré
égalité inconditionnelle	Inter-groupes	34,25	5	6,85	32,702	<0,001	0,815
	Intra-classe	7,75	37	0,209			
	Total	42	42				
liberté économique	Inter-groupes	29,644	5	5,929	17,753	<0,001	0,706
	Intra-classe	12,356	37	0,334			
	Total	42	42				
solidarité familiale	Inter-groupes	33,781	5	6,756	30,416	<0,001	0,804
	Intra-classe	8,219	37	0,222			
	Total	42	42				

L'interprétation des groupes typologiques est faite à partir des variables mesurant les valeurs de cohésion sociale ayant servi à les définir (Figure 23). Elle est complétée par un examen des pays qui composent les groupes en fonction de la typologie des régimes providentiels et en fonction des variables externes (Tableaux 21 à 26). Pour ces dernières, compte tenu du nombre important de statistiques manquantes, nous avons adopté la règle suivante dans la présentation des résultats :

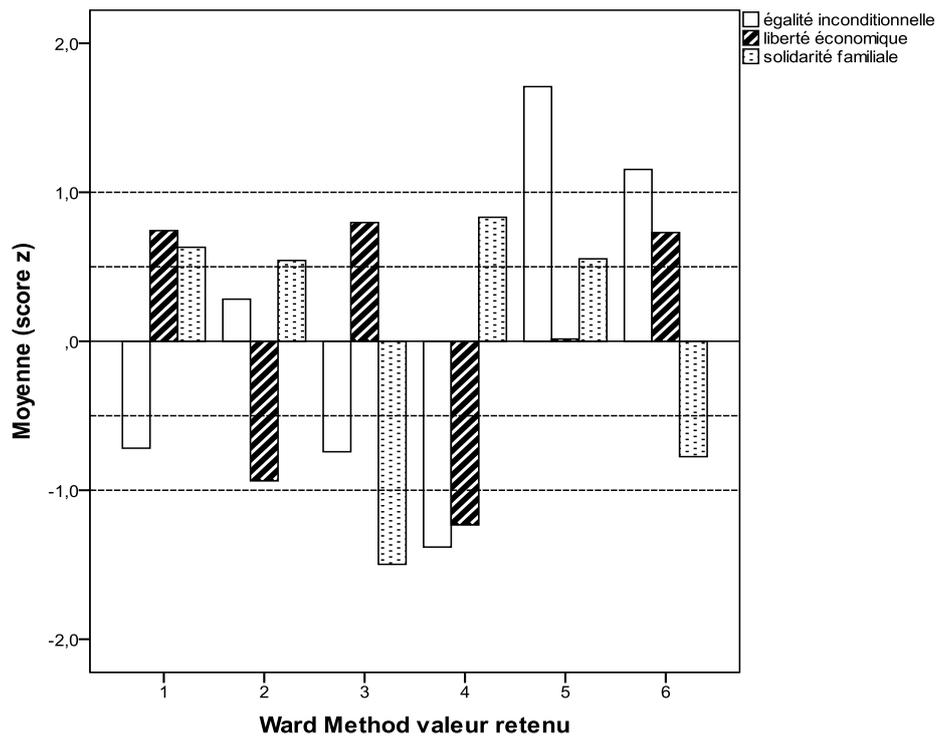
- $N \geq 50\%$ des pays du type : information fiable (inscrite sans spécification supplémentaire dans les tableaux 21 à 26) ;
- $25\% > N > 50\%$ des pays du type : information fragile et fournie à titre indicatif seulement (inscrite entre parenthèse dans les tableaux 21 à 26) ;
- $N \leq 25\%$ des pays du type : information manquante (remplacée par un astérisque dans les tableaux 21 à 26).

Notons enfin que les statistiques détaillées à la base des tableaux 21 à 26 sont présentées à l'Annexe 6. À titre indicatif, nous indiquons également si les pays sont membres de l'Eurogroupe³⁴ et l'Association européenne de libre-échange (AELE)³⁵.

³⁴ L'Eurogroupe fait référence aux pays membres de la zone euro. Il s'agit de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de Chypre, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, de Malte, des Pays-Bas, du Portugal, de la Slovaquie et de la Slovénie.

³⁵ L'Association européenne de libre-échange est une association visant à établir une zone de libre-échange en Europe. Les pays membres sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Figure 23 : Valeurs de cohésion sociale et grappes typologiques



Groupe 1 : modèle familial, libéral et non égalitaire ; groupe 2 : modèle non libéral ; groupe 3 : modèle libéral non familial ; groupe 4 : modèle familial ; groupe 5 : modèle égalitaire familial ; groupe 6 : modèle égalitaire, libéral et non familial.

5.4.2.1 Groupe 1 : Modèle familial, libéral et non égalitaire

Ce groupe se caractérise par des appuis élevés à la liberté économique et à la solidarité familiale, alors que la valorisation de l'égalité est basse (Tableau 21). Il se compose de huit pays, la plupart situés en Europe de l'Est. Parmi ces pays, on compte trois régimes postcommunistes (Bulgarie, Slovaquie et Slovénie), deux régimes en développement (Roumanie et Géorgie), un régime postsoviétique (Biélorussie), un régime libéral (Malte) et un pays des Balkans occidentaux (Albanie). Quatre de ces pays font partie de l'Union européenne et trois de l'Eurogroupe.

De manière générale, ces pays se caractérisent par un PIB et un RNB par habitant parmi les plus bas des pays d'Europe ; le taux d'inflation y est toutefois assez soutenu. Ces pays sont très peu urbanisés et le niveau d'accès à Internet est peu élevé. Concernant l'emploi, ces pays affichent de faibles taux d'emploi, en particulier chez les femmes et les personnes âgées. L'emploi à temps partiel est rare et le salaire minimum est un des plus modestes des pays d'Europe. La rigueur de la protection de l'emploi se situe, quant à elle, dans la moyenne des

pays européens. On ne dispose pas d'informations concernant les dépenses publiques liées aux mesures d'emploi.

Tableau 21 : Caractéristiques du modèle familial, libéral et non égalitaire

Groupe 1 : modèle familial, libéral et non égalitaire N=8 (18,6%) Albanie (BO) Bulgarie (PC) Biélorussie (PS) Géorgie (ED) <i>Malte (LI)</i> <i>Roumanie (ED)</i> <i>Slovénie (PC)</i> <i>Slovaquie (PC)</i>	Valeurs	Liberté : élevée
		Solidarité familiale : élevée
		Égalité inconditionnelle : basse
	Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 64 ans : bas
		Taux d'emploi des femmes : bas
		Taux d'emploi des 55 à 64 ans : bas
	Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel : basse
		Part des emplois à temps partiel subi (*)
		Salaire minimum : bas
		Taux de syndicalisation (*)
	Politiques publiques liées à l'emploi	Dépenses publiques mesures actives (*)
		Dépenses publiques mesures passives (*)
	Présence de l'État	Dette publique : basse
		Dépenses publiques de protection sociale : basses
		Dépenses publiques de santé : (très bas)
	Inégalités	Écart de rémunération h/f : bas
		Proportion de femmes au Parlement : basse
	Économie	PIB par habitant : bas
		RNB par habitant : très bas
		IPCH : élevé
	Formation scolaire	Espérance de vie scolaire : basse
		Fréquence de la formation permanente : basse
	Démographie	Taux de dépendance vieillesse : bas
		Espérance de vie à la naissance : basse
		Mortalité infantile : très élevée
		Taux de divortialité : bas
	Développement	Taux d'urbanisation : très bas
		Niveau d'accès à internet : bas
	Démocratie	Indicateur de Norris et Inglehart : entre semi-démocratie et nouvelle démocratie
	Criminalité	Taux de crime total : bas
		Taux de victimisation (*)
		Crainte de délits (*)
Bien-être subjectif	Sentiment de bonheur : bas	
	Satisfaction à l'égard de la vie : basse	
Cohésion sociale	Participation politique : basse	
	Relations substantielles (engagements) : basses	

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

En zone grisée : l'intensité des valeurs pour interpréter le groupe

* Données non disponibles ou insuffisantes (N ≤ 25% des pays)

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

Bien qu'on ne dispose pas d'informations concernant les dépenses publiques liées aux mesures d'emploi, on peut croire que celles-ci sont généralement faibles. Règle générale, les pays de ce groupe se caractérisent, en effet, par un faible interventionnisme étatique : les dépenses publiques de protection sociale et de santé sont basses, voire très basses, et les dettes publiques sont parmi les plus faibles des pays d'Europe. Ce faible interventionnisme étatique se traduit notamment par des possibilités éducatives limitées (faible espérance de vie scolaire et faible fréquence de la formation continue) et par une faible espérance de vie. Sur ce dernier point, on constate d'ailleurs que les pays de ce groupe affichent des taux de mortalité infantile parmi les plus élevés d'Europe.

En ce qui a trait aux indicateurs plus directement liés à la cohésion sociale, on constate que ces pays se caractérisent par un faible écart de revenu H/F et par une des plus faibles proportions de femmes au Parlement. Démocratiquement, ils se classent entre les semi-démocraties et les nouvelles démocraties (Norris et Inglehart, 2004). Le vieillissement démographique est, quant à lui, assez peu avancé. Au niveau de la cohésion familiale, ces pays enregistrent peu de divorces, mais ne se démarquent pas pour les autres indicateurs. Concernant la criminalité, le seul indicateur disponible (taux de crime total) témoigne d'une faible criminalité. Le niveau de bien-être subjectif est, lui aussi, assez faible, les résidents de ces pays se disant peu heureux et peu satisfaits de leurs conditions d'existence. Enfin, on constate que la participation aux activités politiques est basse, tout comme le score de second ordre qui rend compte des engagements.

En somme, les pays de ce groupe sont des pays essentiellement ruraux, peu développés, à faibles revenus, et dont les dettes publiques sont faibles, tout comme les dépenses publiques, de façon générale. En fait, les pays de ce groupe disposent de structures de protection sociale, de santé et, possiblement, d'éducation peu développées. De manière générale, les personnes appartenant à ces États ne sont ni heureuses, ni satisfaites de leurs conditions d'existence. Au niveau des valeurs, le modèle familial est valorisé, tout comme l'importance accordée à la liberté économique. En revanche, la valorisation de l'égalité n'est pas la règle selon laquelle ces pays s'orientent et la participation politique est peu élevée.

5.4.2.2 Groupe 2 : modèle non libéral

Le second groupe se caractérise essentiellement par une dévalorisation de la liberté économique (Tableau 22). Les niveaux de valorisation de l'égalité inconditionnelle et de la

solidarité familiale sont proches de la moyenne, voire légèrement supérieurs. Ce deuxième groupe est celui qui réunit le plus grand nombre de pays, soit 14 au total. Ces pays se situent tous en Europe du Sud ou en Europe de l'Est. Parmi ces pays, on compte cinq des sept régimes postsoviétiques (Arménie, Estonie, Lettonie, Russie et Ukraine), quatre des six régimes latins (Chypre, Chypre du Nord, Espagne et Grèce), trois des sept régimes postcommunistes (Croatie, Hongrie et Pologne), un régime en développement (Moldavie) et un pays des Balkans occidentaux (Serbie). Par ailleurs, la moitié des pays de ce groupe font partie de l'Union européenne, dont quatre de l'Eurogroupe (Chypre, Estonie, Espagne et Grèce).

Tableau 22 : Caractéristiques du modèle non libéral

Groupe 2 : modèle non libéral	Valeurs	Liberté économique : basse
	Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 24 ans : élevé
Taux de chômage des 15 à 74 ans : élevé		
Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel : basse	
	Taux de syndicalisation (*)	
Politiques publiques liées à l'emploi	Dépenses publiques mesures actives (*)	
Présence de l'État	Dépenses publiques de protection sociale : basses	
	Dépenses publiques de santé : (basses)	
Inégalités	Taux de risque de pauvreté : élevé	
Économie	PIB par habitant : bas	
	Taux d'inflation IPCH : élevé	
	RNB par habitant : bas	
Formation scolaire	Fréquence de la formation permanente : basse	
Démographie	Naissances hors mariage : basses	
Développement	Niveau d'accès à internet : bas	
Démocratie	Indicateur de Norris et Inglehart : entre semi-démocratie et nouvelle démocratie	
Criminalité	Taux de crime total : bas	
	Population carcérale : élevée	
	Taux de victimisation : (bas)	
	Craintes de délits : (élevées)	
Bien-être subjectif	Sentiment de bonheur : bas	
	Satisfaction à l'égard de la vie : basse	
Cohésion sociale	Participation socioculturelle : basse	
	Relations substantielles (engagements) : bas	

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

En zone grisée : l'intensité des valeurs, pour interpréter le groupe

* Données non disponibles ou insuffisantes (N ≤ 25% des pays)

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

Les pays de ce groupe se caractérisent par un taux d'inflation élevé et par un PIB et un RNB par habitant peu élevés. Le niveau d'accès à Internet est, lui aussi, relativement faible. En matière d'emploi, ces pays se caractérisent par un taux d'emploi des jeunes élevé, accompagné d'un haut taux de chômage. Le travail à temps partiel est, quant à lui, assez peu développé.

En ce qui concerne la présence de l'État, les pays de ce groupe affichent de faibles dépenses publiques, notamment en ce qui a trait à la protection sociale et à la santé. Pour les autres secteurs, notamment l'emploi et l'éducation, les dépenses publiques et l'intervention étatique se situent dans la moyenne. D'ailleurs, par rapport à la moyenne des pays européens, on n'observe pas de différences importantes au niveau de l'espérance de vie scolaire. La fréquence de la formation permanente y est toutefois plus faible.

En matière de cohésion sociale, ces pays se caractérisent par un risque de pauvreté élevé. Démocratiquement, ils se classent quelque part entre les semi-démocraties et les nouvelles démocraties, suivant la typologie de Norris et Inglehart. Les taux de criminalité et de victimisation sont, pour leur part, assez faibles, mais la crainte de délits et l'importance de la population carcérale sont plus fortes qu'ailleurs. Concernant le bien-être subjectif, ces pays affichent de faibles niveaux de bonheur et de satisfaction à l'égard des conditions d'existence. Les engagements individuels, notamment la participation socioculturelle, sont également faibles. On dénombre peu de naissances hors mariage.

En somme, ce groupe de pays, qui réunit des pays d'Europe du Sud et de l'Est, s'oriente clairement vers un refus du libéralisme économique. Ces pays présentent des États-providence peu développés et affichent un risque de pauvreté élevé. La criminalité générale est relativement faible, mais la crainte de délits est bien présente. Quant aux résidents, ils se disent généralement peu heureux et peu satisfaits de leurs conditions d'existence et participent peu aux activités politiques et socioculturelles de leur pays.

5.4.2.3 Groupe 3 : Modèle libéral non familial

Ce troisième groupe se caractérise par une forte valorisation de la liberté économique accompagnée d'une très faible valorisation de la solidarité familiale et, dans une moindre mesure, de l'égalité inconditionnelle (Tableau 23). Il se compose de neuf pays, dont la plupart se situent en Europe du Nord. Parmi ces pays, on retrouve quatre des cinq régimes sociaux-démocrates (Danemark, Finlande, Norvège et Suède), deux des quatre régimes libéraux

(Grande-Bretagne et Irlande), deux des sept pays corporatistes (Autriche et Pays-Bas) et un pays postsoviétique (Lituanie). À l'exception de la Norvège, tous ces pays font partie de l'Union européenne.

Tableau 23 : Caractéristiques du modèle libéral non familial

Groupe 3 : modèle libéral non familial n=9 (20,9%) <i>Autriche (CO)</i> <i>Danemark (SD)</i> <i>Finlande (SD)</i> <i>Grande-Bretagne (LI)</i> <i>Irlande (LI)</i> <i>Lituanie (PS)</i> <i>Pays-Bas (CO)</i> (Norvège) (SD) <i>Suède (SD)</i>	Valeurs	Égalité inconditionnelle : bas
		Liberté économique : élevée
		Solidarité familiale : très basse
	Emploi et chômage	Taux d'emploi : élevé
		Taux d'emploi des 15 à 24 ans : bas
		Taux d'emploi des femmes : élevé
		Taux d'emploi des 55 à 64 ans : élevé
		Taux de chômage des 15 à 74 ans : bas
	Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel : élevée
		Salaires minimum : élevé
		Taux de syndicalisation : élevé
	Politiques publiques liées à l'emploi	Rigueur de la protection de l'emploi : basse
	Présence de l'État	Dépenses publiques en éducation : élevées
	Inégalités	Proportion de femmes au Parlement : élevée
	Économie	PIB par habitant : élevé
		RNB par habitant : élevé
	Formation scolaire	Espérance de vie scolaire : élevée
		Fréquence de la formation permanente : élevée
	Démographie	∅
	Développement	Niveau d'accès à internet : élevé
	Démocratie	Indicateur Norris et Inglehart : proche des démocraties anciennes
	Criminalité	Taux de crime total : très élevé
		Taux de victimisation : élevé
		Craintes de délits : basses
	Bien-être subjectif	Sentiment de bonheur : élevé
		Satisfaction à l'égard de la vie : élevée
	Cohésion sociale	Participation politique : élevée
Participation socioculturelle : élevée		
Relations substantielles (engagements) : élevées		

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

Entre parenthèses : Pays membres de l'AELE

En zone grisée : l'intensité des valeurs, pour interpréter le groupe

∅ thématique ne présentant pas d'écarts significatifs

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

Les pays de ce groupe affichent un PIB et un RNB par habitant ainsi qu'un niveau de développement (mesurés par l'intermédiaire du niveau d'accès à Internet) parmi les plus

élevés de tous les groupes. Les taux d'emploi des hommes, des femmes et des personnes âgées sont élevés. En revanche, le taux d'emploi des jeunes est faible, ce qui s'explique, au moins en partie, par l'espérance de vie scolaire plus élevée qu'ailleurs. Le taux de chômage et la rigueur de la protection de l'emploi sont, pour leur part, relativement faibles. L'emploi à temps partiel est, quant à lui, assez développé et le niveau du salaire minimum est élevé, tout comme le taux de syndicalisation.

Les dépenses publiques de ces pays en matière d'éducation sont importantes. Concernant l'égalité, les pays de ce groupe se distinguent essentiellement par leur tendance à favoriser l'équité de genre, présentant la proportion de femmes au Parlement la plus élevée de tous les pays. Les taux de criminalité et de victimisation sont importants, mais la crainte de délits est plus faible qu'ailleurs. En ce qui concerne le bien-être subjectif, ces pays présentent des niveaux élevés de bonheur et de satisfaction à l'égard des conditions d'existence. On observe également de hauts niveaux de participation politique et de participation socioculturelle. Démocratiquement, ces pays se classent généralement parmi les démocraties anciennes.

En somme, ce groupe réunit essentiellement des pays de l'UE, fonctionnant selon un modèle libéral, comme les pays anglophones, ou social-démocratique, comme les pays scandinaves. La richesse économique de ces pays est élevée, tout comme les taux d'emploi. En fait, seuls les jeunes affichent un taux d'emploi relativement faible, concomitant à une espérance de vie scolaire élevée. En général, ces pays investissent fortement dans l'éducation. Ils connaissent des taux de criminalité élevés, mais les personnes appartenant à ces États ne s'en montrent pas plus craintives. Leur sentiment de bonheur et leur niveau de satisfaction à l'égard de leurs conditions d'existence sont, par ailleurs, assez bons et leur participation aux activités politiques et socioculturelles est élevée.

5.4.2.4 Groupe 4 : modèle familial

Ce quatrième groupe de pays valorise essentiellement la solidarité familiale, l'importance accordée au libéralisme économique et à l'égalité inconditionnelle étant très faible (Tableau 24). Seulement trois pays appartiennent à ce groupe. Il s'agit de trois pays des Balkans occidentaux (Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Macédoine), pour lesquels on dispose d'assez peu de données statistiques. Ces pays ne font pas partie de l'Union européenne.

Les quelques données statistiques dont on dispose concernent essentiellement la Macédoine et, parfois, la Bosnie-Herzégovine. Elles font état d'un PIB par habitant, d'un niveau d'accès à

internet et d'une espérance de vie scolaire nettement inférieurs à la moyenne. Les taux d'emploi y sont également très faibles, en particulier chez les femmes et chez les personnes âgées. Le travail à temps partiel est faible, lui aussi.

D'un point de vue démographique, ce groupe de pays semble se caractériser par une très forte proportion de personnes âgées de moins de 25 ans. Les personnes âgées de 65 ans ou plus paraissent assez peu nombreuses et le taux de dépendance vieillesse tend à être nettement plus faible que dans les autres pays. La mortalité infantile semble par ailleurs extrêmement forte et l'espérance de vie à la naissance plutôt basse. Le taux de nuptialité paraît très élevé, et ce, contrairement au taux de divortialité qui, lui, semble particulièrement faible.

En ce qui concerne les indicateurs classiques de cohésion sociale, on observe, d'une part, une faible criminalité : le taux de suicide semble bas, le taux de criminalité très bas et la population carcérale est peu nombreuse. D'autre part, on constate que les résidents de ces pays ne sont ni malheureux, ni heureux, se situant, en fait, dans la moyenne pour ces indicateurs de bien-être subjectif. En ce qui a trait aux indicateurs formels et substantiels de la cohésion sociale, on constate que ces pays se particularisent seulement par une faible participation socioculturelle. La démocratie est toutefois peu développée.

En résumé, ce groupe concerne trois pays des Balkans occidentaux vivant essentiellement sous un régime de solidarité familiale et caractérisés par un certain traditionalisme (nuptialité élevée et emploi des femmes et divortialité faibles). Ces pays sont économiquement pauvres, avec un PIB et un taux d'emploi extrêmement faibles et une espérance de vie à la naissance peu élevée. L'espérance scolaire est, elle aussi très faible, tout comme l'accès à Internet. La population de ces pays est très jeune, et compte assez peu de personnes âgées de plus de 65 ans. La criminalité est, quant à elle, réduite, et le bien-être subjectif se situe à un niveau moyen. La participation aux activités socioculturelles est, pour sa part, assez basse. Il en va de même du niveau de participation à la démocratie.

Tableau 24 : Caractéristiques du modèle familial

Groupe 4 : modèle familial n=3 (7,0%) Bosnie-Herzégovine (BO) Monténégro (BO) Macédoine (BO)	Valeur	Égalité inconditionnelle : très basse
		Liberté économique : très basse
		Solidarité familiale : élevée
	Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 64 ans : (extrêmement bas)
		Taux d'emploi des 15 à 24 ans (*)
		Taux d'emploi des femmes : (extrêmement bas)
		Taux d'emploi des 55 à 64 ans : (très bas)
		Taux de chômage des 15 à 74 ans (*)
	Conditions d'emploi	Part des emplois à temps partiel : (bas)
		Part des emplois à temps partiel subi (*)
		Part des emplois temporaires (*)
		Salaire minimum (*)
		Taux de syndicalisation (*)
	Politiques publiques liées à l'emploi	*
	Présence de l'État	*
	Inégalités	*
	Économie	PIB par habitant : (très bas)
		Taux d'inflation IPCH (*)
		RNB par habitant (*)
	Formation scolaire	Espérance de vie scolaire : (extrêmement basse)
		Fréquence de la formation permanente : (basse)
	Démographie	Population de moins de 25 ans : (très élevée)
		Population de 65 ans ou plus : (très basse)
		Taux de dépendance vieillesse : (très bas)
		Espérance de vie à la naissance : (basse)
		Mortalité infantile : (extrêmement élevée)
		Taux de nuptialité : (très élevé)
		Naissances hors mariage : (très bas)
		Taux de divortialité : (extrêmement bas)
	Développement	Taux d'urbanisation (*)
		Niveau d'accès à internet : (très bas)
	Démocratie	Indicateur de Norris et Inglehart : entre non démocratie et semi-démocratie
		Vote aux élections européennes (*)
	Criminalité	Taux de suicide : (bas)
		Taux de crime total : très bas
		Population carcérale : basse
		Taux de victimisation (*)
		Craintes de délit (*)
	Bien-être subjectif	∅
	Cohésion sociale	Participation socioculturelle : faible

En zone grisée : l'intensité des valeurs pour interpréter le groupe

* données manquantes pour les variables

∅ thématique ne présentant pas d'écarts significatifs

* Données non disponibles ou insuffisantes (N ≤ 25% des pays)

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

5.4.2.5 Groupe 5 : Le modèle égalitaire familial

Ce cinquième groupe de pays se caractérise par une très forte valorisation de l'égalité inconditionnelle et une forte valorisation de la solidarité familiale (Tableau 25). Quatre pays font partie de ce groupe, dont deux régimes corporatistes (France et Belgique) et deux régimes latins (Italie et Portugal). Ces pays font partie de l'Union européenne et sont membres de l'Eurogroupe.

De manière générale, ces pays affichent un taux d'inflation et un taux d'emploi des personnes âgées plutôt faibles. Le taux d'emploi des jeunes est quant à lui assez élevé, mais est accompagné d'un taux de chômage et d'un taux de travail à temps partiel involontaire (très) élevés. Concernant les conditions de travail, ces pays se caractérisent par un salaire minimum et un niveau de protection de l'emploi élevés. Les dépenses liées au politiques passives d'emploi sont, elle aussi, assez élevées. La formation permanente est, quant à elle, peu développée.

Ces pays sont fortement touchés par le vieillissement démographique. Non seulement la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus et le taux de dépendance vieillesse sont élevées, mais la proportion de jeunes âgés de moins de 25 ans est faible. Sans en être la cause principale, l'espérance de vie à la naissance élevée contribue à ce vieillissement. Le taux de nuptialité est faible.

Concernant la présence de l'État, ces pays se caractérisent par d'importantes dépenses de protection sociale et de santé. Celles-ci s'accompagnent d'une dette publique très élevée. Les inégalités de revenus se situent dans la moyenne des autres pays, mais l'écart de rémunération H/F est nettement plus faible.

En ce qui a trait à la criminalité, on constate un faible taux de victimisation. Ces pays se situent dans la moyenne des pays européens en ce qui a trait au bonheur et à la satisfaction à l'égard de la vie. Le niveau de démocratie est élevé, tous les pays de ce groupe appartenant à la catégorie « démocratie ancienne » de Norris et Inglehart. La participation politique est d'ailleurs très forte et va de pair avec un taux de participation élevé aux élections européennes.

Tableau 25 : Caractéristiques du modèle égalitaire familial

Groupe 5 : modèle égalitaire familial n=4 (9,3%) <i>Belgique (CO)</i> <i>France (CO)</i> <i>Italie (LA)</i> <i>Portugal (LA)</i>	Valeurs	Égalité inconditionnelle : très élevée
		Solidarité familiale : élevée
	Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 24 ans : élevé
		Taux d'emploi des 55 à 64 ans : bas
		Taux de chômage des 15 à 74 ans : élevé
	Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel subi : très élevée
		Salaire minimum : élevé
	Politiques publiques liées à l'emploi	Rigueur de la protection de l'emploi : élevée
		Dépenses publiques politiques passives : élevées
	Présence de l'État	Dettes publiques : très élevée
		Dépenses publiques de protection sociale : très élevées
		Dépenses publiques de santé : élevées
	Inégalités	Écart de rémunération H/F : très bas
	Économie	IPCH : bas
	Formation scolaire	Fréquence de la formation permanente : basse
	Démographie	Population de moins de 25 ans : basse
		Population de 65 ans et plus : élevée
		Taux de dépendance vieillesse : élevé
		Espérance de vie à la naissance : élevée
		Taux de nuptialité : bas
Développement	∅	
Démocratie	Indicateurs de Norris et Inglehart : ancienne démocratie	
	Vote aux élections européennes : élevée	
Criminalité	Taux de victimisation : bas	
Bien-être subjectif	∅	
Cohésion sociale	Participation politique : très élevée	

En italique, souligné : UE Eurogroupe

En zone grisée : l'intensité des valeurs pour interpréter le groupe

∅ thématique ne présentant pas d'écarts significatifs

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

En résumé, il s'agit ici de quatre pays faisant partie de l'Eurogroupe, de type corporatiste ou latin, valorisant fortement l'égalité, mais aussi la solidarité familiale. Ces pays affichent des dépenses publiques de protection sociale et de santé élevées, accompagnées d'une dette publique très importante. L'emploi, peu flexible, est accompagné d'un taux de chômage élevé, traité au moyen de politiques d'emploi plutôt passives. La démographie est, quant à elle, caractérisée par un vieillissement de la population relativement avancé. Le bien-être subjectif des personnes composant ces pays se situe dans la moyenne des pays européens et les niveaux de démocratie et de participation politique sont très élevés.

5.4.2.6 Groupe 6 : modèle égalitaire, libéral et non familial

Ce groupe se caractérise par très forte valorisation de l'égalité inconditionnelle, une forte valorisation de la liberté économique et une dévalorisation de la solidarité familiale (Tableau 26). Cinq pays appartiennent à ce groupe, dont trois régimes corporatistes (Allemagne, Luxembourg et Suisse), un régime social-démocrate (Islande) et un régime postcommuniste (République Tchèque).

Tableau 26 : Caractéristiques du modèle égalitaire, libéral et non familial

Groupe 6 : modèle égalitaire, libéral et non familial n=5 (11,6%) (Suisse) (CO) <i>République Tchèque (PC)</i> <u>Allemagne (CO)</u> (Islande) (SD) <u>Luxembourg (CO)</u>	Valeurs	Égalité inconditionnelle : très élevée
		Liberté économique : élevée
		Solidarité familiale : basse
	Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 64 ans : élevé
		Taux d'emploi des femmes : élevé
		Taux d'emploi des 55 à 64 ans : élevé
	Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel : élevée
		Salaire minimum : élevé
		Taux de syndicalisation : (bas)
	Politiques publiques liées à l'emploi	Dépenses publiques politiques actives : basses
		Dépenses publiques politiques passives : basses
	Présence de l'État	Dépenses publiques de santé : élevées
	Inégalités	Rapport de revenu S80/S20 : bas
		Taux de risque de pauvreté : bas
		Écart de rémunération H/F : élevé
	Économie	PIB par habitant : élevé
		RNB par habitant : élevé
	Formation scolaire	Fréquence de la formation permanente : élevée
	Démographie	Taux de mortalité infantile : basse
	Développement	Taux d'urbanisation : élevé
		Niveau d'accès à internet : élevé
	Démocratie	Indicateur de Norris et Inglehart : proche des démocraties anciennes
	Criminalité	Taux d'homicides intentionnels : bas
Bien-être subjectif	Sentiment de bonheur : élevé	
	Satisfaction à l'égard de la vie : élevée	
Cohésion sociale	Participation politique : élevée	
	Participation socioculturelle : élevée	
	Relations substantielles (engagements) : élevées	

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

Entre parenthèses : Pays membres de l'AELE

En zone grisée : l'intensité des valeurs pour interpréter la grappe

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

Ce groupe de pays se caractérise par un PIB et un RNB par habitant (très) élevés, ainsi que par des hauts taux d'urbanisation et d'accès à Internet. La situation de l'emploi est assez favorable,

les taux d'emploi étant généralement élevés, y compris l'emploi à temps partiel. Le salaire minimum est élevé lui aussi, mais le taux de syndicalisation semble plutôt faible. Il en est de même des dépenses liées aux politiques publiques d'emploi, qu'elles soient actives ou passives. En revanche, la formation permanente est fréquente.

De manière générale, les pays de ce groupe ont des dépenses publiques élevées, notamment en matière de santé. Les inégalités de revenu (S80/S20) et le risque de pauvreté sont faibles, mais l'écart de rémunération H/F est élevé. La mortalité infantile est particulièrement faible.

En ce qui a trait aux indicateurs liés plus spécifiquement à la cohésion sociale, on dénombre peu d'homicides intentionnels ; le niveau des autres indicateurs se situe toutefois dans la moyenne des pays européens. Le sentiment de bonheur et le niveau de satisfaction à l'égard de la vie sont, pour leur part, assez élevés. Les participations politiques et socioculturelles sont, quant à elles, élevées, et s'inscrivent dans un contexte démocratique essentiellement de type « démocratie ancienne ».

En somme, il s'agit ici de pays riches, développés, avec un bien-être subjectif élevé et un faible risque de pauvreté, mais des inégalités de rémunération liée au genre relativement importantes. Les États de ces pays dépensent peu pour des mesures d'emploi actives et passives, ce qui s'explique en partie par la bonne performance de leur marché de l'emploi. En revanche, l'implication de l'État en matière de santé est importante, ce qui se traduit par des dépenses publiques de santé élevées. La criminalité est généralement assez faible et la participation aux activités politiques et socioculturelles est forte.

L'analyse typologique réalisée à partir des valeurs de la cohésion sociale a permis d'identifier six grands types de régimes de cohésion sociale dans lesquels les pays européens peuvent être classés. Cette typologie rend compte de situations diverses en matière de richesse nationale, de développement, d'emploi, de protection sociale, de conditions de vie (pauvreté, inégalités, etc.), de formation scolaire et de démocratie, mais aussi de criminalité, de bien-être subjectif, d'attitudes et de comportements liés à la cohésion sociale. Elle nous permet de distinguer les pays européens selon un axe est-ouest et, jusqu'à un certain point, selon un axe nord-sud. On peine toutefois à reconnaître les différents régimes providentiels auxquels la théorie de Bernard fait référence. Deux pays libéraux (Grande-Bretagne et Irlande) et quatre

pays sociaux-démocrates (Danemark, Finlande, Norvège et Suède) font ainsi partie du même modèle, à savoir le modèle libéral non familial. Les pays corporatistes sont, quant à eux, scindés en trois modèles, soit le modèle libéral non familial (Autriche et Pays-Bas), le modèle égalitaire familial (Belgique et France) et le modèle égalitaire, libéral et non familial (Allemagne, Luxembourg et Suisse). Il en va pratiquement de même des pays latins, qui se retrouvent au sein du modèle non libéral (Chypre, Chypre du Nord, Espagne et Grèce) et du modèle égalitaire familial (Italie et Portugal). Par ailleurs, on ne parvient pas véritablement à reconnaître les régimes postcommunistes, postsoviétiques et en développement auxquels Fenger (2007) fait référence en s'inspirant de Saint-Arnaud et Bernard (2003).

À ce stade, ces quelques limites ne s'avèrent toutefois pas trop problématiques dans la mesure où seules les valeurs de la cohésion sociale ont été introduites dans l'analyse typologique. Or, comme nous l'avons souligné plus haut, les valeurs ne constituent qu'un aspect de la théorie de la cohésion sociale de Bernard, les autres aspects renvoyant aux attitudes et aux engagements. La prochaine section vise justement à intégrer ces autres aspects dans la définition des régimes de cohésion sociale.

5.4.3 TYPOLOGIE ELARGIE DES VALEURS, DES ATTITUDES ET DES ENGAGEMENTS

La figure 24 présente le dendrogramme de l'analyse hiérarchique de Ward des 43 pays européens suivant les valeurs, les attitudes et les engagements de la cohésion sociale. Nous avons retenu une solution à six groupes. Comme l'indique le Tableau 27, les corrélations entre les groupes et les variables par lesquelles les groupes sont formés sont statistiquement significatives et leur importance (pourcentage de variance expliquée) varie de 45% (confiance dans les institutions) à 77% (solidarité familiale). Ces corrélations sont pratiquement du même ordre de grandeur que si on adoptait une classification avec sept groupes, ce qui nous permet de conclure qu'une solution à six groupes est suffisante. Le fait que les six groupes soient situés à gauche de l'arbre hiérarchique laisse supposer, par ailleurs, que les erreurs de classification se situent dans des limites raisonnables. Les scores Z des valeurs, des attitudes et des comportements de la cohésion sociale pour chacun des six groupes sont présentés dans les figures 25 (valeurs) et 26 (attitudes et comportements).

Tableau 27 : Analyse de la variance des valeurs, des attitudes et des engagements en fonction des groupes typologiques de cohésion sociale (EVS 2008)

			Somme des carrés	df	Moyenne des carrés	F	Signif.	eta ²
VALEURS								
Égalité inconditionnelle	Inter-groupes	Combiné	19,398	5	3,88	6,351	<0,01	0,462
	Intra-classe		22,602	37	0,611			
	Total		42	42				
Liberté économique	Inter-groupes	Combiné	23,471	5	4,694	9,374	<0,01	0,559
	Intra-classe		18,529	37	0,501			
	Total		42	42				
Solidarité familiale	Inter-groupes	Combiné	32,249	5	6,450	24,475	<0,01	0,768
	Intra-classe		9,751	37	0,264			
	Total		42	42				
ATTITUDES								
Confiance dans les institutions	Inter-groupes	Combiné	18,893	5	3,779	6,05	<0,01	0,450
	Intra-classe		23,107	37	0,625			
	Total		42	42				
Solidarité	Inter-groupes	Combiné	27,561	5	5,512	14,124	<0,01	0,656
	Intra-classe		14,439	37	0,390			
	Total		42	42				
ENGAGEMENTS								
Participation politique	Inter-groupes	Combiné	26,439	5	5,288	12,572	<0,01	0,629
	Intra-classe		15,561	37	0,421			
	Total		42	42				
Participation socioculturelle	Inter-groupes	Combiné	31,417	5	6,283	21,967	<0,01	0,748
	Intra-classe		10,583	37	0,286			
	Total		42	42				

Comme dans la section précédente, l'interprétation des groupes typologiques est faite à partir des variables ayant servi à les définir (Figures 25 et 26) et selon la grille de lecture présentée au Tableau 19. Elle est complétée par un examen des pays qui composent les groupes en fonction de la typologie des régimes providentiels et des variables externes (Tableaux 28 à 33). Rappelons que, pour ces dernières, compte tenu du nombre important de statistiques manquantes, nous avons adopté la règle suivante dans la présentation des résultats :

- $N \geq 50\%$ des pays du type : information fiable (inscrite sans spécification supplémentaire dans les tableaux 28 à 33) ;
- $25\% > N > 50\%$ des pays du type : information fragile et fournie à titre indicatif seulement (inscrite entre parenthèse dans les tableaux 28 à 33) ;
- $N \leq 25\%$ des pays du type : information manquante (remplacée par un astérisque dans les tableaux 28 à 33).

Figure 25 : Valeurs et groupes typologiques de l'analyse typologique élargie

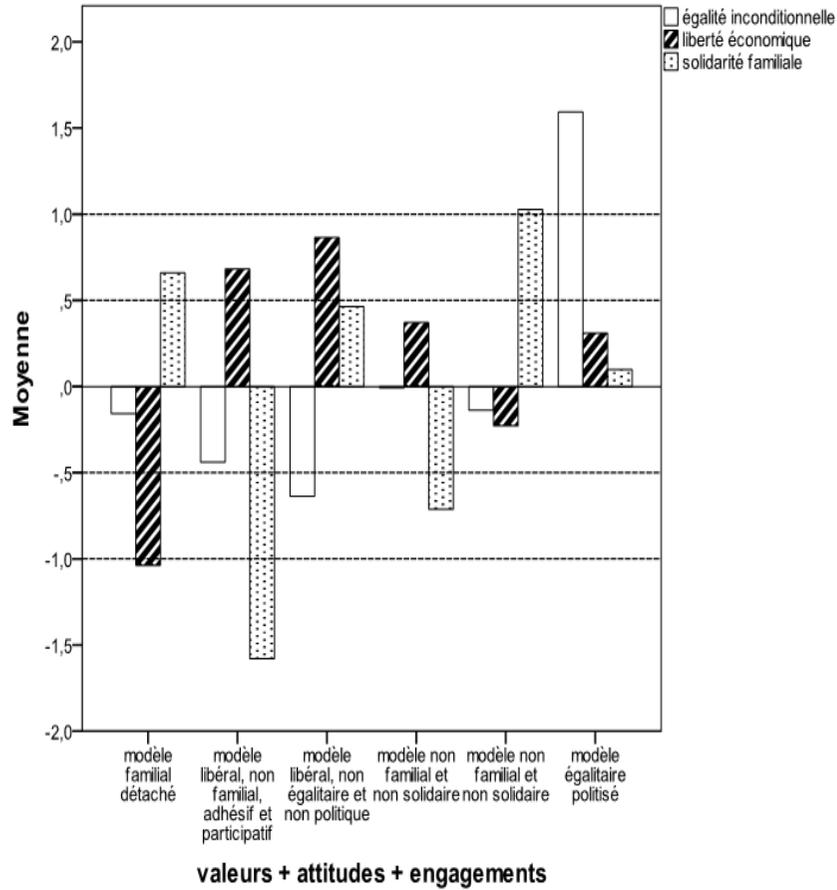
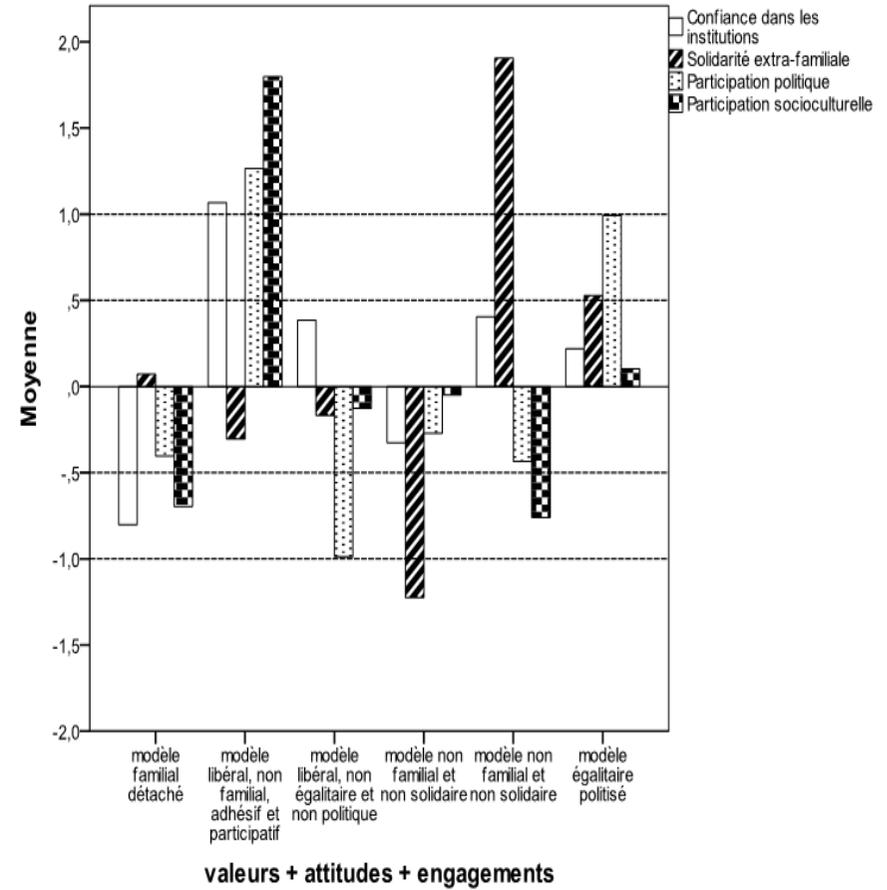


Figure 26 : Attitudes, conduites et groupes typologiques de l'analyse typologique élargie



Notons enfin que les statistiques détaillées à la base des tableaux 28 à 33 sont présentées à l'Annexe 7.

Groupe 1 : Modèle familial détaché

Ce premier groupe de pays se caractérise par une forte valorisation de la solidarité familiale et une très faible valorisation de la liberté économique (Tableau 28). Les citoyens de ce groupe ont peu confiance dans les institutions et leur participation aux activités socioculturelles est faible. Treize pays font partie de ce groupe, dont plusieurs sont situés en Europe du Sud et quelques autres font partie de l'ancienne Union soviétique. Parmi ces treize pays, on compte quatre pays des Balkans occidentaux (Bosnie, Monténégro, Macédoine et Serbie), quatre régimes postcommunistes (Bulgarie, Croatie, Hongrie et Pologne), trois régimes latins (Chypre, Espagne et Grèce) et deux pays postsoviétiques (Russie et Ukraine). Près de la moitié des pays de ce groupe (6/13) sont membres de l'Union européenne, et trois pays font partie de l'Eurogroupe.

Le PIB et le RNB par habitant des pays de ce groupe sont généralement faibles, tout comme le niveau d'accès à Internet. Les taux d'emploi sont faibles eux aussi, et ce, en particulier chez les femmes et chez les personnes âgées. Celui des jeunes est élevé, mais s'accompagne d'un taux de chômage important. L'emploi à temps partiel est relativement rare, alors que l'emploi temporaire semble assez fréquent.

De manière générale, ces pays semblent avoir de faibles dépenses publiques de santé. L'espérance de vie scolaire est basse, tout comme la fréquence de la formation permanente. Le taux de risque de pauvreté de même que la mortalité infantile sont élevés. Il en va de même de la crainte de délits, bien que le taux de crime total et le taux de victimisation soient, globalement, un peu plus faibles qu'ailleurs. En ce qui a trait à la cohésion familiale, ces pays se caractérisent par des naissances hors mariage peu fréquentes et un faible taux de divortialité. Démocratiquement, ils se situent quelque part entre les semi-démocraties et les nouvelles démocraties.

En résumé, ce groupe réunit un ensemble hétéroclite de nations de l'ex-Yougoslavie, de l'ex-Russie, de pays postcommunistes et de pays latins. Les valeurs et attitudes liées à la solidarité sont fortement valorisées, mais pas celles liées à la liberté économique. Les résidents de ces pays n'ont généralement pas confiance dans leurs institutions (publiques et non publiques) et ne participent guère aux activités socioculturelles. Nous rencontrons dans ces pays des

problèmes liés à l'emploi, avec un chômage important, chez les femmes et les personnes âgées notamment. Ces pays dépensent peu pour la santé et le risque de pauvreté est important. Les revenus ne sont d'ailleurs pas élevés, tout comme le PIB. Plusieurs de ces pays sont encore en voie de développement, comme en témoignent le niveau élevé de mortalité infantile, la faible espérance de vie scolaire et le bas niveau d'accès à Internet.

Tableau 28 : Caractéristiques du modèle familial détaché

Groupe 1 : modèle familial détaché N= 13 (30,2%) Bosnie-Herzégovine (BO) <i>Bulgarie</i> (PC) <i>Chypre</i> (LA) <i>Espagne</i> (LA) <i>Grèce</i> (LA) Croatie (PC) <i>Hongrie</i> (PC) Monténégro (BO) Macédoine (BO) <i>Pologne</i> (PC) Serbie (BO) Fédération Russe (PS) Ukraine (PS)	Valeurs	Solidarité familiale : élevée
		Liberté économique : basse
	Attitudes et engagements	Confiance dans les institutions : basse
		Participation socioculturelle : basse
	Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 64 ans : bas
		Taux d'emploi des 15 à 24 ans : élevé
		Taux d'emploi des femmes : bas
		Taux d'emploi des 55 à 64 ans : bas
		Taux de chômage des 15 à 74 ans : élevé
	Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel : basse
		Part des emplois temporaires : (élevée)
		Taux de syndicalisation (*)
	Politiques publiques liées à l'emploi	Dépenses publiques mesures actives (*)
	Présence de l'État	Dépenses publiques de santé : (basses)
	Inégalités	Taux de risque de pauvreté : (élevé)
	Économie	PIB par habitant : bas
		RNB par habitant : bas
	Formation scolaire	Espérance de vie scolaire : basse
		Fréquence de la formation permanente : basse
	Démographie	Mortalité infantile : élevée
		Naissance hors mariage : bas
		Taux de divortialité : bas
	Développement	Niveau d'accès à internet : bas
	Démocratie	Indicateur de Norris & Inglehart : entre semi et nouvelle démocratie
Criminalité	Crime total : bas	
	Taux de victimisation : (basse)	
	Crainte de délits : (élevée)	
Bien-être subjectif	∅	

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

En zone grisée : l'intensité des valeurs, attitudes et conduites pour interpréter la grappe

∅ thématique ne présentant pas d'écarts significatifs

* Données non disponibles ou insuffisantes (N ≤ 25% des pays)

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

Groupe 2 : Modèle libéral, non familial, adhésif et participatif

Ce deuxième groupe de pays valorise fortement la liberté économique et dévalorise la solidarité familiale (Tableau 29). La confiance institutionnelle y est très élevée, de même que la participation politique et socioculturelle. Sept pays font partie de ce groupe, soit les cinq pays sociaux-démocrates (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) et deux pays corporatistes (Luxembourg et Pays-Bas). Cinq de ces pays sont membres de l'Union européenne, dont trois font également partie de l'Eurogroupe.

Les pays appartenant à ce groupe se caractérisent par un PIB et un RNB par habitant (très) élevés, ainsi que par de hauts taux d'urbanisation et d'accès à Internet. La situation de l'emploi est généralement favorable : les taux d'emploi sont élevés, y compris chez les femmes et les personnes âgées, et le chômage est faible. L'emploi à temps partiel volontaire est très développé et le salaire minimum ainsi que les taux de syndicalisation sont très élevés. L'espérance de vie scolaire est également haute et la formation permanente est très fréquente.

La présence de l'État est manifeste dans ces pays. Elle se traduit par d'importantes dépenses publiques liées aux politiques actives d'emploi et par des dépenses élevées de protection sociale, de santé et d'éducation. Les indicateurs d'équité sociale sont favorables : le rapport de revenu S80/S20 est bas, tout comme le coefficient de GINI et le taux de risque de pauvreté. La présence des femmes au Parlement est, quant à elle, très élevée. Démographiquement, ces pays se caractérisent par une proportion importante de jeunes de moins de 25 ans, et un taux de natalité et une espérance de vie élevés. Les naissances hors mariage sont fréquentes et la mortalité infantile est basse.

Du point de vue de la criminalité, le nombre de crimes total est très élevé, mais la population carcérale est peu importante et les craintes de délits ainsi que le nombre d'homicides intentionnels sont très faibles. Le sentiment de bonheur est, pour sa part, très élevé, tout comme le niveau de satisfaction à l'égard des conditions de l'existence. Notons, enfin, que tous les pays de ce groupe se classent dans la catégorie « démocratie ancienne » de Norris et Inglehart.

Tableau 29 : Caractéristiques du modèle libéral, non familial, adhésif et participatif

Groupe 2 : modèle libéral, non familial, adhésif et participatif n=7 (16,3%) <i>Danemark</i> (SD) <i>Finlande</i> (SD) (Islande) (SD) <i>Luxembourg</i> (CO) <i>Pays-Bas</i> (CO) (Norvège) (SD) <i>Suède</i> (SD)	Valeurs	Liberté économique : élevée
		Solidarité familiale : très basse
	Attitudes et engagements	Confiance dans les institutions : très élevée
		Participation politique : très élevée
		Participation socioculturelle : très élevée
	Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 64 ans : très élevé
		Taux d'emploi des femmes : très élevé
		Taux d'emploi des 55 à 64 ans : élevé
		Taux de chômage des 15 à 74 ans : basse
	Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel : élevée
		Salaires minimum : (très élevé)
		Taux de syndicalisation : très élevé
	Politiques publiques d'emploi	Dépenses publiques mesures actives : élevées
	Présence de l'État	Dépenses publiques protection sociale : élevées
		Dépenses publiques de santé : élevées
		Dépenses publiques en éducation : élevées
	Inégalités	Rapport de revenu S80/S20 : bas
		Coefficient de GINI : bas
		Taux de risque de pauvreté : bas
		Proportion de femmes au Parlement : très élevée
	Économie	PIB par habitant : très élevé
		RNB par habitant : élevé
	Formation scolaire	Espérance de vie scolaire : élevée
		Fréquence de la formation permanente : très élevée
	Démographie	Population de moins de 25 ans : élevée
		Taux brut de natalité : élevé
		Naissances hors mariage : élevées
		Espérance de vie à la naissance : élevée
		Mortalité infantile : basse
	Développement	Taux d'urbanisation : élevé
		Niveau d'accès internet : très élevé
	Démocratie	Indicateur de Norris et Inglehart : démocratie ancienne
	Criminalité	Crime total : très élevé
	Homicides intentionnels : bas	
	Population carcérale : basse	
	Craintes de délits : basses	
Bien-être subjectif	Sentiment de bonheur : très élevé	
	Satisfaction à l'égard de la vie : très élevée	

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

Entre parenthèses : Pays membres de l'AELE

En zone grisée : l'intensité des valeurs, attitudes et conduites pour interpréter la grappe

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

En résumé, les sept pays de ce groupe affichent une bonne insertion des individus dans la société et dans l'emploi. Ils ont confiance dans les institutions et s'engagent dans les activités politiques et socioculturelles. L'État encourage les politiques actives pour l'emploi, mais aussi celles de la protection sociale, de la santé et de l'éducation. Ces pays sont riches (PIB et RNB), mais aussi équitables. Du point de vue démographique, les jeunes de moins de 25 ans sont nombreux. La mortalité infantile est basse et l'espérance de vie à la naissance est élevée. Ces pays connaissent une criminalité importante, mais celle-ci se traduit rarement par des crimes majeurs tels que les homicides. Le niveau de bien-être subjectif est d'ailleurs très favorable et la crainte de délits est faible.

Groupe 3 : Modèle libéral, non égalitaire et non politisé

Ce troisième groupe se caractérise par une valorisation du libéralisme économique et une dévalorisation de l'égalitarisme inconditionnel (Tableau 30). S'il ne présente pas de particularités au niveau des indicateurs formels de cohésion sociale, il se caractérise, au niveau substantiel, par une faible participation politique. Au total, six pays font partie de ce groupe, la plupart situés en Europe de l'Est. De ce nombre, on compte deux régimes postcommunistes (Slovénie et Slovaquie), un régime en développement (Roumanie), un régime postsoviétique (Biélorussie), un régime libéral (Malte) et un pays des Balkans occidentaux (Albanie). Par ailleurs, parmi ces pays, quatre font partie de l'Union européenne, dont trois sont membres de l'Eurogroupe.

Ces pays présentent de très faibles niveaux de PIB et de RNB par habitant et sont, de manière générale, peu urbanisés. Le taux d'emploi est généralement faible, en particulier chez les femmes et les personnes âgées. Il faut dire que l'emploi à temps partiel, qui peut parfois convenir à ces deux populations, est très peu fréquent. Ce groupe de pays se caractérise, par ailleurs, par un faible niveau de salaire minimum. Les inégalités de revenus liées au genre sont peu importantes, mais le poids des femmes au Parlement est plus faible qu'ailleurs.

Tableau 30 : Caractéristiques du modèle libéral, non égalitaire et non politisé

<p>Groupe 3 : modèle libéral, non égalitaire et non politisé</p> <p>n=6 (14,0%)</p> <p>Albanie (BO) Biélorussie (PS) <i>Malte</i> (LI) <i>Roumanie</i> (ED) <i>Slovénie</i> (PC) <i>Slovaquie</i> (PC)</p>	Valeurs	Liberté économique : élevée
		Égalité inconditionnelle : basse
	Attitudes et engagements	Participation politique : basse
	Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 64 ans : bas
		Taux d'emploi des femmes : bas
		Taux d'emploi des 55 à 64 ans : bas
	Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel : basse
		Part des emplois à temps partiel subi (*)
		Salaires minimum : bas
		Taux de syndicalisation (*)
	Politiques publiques liées à l'emploi	Dépenses publiques mesures actives (*)
		Dépenses publiques mesures passives (*)
	Présence de l'État	Dettes publiques : basse
		Dépenses publiques de protection sociale : basses
		Dépenses publiques de santé : (basses)
	Inégalités	Écart de rémunération h/f : bas
		Proportion de femmes au Parlement : très basse
	Économie	PIB par habitant : bas
		RNB par habitant : très bas
	Formation scolaire	Espérance de vie scolaire : basse
		Fréquence de la formation permanente : basse
	Démographie	Mortalité infantile : très élevée
		Population de 65 ans et plus : basse
		Taux de dépendance vieillesse : bas
		Espérance à la naissance : basse
		Taux de divortialité : bas
	Développement	Taux d'urbanisation : très bas
	Démocratie	Indicateur de Norris et Inglehart : entre semi-démocratie et nouvelle démocratie
	Criminalité	Crime total : bas
		Taux de victimisation (*)
Craintes de délit (*)		
Bien-être subjectif	∅	

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

En zone grisée : l'intensité des valeurs, attitudes et conduites pour interpréter la grappe

∅ thématique ne présentant pas d'écarts significatifs

* Données non disponibles ou insuffisantes (N ≤ 25% des pays)

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

Ces caractéristiques vont de pair avec un faible interventionnisme étatique, notamment dans le domaine de la protection sociale et de la santé, où les dépenses publiques sont particulièrement faibles. Il en résulte une dette publique de très faible ampleur, mais des conditions de vie plus ou moins avantageuses : la mortalité infantile est élevée et l'espérance de vie à la naissance est faible, alors que l'espérance de vie scolaire et la formation permanente sont limitées. Quant au niveau de bien-être subjectif, il se situe tout juste dans la

moyenne, les résidents de ces pays ne se disant ni heureux, ni malheureux. Par ailleurs, démographiquement, ce sont des pays où la proportion de personnes âgées est faible et où le taux de dépendance vieillesse est bas. Notons, enfin, que ces pays enregistrent peu de divorces. Sur l'échelle de démocratie développée par Norris et Inglehart, ces pays se situent entre les semi-démocraties et les nouvelles démocraties. En ce qui a trait à la criminalité, ils se distinguent essentiellement par un taux de crime total inférieur à la moyenne des pays européens.

En résumé, il s'agit ici majoritairement d'anciens pays communistes (soviétiques ou non) et de pays de l'ex-Yougoslavie, dont quatre font partie de l'Union européenne. Des problèmes sérieux existent au niveau de l'emploi, du salaire minimum et du revenu brut par habitant. La dette publique est peu prononcée, mais les dépenses publiques pour la santé et la protection sociale sont faibles. L'espérance de vie scolaire laisse à désirer tout comme la formation permanente. La population, relativement jeune, comprend peu de personnes âgées comparativement aux pays des autres groupes. Le développement de ces pays semble moins avancé qu'ailleurs, du moins si l'on se réfère au taux d'urbanisation, au niveau d'accès à Internet et à la mortalité infantile.

Groupe 4 : Modèle non familial et non solidaire

Ce quatrième groupe de pays se caractérise par un faible niveau de solidarité : la solidarité familiale est non seulement peu valorisée, mais il en va de même de la solidarité non familiale, comme la solidarité proximale (concerné par les gens du voisinage, de la région et les citoyens du pays) et la solidarité distale (concerné par les personnes âgées, par les chômeurs, les immigrants, les malades et handicapés et les enfants pauvres) (Tableau 31). Spécifions que la faible solidarité relève ici des valeurs et des attitudes, donc de représentations collectives et non de conduites. Ce groupe de pays ne se distingue d'ailleurs pas au niveau des conduites, qu'elles concernent la sphère politique ou la sphère culturelle. Sept pays appartiennent à ce groupe. Parmi eux, on compte trois pays postsoviétiques (Estonie, Lituanie et Lettonie), deux pays libéraux (Irlande et Grande-Bretagne), un pays corporatiste (Autriche) et un pays postcommuniste (République Tchèque). Si on prend en considération le fait que, en plus de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie sont, comme l'indique Bohle (2007), des régimes néolibéraux, ce quatrième groupe de pays compte une nette majorité de régimes libéraux parmi les pays qui le composent.

De manière générale, ces pays sont marqués par un taux d'inflation élevé et un faible taux d'emploi des jeunes. Si les emplois temporaires et/ou à temps partiel subi sont relativement rares, l'emploi demeure peu protégé et les dépenses publiques liées aux mesures actives d'emploi sont peu importantes, du moins, comparativement aux pays des autres groupes.

Tableau 31 : Caractéristiques du modèle non familial et non solidaire

Groupe 4 : modèle non familial et non solidaire n=7 (16,3%) <i>Autriche</i> (CO) <i>République Tchèque</i> (PC) <i>Estonie</i> (PS) <i>Royaume-Uni</i> (LI) <i>Irlande</i> (LI) <i>Lituanie</i> (PS) <i>Lettonie</i> (PS)	Valeurs	Solidarité familiale : basse
	Attitudes et engagements	Solidarité non familiale : très basse
	Emploi et chômage	Taux d'emploi des 15 à 24 ans : bas
	Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel subi : basse
		Part des emplois temporaires : basse
	Politiques publiques liées à l'emploi	Rigueur de la protection de l'emploi : basse
		Dépenses publiques mesures actives : basses
	Présence de l'État	Dette publique : basse
		Dépenses publiques de protection sociale : basses
		Dépenses publiques de santé : basses
	Inégalités	Écart de rémunération h/f : élevé
	Économie	Taux d'inflation IPCH : élevé
	Formation scolaire	∅
	Démographie	Espérance de vie à la naissance : basse
	Développement	∅
	Démocratie	Indicateur de Norris et Inglehart : entre nouvelle démocratie et ancienne démocratie
	Criminalité	Taux de suicide : élevé
Homicides intentionnels : élevé		
Victimisation : (très élevée)		
Bien-être subjectif	∅	

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

En zone grisée : l'intensité des valeurs, attitudes et conduites pour interpréter la grappe

∅ thématique ne présentant pas d'écarts significatifs

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

La faiblesse de l'interventionnisme étatique est un autre trait caractéristique de ce groupe de pays. Cela se traduit par une dette publique peu élevée et des dépenses de protection sociale et de santé assez basses. L'espérance de vie à la naissance est relativement faible et les taux de suicide et de victimisation sont élevés. Le nombre d'homicides intentionnels est également élevé. De manière générale, les habitants de ces pays se disent ni heureux, ni malheureux. Suivant la typologie développée par Norris et Inglehart, ces pays se classent, en moyenne, entre les nouvelles démocraties et les anciennes démocraties.

En résumé, nous trouvons essentiellement ici des pays libéraux, voire néolibéraux. Ces pays, qui présentent des dettes publiques peu élevées, se caractérisent par un non-interventionnisme étatique, marqué par de faibles dépenses de protection sociale, de santé et d'emploi. Touchés par un niveau d'inflation élevé, ces pays, peu solidaires, connaissent une forte criminalité.

Groupe 5 : Modèle familial, solidaire et non politisé

Ce cinquième groupe se caractérise par une très forte valorisation de la solidarité familiale et par des attitudes solidaires prégnantes, dépassant le cadre strictement familial (Tableau 32). Les résidents de ces pays présentent toutefois des scores de participation nettement inférieurs à la moyenne, en particulier lorsqu'il s'agit de la participation socioculturelle. Quatre pays font partie de ce groupe, dont deux régimes en développement (Géorgie et Moldavie), un régime latin (Chypre du Nord) et un régime postsoviétique (Arménie). Aucun de ces pays ne fait partie de l'Union européenne.

Il est impossible de caractériser les pays appartenant à ce groupe, la plupart des banques de données consultées ne présentant pas d'informations les concernant. On est en fait en présence d'une accumulation de données manquantes. Nous savons seulement que les homicides intentionnels sont fréquents, mais que la criminalité totale est peu accentuée. On sait par ailleurs que les citoyens de ces pays sont peu heureux et qu'ils se disent très insatisfaits de leurs conditions d'existence. En ce qui concerne la démocratie, ces pays se classent parmi les semi-démocraties.

En résumé, comme on ne dispose que de peu d'informations statistiques sur ces pays, on peut supposer que ces pays sont en voie de structuration et qu'ils sont encore peu développés. Ce sous-développement pourrait expliquer la prégnance des valeurs familiales et des attitudes de solidarité, la famille et la société civile agissant, en quelque sorte, comme pilier principal de bien-être.

Tableau 32 : Caractéristiques du modèle familial, solidaire et non politisé

Groupe 5 modèle familial, solidaire et non politisé n=4 (9,3%) Arménie (PS) Géorgie (ED) Moldavie (ED) Chypre du Nord (LA)	Valeurs	Solidarité familiale : élevée
	Attitudes et engagements	Solidarité extra-familiale : très élevée Participation socioculturelle : basse
	Emploi et chômage	*
	Conditions de travail	*
	Politiques publiques liées à l'emploi	*
	Présence de l'État	*
	Inégalités	*
	Économie	*
	Formation scolaire	*
	Démographie	*
	Développement	*
	Démocratie	Indicateur de Norris et Inglehart : semi démocratie Vote aux élections européennes (*)
	Criminalité	Taux de suicide * Crime total : bas Homicides intentionnels : élevés Victimisation * Craintes : *
	Bien-être subjectif	Sentiment de bonheur : bas Satisfaction à l'égard de la vie : très basse

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

Entre parenthèses : Pays membres de l'AELE

En zone grisée : l'intensité des valeurs, attitudes et conduites pour interpréter la grappe

* Données non disponibles ou insuffisantes (N ≤ 25% des pays)

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

Groupe 6 : Modèle égalitaire politisé

Ce sixième groupe se distingue par une très forte valorisation de l'égalité inconditionnelle accompagnée d'une forte participation politique (Tableau 33). Six pays font partie de ce groupe, soit quatre pays corporatistes (Allemagne, Belgique, France et Suisse) et deux pays latins (Italie et Portugal). Parmi ces six pays, cinq font partie de l'Eurogroupe.

Ces pays se caractérisent par des taux de chômage et de travail à temps partiel, volontaire et subi, élevés. Le salaire minimum est élevé lui aussi, et le niveau d'inflation est bas.

Outre les problèmes liés à l'emploi, ces pays se caractérisent par un vieillissement démographique relativement avancé : la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus de même que le taux de dépendance vieillesse sont (très) élevés. Cela s'explique en partie par l'espérance de vie élevée des résidents de ces pays, mais également par la faible proportion de personnes âgées de moins de 25 ans. En ce qui a trait à la présence étatique, ces pays se

caractérisent par des dépenses publiques de protection sociale très élevées et des dépenses de santé élevées, mais accompagnées d'une forte dette publique. Ce groupe de pays se caractérise par ailleurs par un faible taux de nuptialité.

Tableau 33 : Caractéristiques du modèle égalitaire politisé

Groupe 6 : modèle égalitaire politisé n=6 (14,0%) <i>Belgique</i> (CO) (Suisse) (CO) <i>Allemagne</i> (CO) <i>France</i> (CO) <i>Italie</i> (LA) <i>Portugal</i> (LA)	Valeurs	Égalité inconditionnelle : très élevée
	Attitudes et engagements	Participation politique : élevée
	Emploi et chômage	Taux de chômage des 15 à 74 ans : élevé
	Conditions de travail	Part des emplois à temps partiel : élevée
		Part des emplois à temps partiel subi : élevée
		Salaire minimum : élevé
	Politiques publiques d'emploi	∅
	Présence de l'État	Dette publique : très élevée
		Dépenses publiques protection sociale : très élevée
		Dépenses de santé : élevées
	Inégalités	∅
	Économie	Taux d'inflation IPCH : bas
	Formation scolaire	∅
	Démographie	Population de 65 ans ou plus : élevée
		Taux de dépendance vieillesse : très élevée
		Espérance de vie à la naissance : élevée
		Population de moins de 25 ans : basse
		Taux de nuptialité : bas
	Développement	∅
	Démocratie	Indicateur de Norris et Inglehart : ancienne démocratie
Vote aux élections européennes : élevé		
Criminalité	∅	
Bien-être subjectif	∅	

En italique, souligné : UE Eurogroupe

Entre parenthèses : Pays membres de l'AELE

En zone grisée : l'intensité des valeurs, attitudes et conduites pour interpréter la grappe

∅ thématique ne présentant pas d'écarts significatifs

() Information à interpréter avec prudence car fondée sur un nombre limité de pays (25% < N < 50%)

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

Au niveau politique, il s'agit d'un groupe de pays fortement démocratiques, dont les citoyens participent massivement aux élections européennes pour les pays de l'UE. Ces pays se situent dans la moyenne des pays européens en ce qui a trait aux indicateurs de criminalité et de bien-être subjectif.

En résumé, ces pays se caractérisent par une forte dette publique, une protection sociale généreuse et de fortes dépenses pour la santé ainsi qu'une espérance de vie élevée. Le

chômage est fréquent, voire problématique. La population est âgée et compte peu de jeunes. Les pays de ce groupe valorisent la démocratie et y participent massivement.

La prise en compte simultanée des valeurs, des attitudes et des comportements dans l'analyse typologique permet de distinguer beaucoup mieux les différents régimes providentiels d'Europe du Nord et de l'Ouest que ne le permettait l'analyse fondée uniquement sur les valeurs de la cohésion sociale. On reconnaît ainsi plus clairement les régimes sociaux-démocrates, dont les pays se retrouvent tous au sein d'un même modèle (modèle *libéral, non familial, adhésif et participatif*), distinct des régimes libéraux, dont les pays les plus caractéristiques (Grande-Bretagne et Irlande) se retrouvent au sein d'une même catégorie (modèle *non familial et non solidaire*), laquelle réunit également des pays reconnus, selon Bohle (2007), pour leurs politiques néolibérales (Estonie, Lettonie et Lituanie). On reconnaît également plus nettement les régimes corporatistes, dont les principaux pays (Allemagne, Belgique, France et Suisse) se retrouvent au sein d'un même modèle, soit le modèle *égalitaire politisé*. Cette relative congruence des régimes de cohésion sociale par rapport aux régimes providentiels tend à confirmer la théorie de la cohésion sociale de Bernard. Certes, on peine toujours à distinguer les régimes latins, dont les pays se classent dans deux modèles, mais cela nous semble peu problématique compte tenu du fait que l'existence de régimes spécifiquement latins ne fait pas consensus dans la littérature, Esping-Andersen lui-même refusant d'y voir un type particulier.

En revanche, il s'avère plus difficile de reconnaître les différents régimes d'Europe Centrale, de l'Est et du Sud-Est identifiés par Fenger (2007) à partir des travaux de Bernard. C'est ainsi que les régimes postsoviétiques se retrouvent dans quatre des six modèles, à savoir le modèle *familial détaché* (Russie et Ukraine), le modèle *libéral, non égalitaire et non politisé* (Biélorussie), le modèle *non familial et non solidaire* (Estonie, Lettonie et Lituanie) et le modèle *familial, solidaire et non politisé* (Arménie). Les régimes postcommunistes se retrouvent, pour leur part, dans trois des six régimes, soit le modèle *familial détaché* (Bulgarie, Croatie, Hongrie et Pologne), le modèle *libéral, non égalitaire et non politisé* (Slovaquie et Slovénie) et le modèle *non familial et non solidaire* (République Tchèque). Quant aux régimes *en développement*, on trouve la Roumanie au sein du modèle *libéral, non égalitaire et non politisé*, et la Géorgie et la Moldavie au sein du modèle *familial solidaire et non politisé*. En dépit de

l'absence d'hypothèses à leur égard, les pays des Balkans occidentaux se classent d'une façon plus homogène, quatre des cinq pays de ce groupe se classant au sein du modèle *familial détaché*. Il n'y a que l'Albanie qui se retrouve à part, étant classée au sein du modèle *libéral, non égalitaire et non politisé*.

La relative non-congruence des régimes de cohésion sociale des pays d'Europe Centrale, de l'Est et du Sud-Est par rapport aux régimes providentiels ne remet toutefois nullement en cause la théorie de la cohésion sociale de Bernard. D'une part, en raison de données statistiques récentes et parfois incomplètes, le classement de ces pays européens selon leur type de régime providentiel est encore loin de faire consensus dans la littérature scientifique. Nous avons adopté la typologie de Fenger (2007) parce qu'elle s'appuyait sur la méthodologie développée par Saint-Arnaud et Bernard (2003) et parce qu'elle concernait le plus grand nombre de pays européens. D'autre part, il faut rappeler que la théorie de Bernard ne dit rien à propos des pays d'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est. D'aucune manière la non-congruence des deux typologies des régimes de cohésion sociale et des régimes providentiels ne peut donc venir infirmer la théorie de Bernard. Cela étant dit, même si l'on ne reconnaît pas explicitement les régimes des pays européens du Centre, de l'Est et du Sud-Est, il apparaît que la théorie de Bernard nous permet de distinguer ces pays d'une manière relativement sensée. En outre, elle semble valider les thèses selon lesquelles les régimes providentiels d'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est ne peuvent pas tous être appréhendés au moyen des typologies existantes. Il n'y aurait donc pas convergence des régimes vers l'un ou l'autre des modèles dominants comme ont semblé le penser certains observateurs. En fait, il n'y aurait même pas convergence vers un seul modèle unique typique des pays d'Europe centrale, de l'Est et du Sud-est.

Un problème de fond persiste néanmoins à propos de la théorie de la cohésion sociale de Bernard. Ce problème a trait aux valeurs des régimes de cohésion sociale. Suivant Bernard, les valeurs égalitaires auraient dû caractériser de manière spécifique les régimes sociaux-démocrates, alors que les valeurs libérales auraient dû caractériser les régimes libéraux et les valeurs familiales et de solidarité, les régimes corporatistes et latins. Or, ce n'est pas ce que nous avons observé. En fait, si nos observations concernant les valeurs familiales et solidaires correspondent à peu près aux hypothèses de Bernard, il en va autrement des valeurs libérales et égalitaires. Contrairement à ce que nous anticipions, ce sont les régimes sociaux-démocrates qui valorisent le plus les valeurs libérales, arrivant à cet égard devant les régimes libéraux. Qui plus est, bien qu'elles le soient davantage que les valeurs familiales, les valeurs

égalitaires ne sont pas fortement valorisées par les régimes sociaux-démocrates. En fait, ce sont les régimes corporatistes et, jusqu'à un certain point, les régimes latins qui valorisent le plus les valeurs égalitaires. Encore une fois, cela ne correspond pas aux hypothèses de Bernard.

Plusieurs explications peuvent être données pour expliquer la non-concordance des valeurs de cohésion sociale aux valeurs censées fonder les régimes providentiels. Nous développerons plus en détail ces explications en conclusion. Pour l'instant, contentons-nous d'en identifier trois. La première a trait aux difficultés relatives à la mesure des valeurs, des valeurs égalitaires notamment. Malgré les précautions que nous avons prises, on peut effectivement se demander si les mesures que nous avons proposées rendent véritablement compte des valeurs de cohésion sociale dont Bernard fait état. La deuxième explication traite l'évolution des valeurs à travers le temps. À cet égard, on peut imaginer que les valeurs, dont nous parle Bernard, sont celles qui ont donné naissance aux États-providence que l'on connaît aujourd'hui, mais qui ne sont plus, pour une raison ou une autre, les valeurs dominantes des individus. Fortement liée à cette deuxième explication, la troisième suggère que les valeurs individuelles ne correspondent pas toujours aux valeurs sociétales. Ainsi, et par exemple, parce que l'égalité serait assurée collectivement, on la tiendrait pour acquise et on privilégierait individuellement d'autres valeurs, comme la liberté.

Nous reviendrons sur ces différentes explications dans la conclusion générale. Mais avant, il nous apparaît important de revenir sur l'utilité de prendre en compte les attitudes et les comportements dans la définition des régimes de cohésion sociale. Pour ce faire, nous comparerons les classements des pays produits par l'analyse typologique restreinte (fondée uniquement sur les valeurs) et par l'analyse typologique élargie (fondée sur les valeurs, les attitudes et les comportements).

5.4.4 COMPARAISONS DES TYPOLOGIES

Une bonne façon de comparer les typologies selon un modèle restreint et élargi est de commenter le tableau croisé des pays qui les composent (Tableau 34). Ainsi, on peut évaluer si le modèle élargi complet est nécessaire pour appréhender la cohésion sociale.

Nous constatons que certains groupes sont restés relativement stables, dès lors qu'on passe du modèle restreint au modèle élargi. Il s'agit des groupes 1 (modèle *familial, libéral et non*

égalitaire), 4 (modèle *familial*) et 5 (modèle *égalitaire familial*) du modèle restreint, devenus, respectivement, les groupes 3 (modèle *libéral, non égalitaire et non politisé*), 1 (modèle *familial détaché*) et 6 (modèle *égalitaire politisé*) du modèle élargi. Le groupe 4 du modèle restreint s'est toutefois dilué au sein d'un groupe plus large, réunissant plusieurs pays provenant du groupe 2 du modèle restreint (modèle *non libéral*). Quant au groupe 5 du modèle restreint, son cœur est resté le même au sein du groupe 6 du modèle élargi, mais s'est vu adjoindre deux nouveaux pays, classés dans le groupe 6 du modèle restreint (modèle *égalitaire, libéral et non familial*).

D'autres groupes se sont différenciés lorsque les attitudes et les engagements ont été ajoutés. Il s'agit plus particulièrement du groupe 2 du modèle restreint (modèle *non libéral*), qui s'est scindé en trois groupes dans le modèle élargi : dix des quinze pays ont joint le groupe 1 du modèle élargi (modèle *familial détaché*), trois ont joint le groupe 5 (modèle *familial, solidaire et non politisé*) et deux ont joint le groupe 4 (modèle *non familial et non solidaire*). En somme, dans le cas du groupe 2 du modèle restreint, la prise en compte des attitudes et des comportements, de la solidarité et de la participation politique en particulier, a permis d'affiner la classification des pays caractérisés par des valeurs familiales fortes. Elle a également permis de distinguer, au sein de ce groupe, les pays les plus libéraux (Estonie et Lettonie) des autres pays postsoviétiques.

Le groupe 3 du modèle restreint (modèle *libéral non familial*) s'est, lui aussi, fortement différencié, ayant été scindé en deux groupes. Cinq des neuf pays ont joint le groupe 2 du modèle élargi (modèle *libéral, non familial, adhésif et participatif*) : il s'agit de quatre pays sociaux-démocrates et d'un pays corporatiste. Les quatre autres pays ont joint le groupe 4 du modèle élargi (modèle *non familial et non solidaire*) : il s'agit cette fois de deux pays libéraux (Grande-Bretagne et Irlande), d'un pays corporatiste (Autriche) et d'un pays postsoviétique (Lituanie). Dans le cas du groupe 3 du modèle restreint, la prise en compte des attitudes et des comportements a donc permis de distinguer deux types de pays non familiaux, avec d'un côté des pays valorisant le libéralisme économique et présentant un haut niveau de confiance institutionnelle et de participation politique et socioculturelle (les pays sociaux-démocrates), et de l'autre, des pays valorisant un peu moins le libéralisme économique et étant, surtout, peu solidaires (Grande-Bretagne et Irlande).

Tableau 34 : Comparaison des modèles restreint et élargi

Modèle restreint valeurs	Modèle élargi valeurs + attitudes + engagements					
	groupe 1 (n=13) modèle familial détaché	groupe 2 (n=7) modèle libéral, non familial, adhésif et participatif	groupe 3 (n=6) modèle libéral, non égalitaire et non politisé	groupe 4 (n=7) modèle non familial et non solidaire	groupe 5 (n=4) modèle familial, solidaire et non politisé	groupe 6 (n=6) modèle égalitaire politisé
groupe 1 (n=8) modèle familial, libéral et non égalitaire	<u>Bulgarie (PC)</u>		Albanie (BO) Biélorussie (PS) <u>Malte (LI)</u> <u>Roumanie(ED)</u> <u>Slovénie(PC)</u> <u>Slovaquie(PC)</u>		Géorgie (ED)	
groupe 2 (n=14) modèle non libéral	<u>Chypre (LA)</u> <u>Espagne (LA)</u> <u>Grèce (LA)</u> Croatie (PC) <u>Hongrie (PC)</u> <u>Pologne(PC)</u> Serbie (BO) Fed. Russe (PS) Ukraine (PS)			<u>Estonie(PS)</u> <u>Lettonie(PS)</u>	Arménie (PS) Moldavie (ED) Chypre du Nord (LA)	
groupe 3 (n=9) modèle libéral non familial		<u>Danemark (SD)</u> <u>Finlande(SD)</u> <u>Pays-Bas(CO)</u> (Norvège)(SD) <u>Suède(SD)</u>		<u>Autriche(CO)</u> <u>Grande-Bretagne(LI)</u> <u>Irlande(LI)</u> <u>Lituanie(PS)</u>		
groupe 4 (n=3) modèle familial	Bosnie-Herz. (BO) Monténégro (BO) Macédoine (BO)					
groupe 5 (n=4) modèle égalitaire à solidarité familiale						<u>Belgique(CO)</u> <u>France(CO)</u> <u>Italie(LA)</u> <u>Portugal(LA)</u>
groupe 6 (n=5) modèle égalitaire, libéral et non familial		(Islande)(SD) <u>Luxembourg(CO)</u>		<u>Répub. Tchèque(PC)</u>		(Suisse)(CO) <u>Allemagne(CO)</u>

En italique : UE non Eurogroupe

En italique, souligné : UE Eurogroupe

Entre parenthèses : Pays membres de l'AELE

Fond rouge : stabilité des assignations typologiques

Fond vert : diversifications des typologies du modèle réduit lorsqu'on passe au modèle élargi

Catégories des États-providence : BO : Balkans occidentaux ; CO : Corporatistes ; ED : En développement ; LA : Latins ;

LI : Libéraux ; PC : Postcommunistes ; PS : Postsoviétiques ; SD : Sociaux-démocrates

Enfin, le groupe 6 du modèle restreint (modèle *égalitaire, libéral, non familial*) a ni plus ni moins éclaté, envoyant la Suisse et l'Allemagne avec la France, la Belgique, l'Italie et le Portugal au sein du groupe 6 du modèle élargi (modèle *égalitaire politisé*), puis l'Islande et le Luxembourg avec les pays sociaux-démocrates au sein du groupe 2 (modèle *libéral, non familial, adhésif et participatif*) et la République Tchèque avec des pays libéraux comme la Grande-Bretagne et l'Irlande au sein du groupe 4 (modèle *non familial et non solidaire*). La prise en compte des attitudes et des comportements, en plus des valeurs, a donc permis de distinguer, au sein du modèle restreint égalitaire, libéral et non familial, les pays corporatistes (Allemagne et Suisse) des pays sociaux-démocrates, dont font partie l'Islande et, suivant Hartmann-Hirsch (2010) et Hartmann-Hirsch et Ametepe (2011), le Luxembourg. Par ailleurs, elle a conduit la République Tchèque avec les régimes réputés les plus libéraux, comme si cela devait présager des résultats des élections législatives tchèques de 2010, dans lesquelles les deux principaux partis ont vu leur appui décliner au profit de deux nouveaux partis de centre-droit, prônant une diminution des dépenses publiques et du rôle de l'État et une dérèglementation du marché du travail³⁶.

En somme, la différenciation opérée sur les typologies, dès lors que l'on ajoute les attitudes et les engagements aux valeurs, s'avère nécessaire, les attitudes et les comportements enrichissant et ajoutant du sens à l'interprétation. Le modèle élargi semble donc le plus adéquat pour rendre compte de la cohésion sociale.

³⁶ Lors de ces élections, le *Česká strana sociálně demokratická* (Parti social démocratique tchèque) et le *Občanská demokratická strana* (Parti démocrate civique) n'ont récolté, respectivement, que 22% et 20% des suffrages (contre 32% et 35% en 2006), alors que les deux nouveaux partis de centre-droit, le parti *TOP 09* (Tradition, responsabilité et prospérité) et le parti *Věci veřejné* (Affaires publiques), récoltaient respectivement 17% et 11% des voix.

6. CONCLUSION GENERALE

Cette étude avait pour objectif de poursuivre la réflexion entreprise par Bernard (1999) à propos du lien existant entre les valeurs, les régimes providentiels et la cohésion sociale. Deux objectifs spécifiques étaient poursuivis. Il s'agissait, d'une part, de savoir si les valeurs contribuaient à définir la cohésion sociale, et ce, au même titre que les attitudes et les comportements. Il s'agissait, d'autre part, de confronter les différents régimes de cohésion sociale, définis par les valeurs, les attitudes et les comportements, à la typologie des régimes providentiels, établie par Esping-Andersen et enrichie par de nombreux autres auteurs. À la marge de ces deux objectifs, nous voulions également évaluer la qualité des enquêtes EVS, dont les données étaient au cœur de nos analyses, pour mesurer les valeurs de la cohésion sociale.

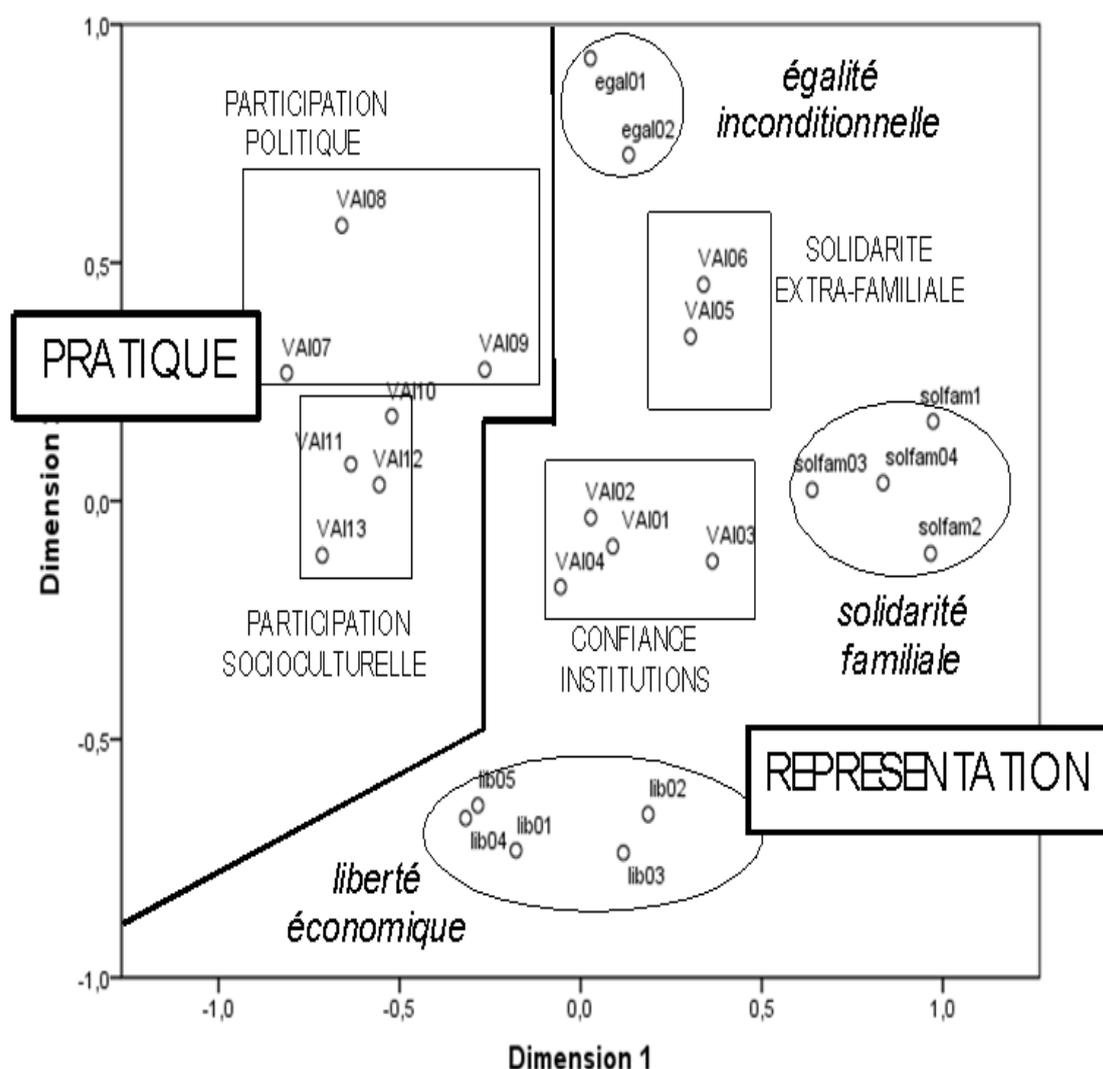
6.1 DE LA NECESSITE DE TENIR COMPTE DES VALEURS, DES ATTITUDES ET DES COMPORTEMENTS POUR MESURER LA COHESION SOCIALE

Les travaux de Dickes *et coll.* visant à opérationnaliser la définition de la cohésion sociale à partir des mesures des attitudes et des comportements avaient déjà permis de valider partiellement la théorie de la cohésion sociale de Bernard. Ils avaient permis, entre autres choses, de confirmer le caractère multidimensionnel de la cohésion sociale et d'aboutir à des mesures qui soient équivalentes, permettant ainsi le calcul de scores nationaux de cohésion sociale, comparables d'un pays à l'autre. Les premières analyses effectuées à partir de ces scores nationaux avaient d'ailleurs permis d'identifier des différences significatives entre les pays européens selon un axe nord-sud et est-ouest.

Aussi intéressantes qu'elles fussent, ces premières analyses s'avéraient toutefois limitées dans la mesure où il était difficile d'interpréter les grandes tendances observées au sein des différents pays européens en matière de cohésion sociale. La prise en compte des valeurs de la cohésion sociale permet de donner du sens à ces premières interprétations. Des analyses que nous avons menées dans le cadre de cet article, il ressort en fait que, comme l'anticipait Bernard, les valeurs contribuent à définir la cohésion sociale, et ce, avec les attitudes et les comportements. La prise en compte de ces différentes variables nous permet en effet de définir des régimes de cohésion sociale structurés et susceptibles de rendre compte de situations socioéconomiques et sociodémographiques particulières.

La figure 27 permet de rendre compte schématiquement de la manière dont se structurent les valeurs, les attitudes et les comportements lorsqu'on les analyse simultanément. Cette figure est le fruit d'une analyse par échelonnement multidimensionnel dans laquelle ont été introduites les 11 variables servant à définir les valeurs (tableau 11) et les 13 variables servant à définir les attitudes et les comportements (tableau 7). L'interprétation de cette figure est très claire. Nous avons une nette séparation entre les variables qui relèvent des représentations mentales, comme les valeurs et attitudes d'une part, localisées du côté droit de la figure 27, et celles qui concernent les pratiques, localisées du côté gauche. Les valeurs de base, qui du point de vue théorique sont plus générales que les attitudes, sont à la périphérie et forment un *semi-circumplex* (i.e. un demi-cercle) tout à fait conforme à la relation circulaire que Schwartz (2006) observe pour les valeurs de base dans l'espace EMD. Les attitudes, bien plus précises par rapport à l'objet auquel elles se rapportent, occupent une position plus centrale que les valeurs dans l'espace EMD. Elles prennent une configuration qui correspond à celle d'un *demi-radex*.

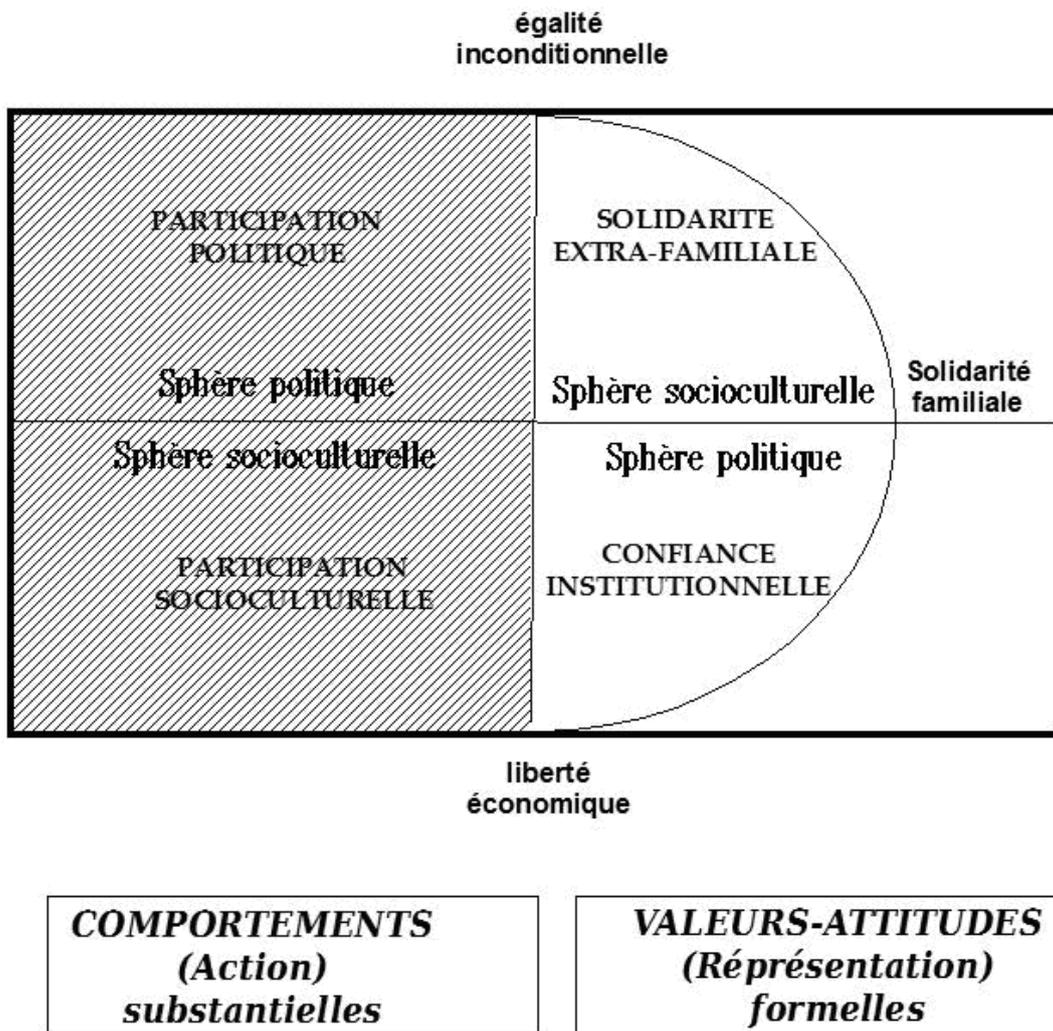
Figure 27 : Représentation EMD des valeurs, attitudes et conduites



Note de lecture : Les variables localisées par des ellipses sont les 11 variables relevant des valeurs de base qui mesurent l'égalité inconditionnelle, la solidarité familiale et la liberté économique. À droite du graphique nous trouvons dans les régions rectangulaires les variables mesurant les attitudes, à savoir la solidarité extrafamiliale (solidarité proximale [VAI05] et solidarité envers les personnes vulnérables [VAI06]) et la confiance dans les institutions (confiance dans les systèmes nationaux distributifs [VAI01], confiance dans les organisations nationales [VAI02], confiance dans les organisations autoritaires [VAI03] et confiance dans les organisations politiques et démocratiques [VAI04]). À gauche du graphique, dans des rectangles, sont situés les sept items d'engagements mesurant la participation socioculturelle (engagement dans des organisations sociales [VAI10], engagement dans des organisations politiques [VAI11], engagement dans des organisations culturelles [VAI12] et engagement dans des organisation de jeunesse et de loisirs [VAI13]) et la participation politique (participation aux activités politiques légales [VAI07], participation aux activités politiques illégales [VAI08] et comportement politique dans la vie quotidienne [VAI09]). Stress brut normalisé : 0,044 ; stress 1 de Kruskal : 0,21 ; coefficient de congruence de Tucker : 0,978. N=43 000.

Il s'ensuit que l'espace des valeurs, attitudes et engagements est structuré et nous conduit à un modèle de la cohésion sociale, représenté d'une façon schématique dans la figure 28. L'étude de l'invariance de la structure pour les pays européens reste cependant à faire et fera l'objet d'une autre publication.

Figure 28 : Représentation schématique de la théorie élargie de la cohésion sociale de Paul Bernard



6.2 DES REGIMES DE COHESION SOCIALE QUI RAPPELLENT LES PRINCIPAUX TYPES DE REGIMES PROVIDENTIELS

La prise en compte simultanée des valeurs, des attitudes et des comportements nous a permis de distinguer six grands régimes de cohésion sociale dont certains, par les pays qui les composent, rappellent certains types de régimes providentiels. Nous avons ainsi pu reconnaître les régimes sociaux-démocrates, dont les pays (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) se retrouvent tous au sein d'un même modèle de cohésion sociale, à savoir le modèle *libéral, non familial, adhésif et participatif*. Nous avons également pu reconnaître les régimes libéraux, dont les pays les plus caractéristiques (Grande-Bretagne et Irlande) partagent, avec les pays de l'Est réputés les plus néo-libéraux (Estonie, Lituanie et Lettonie), un même modèle de cohésion sociale, à savoir le modèle *non familial et non solidaire*. Nous avons également reconnu les régimes corporatistes, dont les principaux pays (Allemagne, Belgique, France et Suisse) se retrouvent au sein d'un même modèle, soit le modèle *égalitaire politisé*, aux côtés de régimes latins comme l'Italie et le Portugal. À notre avis, cette relative congruence des régimes de cohésion sociale par rapport aux principaux régimes providentiels tend à confirmer la théorie de la cohésion sociale de Bernard.

On peut évidemment reprocher à la typologie des régimes de cohésion sociale de ne pas correspondre aux principaux régimes providentiels d'Europe Centrale, de l'Est et du Sud-est identifiés, notamment, par Fenger (2007). Il faut toutefois rappeler ici que, en raison de données statistiques récentes et parfois incomplètes, le classement des pays européens en fonction du type de régime providentiel est loin de faire consensus dans la littérature scientifique. Il faut également rappeler que, à la base, la théorie de Bernard ne dit rien à propos des valeurs censées animer les régimes providentiels d'Europe Centrale, de l'Est et du Sud-est. Aussi, la non-congruence des deux typologies ne peut, en aucun cas, venir infirmer la théorie de Bernard.

Cela étant dit, même si l'on ne reconnaît pas explicitement les régimes providentiels des pays européens du Centre, de l'Est et du Sud-est, il apparaît que la théorie de Bernard nous permet de distinguer ces pays d'une manière relativement sensée. En outre, elle semble valider les thèses selon lesquelles les régimes providentiels d'Europe centrale, de l'Est et du Sud-est ne peuvent pas tous être appréhendés au moyen des typologies existantes. Il n'y aurait donc pas, à l'heure actuelle, convergence des régimes vers l'un ou l'autre des modèles dominants comme ont semblé le penser certains observateurs. En fait, tout indique qu'il n'y aurait même

pas convergence vers un seul modèle unique typique des pays d'Europe centrale, de l'Est et du Sud-est.

6.3 MAIS DES VALEURS DE COHESION SOCIALE QUI NE CORRESPONDENT PAS A L'ESPRIT DES GRANDS REGIMES PROVIDENTIELS

La théorie de Bernard stipule que les régimes providentiels peuvent se distinguer selon l'importance que chacun d'eux accorde aux trois valeurs de la Révolution française, à savoir la liberté, l'égalité et la solidarité. Suivant cette théorie, les régimes sociaux-démocrates auraient dû se caractériser par une forte valorisation de l'égalité, alors que les régimes libéraux auraient dû se caractériser par une forte valorisation de la liberté économique et les régimes corporatistes par une forte valorisation de la solidarité familiale. Or, nos analyses révèlent autre chose. En fait, si nos observations concernant les valeurs familiales et solidaires correspondent, à peu de chose près, aux hypothèses de Bernard, il en va autrement des valeurs libérales et égalitaires. Contrairement à ce que nous anticipions, il est apparu que les régimes sociaux-démocrates constituaient les régimes qui valorisaient le plus les valeurs libérales, arrivant, à cet égard, devant les régimes libéraux. Qui plus est, bien qu'ils les valorisent davantage que les valeurs familiales, les régimes sociaux-démocrates ne nous ont pas semblé valoriser fortement les valeurs égalitaires, les valorisant, tout au plus, à un niveau moyen. En fait, ce sont essentiellement les régimes corporatistes et, jusqu'à un certain point, les régimes latins qui valorisent les valeurs égalitaires.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs explications peuvent être avancées pour expliquer la non-concordance des valeurs de cohésion sociale aux valeurs censées fonder les régimes providentiels. Trois d'entre elles nous semblent particulièrement pertinentes. La première a trait aux difficultés relatives à la mesure des valeurs, des valeurs égalitaires notamment. La deuxième suggère que les valeurs individuelles ne correspondent pas toujours aux valeurs collectives. Enfin, la troisième concerne la question de l'évolution des valeurs à travers le temps.

6.3.1 DE LA DEFINITION DES VALEURS

L'utilisation des données d'enquêtes internationales a, pour des recherches comme la nôtre, des avantages évidents, ne serait-ce qu'en termes de coûts, d'accessibilité, de couverture géographique et d'expertise méthodologique. Un tel choix méthodologique a toutefois comme désavantage principal de nous rendre tributaires d'un choix de questions et d'un format de réponse qui n'est pas le nôtre, mais bien celui des organisateurs des grandes enquêtes internationales. Aussi, certains aspects ne peuvent pas être examinés de manière aussi poussée que nous l'aurions souhaité au départ, les grandes enquêtes internationales ne poursuivant pas nécessairement les mêmes objectifs que les nôtres.

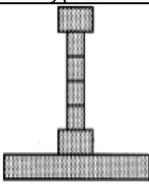
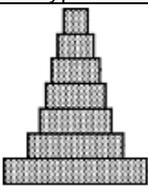
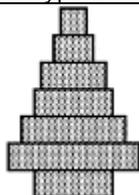
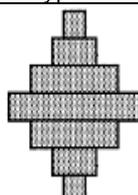
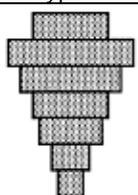
Par sa couverture géographique et son contenu, les données de l'enquête EVS de 2008 s'avéraient les plus pertinentes pour nous permettre d'atteindre nos objectifs de recherche. Cette enquête nous renseigne non seulement sur certaines attitudes et certains comportements des Européens, mais elle contient également plusieurs items permettant de mesurer les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité. On a ainsi pu repérer cinq items permettant de mesurer de manière satisfaisante le niveau d'adhésion au libéralisme économique. De même, on a pu repérer quatre items permettant de mesurer le niveau d'adhésion au solidarisme familial. Dans les deux cas, la consistance interne des échelles formées à partir des items s'est avérée suffisante et satisfaisait aux exigences psychométriques minimales, et ce, pour chacun des pays étudiés.

Il en va toutefois autrement des items susceptibles de rendre compte de l'égalitarisme. Concernant l'appui à l'égalitarisme inconditionnel, nous n'avons pu identifier que deux items permettant d'en rendre compte. Or, la corrélation entre ces deux items n'était pas suffisante pour produire une consistance interne et, donc, une fidélité satisfaisante. Cette inadéquation s'observait aussi bien pour l'ensemble de l'échantillon total qu'au sein des pays particuliers. La qualité de l'item « égalité des revenus » dont le dispositif de réponses est bipolaire (allant de « les revenus devraient récompenser les efforts individuels » à « les revenus devraient être plus égalitaires ») s'est avérée particulièrement problématique, présentant, dans INDSCAL, des résidus d'erreurs élevés. Un score composite, composé à partir des deux items n'avait donc aucun sens et nous avons choisi de mesurer l'égalitarisme inconditionnel par l'intermédiaire d'un seul item portant sur le choix préférentiel et dichotomique, entre l'égalité et la liberté. Il va de soi que ce choix est provisoire et qu'il est susceptible d'expliquer, au moins en partie, la non-convergence des valeurs de la cohésion sociale avec celle des régimes providentiels. Il

faudrait, à notre avis, envisager de nouveaux items pour construire un indicateur composite. Nous suggérons notamment ce qui suit :

- 1) Reformuler la question relative à l'égalité des revenus (egal02) de façon à ce qu'elle comporte deux échelles de réponses unipolaires. Cette reformulation, qui se traduirait en deux sous-questions, pourrait s'énoncer ainsi : a) Vous paraît-il important que les revenus récompensent les efforts individuels ? b) Pour ces deux sous-questions, une échelle à cinq niveaux allant de « pas du tout important » à « très important », en passant par « pas très important », « entre les deux » et « assez important » devrait être proposée. À titre d'hypothèse, on peut penser que le premier item pourra être assigné à l'égalitarisme conditionnel, voire au libéralisme économique, et le second à l'égalitarisme inconditionnel.
- 2) Réintroduire les trois questions relatives à ce que les individus considèrent comme une société juste, posées à l'échelle européenne en 1999 et abandonnées en 2008. Lors de nos analyses des données luxembourgeoises de 2008, où cette question a été conservée, l'item « pour qu'une société soit juste vous apparaît-il important d'éliminer les inégalités de revenus entre citoyens ? » s'est en effet révélé être un bon marqueur de l'égalitarisme inconditionnel. Quant aux deux autres items relatifs à la société juste, à savoir « Pour qu'une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important de garantir les besoins de base pour tous (nourriture, logement, habillement, éducation, santé) ? » et « Pour qu'une société soit considérée comme juste, vous apparaît-il important que chacun reçoive argent et considération en fonction de ses mérites ? », ils se sont avérés pertinents pour rendre compte de l'égalitarisme conditionnel.
- 3) Introduire de nouvelles questions permettant de mesurer avec plus de finesse l'adhésion à l'égalitarisme inconditionnel et à l'égalitarisme conditionnel. À cet égard, il pourrait être pertinent de s'inspirer du questionnaire de l'enquête sur les inégalités sociales menée par l'*International Social Survey Programme* dans une quarantaine de pays en 2009. Quatre questions contenues dans ce questionnaire nous semblent particulièrement intéressantes pour notre propos.
 - a) Est-il juste ou injuste, bien ou mal, que les personnes disposant de revenus plus élevés puissent obtenir de meilleurs soins de santé que les personnes dont les revenus sont les plus faibles ? (Q8a)

- b) Est-il juste ou injuste, bien ou mal, que les personnes disposant de revenus plus élevés puissent obtenir une meilleure éducation pour leurs enfants ?(Q8b)
- c) Les cinq dessins ci-dessous représentent différents types de sociétés. Pouvez-vous lire les descriptions et regarder les dessins, puis choisir celui qui représente ce à quoi, à votre avis, devrait ressembler votre pays, celui que vous préféreriez ? (Q14b)

Type A	Type B	Type C	Type D	Type E
				
Une petite élite au sommet, très peu de gens au milieu et la grande masse en bas	Une société en forme de pyramide avec une petite élite en haut, beaucoup de gens au milieu et encore plus en bas	Une sorte de pyramide, mais avec peu de gens en bas	Une société avec la plupart des gens au milieu	Beaucoup de gens proches du sommet et très peu à la base

- d) À votre avis, pour décider de ce que quelqu'un doit gagner, quelle importance chacun des éléments suivants devrait-il avoir ? (Q12)
- Les responsabilités dans le travail, quelle importance doivent-elles avoir pour décider de la rémunération ?
 - Le nombre d'années passées à étudier et à se former, quelle importance cela doit-il avoir ?
 - Ce qui est nécessaire pour faire vivre une famille, quelle importance cela doit-il avoir ?
 - La présence d'enfants à charge, quelle importance cela doit-il avoir ?
 - Le degré auquel le travail est bien fait, quelle importance cela doit-il avoir ?
 - Le fait de travailler dur, quelle importance cela doit-il avoir ?

6.3.2 VALEURS INDIVIDUELLES ET VALEURS COLLECTIVES

Le degré d'adhésion aux différentes valeurs de la cohésion sociale mesuré dans le cadre de notre étude correspond au degré d'adhésion moyen au sein de la population des différents pays. La variabilité interne dans le degré d'adhésion à ces valeurs n'a pas été prise en compte. Ce fait ne doit pas être négligé dans la mesure où l'adhésion aux différentes valeurs n'est pas nécessairement le même suivant les différentes catégories sociales qui composent la société. Par exemple, au Luxembourg, nous avons pu constater que l'adhésion aux valeurs libérales était plus forte au sein des catégories supérieures alors que les catégories inférieures privilégiaient davantage l'égalitarisme inconditionnel (Fleury et Dickes, 2011). Cela n'est pas typique au Luxembourg, mais s'observe également ailleurs en Europe (Forsé et Parodi, 2005 ; Gonthier, 2008 ; Dargent et Gonthier, 2010).

Une telle constatation nous invite à nous interroger sur la concordance des valeurs individuelles les plus plébiscitées avec les valeurs collectives telles qu'elles sont cristallisées au sein d'institutions comme l'État, le marché et la famille. Sans prétendre que ce soit effectivement le cas, une telle perspective serait congruente avec les thèses désormais classiques de Daniel Bell (1973), John Kennett Galbraith (1967) et Christopher Lasch (1995) sur les sociétés industrielles, et en particulier celles touchant l'avènement de la technocratie. Ces thèses font notamment état de l'émergence d'une classe professionnelle éduquée ayant accédé, par ses compétences techniques, aux postes de décision et de pouvoir et influençant profondément les structures des sociétés. Elle est également congruente avec les travaux plus récents de Richard Sennett (2006) et Zygmunt Bauman (2000), lesquels témoignent de la perte d'expertise du citoyen dans un univers sans cesse mouvant et d'une extrême complexité. Elle est également congruente avec les nouvelles théories économiques fondées sur l'économie comportementale, lesquelles réconcilient l'action paternaliste étatique et le libéralisme sous l'appellation de paternalisme libéral (Sunstein et Thaler, 2003). Prenant acte de la rationalité limitée des individus, ces nouvelles théories allèguent, en fait, qu'il est justifié d'imposer certaines préférences ou croyances aux individus contre leur volonté immédiate, et ce, au nom de préférences ou croyances plus fondamentales (Ferey, 2011).

En somme, il n'est pas impossible que les valeurs collectives qui se cristallisent dans les régimes providentiels dont nous parle Bernard ne puissent pas être cernées à travers la simple étude des valeurs individuelles et qu'il soit nécessaire de tenir compte des structures de classes et des relations de pouvoir au sein des différentes sociétés. Dans une perspective similaire, et étant entendu que l'individu tient compte de la réalité qui l'entoure dans le

développement de ses préférences, il serait nécessaire de considérer l'importance des valeurs collectives et des institutions dans la détermination des valeurs individuelles. Est-ce parce qu'ils jugent que l'égalité est garantie par les institutions en place que les citoyens des régimes sociaux-démocrates ne valorisent pas, individuellement, l'égalité ? Est-ce, par ailleurs, la bonne performance économique de leur pays qui les incite à adhérer au libéralisme économique ? De la même façon, mais inversement, serait-ce l'échec des institutions, comme l'État et le marché, à garantir les besoins de base de tous qui incite les citoyens des pays les moins développés à valoriser autant les valeurs familiales ?

6.3.3 LES VALEURS DES REGIMES PROVIDENTIELS : DES VALEURS ANCIENNES ?

La troisième explication s'inscrit dans une perspective similaire à la précédente, constituant ni plus ni moins un prolongement. Elle stipule que les régimes providentiels que l'on connaît aujourd'hui, dont les premiers fondements datent de plus d'un siècle, sont construits autour de valeurs anciennes, qui n'auraient plus nécessairement cours au sein des populations concernées. Pour différentes raisons, ces valeurs anciennes, qui se sont cristallisées au sein d'institutions comme l'État, le marché et la famille, ne seraient plus valorisées par les individus des différents pays. C'est ainsi que, par exemple, grâce aux institutions qu'ils se sont données, les individus en seraient venus à tenir pour acquises les valeurs qui, autrefois, faisaient défaut et qu'ils prioriseraient maintenant de nouvelles valeurs. Un tel scénario serait tout à fait compatible avec la théorie du changement culturel développé par Inglehart (1977 et 1990) et celle des besoins développée par Maslow (1954). De façon différente, il est possible qu'en prônant de nouvelles valeurs, les individus expriment une insatisfaction à l'égard d'institutions existantes et qu'ils manifestent de nouveaux espoirs à l'égard de nouvelles façons de faire et de penser. Ce dernier scénario serait compatible avec les théories sociologiques relatives aux effets pervers (ou fonction latente) des actions individuelles et des structures collectives, développées notamment par Boudon (1977) et Merton (1965).

L'hypothèse d'un décalage entre les valeurs actuelles et les valeurs des régimes providentiels, si elle se vérifie, peut avoir des conséquences importantes pour l'avenir des régimes providentiels. Sans prétendre pouvoir présager de l'avenir de ces différents régimes, il nous apparaît assez clair qu'un tel décalage peut venir bouleverser les équilibres actuels sur lesquels sont fondés les régimes providentiels contemporains. À cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que, selon Bernard, la cohésion sociale est un processus dialectique et que, à cet

égard, les régimes providentiels ne sont que des « synthèses provisoires, compromis historiques élaborés par les forces sociales qui s'affrontent au nom de la liberté, de l'égalité et de la solidarité » (Bernard, 1999 : 50). Cela étant dit, suivant les théories des mouvements sociaux (Touraine, 1978 ; Baxter Moore, 1981), pour que le changement puisse se réaliser, il ne suffit pas que les individus émettent de nouveaux désirs, mais encore faut-il que ceux-ci se traduisent par des attitudes et des comportements spécifiques, susceptibles de modifier l'ordre établi.

Notre modèle d'analyse de la cohésion sociale permet sans doute d'appréhender, au moins en partie, ces attitudes et ces comportements. Le caractère statique de nos données et les limites des analyses que nous avons réalisées nous empêchent toutefois d'aboutir à une lecture prospective de ces résultats. Pour que cela ait été possible, il aurait notamment fallu disposer de meilleures mesures des valeurs égalitaires, mais il aurait également fallu examiner plus en détail, dans une perspective dynamique, comment s'articulaient les valeurs, attitudes et comportements au sein des différents groupes sociaux au cœur des différents régimes providentiels. Une telle analyse n'est pas impossible, mais dépasse largement les objectifs que nous nous étions fixés.

BIBLIOGRAPHIE

- Abrahamson, P. (1999). « The Welfare modelling Business », *Social Policy and Administration*, vol. 33, no 4, pp. 394-415.
- Acket, S. (2010). *Cohésion sociale et indicateurs macro. Mise à jour de la base de données visant une approche macro du concept de Cohésion Sociale*. CEPS/INSTEAD, 2010, coll. « Document Technique », n°2010-21, 56 p.
- Acket, S., Borsenberger, M., Dickes, P., et Sarracino, F. (2011). *Measuring and validating social cohesion : a bottom-up approach*. Luxembourg, CEPS/INSTEAD, Working Paper no 2011-08, Paper presented at the « International Conference on Social Cohesion and Development » OCDE, Paris, 20/02/2011 - 21/02/2011.
- Aidukaite, J. (2009). *Poverty, Urbanity and Social Policy: Central and Eastern Europe Compared*. New York, Nova Science Publishers Inc.
- Aidukaite, J. (2010). « Welfare reforms in Central and Eastern Europe: a new type of welfare regime? », *Ekonomika*, vol. 89, no 4, pp. 7-24.
- Bernard, P. (1999). « La cohésion sociale : critique d'un quasi-concept », *Lien social et Politiques – RIAC*, no 41, pp. 47-59.
- Briguglio, M., and Bugeja, I. (2011). « Exploring Malta's Welfare Model », *Bank of Valletta Review*, 43, 12-27.
- Bohle, D. (2007). *The New Great transformation: Liberalization and Social protection in Central Eastern Europe*. Paper prepared for presentation at the second ESRC seminar: « (Re)distributions of Uncertainty ». Coventry, University of Warwick, Warwick Business School.
- Bonoli, G. (1997). « Classifying Welfare State : a two dimensional approach », *Journal of Social Policy*, vol. 26, no 3, pp. 351-372.
- Borg, I. & Groenen, P.J.E. (2005). *Modern Multidimensional Scaling. Theory and Applications*. New-York, Springer (2d edition).
- Borg, I., & Shye, S. (1995). *Facet Theory. Form and Content*. Thousand Arks: Sage Publications.
- Borsenberger, M., et Dickes, P. (2011). *Valeurs de base et cohésion sociale. Enquête EVS Luxembourg 2008*. CEPS/INSTEAD, coll. « Working Papers », n° 2011-18, 88p.
- Canter, D. (1985). *Facet theory. Approaches to social research*. New York: Springer.
- Chan, J., To, H.-P., & Chan, E. (2006). « Reconsidering social cohesion : developing a definition and analytical framework for empirical research », *Social indicators research*, no 75, pp. 273-302.
- Coleman, J. (1990). *Foundations of social theory*. Cambridge and London, Belknap Press of Harvard University Press.
- Davidov, E. (2008), « A cross-country and cross-time comparison of the human values measurements with the second round of the European Social Survey », *Survey Research Methods*, no 2, pp. 33-46.

- Davidov, E., Meuleman, B., Billiet, J., & Schmidt, P. (2008). « Values and support for immigration: A cross-country comparison », *European Sociological Review*, no 26, pp. 583-599.
- Deacon, B. (1992). « East European welfare : past, present and future in comparative context », dans B. Deacon (ed.), *The New Eastern Europe. Social Policy : Past, Present and Future*, London, Sage Publications, pp. 1-31.
- Deacon, B. (1993). « Development in East European social policy », dans C. Jones (ed.), *New Perspectives on the Welfare State in Europe*, London, Routledge, pp. 163-183.
- Dickes, P. (2010). *Mesure de la cohésion sociale dans l'enquête EVS Europe 2008. 47 pays européens*. Differdange, CEPS/INSTEAD, Document technique no 2010-27.
- Dickes, P., Valentova, M., et Borsenberger, M. (2010). « Construct validation and application of a common measure of social cohesion in 33 European countries », *Social Indicator Research*, vol. 98, no 3, pp. 451-473.
- Dickes, P., Valentova, M., & Borsenberger, M. (2011). *A multidimensional assessment of social cohesion in 47 European countries*. CEPS/INSTEAD, 2011, coll. « Working Paper », n°2011-07, 20 p.
- Dorion, M. (2003). « Internet, outil de développement social ? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, no 31, pp. 277-292.
- Dubet, F. ; Duru-Bellat, M. et Véréton, A. (2010). *Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale*, Paris, Seuil.
- Esping-Andersen, G. (1990). *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Cambridge Polity Press & Princeton, Princeton University Press.
- Esping-Andersen, G. (1996). « After the Golden Age? », dans G. Esping-Andersen (ed.), *Welfare States in Transition. National Adaptations in Global Economies*, London, Sage Publications, pp. 1-31).
- Fenger, H. J. (2007). « Welfare regimes in Central and Eastern Europe: incorporating post-communist countries in a welfare regime typology », *Contemporary Issues and Ideas in Social Sciences*, vol. 3, no 2.
- Ferey, S. (2011). « Paternalisme libéral et pluralité du moi », *Revue économique*, vol. 62, no 4, pp. 737-750.
- Ferge, Z. (1997). « The changed welfare paradigm : the individualization of the social. », *Social Policy and Administration*, vol. 3, no 1, pp. 20-44.
- Ferrera, M. (1996). « The "southern" model of Welfare in Europe », *Journal of European Social Policy*, vol. 6, no 1, pp. 17-37.
- Fleury, C., et Dickes, P. (2011). *Liberté ou égalité ? Ce qu'en pensent les résidents du Luxembourg*. CEPS/INSTEAD, coll. « Les Cahiers du CEPS/INSTEAD », n°2011-11, 20 p.
- Gifi, A. (1990). *Nonlinear multivariate analysis*. Baffins Lane, England: John Wiley & Sons, Ltd.

- Gigon, N. et Crevoisier, O. (1999). « Internet et la recomposition territoriale des relations dans l'agriculture suisse », *Le Géographe canadien*, vol. 43, no 2, pp. 152-160.
- Green, A., Janmaat, G., et Han, C. (2009). *Regimes of Social Cohesion*. Centre for Learning and Life Chances in Knowledge Economies and Societies: <http://www.llakes.org.uk>.
- Halman, L., Luijkx, R., et van Zundert, M. (2005). *Atlas of European Values*. Tilburg: Brill, Tilburg University
- Hartmann-Hirsch, C. (2010). *The State of the Luxembourg's Welfare State: the Effects of the Crisis on a Corporatist Model Shifting to a Universalistic Model*, Working Paper du CEPS/INSTEAD, no 2010-44, <http://www.ceps.lu/?type=module&id=104&tmp=1601>
- Hartmann-Hirsch, C. et Ametepe, K. (2011). *Luxembourg's corporatist Scandinavian welfare system and incorporation of migrants*, CEPS/INSTEAD, 2011, coll. Working Papers n°2011-29, <http://www.ceps.lu/?type=module&id=104&tmp=1642>
- Hausman, P., et Zahlen, P. (2010). *Les valeurs au Luxembourg : premiers résultats du programme European Values Study. Enquête 2008 sur les valeurs*. Les Cahiers du CEPS/INSTEAD, n°2010-12.
- Höhn, C. (2005). *La Cohésion sociale face aux défis démographiques : bilan analytique des travaux du Comité européen sur la population 2001-2004. Étude pour la Conférence européenne sur la population 2005*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe.
- Inglehart, R. (1977). *The Silent revolution*. London, MacMillan.
- Inglehart, R. (1990). *Culture shift in advanced industrial society*. Princeton, Princeton University Press.
- Klein, J. L. (1999). « Les TIC et le développement local : facteur structurant ou inhibiteur ? », *Le Géographe canadien*, vol. 43, no 2, pp. 204-206.
- Langers, J., Osier, G., Schockmel, M., & Zahlen, P. (2009). *Rapport travail et cohésion sociale*. Cahier économique, n°109. Luxembourg : Statec (Service central de la statistique et des études économiques).
- Leibfried, S. (1992). « Towards a European welfare state? On integrating poverty regimes into the European community », dans Ferge, Z. et Kolberg, J. E. (eds.), *Social Policy in a Changing Europe*, Frankfurt am Main, Campus Verlag, pp. 245-280.
- Levy, S. (1985). « Lawful roles of facets in social theories. », dans D. Canter (ed.), *Facet theory: Approaches to Social Research*. New York: Springer Verlag, pp. 59-96.
- Levy, S., et Guttman, L. (1985). « A faceted cross-cultural analysis of some core social values », dans D. Canter (ed.), *Facet theory: Approaches to Social Research*, New York: Springer Verlag, pp. 205-221.
- Maslow, A. H. (1954). *Motivation and personality*. New York, Harper.
- Méda, D. (2002), « Le capital social : un point de vue critique », *L'Économie Politique*, 2 (14), pp. 36-47.

- Mohler, P., et Wohn, K. (2005). « Persönliche Wertorientierungen im European Social Survey », *Zuma-Arbeitsbericht*, no. 2005/01.
- Norris, P., & Inglehart, R. (2004). *Sacred and secular : religion and political worldwide*. Cambridge : Cambridge University Press.
- OCDE. (2009). *Panorama de la société 2009 – Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, publication électronique : <http://www.oecdbookshop.org/oecd/get-it.asp?REF=8109012e.pdf>. Voir en particulier le chapitre 1.
- Orenstein, M. A. (2008). « Postcommunist Welfare States », *Journal of Democracy*, vol. 19, no 4, pp. 80-94.
- Palier, B. et Bonoli, G. (1999). « Phénomène de Path Dependence et réformes des systèmes de protection sociale », *Revue française de science politique*, vol. 49, no 3, pp. 399-420.
- Putnam, R., Leonardi, L. & Nanetti, R., (1993). *Making democracy work: civic traditions in modern Italy*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press,.
- Putnam, R. (2000). *Bowling alone. The collapse and revival of American community*. New York, Simon & Schuster.
- Rajulton, F ; Ravanera, Z. R. et Beaujot, R. (2007), « Measuring social cohesion : an experiment using the Canadian National Survey of giving, volunteering, and participation », *Social Indicator Research*, no 80, pp. 461-492.
- Rezsóhazy, R., (2006). *Sociologie des valeurs*. Paris, Colin.
- Saint-Arnaud, S., et Bernard, P. (2003). « Convergence ou résilience ? Une analyse de classification hiérarchique des régimes providentiels des pays avancés », *Sociologie et Sociétés*, vol. 35, no 1, pp. 65-93.
- Sarracino, F. (2011). *Social cohesion and social capital : is there anything more in common than just « social » ?* Document Technique N° 2011-10, CEPS/INSTEAD.
- Schwartz S.H. (2006). « Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications », *Revue Française de Sociologie*, vol. 47, no 4, pp.929-968.
- Standing, G. (1996). « Social protection in Central and Eastern Europe: a tale of slipping anchors and torn safety nets. », dans G. Esping-Andersen (ed.), *Welfare States in Transition. National Adaptations in Global Economies*, London, Sage Publications, pp. 225-256.
- Tournois, J., et Dickes, P. (1993). *Pratique de l'échelonnement multidimensionnel : de l'observation à l'interprétation*. Bruxelles, De Boek-Wesmaël.

ANNEXE 1 : ÉCHANTILLON DES 43 PAYS EUROPEENS DE L'ENQUETE EVS 2008

		Effectifs	Pourcentage	Effectifs pondérés
Albanie	AL	1534	2,5	1000
Arménie	AM	1500	2,4	1000
Autriche	AT	1510	2,4	1000
Bosnie-Herzégovine	BA	1512	2,4	1000
Belgique	BE	1509	2,4	1000
Bulgarie	BG	1500	2,4	1000
Biélorussie	BY	1500	2,4	1000
Suisse	CH	1272	2,1	1000
Chypre	CY	1000	1,6	1000
République Tchèque	CZ	1821	2,9	1000
Allemagne	DE	2075	3,4	1000
Denemark	DK	1507	2,4	1000
Estonie	EE	1518	2,5	1000
Espagne	ES	1500	2,4	1000
Finlande	FI	1134	1,8	1000
France	FR	1501	2,4	1000
Grande-Bretagne	GB	1561	2,5	1000
Georgie	GE	1500	2,4	1000
Grèce	GR	1500	2,4	1000
Croatie	HR	1525	2,5	1000
Hongrie	HU	1513	2,4	1000
Irlande	IE	1013	1,6	1000
Islande	IS	808	1,3	1000
Italie	IT	1519	2,5	1000
Lituanie	LT	1500	2,4	1000
Luxembourg	LU	1610	2,6	1000
Lettonie	LV	1506	2,4	1000
Moldavie	MD	1551	2,5	1000
Montenegro	ME	1516	2,5	1000
Macédoine	MK	1500	2,4	1000
Malte	MT	1500	2,4	1000
Chypre du Nord	NCY	500	0,8	1000
Pays Bas	NL	1554	2,5	1000
Norvège	NO	1090	1,8	1000
Pologne	PL	1510	2,4	1000
Portugal	PT	1553	2,5	1000
Roumanie	RO	1489	2,4	1000
Serbie	RS	1512	2,4	1000
Russie	RU	1504	2,4	1000
Suède	SE	1187	1,9	1000
Slovénie	SI	1366	2,2	1000
Slovaquie	SK	1509	2,4	1000
Ukraine	UA	1507	2,4	1000
Total		61796	100	43000

ANNEXE 2 : TRANSFORMATIONS DES VALEURS COHESIVES DE L'ENQUETE EVS 2008

nom de la variable transformée	nom	DM %	transformation de l'échelle de réponse	DM=	n mod.
<i>egal01</i> L'égalité est la plus importante	v192	5,7	(0=1)(2,3=1)	0	2
<i>egal02</i> Échelle d'égalité des revenus	v198	3,1	(1=5)(2,3,4=4)(5,6=3) (7,8=2)(9,10=1) inversée et regroupée	4	5
<i>lib01</i> Individus devraient subvenir à leurs propres besoins	v194	1,9	inversée	6	10
<i>lib02</i> Chômeurs obligés d'accepter emploi disponible	v195	2,6	inversée	10	10
<i>lib03</i> Concurrence pousse au travail dur et aux idées nouvelles	v196	4,0	inversée	10	10
<i>lib04</i> L'État doit donner davantage de liberté aux entreprises	v197	8,7	inversée	6	10
<i>lib05</i> L'État devrait développer la propriété privée des entreprises	v199	10,8	inversée	6	10
<i>sofam1</i> L'enfant doit prendre soin des parents malades	v158	1,7		3	5
<i>sofam2</i> Toujours aimer et respecter les parents	v167	4,4	(2=1)(1,3=2) inversée et regroupée	1	2
<i>sofam3</i> Responsabilité des parents à l'égard des enfants	v168	2,4	(2=1)(1,3=2) inversée et regroupée	1	2
<i>sofam4</i> Responsabilité des enfants à l'égard des parents	v169	4,2	(2=1)(1,3=2) inversée et regroupée	1	2

DM=données manquantes ; DM= : donnée manquante remplacée par ; n. mod. : nombre d'échelons de la variable transformée. Les transformations ont été réalisées selon les résultats de l'application d'optimal scaling (Gifi, 1990).

ANNEXE 3 : TRANSFORMATIONS DES VALEURS COHESIVES DE L'ENQUETE EVS 1999

nom de la variable transformée	nom	nap pays	DM %	transformation de l'échelle de réponse	DM=	n mod.
<i>egal01</i> L'égalité est la plus importante	e032	3	5,6	(0=1)(2,3=1)	0	2
<i>egal02</i> Échelle d'égalité des revenus	e035	11	1,9	(9,10=1)(7,8=2)(5,6=3)(3,4=4)(1,2=5)	3	5
<i>egal03</i> Éliminer les grandes inégalités de revenu	e146	3	2,9	inversée	4	5
<i>egal04</i> Garantir les besoins de tous	e147	0	1,6	inversée	1	5
<i>egal05</i> Recevoir argent et considération en fonction de ses mérites	e148	0	2,7	inversée	1	5
<i>lib01</i> Individus devraient subvenir à leurs propres besoins	e037	0	2,3	inversée	6	10
<i>lib02</i> Chômeurs obligés d'accepter emploi disponible	e038	0	2,8	inversée	1	10
<i>lib03</i> Concurrence pousse au travail dur et aux idées nouvelles	e039	0	4,5	inversée	2	10
<i>lib04</i> L'État doit donner davantage de liberté aux entreprises	e042	0	6,4	inversée	2	10
<i>sofam2</i> Toujours aimer et respecter les parents	a025	0	4,9	(2=1)(1,3=2)	1	2
<i>sofam3</i> Responsabilité des parents à l'égard des enfants	a026	0	2,7	(2=1)(1,3=2)	1	2

DM=données manquantes ; DM= : donnée manquante remplacée par ; n. mod. : nombre d'échelons de la variable transformée.

ANNEXE 4 : INDICATEURS MACROSOCIOLOGIQUES

Indicateur	Source	Années ^a	Description	
EMPLOI ET CHÔMAGE				
<i>var001</i>	Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)	Eurostat	1999/2008	Le taux d'emploi est obtenu en divisant le nombre de personnes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population totale de la même tranche d'âge. Cet indicateur est dérivé de l'enquête communautaire sur la force de travail (EFT), qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Elle exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes. (Acket, 2010 : 21).
<i>var005</i>	Taux d'emploi des 15-24 ans (en %)	Eurostat	1999/2008	
<i>var006</i>	Taux d'emploi des femmes de 15-64 ans (en %)	Eurostat	1999/2008	
<i>var007</i>	Taux d'emploi des 55-64 ans (en %)	Eurostat	1999/2008	
<i>var003</i>	Taux de chômage des 15-74 ans (en %)	Eurostat	1999/2008	Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs par rapport à l'ensemble des forces de travail. Les forces de travail sont composées des personnes occupées et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient : a) sans travail pendant la semaine de référence ; b) disponibles pour travailler, c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non-salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence ; c) à la recherche active d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail à commencer plus tard, c'est-à-dire endéans une période maximale de trois mois. (Acket, 2010 : 21).
CONDITIONS DE TRAVAIL				
<i>var008</i>	Part des emplois à temps partiel (en % de l'emploi total)	Eurostat	1999/2008	Personnes ayant un emploi à temps partiel en % de l'emploi total. Les personnes ayant un emploi à temps partiel désignent les personnes qui, pendant la semaine de référence, ont effectué un travail contre rémunération ou un profit, pendant au moins une heure, ou qui n'ont pas travaillé mais avaient un emploi duquel elles étaient temporairement absentes. Les travailleurs familiaux sont inclus. Une distinction est faite entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel en fonction de la réponse spontanée donnée par la personne interrogée. Il est impossible de faire une distinction plus exacte entre le travail à temps partiel et le travail à temps plein, en raison des variations des horaires de travail entre les États membres et les branches professionnelles. (Acket, 2010 : 22).
<i>part_time2</i>	Part des emplois à temps partiel subi (en % de l'emploi total)	OCDE	1999/2008	Les travailleurs à temps partiel subi sont des travailleurs à temps partiel (travaillant habituellement moins de 30 heures par semaine) qui n'ont pas réussi à trouver un emploi à temps plein (note : les définitions ne sont pas harmonisées, ce qui rend fragiles les comparaisons entre pays). La part de l'emploi à temps partiel subi est exprimée en pourcentage de l'emploi total. (http://www.oecd.org/document/21/0,3746,fr_2649_33927_40980181_1_1_1_1_00.html#tempspartielsubi)
<i>temporaire</i>	Part des emplois temporaires	OCDE	1999/2008	L'emploi total est réparti entre différents types de contrat de travail (relatif au principal emploi occupé), i.e.

Indicateur	Source	Années ^a	Description	
(en % de l'emploi salarié total)			contrat à durée déterminée et contrat à durée indéterminée. Les différences de niveaux entre pays doivent être interprétées avec prudence. En effet la formulation, la conception, la période à laquelle l'enquête nationale est effectuée, le groupe d'âge considéré peuvent varier selon les pays. La part d'emploi temporaire est exprimée en pourcentage de l'emploi salarié total (http://www.oecd.org/document/21/0,3746,fr_2649_33927_40980181_1_1_1_1,00.html#temporaire).	
<i>var019</i>	Taux de syndicalisation (en % de l'ensemble des travailleurs salariés)	OCDE	1999/2008	Le taux de syndicalisation correspond au rapport du nombre de salariés qui sont membres d'un syndicat sur le nombre total de salariés (Statistiques de la population active de l'OCDE). Le taux est calculé en utilisant les données d'enquête où celles-ci sont disponibles, et les données administratives sinon (Acket, 2010 : 21)
POLITIQUES PUBLIQUES LIEES A L'EMPLOI				
<i>prot_empl4</i>	Rigueur de la protection de l'emploi	OCDE	1999/2008	Indicateur synthétique sur la protection de l'emploi de l'OCDE. Les indicateurs de l'OCDE du degré de protection de l'emploi mesurent les procédures et les coûts qu'impliquent le licenciement de travailleurs à titre individuel ou de groupes de travailleurs, ou les procédures d'embauche de travailleurs sous contrats de durée déterminée et sous contrats de travail temporaire. Ces indicateurs de rigueur de la protection de l'emploi se présentent sous la forme d'échelles variant de 0 (le moins restrictif) à 6 (le plus restrictif). (http://www.oecd.org/emploi/protection)
<i>dep_pub1</i>	Dépenses publiques mesures actives d'emploi (en % du PIB)	OCDE	1999/2008	Les politiques actives du marché du travail comprennent les services public de l'emploi, les programmes de formation, de subvention à l'embauche et création directe d'emploi dans le secteur public. En % du PIB. (http://www.oecd.org/dataoecd/38/41/42116566.pdf?contentId=42116567)
<i>dep_pub2</i>	Dépenses publiques mesures passives d'emploi (en % du PIB)	OCDE	1999/2008	Les politiques passives du marché du travail comprennent l'indemnisation du chômage et les politiques de préretraite. En % du PIB. (http://www.oecd.org/dataoecd/38/41/42116566.pdf?contentId=42116567)
PRÉSENCE DE L'ÉTAT				
<i>var013</i>	Dettes publiques (en % du PIB)	Eurostat	1999/2008	Définition de l'UE: Le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Le PIB utilisé comme dénominateur est le produit intérieur brut aux prix courants du marché. La dette est évaluée en valeur nominale (faciale) et la dette en monnaie étrangère est convertie en monnaie nationale en utilisant les taux de change du marché en fin d'année (bien que des règles spéciales s'appliquent aux contrats). Les données nationales pour le secteur des administrations publiques sont consolidées entre les sous-secteurs. Les données de base sont en monnaie nationale, converties en euros en utilisant les taux de change de l'euro en fin d'année fournis par la Banque centrale européenne. (Acket, 2010 : 22).
<i>var014</i>	Dépenses publiques de protection sociale (en % du PIB)	Eurostat	1999/2007	Cet indicateur regroupe l'ensemble des dépenses de protection sociale. Autrement dit, les Prestations de protection sociale, Dépenses de fonctionnement, Autres dépenses, Maladie/Soins de santé, Invalidité, Vieillesse, Survie, Famille/Enfants, Chômage, Logement, Exclusion sociale n.a.c., Maladie et invalidité, Vieillesse et survie, Logement et Exclusion sociale n.c.a. (Acket, 2010 : 22).
<i>var024</i>	Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	OCDE	1999/2008	Cet indicateur est défini comme le total des dépenses publiques pour la santé, exprimé en % du PIB. Cela regroupe les dépenses de produits, appareils et matériels médicaux, services ambulatoires, services hospitaliers, services de santé publique, recherche et développement dans le domaine de la santé (Acket, 2010 : 24).
<i>var028</i>	Dépenses publiques en éducation	Eurostat	1999/2008	Cet indicateur est défini comme le total des dépenses publiques pour l'éducation, exprimé en % du PIB. En

Indicateur	Source	Années ^a	Description	
(en % du PIB)			général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des institutions d'éducation, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations non-lucratives pour des activités éducatives. Les deux types de transactions sont comprises dans les dépenses publiques totales pour l'éducation (Acket, 2010 : 24).	
INÉGALITÉS				
var021	Rapport de revenu S80/S20	Eurostat	1999/2008	Inégalité de la distribution du revenu (rapport interquartile de revenu). Rapport entre la part du revenu total perçu par les 20% de la population la ayant le revenu le plus élevé (quintile supérieur) et la part du revenu total perçu par les 20% de la population ayant le revenu le plus bas (quintile inférieur). Par revenu, on entend le revenu disponible équivalent (Acket, 2010 : 23). Plus la valeur du coefficient est élevée, plus les inégalités sont importantes.
var022	Coefficient de GINI	Eurostat	1999/2008	Indicateur synthétique d'inégalités de revenus. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les revenus sont égaux. À l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, où tous les revenus sauf un sont nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé (Acket, 2010 : 23).
var023	Taux de risque de pauvreté (en %)	Eurostat	1999/2008	Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux) (Acket, 2010 : 23).
var020	Écart de rémunération hommes/femmes (en % de la rémunération brute moyenne des hommes salariés)	Eurostat	1999/2008	En %. L'écart de rémunération non ajusté entre hommes et femmes représente la différence entre l'écart de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés et des femmes salariées en pourcentage de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés. La population comprend tous les salariés des entreprises, occupant 10 salariés et plus, de l'agrégat B à S (sans O) de la NACE Rev. 2 – avant l'année de référence 2008 : C à O (sans L) de la NACE Rev.1.1. Cet indicateur d'écart de rémunération est calculé à partir de données collectées suivant la méthodologie de l'enquête structurelle sur les salaires (Règlement CE 530/1999). Elles remplacent des données basées sur des sources non harmonisées. (Acket, 2010 : 24).
var060	Femmes au parlement (en % des sièges)	ONU	2000/2008	Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national. Cet indicateur, qui provient de l'Union InterParlementaire (UIP), est cité dans <i>Statistical Yearbook</i> de l'ONU (p. 67). (Acket, 2010 : 32).
ÉCONOMIE				
var012	PIB par habitant	Eurostat	1999/2008	Le PIB (produit intérieur brut) est un indicateur de la situation économique d'une nation. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production. En exprimant le PIB en SPA (standards de pouvoir d'achat), on élimine les différences de niveaux de prix entre les pays et les calculs par tête permettent de comparer des économies présentant d'importantes différences en taille absolue. (Acket, 2010 : 22).
var017	Taux d'inflation IPCH (en %)	Eurostat	1999/2008	Taux d'inflation basé sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). L'indice des prix à la consommation harmonisé a été conçu pour permettre des comparaisons internationales de l'inflation des prix à la consommation. Il est notamment utilisé par la Banque centrale européenne pour étudier l'inflation de l'Union économique et monétaire, ainsi que pour évaluer la convergence de l'inflation comme l'exige l'article 121 du

Indicateur	Source	Années ^a	Description
<i>var050</i> Revenu national disponible brut (RNB)	Eurostat	1999/2008	traité d'Amsterdam. (Acket, 2010 : 23). Le revenu national disponible brut est égal à la somme des revenus disponibles bruts des secteurs institutionnels. Le revenu national disponible brut est égal au revenu national brut (aux prix du marché) diminué des transferts courants (impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., cotisations sociales, prestations sociales, autres transferts courants) versés à des unités non-résidentes, et augmenté des transferts courants reçus du reste du monde par des unités résidentes. Le revenu national disponible net équivaut au revenu national disponible brut excepté la déduction de la consommation de capital fixe. Il peut également être dérivé du revenu national net en ajoutant le solde des transferts courants. (Acket, 2010 : 47).
FORMATION SCOLAIRE			
<i>var031</i> Espérance de vie scolaire (en années)	Eurostat	1999/2008	L'espérance de scolarité correspond au nombre d'années d'enseignement qu'une personne peut s'attendre à recevoir au cours d'une vie et elle a été calculée en ajoutant les taux de scolarité par année pour tous les âges. Ce type d'estimation est précis si les modèles actuels de scolarisation restent identiques à l'avenir. Les estimations sont effectuées à partir des données tirées du dénombrement des effectifs. Afin d'illustrer la signification de l'espérance de scolarité, prenons un exemple : à l'âge de 10 ans, l'espérance de scolarité serait de 1 an si (durant l'année de collecte de données) tous les enfants de 10 ans étaient scolarisés. Si seulement 50% des enfants étaient scolarisés, à 10 ans, l'espérance de scolarité serait de 6 mois. (Acket, 2010 : 24).
<i>var032</i> Formation permanente (en % de la population âgée de 25 à 64 ans)	Eurostat	1999/2008	La formation permanente fait référence aux personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question « formations et enseignements suivis ». Le numérateur et le dénominateur sont dérivés de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT). Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant. (Acket, 2010 : 24).
DÉMOGRAPHIE			
<i>var053</i> Population de moins de 25 ans (en % de la population totale)	Eurostat	1999/2008	Proportion de la population âgée de moins de 25 ans. (Acket, 2010 : 47).
<i>var055</i> Population de 65 ans ou plus (en % de la population totale)	Eurostat	1999/2008	Proportion de la population âgée de 65 ans ou plus. (Acket, 2010 : 47).
<i>var037</i> Taux de dépendance vieillesse (en %)	Eurostat	1999/2008	Cet indicateur est le ratio entre le nombre total de personnes âgées ayant atteint un âge auquel elles sont généralement économiquement inactives (65 ans et plus) et le nombre de personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans). (Acket, 2010 : 25).
<i>var038</i> Taux brut de natalité (par 1 000 hab.)	Eurostat	1999/2008	Le taux brut de natalité est le rapport entre le nombre de naissances de l'année considérée et la population moyenne de l'année. La valeur est exprimée en 1 000 habitants. (Acket, 2010 : 25).
<i>var040</i> Naissances hors mariage (en % des naissances totales)	Eurostat	1999/2008	Naissances pour lesquelles l'état matrimonial de la mère au moment de l'accouchement est différent de « mariée ». (Acket, 2010 : 25).
<i>var041</i> Espérance de vie à la naissance (en années)	Eurostat	1999/2008	Nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité du moment (quotients de mortalité par âge). (Acket, 2010 : 25).

Indicateur	Source	Années ^a	Description	
var043	Mortalité infantile (par 1 000 naissances vivantes)	Eurostat	1999/2008	Rapport entre le nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an au cours de l'année et le nombre de naissances vivantes au cours de la même année. Ce chiffre est exprimé pour 1000 naissances vivantes. (Acket, 2010 : 25).
var044	Taux de nuptialité (par 1 000 personnes)	Eurostat	1999/2008	Nombre de mariages pour 1 000 personnes. (Acket, 2010 : 25).
var045	Taux de divortialité (par 1 000 personnes)	Eurostat	1999/2008	Nombre de divorces pour 1 000 personnes. (Acket, 2010 : 25).
var051	Taux de solde migratoire (par 1 000 hab.)	Eurostat	1999/2008	L'indicateur est défini comme le ratio de la migration nette (immigration – émigration) pendant l'année à la population moyenne pendant cette année, exprimé par 1 000 habitants. Le solde migratoire plus ajustement est la différence entre la variation de la population totale et le solde naturel de la population. (Acket, 2010 : 57).
DÉVELOPPEMENT				
var035	Taux d'urbanisation (en % de la population)	The World Bank Group	1999/2007	Le taux d'urbanisation est le pourcentage de la population qui habite en milieu urbain. (Acket, 2010 : 25)
var048	Niveau d'accès à Internet (en % des ménages)	OCDE	2001/2008	Pourcentage de ménages ayant déclaré avoir accès à l'Internet. Dans presque tous les cas, il s'agit d'un accès à partir d'un ordinateur personnel soit par modem téléphonique soit par connexion haut débit de type ADSL.
DÉMOCRATIE				
var052	Type d'État (démocratie vs monarchie constitutionnelle)	Europa.eu	1999/2008	Système politique du pays. Les républiques sont codées 1 ; les monarchies constitutionnelles sont codées 2. (Acket, 2010 : 57).
var056	Vote aux élections européennes (en %)	Eurobaromètre	1999/2008	Proportion de la population ayant voté aux élections européennes. (Acket, 2010 : 47).
CRIMINALITÉ				
var025	Taux de suicide (par 100 000 habitants)	Eurostat	1999/2008	Cet indicateur est défini comme le taux brut de mortalité par suicide et auto-mutilation intentionnelle pour 100 000 habitants, par groupe d'âge. Les chiffres doivent être interprétés avec précaution car les méthodes d'enregistrement des suicides varient entre les pays et dans le temps. De plus, les chiffres n'incluent pas les décès par événement d'intention indéterminée (dont une partie devrait être considérée comme des suicides) et les tentatives de suicide qui n'ont pas engendré de décès. (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/web/table/description.jsp).
crime	Crimes total (par 100 000 habitants)	European sourcebook	2007	Nombre de crimes par 100 000 habitants. Statistiques policières. (<i>European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics – 2010</i> , Fourth Edition, Ministry of Justice, Research and Documentation Centre (WODC), 2010, p. 37).
homicide	Homicides intentionnels (par 100 000 habitants)	European sourcebook	2007	Homicides intentionnels complétés par 100 000 habitants. Statistiques policières. (<i>European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics – 2010</i> , Fourth Edition, Ministry of Justice, Research and Documentation Centre (WODC), 2010, p. 41).
prison	Population carcérale (par 100 000 habitants)	European sourcebook	2007	Nombre de personnes incarcérées dans les prisons par 100 000 habitants. Statistiques correctionnelles. (<i>European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics – 2010</i> , Fourth Edition, Ministry of Justice, Research and Documentation Centre (WODC), 2010, p. 295).

Indicateur	Source	Années ^a	Description
<i>victimisation</i> Criminalité auto-déclarée (en % de la population totale)	OCDE	2004-2005	Pourcentage de personnes déclarant avoir été victimes de différents types de délit au cours des 12 derniers mois. (OECD (2009), « Victimes de la criminalité », in OECD, <i>Panorama de la société 2009: Les indicateurs sociaux de l'OCDE</i> , OECD Publishing. (doi: 10.1787/soc_glance-2008-32-fr)).
<i>craintes</i> Craintes de délit (en % de la population totale)	OCDE	2004-2005	Pourcentage de personnes qui disent « Se sentir en insécurité ou très en insécurité dans la rue après la tombée du jour ». (OECD (2009), « Victimes de la criminalité », in OECD, <i>Panorama de la société 2009: Les indicateurs sociaux de l'OCDE</i> , OECD Publishing. (doi: 10.1787/soc_glance-2008-32-fr)).
BIEN-ÊTRE SUBJECTIF			
<i>happy</i> Sentiment de bonheur (score Z)	EVS/VALCOS	1999/2008	Scores variant de -1 à +1. Les scores inférieurs à 0 signifient un sentiment de bonheur inférieur à la moyenne ; les scores supérieurs à 0 signifient un sentiment de bonheur supérieur à la moyenne. Plus le score s'éloigne de 0, plus la différence par rapport à la moyenne est importante.
<i>lifesat</i> Satisfaction à l'égard de la vie (score Z)	EVS/VALCOS	1999/2008	Scores variant de -1 à +1. Les scores inférieurs à 0 signifient une satisfaction à l'égard de la vie inférieure à la moyenne ; les scores supérieurs à 0 signifient une satisfaction à l'égard de la vie supérieure à la moyenne. Plus le score s'éloigne de 0, plus la différence par rapport à la moyenne est importante.
COHÉSION SOCIALE			
<i>trust</i> Confiance institutionnelle (score Z)	EVS/VALCOS	2008	Scores variant de -1 à +1. Les scores inférieurs à 0 signifient une confiance à l'égard des institutions inférieure à la moyenne ; les scores supérieurs à 0 signifient une confiance à l'égard des institutions supérieure à la moyenne. Plus le score s'éloigne de 0, plus la différence par rapport à la moyenne est importante.
<i>solidarity</i> Solidarité extrafamiliale (score Z)	EVS/VALCOS	2008	Scores variant de -1 à +1. Les scores inférieurs à 0 signifient un sentiment de solidarité inférieur à la moyenne ; les scores supérieurs à 0 signifient un sentiment de solidarité supérieur à la moyenne. Plus le score s'éloigne de 0, plus la différence par rapport à la moyenne est importante.
<i>polit</i> Participation politique (score Z)	EVS/VALCOS	2008	Scores variant de -1 à +1. Les scores inférieurs à 0 signifient une participation politique inférieure à la moyenne ; les scores supérieurs à 0 signifient une participation politique supérieure à la moyenne. Plus le score s'éloigne de 0, plus la différence par rapport à la moyenne est importante.
<i>socu</i> Participation socioculturelle (score Z)	EVS/VALCOS	2008	Scores variant de -1 à +1. Les scores inférieurs à 0 signifient une participation socioculturelle inférieure à la moyenne ; les scores supérieurs à 0 signifient une participation socioculturelle supérieure à la moyenne. Plus le score s'éloigne de 0, plus la différence par rapport à la moyenne est importante.
<i>form</i> Relations formelles (score Z)	EVS/VALCOS	2008	Scores variant de -1 à +1. Les scores inférieurs à 0 signifient des relations formelles inférieures à la moyenne ; les scores supérieurs à 0 signifient des relations formelles supérieures à la moyenne. Plus le score s'éloigne de 0, plus la différence par rapport à la moyenne est importante.
<i>subst</i> Relations substantielles (score Z)	EVS/VALCOS	2008	Scores variant de -1 à +1. Les scores inférieurs à 0 signifient des relations substantielles inférieures à la moyenne ; les scores supérieurs à 0 signifient des relations substantielles supérieures à la moyenne. Plus le score s'éloigne de 0, plus la différence par rapport à la moyenne est importante.

^a Pour les indicateurs Eurostat et OCDE, les indicateurs peuvent être publiés à ± 2 années de l'année de référence.

Source : Acket, 2010.

ANNEXE 5 : CONTRIBUTIONS AU STRESS NORMALISE DES PAYS ET DES ITEMS DES 43 PAYS DE L'EVS 2008

pays		egal 01	egal 02	lib 01	lib 02	lib 03	lib 04	lib 05	sol fam1	sol fam2	sol fam4	sol fam5	moyenne
Albanie	AL	,040	,059	,006	,007	,016	,031	,010	,120	,040	,038	,014	,035
Arménie	AM	,067	,134	,025	,041	,032	,025	,027	,161	,130	,044	,052	,067
Autriche	AT	,020	,026	,001	,013	,007	,003	,005	,008	,004	,007	,007	,009
Bosnie-Herzégovine	BA	,031	,055	,012	,028	,059	,015	,023	,073	,022	,039	,025	,035
Belgique	BE	,024	,048	,011	,028	,015	,010	,020	,010	,015	,010	,007	,018
Bulgarie	BG	,033	,069	,022	,073	,012	,035	,048	,004	,019	,021	,008	,031
Biélorussie	BY	,017	,100	,011	,086	,012	,026	,019	,045	,049	,047	,017	,039
Suisse	CH	,018	,047	,016	,017	,010	,018	,011	,008	,012	,008	,004	,015
Chypre	CY	,065	,110	,056	,023	,048	,022	,051	,010	,009	,007	,037	,040
République Tchèque	CZ	,018	,043	,015	,010	,009	,013	,017	,006	,010	,004	,003	,014
Allemagne	DE	,022	,023	,006	,012	,008	,003	,011	,011	,016	,011	,006	,012
Danemark	DK	,024	,057	,018	,027	,056	,017	,022	,086	,044	,055	,013	,038
Estonie	EE	,011	,018	,011	,011	,013	,005	,001	,006	,015	,005	,003	,009
Espagne	ES	,062	,062	,011	,010	,007	,014	,011	,019	,007	,006	,007	,020
Finlande	FI	,027	,051	,013	,027	,011	,016	,013	,010	,014	,008	,004	,018
France	FR	,015	,021	,008	,024	,014	,004	,009	,039	,032	,043	,016	,021
Grande-Bretagne	GB	,013	,031	,009	,012	,008	,004	,005	,036	,028	,039	,004	,017
Géorgie	GE	,054	,132	,040	,109	,066	,046	,113	,067	,027	,034	,027	,065
Grèce	GR	,025	,041	,006	,032	,008	,015	,018	,007	,006	,006	,006	,015
Croatie	HR	,031	,095	,032	,038	,080	,034	,031	,009	,050	,014	,015	,039
Hongrie	HU	,023	,025	,032	,170	,006	,076	,072	,012	,020	,018	,006	,042
Irlande	IE	,047	,062	,018	,024	,008	,008	,012	,030	,019	,026	,010	,024
Islande	IS	,018	,023	,019	,019	,006	,004	,026	,031	,098	,065	,018	,030
Italie	IT	,041	,067	,024	,024	,005	,017	,023	,018	,014	,006	,002	,022
Lituanie	LT	,021	,059	,015	,024	,007	,009	,007	,121	,020	,094	,068	,041
Luxembourg	LU	,008	,012	,007	,034	,004	,024	,007	,005	,010	,010	,005	,011
Lettonie	LV	,062	,087	,034	,130	,042	,107	,049	,003	,018	,011	,015	,051
Moldavie	MD	,043	,100	,032	,083	,020	,039	,093	,036	,025	,016	,026	,047
Monténégro	ME	,055	,057	,006	,019	,012	,014	,019	,016	,022	,006	,014	,022
Macédoine	MK	,036	,023	,028	,019	,014	,011	,016	,008	,005	,000	,013	,016
Malte	MT	,072	,145	,011	,039	,012	,019	,012	,026	,023	,024	,065	,041
Chypre Nord	NCY	,067	,093	,019	,058	,082	,014	,070	,016	,022	,029	,003	,043

pays		egal 01	egal 02	lib 01	lib 02	lib 03	lib 04	lib 05	sol fam1	sol fam2	sol fam4	sol fam5	moyenne
Pays Bas	NL	,035	,030	,007	,020	,012	,005	,003	,045	,108	,105	,007	,034
Norvège	NO	,026	,055	,020	,029	,008	,020	,018	,068	,021	,059	,008	,030
Pologne	PL	,034	,037	,005	,002	,009	,004	,002	,034	,037	,014	,004	,017
Portugal	PT	,046	,057	,008	,125	,004	,063	,088	,037	,008	,028	,013	,043
Roumanie	RO	,065	,136	,037	,115	,082	,073	,097	,015	,018	,021	,020	,062
Serbie	RS	,034	,091	,020	,045	,069	,012	,016	,014	,025	,011	,028	,033
Fédération de Russie	RU	,006	,042	,011	,025	,018	,022	,002	,021	,020	,028	,004	,018
Suède	SE	,018	,032	,003	,027	,005	,035	,018	,040	,052	,047	,011	,026
Slovénie	SI	,019	,077	,022	,056	,025	,050	,037	,007	,047	,011	,008	,033
Slovaquie	SK	,014	,029	,013	,012	,009	,004	,005	,009	,012	,007	,003	,011
Ukraine	UA	,008	,042	,002	,015	,012	,015	,024	,022	,014	,013	,008	,016
Moyenne		,033	,061	,017	,040	,022	,023	,027	,032	,028	,025	,015	,029

ANNEXE 6 : CARACTERISTIQUES DETAILLEES DES DIFFERENTS GROUPES TYPOLOGIQUES DEFINIS A PARTIR DES VALEURS DE LA COHESION SOCIALE (TYPOLOGIE RESTREINTE)

	Groupe 1 <i>familial, libéral et non égalitaire</i> (N=8) Pays : AL, BG, BY, GE, MT, RO, SI, SK		Groupe 2 <i>familial non libéral</i> (N=14) Pays : AM, CY, EE, ES, GR, HR, HU, LV, MD, NCY, PL, RS, RU, UA		Groupe 3 <i>libéral non familial</i> (N=9) Pays : AT, FI, IE, NL, SE, DK, GB, LT, NO		Groupe 4 <i>familial</i> (N=3) Pays : BA, ME, MK		Groupe 5 <i>égalitaire familial</i> (N=4) Pays : BE, IT, FR, PT		Groupe 6 <i>égalitaire, libéral et non familial</i> (N=5) Pays : CH, DE, LU, CZ, IS		Total		
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	Sigma
Valeurs															
• Égalité inconditionnelle	8	-0,7	14	0,3	9	-0,7	3	-1,4	4	1,7	5	1,2	43	0,0	1,0
• Liberté économique	8	0,7	14	-0,9	9	0,8	3	-1,2	4	0,0	5	0,7	43	0,0	1,0
• Solidarité familiale	8	0,6	14	0,5	9	-1,5	3	0,8	4	0,6	5	-0,8	43	0,0	1,0
Emploi et chômage															
• Taux d'emploi 15-64 ans	5	61,8	8	63,7	9	72,7	1	41,9	4	63,6	5	72,8	32	66,6	8,4
• Taux d'emploi 15-24 ans	5	14,5	8	17,5	9	11,9	0	-	4	18,7	3	12,4	29	14,9	5,1
• Taux d'emploi femmes	5	53,6	8	56,5	9	68,4	1	32,9	4	56,6	5	66,2	32	60,2	10,6
• Taux d'emploi 55-64 ans	5	38,1	8	45,6	9	56,8	1	31,7	4	39,4	5	57,4	32	48,2	13,6
• Taux chômage 15-74 ans	5	6,2	8	7,6	9	4,8	0	-	4	7,3	3	5,5	29	6,2	2,0
Conditions de travail															
• Part emplois à temps partiel	5	7,08	8	7,6	9	23,8	1	5,8	4	16,4	5	20,7	32	15,2	10,4
• Part emplois à temps partiel subi	1	1,13	4	1,9	8	1,7	0	-	4	3,5	5	1,8	21	2,1	1,3
• Part des emplois temporaires	2	11,0	6	15,3	9	11,2	0	-	4	14,6	5	12,6	25	12,6	6,7
• Salaire minimum	5	329,6	6	431,2	4	1 067,7	0	-	3	1 028,9	5	935,4	20	673,2	502,3
• Taux de syndicalisation	1	23,6	2	15,7	7	45,9	0	-	4	29,4	2	20,5	16	33,4	20,7
Politiques publiques liées à l'emploi															
• Rigueur protection de l'emploi	2	2,4	6	2,5	8	2,0	0	-	4	2,8	5	2,4	25	2,4	0,5
• Dépenses publiques mesures actives	1	0,3	3	5,3	8	0,8	0	-	4	0,8	4	0,5	20	0,7	0,3
• Dépenses publiques mesures passives	1	0,4	4	0,8	8	0,9	0	-	4	1,3	4	0,6	21	0,9	0,5
Présence de l'État															
• Dette publique	5	28,3	8	45,1	9	43,2	0	-	4	82,4	4	41,8	30	46,3	26,0

	Groupe 1 <i>familial, libéral et non égalitaire</i> (N=8) Pays : AL, BG, BY, GE, MT, RO, SI, SK		Groupe 2 <i>familial non libéral</i> (N=14) Pays : AM, CY, EE, ES, GR, HR, HU, LV, MD, NCY, PL, RS, RU, UA		Groupe 3 <i>libéral non familial</i> (N=9) Pays : AT, FI, IE, NL, SE, DK, GB, LT, NO		Groupe 4 <i>familial</i> (N=3) Pays : BA, ME, MK		Groupe 5 <i>égalitaire familial</i> (N=4) Pays : BE, IT, FR, PT		Groupe 6 <i>égalitaire, libéral et non familial</i> (N=5) Pays : CH, DE, LU, CZ, IS		Total		
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	Sigma
• Dépenses publiques protection sociale	5	16,7	7	18,3	9	24,6	0	-	4	27,9	5	22,9	30	22,0	5,7
• Dépenses publiques de santé	3	700,2	5	1 082,0	6	2 759,6	0	-	2	3 127,7	5	3 290,6	21	2 227,4	1 430,2
• Dépenses publiques éducation	5	4,7	7	5,6	9	5,9	0	-	4	5,3	5	4,9	30	5,3	1,1
Inégalités															
• Rapport de revenu S80/S20	5	4,9	8	5,1	9	4,2	0	-	4	4,9	4	4,0	30	4,6	1,1
• Coefficient de GINI	5	29,2	7	31,2	9	28,0	0	-	4	30,6	4	27,5	29	29,3	4,2
• Risque de pauvreté	5	16,5	7	18,6	9	14,0	0	-	4	16,3	4	11,9	29	15,6	4,3
• Écart rémunération H/F	5	12,2	7	18,8	9	19,6	0	-	4	10,3	4	20,1	29	16,9	6,2
• Femmes au Parlement	5	14,4	7	19,7	8	31,5	0	-	4	22,7	4	25,3	28	23,4	10,1
Économie															
• PIB par habitant	5	16 620	8	18 800	9	31 177,8	1	8 400	4	25 275,0	5	36 900,0	32	25 253,1	11777,7
• Taux d'inflation IPCH	5	116,2	8	116,1	9	109	0	-	4	108,0	5	111	31	112,2	7,5
• RNB	4	3 905,7	8	12 325	9	27 345,2	0	-	4	22 075,0	5	28 840	30	19 761,0	14 059,6
Formation scolaire															
• Espérance de vie scolaire	5	16,12	8	17,1	9	18,1	1	13,7	4	17,9	5	17,3	32	17,3	1,7
• Formation permanente	5	5,3	8	6,1	9	17,4	1	2,5	4	6,1	5	15,4	32	10,5	8,2
Démographie															
• Population moins 25 ans	5	28,8	8	28,8	9	30,6	1	34,4	4	27,9	5	29,1	32	29,4	2,8
• Population 65 ans ou plus	5	14,9	8	16,1	9	15,4	1	11,4	4	17,7	5	15,3	32	15,7	2,3
• Taux de dépendance vieillesse	5	21,1	8	23,5	9	23,1	1	16,2	4	26,8	5	22,5	32	23,1	3,8
• Taux brut de natalité	5	10,4	8	10,9	9	12	1	11,2	4	11,0	5	11,3	32	11,2	1,7
• Naissances hors mariage	5	37,4	8	27,5	9	42,7	1	12,2	4	36,4	5	36	32	35,3	15,2
• Espérance de vie à la naissance	5	76,1	8	77,6	9	79,5	1	76,1	4	80,6	5	80,1	32	78,6	3,2
• Mortalité infantile	5	7,5	8	5	9	3,6	1	9,7	4	3,6	5	2,9	32	4,6	2,3
• Taux de nuptialité	5	5,1	8	5,4	9	5,4	1	7,2	4	4,1	5	4,8	32	5,2	1,2
• Taux de divorcialité	5	1,7	8	2	9	2,3	1	0,6	4	2,2	5	2,3	31	2,1	0,7
• Taux de solde migratoire	5	0,1	6	-0,2	9	1,8	1	-0,2	4	3,4	5	1,8	30	1,3	5,4

	Groupe 1 <i>familial, libéral et non égalitaire</i> (N=8) Pays : AL, BG, BY, GE, MT, RO, SI, SK		Groupe 2 <i>familial non libéral</i> (N=14) Pays : AM, CY, EE, ES, GR, HR, HU, LV, MD, NCY, PL, RS, RU, UA		Groupe 3 <i>libéral non familial</i> (N=9) Pays : AT, FI, IE, NL, SE, DK, GB, LT, NO		Groupe 4 <i>familial</i> (N=3) Pays : BA, ME, MK		Groupe 5 <i>égalitaire familial</i> (N=4) Pays : BE, IT, FR, PT		Groupe 6 <i>égalitaire, libéral et non familial</i> (N=5) Pays : CH, DE, LU, CZ, IS		Total		
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	Sigma
Développement															
• Taux d'urbanisation	4	57,5	7	65,7	8	74,9	0	-	4	75,3	4	80,8	27	70,9	12,4
• Niveau d'accès à internet	5	51,6	8	53,8	9	77,4	1	42	4	75,8	4	77,5	31	63,5	16,2
Démocratie															
• Indicateur Norris et Inglehart	8	2,6	11	2,7	9	3,9	2	1,5	4	4,0	5	3,8	39	3,2	0,9
• Vote aux élections européennes	5	38,7	5	40,7	8	42,8	0	-	4	58,2	5	54,1	25	45,4	19,4
Criminalité															
• Taux de suicide	5	10,8	8	12,7	8	13,4	1	7,8	3	9,3	5	12,9	30	12,1	5,9
• Crime total	7	2 091,4	13	2 797,4	9	8 489,1	2	1 083	4	5 970,3	5	5 123,4	40	4 476,8	3 332,4
• Homicides intentionnels	6	2,85	10	2,6	9	2	2	1,9	4	1,6	3	0,8	34	2,2	1,9
• Population carcérale	7	154,9	13	206,8	9	105,1	2	80,7	4	98,0	5	108,6	40	145,4	110,3
• Taux de victimisation	0	-	4	11,8	8	17,8	0	-	4	13,2	4	16,3	20	15,3	3,9
• Craintes de délits	0	-	4	33,5	8	19,9	0	-	4	29,0	3	24	19	25,3	9,4
Bien-être subjectif															
• Sentiment de bonheur	8	-0,7	14	-0,6	9	0,8	3	-0,3	4	0,5	5	0,6	43	0,0	1,0
• Satisfaction à l'égard de la vie	8	-0,6	14	-0,6	9	0,8	3	0,1	4	0,2	5	0,7	43	0,0	1,0
Cohésion sociale															
• Confiance institutionnelle	8	0	14	-0,4	9	0,5	3	-0,3	4	0,2	5	0,3	43	0,0	1,0
• Solidarité extra-familiale	8	0,2	14	0,1	9	-0,5	3	0,4	4	0,2	5	-0,1	43	0,0	1,0
• Participation politique	8	-0,8	14	-0,5	9	0,6	3	-0,1	4	1,0	5	0,8	43	0,0	1,0
• Participation socioculturelle	8	-0,3	14	-0,6	9	0,9	3	-0,6	4	0,0	5	0,9	43	0,0	1,0

en italique: scores standardisés

N: nombre de pays avec des données

ANNEXE 7 : CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DIFFÉRENTS GROUPES TYPOLOGIQUES DÉFINIS À PARTIR DES VALEURS, DES ATTITUDES ET DES COMPORTEMENTS DE LA COHÉSION SOCIALE (TYPOLOGIE ÉLARGIE)

	Groupe 1 <i>familial détaché</i> (N=13) Pays : BA, BG, CY, ES, GR, HR, HU, ME, MK, PL, RS, RU, UA		Groupe 2 <i>libéral, non familial adhésif et participatif</i> (N=7) Pays : DK, FI, IS, LU, NL, NO, SE		Groupe 3 <i>libéral, non égalitaire et non politisé</i> (N=6) Pays : AL, BY, MT, RO, SI, SK		Groupe 4 <i>non familial et non solidaire</i> (N=7) Pays : AT, CZ, EE, GB, IE, LT, LV		Groupe 5 <i>familial, solidaire et non politisé</i> (N=4) Pays : AM, GE, MD, NCY		Groupe 6 <i>égalitaire politisé</i> (N=6) Pays : BE, CH, DE, FR, IT, PT		Total		
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Mean	Sigma
Valeurs															
• Égalité inconditionnelle	13	-0,2	7	-0,4	6	-0,6	7	0,0	4	-0,1	6	1,6	43	0,0	1,0
• Liberté économique	13	-1,0	7	0,7	6	0,9	7	0,4	4	-0,2	6	0,4	43	0,0	1,0
• Solidarité familiale	13	0,7	7	-1,6	6	0,5	7	-0,7	4	1,0	6	0,1	43	0,0	1,0
Attitudes et engagements															
• Confiance dans les institutions	13	-0,8	7	1,1	6	0,4	7	-0,3	4	0,4	6	0,2	32	0,0	1,0
• Solidarité extra familiale	13	0,1	7	-0,3	6	-0,2	7	-1,2	4	1,9	6	0,5	29	0,0	1,0
• Participation politique	13	-0,4	7	1,3	6	-1,0	7	-0,3	4	-0,4	6	1,0	32	0,0	1,0
• Participation socioculturelle	13	-0,7	7	1,8	6	-0,1	7	-0,1	4	-0,8	6	0,1	32	0,0	1,0
Emploi et chômage															
• Taux d'emploi 15-64 ans	8	59,6	7	75,1	4	61,3	7	68,6	0	-	6	67,4	29	66,6	8,4
• Taux d'emploi 15-24 ans	7	18,2	6	12,5	4	15,0	7	12,1	0	-	5	16,9	32	14,9	5,1
• Taux d'emploi femmes	8	51,6	7	70,9	4	52,2	7	63,3	0	-	6	60,9	21	60,2	10,6
• Taux d'emploi 55-64 ans	8	40,1	7	60,4	4	36,1	7	53,6	0	-	6	46,7	25	48,2	13,6
• Taux chômage 15-74 ans	7	7,4	6	4,4	4	6,4	7	5,6	0	-	5	7,3	20	6,2	2,0
Conditions de travail															
• Part des emplois à temps partiel	8	6,9	7	25,5	4	7,1	7	13,2	0	-	6	21,0	16	15,2	10,4
• Part des emplois à temps partiel subi	4	1,9	6	1,8	1	1,1	4	1,1	0	-	6	3,3	25	2,1	1,3
• Part des emplois temporaires	5	17,9	7	11,7	2	11,0	5	6,7	0	-	6	14,5	20	12,6	6,7
• Salaire minimum	5	438,3	2	1 452,7	4	383,9	6	624,0	0	-	3	1 028,9	21	673,2	502,3
• Taux de syndicalisation	2	15,8	4	57,5	1	23,6	4	28,1	0	-	5	27,5	30	33,4	20,7

	Groupe 1 <i>familial détaché</i> (N=13) Pays : BA, BG, CY, ES, GR, HR, HU, ME, MK, PL, RS, RU, UA		Groupe 2 <i>libéral, non familial adhésif et participatif</i> (N=7) Pays : DK, FI, IS, LU, NL, NO, SE		Groupe 3 <i>libéral, non égalitaire et non politisé</i> (N=6) Pays : AL, BY, MT, RO, SI, SK		Groupe 4 <i>non familial et non solidaire</i> (N=7) Pays : AT, CZ, EE, GB, IE, LT, LV		Groupe 5 <i>familial, solidaire et non politisé</i> (N=4) Pays : AM, GE, MD, NCY		Groupe 6 <i>égalitaire politisé</i> (N=6) Pays : BE, CH, DE, FR, IT, PT		Total		
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Mean	Sigma
Politiques publiques liées à l'emploi															
• Rigueur de la protection de l'emploi	5	2,5	7	2,4	2	2,4	5	1,9	0	-	6	2,6	30	2,4	0,5
• Dépenses publiques mesures actives	3	0,5	6	0,9	1	0,3	4	0,5	0	-	6	0,7	21	0,7	0,3
• Dépenses publiques mesures passives	4	0,8	6	0,9	1	0,4	4	0,7	0	-	6	1,1	30	0,9	0,5
Présence de l'État															
• Dette publique	7	50,1	7	40,8	4	31,8	7	32,6	0	-	5	79,1	30	46,3	26,0
• Dépenses publiques protection sociale	6	19,9	5	25,1	4	17,1	7	18,4	0	-	6	27,8	29	22,0	5,7
• Dépenses publiques de santé	5	1 002,8	6	3 448,1	2	896,7	4	1 369,2	0	-	4	3 450,9	29	2 227,4	1 430,2
• Dépenses publiques en éducation	6	4,9	7	6,2	4	4,9	7	4,9	0	-	6	5,2	29	5,2	1,1
Inégalités															
• Rapport de revenu S80/S20	7	5,0	7	3,8	4	4,5	7	5,0	0	-	5	4,9	28	4,6	1,1
• Coefficient de GINI	6	31,0	7	26,2	4	27,5	7	31,1	0	-	5	30,5	32	29,3	4,2
• Taux de risque de pauvreté	6	17,8	7	11,8	4	15,3	7	17,3	0	-	5	16,1	31	15,6	4,3
• Écart de rémunération H/F	6	16,8	6	17,2	4	11,9	7	22,3	0	-	6	13,8	30	16,9	6,2
• Proportion de femmes au Parlement	6	19,8	6	36,3	4	12,5	7	20,7	0	-	5	24,4	28	23,4	10,1
Économie															
• PIB par habitant	8	17 300,0	7	38 771,4	4	18 075,0	7	22 957,1	0	-	6	27 550,0	32	25 253,1	11 777,7
• IPCH	7	114,3	7	109,3	4	112,9	7	116,7	0	-	6	107,2	31	112,2	7,5
• RNB	7	12 000,0	5	32 058,1	3	3 940,9	7	17 742,9	0	-	6	24 733,3	30	19 761,0	14 059,6
Formation scolaire															
• Espérance de vie scolaire	8	16,3	7	18,5	4	16,2	7	17,3	0	-	6	17,7	32	17,3	1,7
• Formation permanente	8	4,5	7	20,7	4	6,2	7	9,9	0	-	6	10,0	32	10,5	8,2
Démographie															
• Population moins 25 ans	8	29,0	7	31,0	4	29,4	7	30,1	0	-	6	27,4	32	29,4	2,8
• Population 65 ans ou plus	8	15,4	7	14,9	4	14,3	7	15,6	0	-	6	17,8	32	15,7	2,3
• Taux de dépendance vieillesse	8	22,4	7	22,4	4	20,3	7	22,8	0	-	6	27,0	32	23,1	3,8

	Groupe 1 <i>familial détaché</i> (N=13) Pays : BA, BG, CY, ES, GR, HR, HU, ME, MK, PL, RS, RU, UA		Groupe 2 <i>libéral, non familial adhésif et participatif</i> (N=7) Pays : DK, FI, IS, LU, NL, NO, SE		Groupe 3 <i>libéral, non égalitaire et non politisé</i> (N=6) Pays : AL, BY, MT, RO, SI, SK		Groupe 4 <i>non familial et non solidaire</i> (N=7) Pays : AT, CZ, EE, GB, IE, LT, LV		Groupe 5 <i>familial, solidaire et non politisé</i> (N=4) Pays : AM, GE, MD, NCY		Groupe 6 <i>égalitaire politisé</i> (N=6) Pays : BE, CH, DE, FR, IT, PT		Total		
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Mean	Sigma
• Taux brut de natalité	8	10,7	7	12,2	4	10,4	7	11,9	0	-	6	10,4	32	11,2	1,7
• Naissances hors mariage	8	22,6	7	47,4	4	33,9	7	40,6	0	-	6	32,5	32	35,3	15,2
• Espérance de vie à la naissance	8	77,9	7	80,8	4	76,8	7	76,6	0	-	6	80,6	32	78,6	3,2
• Mortalité infantile	8	5,8	7	2,8	4	7,2	7	4,4	0	-	6	3,6	32	4,6	2,3
• Taux de nuptialité	8	5,5	7	5,3	4	5,4	7	5,2	0	-	6	4,4	32	5,2	1,2
• Taux de divortialité	8	1,7	7	2,2	3	1,7	7	2,4	0	-	6	2,4	31	2,1	0,7
• Taux de solde migratoire	7	-0,2	7	3,1	4	0,7	6	-1,2	0	-	6	3,7	30	1,3	5,4
Développement															
• Taux d'urbanisation	6	65,7	6	81,5	3	53,0	7	70,9	0	-	5	75,0	27	70,9	12,4
• Niveau d'accès à internet	8	47,6	7	85,7	4	57,0	7	64,1	0	-	5	62,0	31	63,5	16,2
Démocratie															
• Indicateur de Norris et Inglehart	10	2,6	7	4,0	6	2,7	7	3,4	3	2,0	6	4,0	39	3,2	1,0
• Vote aux élections européennes	4	36,2	5	54,6	4	38,6	7	40,9	0	-	5	55,2	25	45,4	19,4
Criminalité															
• Taux de suicide	8	10,3	6	12,7	4	11,0	7	15,4	0	-	5	10,5	30	12,1	5,9
• Crime total	11	2 453,2	5	8 054,0	5	2 340,0	7	5 715,6	4	2 049,5	6	5 967,0	40	4 476,8	3 332,4
• Homicides intentionnels	10	2,1	6	1,2	4	1,9	5	3,7	3	3,9	6	1,4	34	2,2	1,9
• Population carcérale	11	187,7	7	83,7	5	105,8	7	184,3	4	196,8	6	92,9	40	145,4	110,3
• Taux de victimisation (en %)	4	11,6	7	16,7	0	-	3	19,7	0	-	6	14,0	20	15,3	3,9
• Craintes de délits en %	4	33,5	7	17,7	0	-	3	25,7	0	-	5	29,2	19	25,3	9,4
Bien-être subjectif															
• Sentiment de bonheur	13	-0,4	7	1,2	6	-0,4	7	0,0	4	-0,9	6	0,4	43	0,0	1,0
• Satisfaction à l'égard de la vie	13	-0,3	7	1,3	6	-0,1	7	0,0	4	-1,5	6	0,3	43	0,0	1,0

En italique: scores standardisés

N: nombre de pays avec des données

CEPS
I N S T E A D

3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu